

Analyse polyphonique du discours présidentiel au Cameroun 1992 – 2015

Christian Manga

Thesis for the Degree of Philosophiae Doctor (PhD)
University of Bergen, Norway
2018

UNIVERSITY OF BERGEN



Analyse polyphonique du discours présidentiel au Cameroun 1992 – 2015

Christian Manga



Thesis for the Degree of Philosophiae Doctor (PhD)
at the University of Bergen

2018

Date of defence: 14.09.2018

© Copyright Christian Manga

The material in this publication is covered by the provisions of the Copyright Act.

Year: 2018

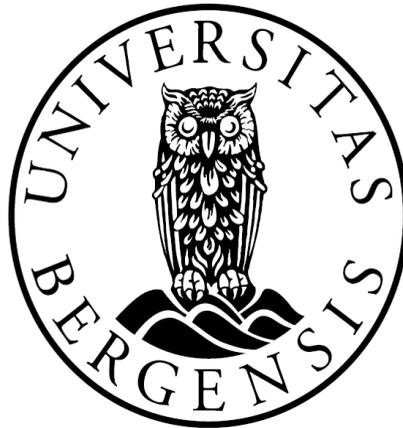
Title: Analyse polyphonique du discours présidentiel au Cameroun 1992 – 2015

Name: Christian Manga

Print: Skipnes Kommunikasjon / University of Bergen

Analyse polyphonique du discours présidentiel au Cameroun 1992 – 2015

Christian Manga



Thèse présentée pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (PhD)

University of Bergen

September 14, 2018

À la mémoire de maman,

Remerciements

Pour réaliser ce parcours, il a fallu de nombreuses mains, grandes et petites, qui se sont jointes, et méritent ma gratitude. Il convient généralement de commencer par remercier les directeurs de thèse. Au-delà de cette convention, ce sont de sincères remerciements que je souhaite adresser à Kjersti Fløttum, Øyvind Gjerstad et Alexi-Bienvenu Belibi. Je me refuse l'économie du langage pour me souvenir de leur infaillible disponibilité ; de leurs conseils et suggestions fructueux lors de nos séminaires. Je leur sais gré infiniment de m'avoir mis le pied à l'étrier de cette théorie scandinave de la polyphonie linguistique, la ScaPoLine.

Durant toutes ces années de recherche, j'ai vécu dans des conditions idéales grâce au soutien financier du gouvernement norvégien, qui a ainsi rendu possible mon rêve d'étudiant de Yaoundé d'autrefois. Que la Norvège et, singulièrement, la structure Lånekassen trouvent ici l'expression de ma reconnaissance.

Je dis merci à l'Université de Bergen, au département des langues étrangères et à mon école doctorale. C'est aussi l'occasion de rendre hommage à mes professeurs de la section langue française qui, dès mes premiers mois de cours, ont su me donner, dans une atmosphère courtoise et professionnelle, le goût de la recherche. Ils ont constitué, par ailleurs, ma première famille à Bergen.

Je dois à l'Université de Yaoundé¹ et à son école normale supérieure la base de ma formation universitaire, laquelle m'a permis d'être sélectionné au programme de bourses quota. Cette reconnaissance va aussi à l'endroit de la coopération NORCAM, notamment à son coordinateur pour la partie Cameroun, Alexi-Bienvenu Belibi.

Je m'en voudrais de terminer sans dire merci au professeur Jacques Bres de l'Université Paul Valéry de Montpellier, pour la faveur qu'il m'avait accordée en 2016 d'aller assister à ses cours sur le dialogisme, niveau master. Malgré mon impossibilité à m'y rendre finalement, il avait eu l'amabilité de m'envoyer les cours par courrier électronique. Que cette thèse de doctorat soit digne de la richesse de ses enseignements. Je ne saurais oublier les discussions et les conseils de qualité de Laurent Perrin de l'Université de Créteil (France), lors de ma *Master-class*.

Je suis reconnaissant envers les journalistes Charles Ndong et Alex Mimbang du Cameroun qui, par leur entregent, m'ont facilité l'accès à la documentation liée au corpus de

travail. Dans la même lancée, que le professeur Mathias Eric Owona Nguini soit remercié pour les lectures conseillées sur le contexte politique camerounais.

Merci à mes devanciers Claude Eric Owono Zambo, Tamelo Blandine et Basile Difouo, respectivement, pour leurs conseils utiles et la relecture de cette thèse.

Le meilleur pour la fin, j'exprime ma vive reconnaissance à tous ceux qui dans la famille m'ont soutenu durant ces années de recherche. Je pense à Thérèse Ngondi, Bienvenu Tamba, Mireille Ngono, Lucien Ekobena, Benoît Dubois Onana, Marie Ngono Ndzana, Parfait Eloundou, Elsie Essola, Armel Eloundou, Alain Cyrille Abena, Arielle Nke Eyenga et Christine Nke.

Résumé

Ce travail est parti de deux observations. La première sur le discours politique en général, et la seconde sur les communications du président de la République du Cameroun, Paul Biya. Tenu dans le cadre d'une action politique, qui est elle-même régie par des principes d'influence et de « violence symbolique », l'énoncé politique constitue inévitablement le lieu de rapports de force entre les visions du pouvoir et celles du contre-pouvoir. La parole des hommes politiques, à cet effet, est généralement moulée dans une dialectique rhétorique acerbe et critique des uns vis-à-vis des autres.

La question de recherche qui sous-tend ce travail porte cependant sur la polyphonie du discours du chef de l'État camerounais, l'attitude consensuelle de celui-ci dans un contexte porté vers la discussion et la contradiction. Nous avons montré que la polyphonie de ses communications baisse considérablement. La lecture que nous avons faite est que cette tendance vers l'irénisme porte en arrière-plan les mœurs politiques du pays, où l'opposition et les organisations de la société civile sont passives.

En tout état de cause, sous la surface discursive de Paul Biya se cache la profondeur de la scène politique dans ce qu'elle a de particulier : pléthore de formations idéologiques, mais absence de forces alternatives crédibles.

Par-delà l'analyse du contexte sociopolitique, cette thèse revisite les modèles théoriques polyphoniques dont elle s'inspire et qu'elle exploite.

Abstract

This work is based on two observations. The first one on the political speech in general, and the second on the political communications of the President of the Republic of Cameroon, Paul Biya. Held within the framework of a political action, which is itself governed by principles of influence and "symbolic violence", the political statement inevitably constitutes the scene of power relations between the visions of power and those of against power. The word of politicians, for this purpose, is generally molded in a rhetorical dialectic acerbic and critical of each other vis-a-vis others.

The research question that underlies this work brings to this effect the polyphony of the speech of the Head of State; the consensual attitude of the latter in a context focused on discussion and contradiction. We have shown that the polyphony of its communications drops considerably. The reading that is made of it is that this tendency toward consensus carries in the background the political mores of the country, where the opposition and the organizations of the civil society are passive.

In any case, beneath Paul Biya's discursive surface hides the depth of the political scene in what it has of particular: a plethora of ideological formations, but absence of credible alternative forces.

Beyond the analysis of the socio-political context, this thesis revisits the polyphonic theoretical models from which it draws and exploits.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	2
Résumé.....	4
Abstract.....	5
Table des matières.....	6
Abréviations et sigles.....	10
Liste des figures et tableaux.....	12
1. Introduction générale.....	13
1.1. Problématique et objectifs.....	14
1.2. Objet d'étude.....	15
1.3. Cadre théorique et méthodologique.....	15
1.4. Plan de la thèse.....	19
2. Le contexte politique camerounais.....	21
2.0 Introduction.....	21
2.1. Situation générale du Cameroun.....	21
2.1.1. Situation géographique.....	21
2.1.2. Situation socioculturelle.....	24
2.1.3. Situation économique.....	27
2.2. Situation politique.....	29
2.2.1. La première phase : le multipartisme originel.....	29
2.2.2. La deuxième phase : le parti unique.....	31
2.2.3. La troisième phase : le retour au multipartisme.....	34
2.3. Bilan.....	36
3. La polyphonie discursive et le discours politique.....	39
3.0 Introduction.....	39
3.1. La polyphonie discursive de Gjerstad.....	39
3.1.1. La ScaPoLine.....	41
3.1.1.1. La structure-p.....	43

3.1.1.2. La configuration polyphonique.....	43
3.1.1.3. La ScaPoLine étendue.....	49
3.1.2. L'approche modulaire de l'école de Genève.....	51
3.1.3. Le dialogisme de la praxématique.....	54
3.2. La polyphonie discursive revisitée.....	60
3.2.1. L'identification du passage polyphonique.....	60
3.2.2. Les défis d'une polyphonie discursive revisitée.....	64
3.2.3. <i>Voix, locuteur, point de vue</i> et la ScaPoLine.....	65
3.2.4. Pour une (re)configuration de la configuration polyphonique.....	67
3.2.5. Va-et-vient entre la ScaPoLine et la praxématique.....	76
3.2.6. Choix terminologique entre les notions de <i>locuteur</i> et d' <i>énonciateur</i>	78
3.3. Discours politique : essai de définition et cadre d'échange.....	79
3.3.1. L'action politique et le cadre d'échange.....	80
3.3.2. Les stratégies du discours politique.....	83
3.4. Bilan.....	86
4. Pour une description du matériau et de la méthode de travail.....	89
4.0 Introduction.....	89
4.1. Présentation du matériau.....	89
4.1.1. Les discours ordinaires annuels.....	89
4.1.2. Les discours de campagne électorale.....	92
4.1.3. Justification du choix du matériau.....	96
4.1.4. Méthode de collecte.....	98
4.1.5. Difficultés rencontrées.....	99
4.2. Méthode scientifique.....	100
4.3. Méthode d'analyse du matériau.....	101
4.3.1. Ancrage théorique.....	101
4.4. Bilan.....	103
5. Analyse exemplaire.....	105
5.0 Introduction.....	105

5.1. Analyse du premier septennat discursif (1992-1998).....	105
5.1.1. Identification des passages polyphoniques	105
5.1.2. Analyses linguistique et discursive.....	113
5.2. Analyse du premier passage polyphonique (PP1).....	114
5.3. Analyse du deuxième passage polyphonique (PP2).....	119
5.4. Analyse du troisième passage polyphonique.....	128
5.5. Le quatrième passage polyphonique	138
5.3. Bilan	149
6. La polyphonie du discours de l'instance au pouvoir au Cameroun.....	151
6.0 Introduction	151
6.1. Analyse du deuxième septennat discursif (1999-2005).....	151
6.1.1. Identification des passages polyphoniques	151
6.1.2. Analyses linguistique et discursive.....	157
6.1.3. Bilan des analyses du deuxième septennat discursif	189
6.2. Analyse du troisième septennat discursif (2006-2012).....	189
6.2.1. Identification des passages polyphoniques	190
6.2.2. Analyses linguistique et discursive.....	194
6.2.3. Bilan des analyses du troisième septennat discursif.....	215
6.3. Analyse du quatrième septennat discursif (2013-2015).....	215
6.3.1. Identification des passages polyphoniques (PP).....	216
6.3.2. Analyses linguistique et discursive.....	221
6.4. Bilan général.....	253
7. Le discours de Paul Biya et la scène politique camerounaise.....	255
7.0 Introduction	255
7.1. Lecture comparative des résultats des analyses.....	255
7.2. Inscription des septennats discursifs dans le contexte politique camerounais	258
7.2.1. Le premier septennat discursif : 1992 – 1998.....	259
7.2.2. Le deuxième septennat discursif : 1999 – 2005.....	262
7.2.3. Le troisième septennat discursif : 2006 – 2012	264
7.2.4. Le quatrième septennat discursif : 2013 – 2015	265

7.3. Instances politique et citoyenne dans l'action politique au Cameroun	267
7.3.1. Un contre-pouvoir atonique	268
7.3.2. Les alliances gouvernantes et le système électoral	271
7.4. Bilan	273
8. Conclusion générale.....	275
8.1. Synthèse.....	275
8.2. Pistes pour des travaux futurs.....	281
Bibliographie.....	283

Abréviations et sigles

- La théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique (La ScaPoLine)

A :	allocutaire textuel
a ₀ :	allocutaire de l'énoncé
at :	allocutaire d'énoncé (t ≠ 0)
ALLOC :	allocutaire
ê-d :	être discursif
Lien :	lien énonciatif
L :	locuteur textuel
l ₀ :	locuteur de l'énoncé
lt :	locuteur d'énoncé (t ≠ 0)
LOC :	locuteur-en-tant-que-constructeur
LR :	locuteur représenté
ON :	collectivité hétérogène (ON-polyphonique)
LOI :	doxa
PP :	passage polyphonique
pdv :	point de vue
structure-p :	structure polyphonique
T :	tiers textuel
TIERS :	tiers

- La praxématique

[E] :	énoncé enchâssant
[e] :	énoncé enchâssé
E1 :	énonciateur
e1 :	énonciateur enchâssé
L1 :	locuteur

- L'école de Genève

DR : discours rapporté ou discours représenté
DN : discours narrativisé
DRD : discours représenté désigné

- La polyphonie discursive revisitée

vx : voix
vxc : voix citée

- Le contexte politique camerounais

RDPC : Rassemblement démocratique du peuple camerounais
PNUD : Programme des Nations-Unies pour le développement
JEUCAFRA : Jeunesse camerounaise française
UNICAFRA : Union camerounaise française
BEAC : Banque des États de l'Afrique centrale
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CRTV : Cameroon Radio and Television
SOPECAM : Société presse d'édition du Cameroun
ELECAM : Elections Cameroon
SDF : Social Democratic Front
ADD : Alliance pour la démocratie et le développement
UDC : Union démocratique du Cameroun
MANIDEM : Mouvement africain pour la nouvelle indépendance et la démocratie
UPC : Union des populations du Cameroun
MDR : Mouvement pour la défense de la République
PAP : People's Action Party
NPC : Nationalisme des pacifistes du Cameroun
MSND : Mouvement social pour la nouvelle démocratie
LD : La Dynamique

Liste des figures et tableaux

Figures

Figure 1 : La carte du Cameroun avec les frontières

Figure 2: Les lieux de fabrication du discours politique

Tableaux

Tableau 1: La répartition géographique de la population du Cameroun

Tableau 2: Le modèle d'interprétation de la ScaPoLine

Tableau 3 : Les dimensions et les modules du discours

Tableau 4 : Résultats des analyses

Tableau 5 : Comparaison des résultats des analyses

Tableau 6 : Résultats des législatives anticipées du 1er mars 1992

Tableau 7 : Résultats des législatives anticipées du 17 mai 1997

Tableau 8 : Résultats de la présidentielle anticipée du 11 octobre 1992

Tableau 9 : Résultats de la présidentielle anticipée du 11 octobre 1997

Tableau 10 : Résultats des législatives du 30 juin 2002

Tableau 11 : Résultats de la présidentielle du 11 octobre 2004

Tableau 12 : Résultats de la présidentielle du 09 octobre 2011

Tableau 13 : Résultats des législatives du 30 septembre 2013

1. Introduction générale

L'homme politique, dans sa singularité, parle pour tous en tant qu'il est porteur de valeurs transcendantes : il est la voix de tous à travers sa voix [...] Le sujet politique, en position d'avoir à combattre un adversaire, doit rejeter les valeurs opposées à celles qu'il préconise, en montrant par une argumentation quels sont la faiblesse et le danger de ces idées. (Charaudeau 2005 : 61-71)

En filigrane, le propos en épigraphe laisse entendre que le dialogue entre ipséité et altérité est inhérent à la parole politique, qui n'émerge que dans un espace de discussion et de persuasion du pouvoir et son antagoniste. Cette interaction fondamentale dans l'énoncé politique remet au goût du jour les idées du cercle de Bakhtine (1970 [1963] ; 1977 [1929] ; 1978 [1935] ; 1984 [1953]), qui a posé que tout discours est toujours dirigé vers une altérité explicite ou implicite, parce qu'il n'existe pas de parole vouée à la solitude.

Ce qui précède place la présente recherche dans le champ de l'analyse du discours, notamment le discours politique. Nous avons pour ambition d'investir ces postulats bakhtiniens dans la scène politique camerounaise en vue d'en comprendre le fonctionnement à partir d'une étude linguistique de la parole du président de la République. En effet, ce qui différencie la rhétorique en politique de celle en contexte ordinaire est sans doute la dimension « conflictuelle » qui transparait dans la première, ainsi régie par le principe bourdieusien de « la vision et la division » : exposer sa vision en disqualifiant les autres. Que ce soit le moment des *meetings* en campagne électorale, des face-à-face ou des débats à la télévision et à la radio, le discours des politiques est habituellement empreint de vision et du souci de disqualifier l'idéologie de l'adversaire; ceci pour renforcer leur ethos de crédibilité auprès de l'électorat dont ils attendent des suffrages et du soutien. Chaque communication dans l'arène politique est donc potentiellement le terreau du duel et du pluriel des voix : la polyphonie.

Toutefois, chez le chef de l'État camerounais, Paul Biya, en dépit de quelques expressions telles « apprentis sorciers », « esprits mal intentionnés » (respectivement dans les discours du 27/02/2008 et du 31/12/2014), le discours prend généralement les allures

d'un long fleuve tranquille où se noie l'altérité. Du coup, on peut y voir une tendance à l'autophonie (Roulet *et al.* 2001), à l'auto-mise-en-scène énonciative excessive occultant ainsi la dimension polyphonique foncière de l'énoncé politique.

Ce constat constitue le point de départ des interrogations auxquelles tente de répondre la recherche que nous entreprenons.

1.1. Problématique et objectifs

Depuis le retour au multipartisme dans les années 1990, trois cents (300) partis politiques (Talla *et al.* 2015 ; Séhou 2012), à peu près, alimentent les échanges et la vie politique du Cameroun. Dans cet espace sujet à des rapports de force, nous questionnons l'attitude calme, voire consensuelle de l'énoncé de Paul Biya. Partant du principe que « sous les mots, un combat pour une idéalité politique » (Charaudeau 2013 :12), il est question d'étudier, dans la parole du président, la représentation diachronique de l'altérité. En effet, comment se caractérise l'évolution du paysage polyphonique de ce discours depuis le retour au multipartisme? Comment l'*autre-politique* y est-il représenté ? Cette représentation est-elle l'image réfléchie des réalités socio-politiques du pays?

Pour mener à bien l'étude de ces questions de recherche, nous avançons comme hypothèses que,

- 1.L'évolution du paysage polyphonique des communications du chef de l'exécutif camerounais pourrait se schématiser par une courbe descendante de la polyphonie. Un discours qui va du plus polyphonique vers le moins, l'autophonique ; du *discursif-conflictuel* vers le *discursif-consensuel*.
- 2.Dans ces communications, la représentation de l'altérité (l'opposition et les organisations de la société civile) baisse à mesure qu'on s'éloigne des années 1990, encore appelées « années de braise » à cause de la forte contestation sociale qui a marqué la période.
- 3.La représentation décroissante des *autres-politiques* porte en arrière-plan la profondeur de la scène politique camerounaise. Nous espérons montrer, par ailleurs, que le statut de l'hétérogénéité énonciative¹ dans les énoncés de Paul Biya est fonction du climat sociopolitique qui caractérise l'intervalle d'étude circonscrit. Celui-ci reflète ainsi le poids de chacune des parties prenantes du jeu politique.

¹ La notion d'*hétérogénéité énonciative* est d'Authier-Revuz (1984). Elle peut fonctionner comme

1.2. Objet d'étude

La présentation de notre objet d'étude requiert par ailleurs sa délimitation dans le corpus. En effet, les communications politiques que nous étudions sont inscrites dans l'intervalle 1992-2015. Les deux bornes de cet intervalle renvoient respectivement à l'année des premières élections pluralistes (législatives et présidentielles), et au début de cette étude. Dans cette période, nous analysons les communications ordinaires annuelles et quelques discours de campagne électorale. Les communications ordinaires annuelles concernent les discours de fin d'année, ceux des vœux aux membres du corps diplomatique et les messages aux jeunes, à l'occasion de la fête de la jeunesse. À propos des discours de campagne, précisons préalablement que la période que nous étudions a connu quatre scrutins présidentiels, ce qui signifie que notre corpus inclut quatre discours de campagne, en plus des communications ordinaires.

Le choix porté sur la parole du chef de l'État tient au caractère polyphonique particulier de celle-ci, dans un contexte où foisonnent les formations politiques et les organisations de la société civile. Bien plus, en tant que mandataire du peuple, le président de la République est celui qui décide dans l'action politique, l'encadre et l'oriente sous le regard inquisiteur de l'instance citoyenne. À cet effet, son discours est potentiellement vecteur du « comportement » de la scène politique entière. Le président est par ailleurs celui qui dispose d'un « calendrier discursif » bien établi, où l'on sait qu'annuellement, à une période précise², il s'adressera au peuple.

1.3. Cadre théorique et méthodologique

Le cadre théorique auquel nous recourons pour analyser le corpus est une variante de l'analyse du discours, à savoir la théorie de *la polyphonie discursive* de Gjerstad (2011), que nous adapterons aux exigences de nos objectifs scientifiques. La notion de *polyphonie* est née dans les travaux littéraires de Bakhtine (1970 [1963]), qui l'a définie comme étant la pluralité de voix et de consciences autonomes dans la fiction romanesque. Depuis lors, la notion a fait sa mue aussi bien par le truchement de la littérature que de la linguistique. Dans le dernier domaine, Ducrot (1980, 1984 ; Anscombe & Ducrot 1983) est celui qui a ouvert la voie à des réflexions sur le phénomène. En tant que structuraliste, il représente une vision

² Il est à noter que, depuis un certain temps, quelques acteurs politiques de l'opposition ont pris l'habitude de prononcer des discours à la veille des fêtes de fin d'année (31 décembre) et de la jeunesse (10 février). Mais nous ne sommes pas sûr que la fréquence soit maintenue.

immanentiste et idéaliste du langage, par le fait de considérer que le sens se construit non en relation avec des discours antérieurs³, mais exclusivement en fonction du sujet parlant. Une telle conception de la production du sens a créé, d'une manière générale, la bipolarisation des travaux en polyphonie, où l'on a d'une part des linguistes qui se situent dans le prolongement de Ducrot, et ceux qui travaillent dans des perspectives différentes.

L'approche de la polyphonie discursive est ainsi née dans cette logique de positionnement scientifique. Gjerstad a élaboré ce cadre théorique afin de proposer une alternative à l'idéal de Ducrot et certains de ses continuateurs, qui n'observent la polyphonie qu'au niveau linguistique, c'est-à-dire à partir des marqueurs inhérents au système de la langue, la phrase, à l'instar de la négation, des connecteurs et des modalités. Pour l'auteur, la principale vocation de la polyphonie discursive est de saisir les phénomènes d'hétérogénéité énonciative dans leur complexité et leur diversité. Dans une telle démarche, l'étude ne se résume pas à des marqueurs relevant des instructions sémantiques de la phrase, mais tient aussi compte du dialogisme fondamental de l'expérience humaine en général et celui du langage en particulier.

Pour asseoir ce cadre unifié du dialogisme « ancré dans la langue et dans l'interaction », l'auteur combine trois autres théories: la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, dénommée ScaPoLine (2004), le dialogisme de la praxématique des chercheurs de Montpellier (Bres 1988 ; 1999a ; 1999b ; 2005 ; 2007 ; 2010 ; Bres & Nowakowska 2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008 ; Bres *et al.* 1999 ; Bres & Rosier 2007) et l'approche modulaire et interactionniste du discours de l'école de Genève (Roulet *et al.* 2001). Le rapport de la polyphonie discursive à ces trois théories est celui de complémentarité. Ce qui préfigure la particularité, l'apport et les limites de chaque école. Le socle sur lequel repose le travail de Gjerstad est la ScaPoLine. Cette dernière peut être considérée comme fille héritière de la conception ducrotienne de la polyphonie, en raison du fait qu'elle traite des phénomènes engendrés par la langue, donc indépendamment de leur contexte énonciatif. La distance de la ScaPoLine vis-à-vis des travaux de Ducrot réside, d'une manière générale, au niveau de l'interprétation polyphonique, qui consiste à saturer les variables données par la forme linguistique. À cet effet, les Scandinaves, contrairement au pionnier, n'examinent pas la

³ Bien que Ducrot s'intéresse uniquement à la part du sens qui émane des instructions linguistiques, il ne nie pas l'importance du contexte et des discours antérieurs dans la production du sens.

manifestation polyphonique uniquement au niveau de la langue, mais aussi au niveau de la parole, siège de l'interprétation et de l'actualisation de la phrase.

Toutefois, bien qu'ayant réussi à lier langue et parole de manière systématique dans l'analyse, la ScaPoLine n'intègre pas la conception du sens comme, par ailleurs, une émanation de l'interaction entre les discours antérieurs et ceux à venir. Vide que l'auteur de la polyphonie discursive entend combler en convoquant le dialogisme de la praxématique et le modèle genevois d'analyse du discours. Les deux écoles partagent le fait de considérer le phénomène d'hétérogénéité énonciative tant au niveau linguistique que discursif. Mais les deux approches ont des orientations différentes. En effet, le projet polyphonique de l'école de Genève est aussi étendu que restreint. Étendu parce que Roulet et ses collègues étudient le fait polyphonique en l'articulant aux paramètres linguistiques, textuels et situationnels. Cependant, ce qui restreint leur approche est le fait de réduire la polyphonie au discours représenté, laissant ainsi de côté les autres phénomènes polyphoniques. Partant du postulat de Bakhtine que le discours réfute, confirme et anticipe sur les réponses et objections potentielles, les chercheurs de Genève font la différence entre le discours *représenté effectif* et le discours *représenté potentiel*, car un discours peut être représenté non comme produit réellement, mais comme un discours imaginé ou anticipé.

Quant au dialogisme des chercheurs de Montpellier, il faut y voir un développement linguistique des travaux de Bakhtine. Ce dernier n'a pas envisagé le fonctionnement linguistique du dialogisme, tout comme il n'en a pas proposé une définition concrète. Son travail s'est illustré dans le domaine littéraire, où il a développé un ensemble de notions dont se sont servi Bres et ses collègues pour une théorisation linguistique dans le cadre de la praxématique, « théorie linguistique centrée sur l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste » (Détrie *et al.* 2001 : 261). Ainsi, « le dialogisme est la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix du locuteur-énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui la feuillette (nt) énonciativement » (Bres 2007 : 38). Il s'ensuit que le sens d'un énoncé est pris comme une réponse à d'autres énoncés réellement produits ou imaginés ; le sens ne s'actualise pas tout seul, il est censé rencontrer, dialoguer avec d'autres discours.

En tout état de cause, l'approche de la polyphonie discursive s'est développée dans l'idéal de proposer un cadre théorique permettant de saisir le fait polyphonique dans sa diversité.

Cependant, cet appareil, bien qu'opérationnel et proposant un cadre d'analyse holistique, peut poser un certain nombre de problèmes. Ceux-ci sont liés à la complexité de son dispositif et à l'orientation terminologique et méthodologique en rapport avec les trois écoles qui la structurent. Ces dernières, en effet, appréhendent différemment la sémantique de la polyphonie ; ce qui a été à l'origine, entre autres, du débat sur la *voix* et le *point de vue*. Lorsque la ScaPoLine recourt au terme *point de vue*, le dialogisme de la praxématique voit tout en termes de *voix*. Bien qu'ayant abordé cette question (*voix / point de vue*) dans son travail, Gjerstad ne propose pas une solution concrète dans l'architecture de sa configuration polyphonique.

Fort de cela, une partie de notre travail, sera un essai de proposition d'une polyphonie discursive revisitée, dont le principal objectif sera la simplification du travail effectué par Gjerstad, et la prise en compte du clivage *voix / point de vue* dans la configuration polyphonique. C'est sur les balises de cette version revisitée que nous ferons les analyses du corpus.

Dans ce travail, la méthode d'exploitation du corpus dépend d'un certain nombre d'exigences théoriques. Pour chaque discours, nous commencerons par identifier et délimiter l'unité d'analyse de base, à savoir le passage polyphonique. Cette identification se fera à partir d'un cadre méthodologique qui repose sur des données thématiques des discours (Cf. chapitre 3, section 3.2.1). Une fois les passages polyphoniques délimités, nous procéderons à la sélection des marqueurs d'hétérogénéité énonciative, que nous mettrons en gras. Ces occurrences seront ensuite soumises simultanément aux analyses linguistique et discursive. La première consiste en la description du fonctionnement de chaque occurrence en proposant des configurations polyphoniques selon l'architecture de la théorie scandinave de la polyphonie linguistique. À ce niveau, le travail consiste par ailleurs à relever des voix et des points de vue que révèlent les phénomènes étudiés.

L'analyse discursive quant à elle consistera à lier chaque voix ou point de vue à un être réel, à un groupe ou à une association dans la scène politique camerounaise. Enfin, à l'issue des analyses linguistique et discursive, nous procéderons au calcul des pourcentages polyphoniques de chaque septennat discursif étudié.

1.4. Plan de la thèse

Après ce chapitre introductif, le deuxième exposera le contexte politique camerounais. Il sera question d'une présentation historique de celui-ci, en vue d'une compréhension des mœurs socio-politiques du pays. Concrètement, nous décrirons la sociologie politique du Cameroun avec ses différents invariants ; ses particularités, lesquelles peuvent avoir une incidence sur les pratiques discursives étudiées.

Le troisième chapitre portera sur le cadre théorique. Ainsi présenterons-nous, de fond en comble, la polyphonie discursive, notamment son unité minimale d'analyse (le passage polyphonique), ses concepts théoriques et l'idéal analytique de ses composantes théoriques : la ScaPoLine, l'école de Genève, le dialogisme de la praxématique de Montpellier. Par ailleurs, la deuxième partie du chapitre 3 sera consacrée à nos propositions théoriques ; et la troisième partie sera un essai de définition et de compréhension du discours politique.

Au chapitre 4, nous procéderons à la présentation de notre méthode de travail et à la description du matériau. Le cinquième chapitre sera le cadre d'analyse exemplaire, où nous essayerons une analyse-échantillon, afin de familiariser notre lecteur avec un certain nombre de concepts liés à la polyphonie discursive que nous aurons revisitée. Ce cadre d'analyse exemplaire permettra aussi d'éviter des répétitions dans les chapitres suivants.

Dans le chapitre 6, nous ferons les analyses proprement dites. Le travail consistera en l'étude polyphonique des septennats discursifs qui couvrent notre période d'étude. Nous entamerons par l'identification du passage polyphonique dans lequel nous soulignerons les phénomènes polyphoniques qui seront ensuite décrits et analysés.

Au chapitre 7, nous procéderons à une interprétation des résultats obtenus des analyses du chapitre précédent. Cela mènera aux conclusions liées à la confirmation de notre hypothèse de travail. Nous ferons ressortir, à cet effet, le rapport entre les quatre septennats discursifs étudiés et le contexte politique camerounais. Il s'agira d'inscrire chaque septennat dans son contexte politique de production en vue de comprendre les mobiles du paysage polyphonique du discours de Paul Biya, d'une manière générale.

La conclusion générale (chapitre 8) fera le rappel de la question centrale de recherche, de l'hypothèse générale, des résultats auxquels nous sommes parvenu et de notre apport scientifique. Il s'agira ainsi de jeter un regard évaluatif sur nos propositions théoriques relativement à leur apport dans la vérification de l'hypothèse de travail avancée. Cette partie donnera aussi des pistes pour des travaux futurs.

2. Le contexte politique camerounais

2.0 Introduction

Comprendre un énoncé, ce n'est pas seulement se rapporter à une grammaire et à un dictionnaire, c'est mobiliser des savoirs très divers, faire des hypothèses, raisonner, en construisant un contexte qui n'est pas une donnée préétablie et stable. L'idée même d'un énoncé possédant un sens fixe hors contexte devient indéfendable. (Maingueneau 2014 : 8)

Ce chapitre porte sur le contexte de production de notre matériau, à savoir la scène politique camerounaise. Étant donné que l'analyse du discours politique partage un certain nombre de points avec des disciplines connexes telles que la philosophie politique, la sociologie politique, la science politique, il importe de montrer, dans cette partie, comment ces disciplines construisent le contexte politique camerounais. Ainsi présenterons-nous brièvement la situation générale du Cameroun (2.1). Nous décrirons aussi, diachroniquement, la configuration du paysage politique du pays en trois phases (2.2). La première est celle du pluralisme originel, la deuxième renvoie à l'instauration du parti unique ; la troisième phase quant à elle présente le retour au pluralisme. Cette dernière revêt une importance capitale, en raison du fait qu'elle est la période dans laquelle est inscrite notre étude.

2.1. Situation générale du Cameroun

La situation générale que nous faisons présente succinctement les aspects géographique, socioculturel et économique.

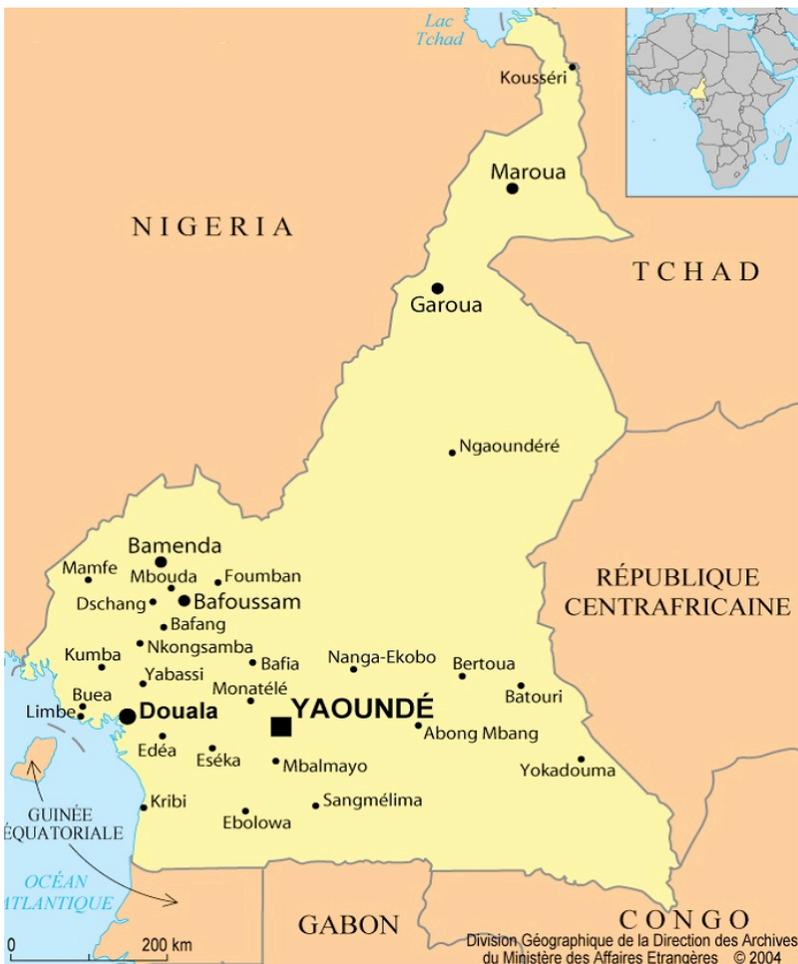
2.1.1. Situation géographique

Situé au creux du Golfe de Guinée, le Cameroun fait le lien entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest⁴. Le pays a schématiquement la forme d'un triangle, dont la base, c'est-

⁴ La situation habituelle, fait du Cameroun un pays de l'Afrique centrale. Voilà ce qui fait par exemple que, sur le plan économique, ses institutions financières sont rattachées à la BEAC et à la

à-dire le Sud, est bordée par le Gabon, la Guinée équatoriale et la République du Congo. Au sommet, le Nord, par le Tchad ; à l'Ouest par le Nigeria, et à l'Est la République centrafricaine. Cette situation géographique explique la variété des paysages, du climat et du relief qui font du Cameroun un microcosme de l'Afrique ou, selon l'expression courante, l'« Afrique en miniature ». La carte ci-dessous présente les pays limitrophes et les grandes villes du pays.

Figure 1 : La carte du Cameroun et les frontières (Source : www.atlas-monde.net/afrique/cameroun/)



CEMAC, respectivement, Banque des Etats de L'Afrique centrale (BEAC), et Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Le Cameroun est un pays de taille moyenne avec une superficie de 475 442 km² pour une population de 23,344 millions d'habitants (en 2015)⁵. Cette population est répartie inégalement dans les dix régions. Les régions les plus peuplées sont respectivement celles de l'Extrême-Nord, du Centre et du Littoral, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : La répartition géographique de la population du Cameroun (Source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Démographie_du_Cameroun, consulté le 24 avril 2018)

n ^o	Région	Chef-lieu	Population	Superficie	Densité de population
1	Adamaoua	Ngaoundéré	884 289	63 701	13,9
2	Centre	Yaoundé	3 098 044	68 953	44,9
3	Est	Bertoua	771 755	109 002	7,1
4	Extrême-Nord	Maroua	3 111 792	34 263	90,8
5	Littoral	Douala	2 510 283	20 248	124,0
6	Nord	Garoua	1 687 859	66 000	25,5
7	Nord-Ouest	Bamenda	1 728 953	17 300	99,9
8	Ouest	Bafoussam	1 720 047	13 892	123,8
9	Sud	Ebolowa	634 855	47 191	13,4
10	Sud-Ouest	Buéa	1 318 079	26 410	51,8

Les principales villes du pays sont Yaoundé (capitale politique), Douala (capitale économique), Bafoussam, Garoua, Maroua.

Au Cameroun, le climat varie selon qu'on est dans le domaine équatorial ou dans le domaine tropical. Dans le premier, on observe la régularité et l'abondance des précipitations et des températures élevées. Le Centre et le Sud se distinguent à cet effet par quatre saisons bien réparties : une petite saison de pluie et une petite saison sèche ; une grande saison de pluie et une grande saison sèche. Dans le domaine tropical (au Nord), on note de fortes températures et la rareté des pluies. À ce niveau on a une saison pluvieuse, de mai à octobre, et une saison sèche, de novembre à avril.

⁵ Selon <http://www.atlas-monde.net/afrique/cameroun/>, consulté le 24 avril 2018, à 14h : 22 minutes.

2.1.2. Situation socioculturelle

L'impressionnante et foisonnante diversité socioculturelle du Cameroun se reflète aussi aux niveaux linguistique, anthropologique, culturel et cultuel.

Au plan linguistique, conformément à l'objet de ce chapitre, nous allons nous attarder uniquement sur la matérialisation de la politique linguistique au Cameroun. Le pays constitue aussi le microcosme de l'Afrique en raison du foisonnement des langues qui meublent les communications quotidiennes de ses citoyens. Selon de nombreuses études, notamment Belibi (2012), le Cameroun compte deux cent soixante-huit (268) langues parlées, dont trois langues coloniales, l'anglais, l'arabe des écoles coraniques et le français. Toutefois, il y a un véritable hiatus entre ce que disent les textes encadrant la politique linguistique et la matérialisation concrète de celle-ci. En effet, en dépit de l'option au plurilinguisme que clament les textes en vigueur, comme les États généraux de la culture (1991), les États généraux de l'éducation (1995) ou encore la constitution de 1996, la politique linguistique pousse inexorablement au monolinguisme en faveur du français et, dans une certaine mesure, l'anglais qui sont des véhiculaires internationaux. Ce primat de la langue française constitue un frein à « l'épanouissement » des langues nationales qui, comme la plupart des langues africaines, « [peuvent] disparaître avant la fin de ce siècle, faute de locuteurs, sous la pression des grandes langues véhiculaires [...] mais surtout en raison des politiques éducatives menées par les gouvernements, tout en faveur des langues européennes. » (Ngalasso-Mwatha 2012: 120). L'hégémonie du français dont il est question ici a comme principal référent, la Politogenèse de l'hexagone qui fut calquée, sans adaptation aucune, lorsque le Cameroun a acquis sa souveraineté politique en 1960. Pourtant, le pays concentre, entre autres, deux grands groupes véhiculaires internationaux, à savoir l'ékang⁶ et le peul ou fulfuldé. Ce dernier est parlé dans dix-huit pays africains. Ces deux groupes, sous l'impulsion d'une bonne politique linguistique, pourraient constituer un ciment linguistique national.

Cette situation de « monolinguisme galopant » (Belibi 2012) est d'autant plus avérée qu'aujourd'hui sur la scène politique, précisément lors des campagnes politiques électorales, l'on assiste souvent à des quiproquos entre acteurs politiques et camarades ou sympathisants en majorité des personnes du troisième âge. Les premiers manipulant le français à perfection, et les seconds ne le comprenant pas ou presque pas bien, parce que

⁶ C'est un groupe constitué du beti-bulu-fang. Il est parlé dans cinq pays africains.

comprenant mieux une langue maternelle. Or les langues nationales ne servent qu'aux communications ethniques, intrarégionales et familiales⁷, comme le souligne Ongué Essono (2012 :137) : « Jadis nombreuses en effet, nos langues indigènes assumaient, chacune, une fonction endogène de communication intra-ethnique, la communication interethnique étant assurée par les idiomes véhiculaires ».

Outre ces multiples langues nationales, se sont construites d'autres langues véhiculaires essentiellement hybrides, à savoir le pidgin-english et le camfranglais. La première, le pidgin-english, s'est construite à partir du mélange du pidgin et de l'anglais. Le camfranglais quant à lui se trouve au confluent des multiples langues nationales, du français, de l'anglais et du pidgin-english. C'est une langue cocktail habituellement utilisée dans les grandes métropoles (Bilola 2004; Tsofack 2006), d'où la dénomination de « camfranglais ». Notons que ces deux parlars, bien qu'étant des véhiculaires « locaux », ont respectivement des statuts différents : le pidgin-english est le résultat du processus linguistique de créolisation ; il est par conséquent une langue maternelle à part entière. Le camfranglais reste un véhiculaire beaucoup plus utilisé par la population jeune, et dans des situations informelles telles qu'au quartier, au marché ou dans les stades, etc.

Par ailleurs, la forte institutionnalisation du français dans le pays a fait que, dans certains milieux et familles, il est devenu la langue maternelle de plusieurs personnes. Cette situation explique l'inégalité statutaire entre le français (80%) et l'anglais (20%).

Toutefois, par souci de synthèse, certains travaux de chercheurs d'horizons divers ont montré qu'il existe, au Cameroun, trois grands groupes de langues. Barreteau et Hedinger (1989) distinguent les langues bantu au sens strict, les langues bantu des grassfields et les langues tchadiques. On peut ajouter à cela, d'autres groupes dans la partie septentrionale (Kousseri) où on parle l'arabe et d'autres idiomes.

En tout état de cause, selon Belibi (2012) la politique linguistique du Cameroun brille par sa « duplicité », car elle repose plus sur le non-dit que sur le dit ; un écart criard entre la théorie et la pratique: des dispositions constitutionnelles confirment le plurilinguisme, mais la pratique révèle la marche vers le monolinguisme, avec pour corollaires la monoculture et l'acculturation.

⁷ Notons qu'il y a, depuis quelques années, des efforts qui ont été consentis pour introduire les langues nationales dans les écoles de formation des formateurs, et dans l'enseignement secondaire.

Il va donc de soi que l'Etat du Cameroun pratique le double langage, affirmant une chose et faisant tout le contraire, que le discours plurilingue et pluriculturel cache en fait une intention tout autre : la mort inévitable, inexorable, inéluctable des langues locales sur l'autel de l'unité nationale postulée. (Belibi 2012 : 173)

Cette lecture pourrait encore être renforcée dans le contenu de la nouvelle « commission pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme », sortie des fonts baptismaux le 23 janvier 2017. À bien lire, cet organe revient sur les textes précédents, qui statuent sur la promotion et le statut d'égale valeur du français et de l'anglais. Or la grande diversité linguistique dont jouit le Cameroun est un atout considérable à la fois au plan interne et externe, dans la mesure où le Cameroun partage avec certains pays de la sous-région, notamment la Guinée équatoriale, le Gabon et le Tchad, un certain nombre de familles de langues.

Au plan anthropologique, nous ne prétendons pas à une présentation exhaustive du Cameroun, tant son anthropologie, comme celle de bien d'autres pays, recouvre des domaines divers et diversifiés. Par souci de logique scientifique, il convient d'en parler relativement à l'objet de ce chapitre, à savoir le contexte politique camerounais. Aussi ne prétendons-nous pas aborder l'homme ici comme le feraient les anthropologues, mais nous faisons un aperçu des rapports humains dans notre contexte. Nous y entrons ainsi en nous aidant des balises de l'ethnométhodologie, qui stipule que la réalité sociale peut être comprise à partir des pratiques triviales quotidiennes.

L'Afrique, d'une manière générale, se caractérise par une socioculture plurielle qui varie d'une aire géographique à une autre. Le Cameroun, qui est l'Afrique en miniature, reflète ce continent par son immense potentiel socioculturel. Comprendre l'homme camerounais, c'est le saisir dans son milieu, mieux dans sa région, son ethnie, sa tribu, son clan. C'est dire que dans le pays, les rapports humains et les habitudes varient selon les cultures. L'organisation sociale, à cet effet, peut être verticale, horizontale ou acéphale. Illustration faite, dans la langue ekang, qui est un grand véhiculaire utilisé au Centre et Sud-Cameroun et dans certains pays de la sous-région Afrique centrale, il n'existe pas de mots pour nommer la réalité « chef », parce que l'organisation sociale chez ce peuple n'est pas fondée sur la hiérarchisation des individus, d'autant plus que la communauté prime l'individu; l'égalité étant la règle. Or à l'Ouest-Cameroun, par exemple, la notion de

« chef » a bien un contenu sémantique vénérable et vénéré. Le chef ou le *fo* est détenteur d'un pouvoir étendu allant du mystico-religieux au pouvoir administratif. Dans cette socioculture, les cadets doivent obéissance et soumission aux aînés. On pourrait même parler d'une ritualisation de la situation, où la culture, les mœurs coutumières voudraient qu'un culte soit voué au chef. Dans ce milieu, il n'est pas pensable qu'un simple membre de la communauté puisse soutenir le regard du « *fo* » lorsque ce dernier s'adresse à lui. Tout cela induit qu'il ne faut pas penser à une quelconque objection au chef quand celui-ci émet un avis sur un sujet.

Il était important de le relever, dans la mesure où cela peut expliquer un certain nombre de comportements à l'échelle politique, c'est-à-dire que lorsqu'on quitte le clan, la chefferie, pour examiner l'attitude des citoyens vis-à-vis des « chefs politiques ».

Mais il faut aussi noter que, bien que cet arrière-plan de ritualisation du pouvoir et de domination se manifeste encore dans certaines régions du pays, il n'en demeure pas moins que les mentalités tendent à évoluer. Au demeurant, les rapports entre les hommes dans la socioculture camerounaise sont multiformes, et les particularismes peuvent avoir des incidences sur la scène politique. On peut comprendre le fait que, dans certaines régions, on note une grande propension aux mouvements politiques, et dans d'autres une sorte d'apathie ou de réticence.

2.1.3. Situation économique

En abordant l'aspect économique du Cameroun relativement au contexte politique, il importe de souligner que, depuis 1988, le législateur a pris un certain nombre de dispositions visant à encadrer le financement de la vie politique et des campagnes électorales. Ainsi, les partis politiques reçoivent une aide de l'État, principale source de financement, qui dépend de leurs résultats aux élections. En dehors de cette aide, le financement des partis peut aussi être privé. Celui-ci renvoie aux cotisations des adhérents et membres du parti. Notons que ces contributions des adhérents ne représentent pas souvent grand-chose. Les partis peuvent disposer d'autres financements, mais dans le respect de certaines lois (les lois de 1988, 1995 et 2013) qui, par exemple, interdisent les dons d'autres personnes morales.

Le financement public est basé sur un certain nombre de critères. En effet pour qu'un parti politique bénéficie de ce financement, il faut qu'il soit valablement représenté à

l'Assemblée nationale ou au Sénat. En plus, cette aide publique est fonction des résultats à l'issue des législatives : il faut présenter dans cinquante (50) circonscriptions électorales, des candidats ayant obtenu au moins 1% des suffrages exprimés. Cette situation crée parfois des dysfonctionnements au sein de plusieurs formations politiques qui, n'ayant pas suffisamment de moyens pour mener à bien leurs activités, se livrent à ce que nous pouvons appeler politique erratique. Une politique épisodique qui n'honore que des rendez-vous électoraux.

La sclérose économique a ainsi conduit les leaders de certaines formations politiques à se comporter comme des commerçants faisant de leurs associations « des structures de rente » (Talla *et al.* 2015 : 81). Relevons que cette sclérose ne concerne pas le parti au pouvoir qui, comme on le verra (*infra* section 2.2.3), jouit d'un nombre considérable de strapontins à l'Assemblée et au Sénat.

D'un point de vue confessionnel, la configuration de l'espace politique camerounais ne subit pas d'influences liées à la religion. Le Cameroun, en tant que pays laïc, respecte le principe de séparation, de neutralité ou d'impartialité de l'État à l'égard des confessions religieuses. Plusieurs religions sont pratiquées dans le pays ; les plus représentées sont le christianisme, l'islam et l'animisme ou les religions dites traditionnelles. Le pays est majoritairement chrétien ; le catholicisme, le protestantisme, l'église orthodoxe et d'autres obédiences chrétiennes sont représentées à 70%, tandis que l'islam est à 20%, l'animisme et les autres groupes confessionnels représentent 10%.

Ces catégories sont disséminées dans toutes les formations politiques sans discrimination aucune. En effet, chaque citoyen, quel qu'il soit, peut adhérer à une formation politique, indépendamment de son obédience confessionnelle. C'est ainsi qu'un chrétien du Centre, du Sud ou de l'Est peut militer dans un parti dont le leader est d'une autre religion. Par exemple dans le parti au pouvoir, le Rassemblement Démocratique du peuple Camerounais (RDPC) dont le leader est chrétien, on compte aussi bien des musulmans que des animistes. Tout comme le premier président de la République, bien qu'il fût musulman, ne faisait pas de discrimination au sein de son parti ; ses collaborateurs constituaient le tout-venant confessionnel. Bref, au Cameroun, il y a acceptation de la différence et l'esprit de tolérance. Les grandes fêtes religieuses ont le même impact sur toute l'étendue du territoire, qu'elles soient musulmanes ou chrétiennes ; la différence peut juste s'observer au niveau du nombre de fidèles qui célèbrent telle fête ou telle autre. Celle-

ci peut prendre de l'envergure par rapport à celle-là, en raison du nombre d'adhérents ou de la représentativité au plan national.

Somme toute, sur le plan culturel, le peuple camerounais s'assimile à une peau de panthère, où chaque tâche représente une identité. Et ces identités plurielles constituent un Cameroun singulier, un Cameroun unique dans sa capacité à refléter la diversité culturelle africaine.

2.2. Situation politique

Cette partie comporte trois sous-parties majeures appelées phases, relativement aux grands moments qui composent l'histoire de la scène politique camerounaise. Le but ici est de jeter un regard diachronique sur le paysage politique pour mieux le comprendre en synchronie, c'est-à-dire dans la période circonscrite dans notre matériau.

2.2.1. La première phase : le multipartisme originel

L'usage de l'épithète « originel » dans l'intitulé de cette section n'est pas anodin, mais bien significatif, car il décrit la nature et le contexte de naissance du pluralisme dans la vie politique camerounaise. Il faut souligner que l'histoire du contexte politique dont il est question est indissociable, à certains égards, de l'histoire de l'État du Cameroun. En effet, à la fin de la première guerre mondiale, le Cameroun fut placé sous mandat de la Société des nations (SDN), avec pour responsables administratifs la France et l'Angleterre ; la France ayant la plus grande partie. Et après la seconde guerre mondiale, le mandat fut changé en tutelle des Nations-Unies (ONU). Les mouvements politiques à cette époque, que ce soit dans le Cameroun français ou anglais, sont encore embryonnaires, vu la présence coloniale et ses tendances à la répression. Mais en 1938, l'administration française avait déjà regroupé l'élite moderniste et ancienne en une association : la JEUCAFRA (Jeunesse camerounaise française), qui deviendra, en 1945, UNICAFRA (Union camerounaise française). Notons que jusque-là, la vie politique n'était pas encore véritablement polarisée, on pouvait y voir, outre des associations accessoires, la forte présence de l'Association des colons du Cameroun (ASCOCAM).

Toutefois, l'année 1947 est celle au cours de laquelle la vie politique se polarise en un courant modéré et en un autre nationaliste incarné par l'Union des Populations du Cameroun (UPC). Cette période, selon nous, peut être considérée comme le début du

multipartisme « originel », car c'est à cette époque que le premier clivage s'est effectué entre courant modéré et courant nationaliste. Dès lors, le mouvement va se poursuivre dans toutes les régions du pays où chaque groupe, à son niveau, affichait le désir de former un appareil politique, comme le souligne Bayart (1985 : 34) : « [L'] audience [de tous ces appareils politiques] était, pour la plupart d'entre eux, départementale ou cantonale. » Sous l'égide de l'administration coloniale, on a assisté à la création de plusieurs partis politiques. On a eu ainsi, en juillet 1948, chez les Fangs⁸, l'Union tribale Ntem-Kribi (UNTK) ou Efoula-Meyong ; au Centre-Sud, le Comité de coordination camerounais (COCOCAM) et le groupe parlementaire des démocrates qui avait à sa tête celui qui deviendra le premier ministre du Cameroun en 1958, André Marie Mbida.

Dès cette époque, on pouvait déjà noter des antagonismes sur la scène politique, notamment lors de la publication de la loi-cadre de 1956 et le statut de 1957 accordant l'autonomie interne à l'État du Cameroun. C'est dans ce contexte que le grand parti nationaliste, l'UPC, a marqué son opposition aux autres, notamment au parti des démocrates de M. Mbida. Les « Upécistes »⁹ dans leur nationalisme, se démarquaient de la plupart des autres formations sus-citées, en raison du fait qu'ils réclamaient l'indépendance immédiate et la réunification du Cameroun français et anglais. Or pour les autres, le point commun était l'indépendance progressive et le maintien de la présence française. Cet antagonisme, avec l'aide de la présence étrangère, va faire de l'UPC une damnée de la scène politique obligée de prendre le maquis, et pour enfin être frappée d'interdiction en 1955. Ce contexte tumultueux verra naître l'Union camerounaise (UC), le parti du premier président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo. Ce détail nous semble important parce que selon plusieurs observateurs politiques, l'idéologie de l'UC influence encore la vie politique actuelle. Pour certains en effet, rien n'a bougé ; il y a juste eu changement de dénomination, les mêmes pratiques sévissant en toile de fond, bien que le fondateur de cet appareil politique ne soit plus en vie. À sa naissance en 1959, l'Union camerounaise est passée, à en croire Bayart (ibid. : 55), de 15000 à 30000 adhérents la même année.

Soulignons que, contrairement au contexte régressif qui va suivre, la première phase aura été plus active, celle au cours de laquelle on aura observé des oppositions tenaces entre

⁸ Les Fangs forment un groupe ethnique bantou qu'on retrouve en Afrique centrale. C'est un groupe dont les différents idiomes ont beaucoup de similitudes.

⁹ La dénomination courante des partisans de l'UPC.

les différentes formations idéologiques. Mais cette phase se caractérise aussi par la mort, en 1958, de Ruben Um Nyobe, le leader de l'Union des populations du Cameroun. En somme, la première phase du contexte politique camerounais a signé, peut-on dire, l'acte de naissance de l'État camerounais et celui de la « première démocratie ». Cette vie politique se construisait tant dans la partie anglophone Cameroun que dans la partie francophone. Ainsi « [à] la veille de son accession à l'indépendance le Cameroun comptait 84 partis politiques légaux » (Séhou 2012 :20). Le pouvoir de l'époque voyait déjà en ces clivages un obstacle à son plein épanouissement ; les velléités de restriction de la marge de manœuvre dans le champ politique étaient visibles.

2.2.2. La deuxième phase : le parti unique

Le processus d'épuration politique qu'avait engagé subrepticement M. Ahidjo après la réunification, était sorti de l'ombre lors de la conférence de presse qu'il avait donnée le 11 novembre 1961. Au cours de cette conférence, le président avait exposé ses ambitions et ses intérêts politiques : il n'était pas favorable à la pluralité des partis politiques. Ainsi définissait-il le nouveau régime qu'il entendait instituer :

un grand parti national unifié au sein duquel entreraient librement, après s'être convaincus, les Camerounais et aussi un parti au sein duquel existe une démocratie, la liberté d'expression, la liberté de discussion, un parti au sein duquel peuvent exister plusieurs tendances, étant entendu que la minorité se rallie aux avis de la majorité.
(Bayart1985: 99)

C'est ce discours qui a clarifié la nouvelle déclinaison du contexte politique d'après l'indépendance et la réunification. L'UC, le parti du président, reçut le soutien du Kamerun National Democratic Party (KNDP) ; des démocrates et ensuite l'accord de soutien d'autres partis. Méthodiquement et stratégiquement, on a abouti, en 1966, au « grand parti national unifié », appelé Union nationale camerounaise (UNC). Le parti unique ainsi instauré, le président Ahidjo continuait à manifester son souci de conserver le pouvoir, et surtout de ne point le partager, même avec les membres de son équipe gouvernementale, qui jouaient ainsi des rôles de figurants, la gestion et le contrôle étant l'œuvre de « l'omniprésent-président ». Ce qui l'amènera à modifier la constitution. Dans les dispositions de loi fondamentale de 1969, il était institué que le président nomme le premier ministre de chaque État fédéral. Dans de telles conditions, une part du pouvoir est dévolue aux ministres, d'autant plus qu'il

s'agissait d'un État fédéral. Cela semblait incommoder le président, qui ne voulait pas partager son pouvoir. La solution était donc la limitation des petits espaces de pouvoir accordés à certains membres de l'équipe gouvernementale. C'est ainsi que les dispositions de la constitution de 1969 ont été revues dans la constitution de 1972, qui supprime cette fois le poste de premier ministre : M. Ahidjo était désormais le maître central de toutes les affaires. Comme il fallait s'y attendre, ces nouvelles dispositions constitutionnelles ont eu pour effet la crispation, le désenchantement dans le pays. Le président ne gouvernait pas, mais régnait, il était, pourrait-on dire, l'alpha et oméga institutionnel. Le nouveau parti unique (l'UNC) jouissait d'une majorité absolue au parlement. Le contexte, somme toute, était celui de l'impasse : le monolithisme politique, l'omniprésence de l'homme qui s'identifiait à l'État, et les restrictions des libertés, émaillées de répressions. Le peuple était nostalgique de la période où d'autres sons de cloches se faisaient entendre sur la scène politique.

Après l'unification du pays (20 mai 1972) et la modification de la constitution en 1975, réhabilitant le poste de premier ministre, avec la nomination de Paul Biya à la tête du gouvernement, l'on a pu observer la renaissance du rêve de la démocratisation, et la décrispation de la société. Quand Paul Biya accède à la magistrature suprême le 06 novembre en 1982 après la démission de son prédécesseur deux jours plus tôt, c'est le vent d'espoir qui souffle sur toute la Nation. Cet espoir que le nouveau président faisait poindre se justifiait davantage dans son discours qui était en phase avec les attentes du peuple. Un discours dont les mots-clés sont restés célèbres : « la rigueur et la moralisation, la libéralisation, la démocratie et l'intégration nationale. »

Notons que jusque-là, malgré l'arrivée du nouveau président, le système politique reste monolithique. Celui qui venait d'arriver, conformément à la constitution, n'assurait que l'intérim, car le mandat de son prédécesseur courait jusqu'en 1985. Mais en 1983, Paul Biya annonce la tenue de l'élection présidentielle anticipée. Celle-ci a lieu en janvier 1984 ; il est élu président de la République, sans grande surprise, en étant militant et président de la formation politique de son prédécesseur. Toutefois, le coup d'État manqué du 6 avril de la même année a conduit à la transformation de l'ancienne formation politique (UNC) en Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC). Le quatrième congrès de l'UNC à Bamenda – le 24 mars 1985 – est resté gravé dans les esprits, car pour certains on

tournait les sombres pages des années 1966, caractérisées par leur lot de restrictions des libertés et de dictature, comme le laissait entendre le nouveau président lors de la clôture des travaux du congrès :

Chers Camarades

Au-delà du caractère cyclique des assises de notre congrès, les événements d'une nature exceptionnelle qui ont marqué la vie du Parti et de la Nation, depuis notre dernière rencontre à Bafoussam, nous ont imposé la nécessité de nous interroger sur la capacité de l'Union Nationale Camerounaise, d'apporter des réponses adaptées aux exigences nouvelles de l'œuvre de construction nationale, ainsi qu'aux préoccupations d'avenir du peuple camerounais.

En réponse à cette inquiétude, exprimant alors la volonté de nos militants et nos compatriotes, dans leur immense majorité, délégués par ceux-ci, vous avez unanimement demandé qu'il soit procédé au changement de la dénomination de notre parti.

Notre congrès en a pris acte.

LE RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE DU PEUPLE CAMEROUNAIS, puisqu'il faut l'appeler par son nom, voit le jour ici, à Bamenda, ce 24 mars 1985.¹⁰

Mais jusque-là les Camerounais attendaient toujours plus : la chute du monolithisme politique et la réintroduction du pluralisme. Toute chose qui, selon eux, pouvait rendre effectif et pragmatique le discours du père du « renouveau national »¹¹.

Au demeurant, la deuxième phase de la vie politique du Cameroun, pour certains observateurs, se situe entre changement et continuité, entre progressisme et conservatisme. Pour ces observateurs, entre le nouveau parti et l'ancien, il n'y avait eu qu'un changement de dénomination et non d'idéologie. Malgré le discours du renouveau, le RDPC n'était qu'un appendice de la défunte UNC, puisque le marché politique était toujours sous l'emprise d'une seule formation politique.

¹⁰ Cet extrait est tiré du livre : *Le congrès du renouveau. Bamenda 21-24 mars 1985*, réalisé en octobre 1986 par le groupe média international.

¹¹ Cette expression est la périphrase et l'idée du nouveau parti d'alors : Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC).

2.2.3. La troisième phase : le retour au multipartisme

Cette phase est capitale parce qu'elle encadre l'espace délimité dans notre corpus. Après la présentation des événements qui ont présidé au retour au multipartisme, il convient de présenter les attitudes, les rapports et les rôles que jouent les différentes instances impliquées dans l'action politique. Disons que le retour au multipartisme s'est opéré par le concours de plusieurs événements à l'échelle nationale et internationale. En effet, on qualifie généralement les années 90 d'années de braise. Cette dénomination doit son contenu au contexte tumultueux de crises sociales. Ces dernières ont été nourries, entre autres, par certains événements internationaux : les soulèvements contre les dictatures dans les démocraties populaires de l'Europe de l'Est, la chute du mur de Berlin, la forte expression des aspirations des peuples à plus de liberté et la revitalisation des droits de l'homme. Ces réalités n'étaient pas méconnues du peuple camerounais, qui aspirait aussi aux droits de l'homme. Eu égard à tout cela, le pays prêtait inéluctablement le flanc aux protestations internes, surtout avec une situation économique des moins rassurantes, et le spectre politico-idéologique de l'ancien président qui planait encore malgré la mort de son parti politique. C'est au prix du sang et d'arrestations de certains acteurs politiques et de la société civile que le pays cheminera vers la démocratisation du système politique que le pouvoir, ayant pris conscience de cette situation internationale et nationale, va ouvrir le jeu politique.

C'est donc sous forte pression externe et interne que Paul Biya annonça aux militants de son parti, le RDPC, de se préparer à « une éventuelle concurrence ». Propos timides et laconiques qui se traduiront par l'adoption à l'assemblée nationale des lois sur la liberté d'association et la communication sociale et leur promulgation le 19 décembre 1990. Désormais, une brèche était ouverte dans ce monolithisme ambiant, permettant la création et le fonctionnement des partis politiques d'opposition. (Séhou 2012 : 34)

L'année 1990 est donc considérée comme celle de l'avènement des libertés politiques, avec le vote de plusieurs lois (Talla *et al.* 2015 : 49) :

- *la loi abrogeant l'ordonnance n° 62/OF/12 du 12 mars 1962 portant répression de la subversion ainsi que tous les textes modificatifs subséquents;*
- *la loi n°90/052 du 19 décembre 1990 portant liberté de communication sociale;*

- la loi n°90/047 du 19 décembre 1990 portant État d'urgence;
- la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 portant liberté d'association;
- la loi n°90/055 du 19 décembre 1990 portant régime des réunions et manifestations publiques;
- la loi n°90/056 du 19 décembre 1990 portant création des partis politiques.

Autant de lois qui ont donné lieu à la concurrence politique. Tout le peuple y voyait une occasion pour la jeune opposition camerounaise de proposer des projets de société dignes d'intérêt. On fondait tous les espoirs sur l'opposition, tant les leaders de cette instance avaient souhaité la fin du parti unique. C'est dans ce contexte que sont nées certaines formations politiques de renom: le Social Democratic Front (SDF) de Ni John Fru Ndi ; l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) de Bello Bouba Maigari ; le parti d'Adamou Ndam Njoya, l'Union démocratique du Cameroun (UDC) ; le Mouvement pour la libération et le développement du Cameroun (MLDC) de Marcel Yondo ; le Mouvement pour la défense de la république (MDR) de Dakolé Daissala. La liste des partis nés à cette époque est loin d'être exhaustive. Aujourd'hui, on est à plus de trois cents partis politiques au Cameroun.

A priori, un contexte aussi riche en appareils politiques donne lieu à une scène dynamique où des antagonismes sont visibles et révèlent, par conséquent, la bonne santé de la démocratie. Mais le contexte politique actuel au Cameroun est tout autre, il est l'iceberg qui cache une réalité profonde. En effet, c'est un système visiblement pluraliste, mais qui au fond cache un monolithisme caractérisé par la superpuissance du parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), et la faiblesse criarde de l'opposition. Cette dernière est habituellement taxée de peu crédible ; l'opinion parle parfois de partis de position et non d'opposition, parce que la plupart de leurs leaders se soucient plus de la satisfaction de leurs intérêts personnels au détriment de ceux du peuple. D'où l'absence de projets de société convaincants, pas de véritables propositions au parlement.

Somme toute, la particularité du contexte politique camerounais réside dans le paradoxe suivant : depuis la libéralisation de l'espace politique, le pays compte plus de trois

cents formations idéologiques, mais, pratiquement, on y note l'absence d'un marché politique entretenu par la concurrence et la discussion. Selon les travaux de certains chercheurs qui se sont penchés sur la question, plusieurs raisons peuvent justifier cette situation. Bon nombre de leaders des organisations de la société civile accusent non seulement les formations de l'opposition, comme nous l'avons souligné, mais aussi le pouvoir en place (Talla *et al.* 2015). Selon ces acteurs, le pouvoir a taillé certaines lois sur mesure pour verrouiller le jeu politique et émasculer ainsi les potentiels adversaires. En effet selon eux,

on peut noter, en le regrettant, 24 ans après l'avènement du multipartisme et de la liberté d'association, que la loi régissant les syndicats n'a pas encore été votée. Ce refus de voter une loi régissant les syndicats est révélateur de la méfiance que les partisans du régime au pouvoir depuis plus 32 ans ont vis-à-vis des organisations de la société civile, méfiance d'autant plus compréhensible que les syndicats constituent, dans des régimes démocratiques, une puissante force de mobilisation et jouent leur rôle de contre-pouvoir. (Talla *et al.* 2015 : 49)

Par ailleurs (ibid. : 18), on peut lire la loi n°2012/001 du 19 avril 2012 portant code électoral. Cette loi n'autorise pas les candidatures indépendantes lors des élections municipales et législatives. Cependant, elle les tolère à l'élection présidentielle, à condition que le candidat concerné regroupe au moins trois cents signatures des personnalités originaires des dix régions du pays. Mais les restrictions de cette loi vont plus loin et stipulent qu'une même personnalité ne peut offrir qu'une seule signature. L'on peut donc voir toutes les difficultés liées à la recherche de signatures dans les dix régions. Cela prête facilement au découragement.

2.3. Bilan

En prélude aux parties consacrées à la méthodologie et aux analyses, ce chapitre a exploré le contexte politique du Cameroun. Il en ressort que celui-ci est en harmonie avec la diversité culturelle africaine en général et celle du Cameroun en particulier. En fonction de l'objet de ce chapitre, nous avons visité l'aspect géographique, économique et socioculturel du Cameroun. Dans ce dernier aspect, nous nous sommes appesanti sur la langue. En tant que médium d'expression et donc véhicule des idées politiques, la

langue et surtout sa place dans la communication politique au Cameroun a mérité notre attention.

Par ailleurs, l'essentiel a porté sur la situation politique. Il s'ensuit que le Cameroun offre une scène politique particulière caractérisée par une longue histoire. Ainsi avons-nous tenté de construire l'arbre généalogique de cette histoire politique en trois phases. La première, celle du multipartisme originel, débute effectivement après la seconde guerre mondiale avec le clivage entre le courant modéré et le courant nationaliste. La deuxième phase concerne le parti unique institué dès l'année 1966. Celle-ci a été marquée par le souci du président d'alors d'unifier toutes les formations au sein de son parti, l'Union camerounaise (UC), qui donnera l'Union nationale camerounaise (UNC). La dernière phase décrit le contexte du retour au multipartisme à partir des années 1990 jusqu'à nos jours. Cette vue synoptique du contexte politique est pertinente dans cette étude, en raison de l'incidence qu'elle a sur la description de notre matériau et de nos analyses. Vu l'orientation méthodologique que nous impose le cadre théorique, à savoir la prise en compte des éléments contextuels, cette partie du travail nous sert, à cet effet, de balise pour l'atteinte de nos objectifs.

3. La polyphonie discursive et le discours politique

3.0 Introduction

Il faut admettre non seulement que le discours est le produit de la combinaison d'informations linguistiques (qui peuvent manifester certaines récurrences) et situationnelles (incluant divers paramètres), mais surtout que celles-ci dépendent étroitement de la situation d'interaction et du contexte social. (Roulet et al. 2001 :17)

L'objectif de ce chapitre est de présenter la polyphonie discursive et le discours politique, respectivement, comme cadre théorique et objet empirique de nos analyses. Nous présentons, premièrement, la version originale de la polyphonie discursive, qui est celle de Gjerstad (2011) (2.1), afin d'en proposer, par la suite, un essai de dépassement ou de simplification, en vue d'une exploitation plus pratique et optimale (2.2). Le travail débouchera, enfin, sur une tentative de compréhension du fonctionnement de la parole politique, à la lumière des travaux de Charaudeau (2005) et de Mayaffre (2012) (2.3).

3.1. La polyphonie discursive de Gjerstad

Dans sa polyphonie discursive, Gjerstad part des concepts de la ScaPoLine, dont il constate des limites quant à l'analyse des faits d'hétérogénéité énonciative relevant du contexte. La problématique qui sous-tend sa théorie fait écho aux différents paramètres dont il faut tenir compte pour une analyse holistique du fait polyphonique: « comment peut-on articuler les éléments linguistiques, textuels et situationnels, dans le but d'identifier les voix de la polyphonie discursive ? » (Gjerstad 2011 : 92). L'objectif est ainsi l'identification des voix tant au niveau linguistique (la phrase) qu'au niveau discursif.

Prenons l'exemple ci-dessous pour montrer les difficultés analytiques qui ont donné naissance à cette approche :

(1) Edouard m'a tuer (Sic) (Tiré de Bres 2007)

Cet exemple n'offre pas de possibilité d'analyse pour la ScaPoLine, parce que celle-ci n'opère que sur des énoncés dont la polyphonie est tributaire des instructions sémantiques de la phrase. Or la discordance morphosyntaxique et pragmatique qu'on peut observer dans cette occurrence ne peut s'interpréter comme un phénomène dialogique / polyphonique que si l'on connaît le contexte historique qui préexiste à cet énoncé : le contexte célèbre, en France, de l'histoire de Ghislaine Marchal retrouvée sans vie, et à côté de son corps l'inscription à la faute de grammaire *Omar m'a tuer*. Lorsque André Rousselet dit en février 1994, dans le journal *Le Monde* : *Edouard m'a tuer*, pour tenir le premier ministre d'alors (Edouard Balladur) comme responsable de son éviction de la présidence de Canal+, il imite volontairement le discours antérieur du crime.

Ces considérations montrent bien des relations dialogiques entre deux énoncés de contextes différents : dialogue ou interaction entre le discours antérieur (*Omar m'a tuer*) et le discours actuel (*Edouard m'a tuer*). Selon l'approche du dialogisme de la praxématique de Montpellier, il s'agit du dialogisme interdiscursif, un effet discursif rétroactif (Bres 1999a, 1999b, 2005, 2007, Bres & Nowakowska 2005 & 2007).

Ce type de discours s'avérerait monophonique dans le cadre d'analyse de la ScaPoLine, parce que la prise en compte des énoncés antérieurs et « l'anticipation, comme phénomène polyphonique n'apparai[ssent] ni chez Ducrot ni dans la ScaPoLine » (Dendale & Coltier 2006 : 294).

Ce sont des difficultés de cet ordre qui amèneront Gjerstad à adjoindre à la ScaPoLine la méthode modulaire de l'école de Genève et le dialogisme de la praxématique. Ces deux écoles ont en commun le fait de considérer le phénomène d'hétérogénéité énonciative non seulement comme relevant des instructions sémantiques de la phrase, mais aussi comme un phénomène discursif, tenant compte de la mémoire des énoncés antérieurs et de l'anticipation de ceux à venir. En clair, l'ambition du théoricien de la polyphonie discursive est de

développer un ensemble théorique et méthodologique pour l'étude de la dialogisation interne du discours, en combinant trois approches, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine, Nølke, & Norén 2004), la praxématique (Bres & Nowakowska 2006) et le modèle d'analyse du discours développé par l'école de Genève (Roulet et al. 2001) (Gjerstad 2011 :12).

Pour une bonne compréhension de la démarche théorique de Gjerstad, il convient de passer à une présentation systématique de ces trois approches qui la structurent.

3.1.1. La ScaPoLine

Dans son ouvrage majeur sur les *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*, Bakhtine a inauguré des réflexions sur deux phénomènes aussi proches que distincts : la polyphonie¹² et le dialogisme. Le premier, la polyphonie, qui nous intéresse dans cette partie, naît des observations que le sémioticien russe fait sur les romans de Dostoïevski, à savoir que, dans ceux-ci, « la conscience du héros est donnée comme conscience autre, conscience de l'autre, mais sans être pour autant réifiée, renfermée, sans devenir un simple produit de la conscience de l'auteur » (Bakhtine 1970 :11). Contrairement au « roman traditionnel » (ibid.) où le héros agit, parle par mandat de l'auteur, dont il réalise les affirmations et les convictions, le roman de Dostoïevski se caractérise par l'indépendance ou l'autonomie des consciences, le pluriel des voix.

L'héritage polyphonique de Bakhtine fera ainsi son effet boule de neige, et touchera d'autres domaines comme la linguistique, avec les travaux de Ducrot (1980, 1983, 1984): « [ma] propre théorie de la polyphonie constitue [...] une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature » (Ducrot 1984 : 173). La ligne de démarcation que l'on peut lire ici se traduit par le fait que Bakhtine et Ducrot n'ont pas les mêmes objets d'études, ni le même cheminement. Le premier a analysé les textes, lorsque chez Ducrot l'analyse porte sur les énoncés isolés. Par ailleurs, chez Bakhtine la polyphonie s'opère de façon horizontale, dans l'indépendance des voix, tandis que chez Ducrot on assiste à une hiérarchisation des voix faisant du locuteur le « maître » ou le metteur en scène qui distribue la parole à d'autres instances qui n'existent que grâce à lui.

La polyphonie linguistique de Ducrot dont hérite la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine) est sous-tendue par un idéalisme immanentiste du langage qui considère le sens polyphonique des énoncés comme une émanation des instructions sémantiques. Ducrot a montré que la polyphonie rend compte de certains phénomènes qui relèvent de la langue proprement dite et pas seulement de la parole.

¹² Mais il faut noter qu'avant Bakhtine et Ducrot, Bally (1965[1934]), sans véritablement parler de polyphonie, faisait déjà la distinction entre *pensée personnelle* et *pensée communiquée* qui donnera lieu à la description polyphonique en littérature et en linguistique.

La ScaPoLine restera fidèle à cette analyse tout en la dépassant. La ScaPoLine fédère l'analyse linguistique et l'analyse littéraire ; elle examine la polyphonie au niveau de la langue et au niveau de la parole, siège des interprétations, comme le relèvent les auteurs (Nølke *et al.* 2004 : 19-20) :

[C]ontrairement à Ducrot, nous ne pourrions nous contenter d'examiner la polyphonie au niveau de la langue. Comme la plupart des autres linguistes qui se sont inspirés de Ducrot, nous aurons besoin de traiter de la manifestation polyphonique au niveau de la parole également.

Cette démarcation met en place les concepts fondamentaux de la ScaPoLine. Pour mieux le comprendre, il est nécessaire de revenir sur la dichotomie phrase et énoncé. En effet, la phrase est un objet de la langue dont la description sémantique donne une signification. L'énoncé quant à lui est un élément de la parole dont la description sémantique donne un sens. Le sens est donc le résultat de la combinaison de plusieurs paramètres du cadre énonciatif tels que les protagonistes et le cadre spatio-temporel. La ScaPoLine exploite ainsi les deux dimensions : elle part des instructions contenues dans la signification pour aboutir à l'interprétation (le sens). Ce cheminement laisse entrevoir le modèle d'interprétation suivant (*ibid.* : 24) :

Tableau 2: Le modèle d'interprétation de la ScaPoLine

Modèle d'interprétation
<ul style="list-style-type: none">• Les instructions contenues dans la signification :<ul style="list-style-type: none">- posent des variables type (c'est-à-dire des variables associées à de domaines restreints)- posent des relations entre des variables- donnent des indications relatives à leur saturation• Le co(n)texte en permet la saturation qui, elle, fait partie de l'interprétation• Les stratégies interprétatives régissent la saturation et partant l'interprétation (dans les limites permises par les instructions posées par la signification)

Ce modèle d'interprétation construit la structure générale de la ScaPoLine. La différence entre l'analyse au niveau de la phrase et celle de la parole, telle que présentée ci-dessus, montre que la ScaPoLine est une théorie structuraliste, énonciative, instructionnelle et sémantique dont l'analyse polyphonique commence par la structure polyphonique (abrégée structure-p) pour aboutir à la configuration polyphonique.

3.1.1.1. La structure-p

La structure polyphonique se trouve au niveau de la langue (la phrase). C'est elle qui fournit des instructions relatives à l'interprétation de l'énoncé. Elle reflète le seul niveau d'analyse des phénomènes polyphoniques chez Ducrot. Ainsi pour Nølke (2010), la polyphonie relève du système de la langue même, ou plus précisément, le système linguistique, la langue donne des indications relatives au sens polyphonique des énoncés. On comprend le rôle primordial que joue la structure-p dans le processus de construction du sens d'un énoncé. Prenons cet exemple d'énoncé polyphonique tiré du discours du chef de l'Etat camerounais, Paul Biya (discours du 31 décembre 2014) :

(2) Nous **n'**avons **pas** (...) relâché nos efforts pour relancer la croissance.

Dans cet énoncé, la négation polémique *ne...pas* donne des instructions sémantiques relatives à l'interprétation polyphonique de l'énoncé. Ces instructions révèlent la présence de deux contenus sémantiques ou points de vue : un point de vue positif, affirmatif, à savoir quelqu'un qui aurait dit ou pensé que *nous avons relâché nos efforts pour relancer la croissance*, et le point de vue contraire ou négatif du locuteur de l'énoncé. S'il est vrai qu'on peut facilement connaître la source qui sature le point de vue négatif (le locuteur), cela n'est pas possible avec la source du point de vue positif, qui nécessite la prise en compte des éléments de la situation d'énonciation.

3.1.1.2. La configuration polyphonique

La configuration polyphonique est l'interprétation polyphonique que fait l'interlocuteur du texte auquel il est confronté ; il s'agit du sens polyphonique que le linguiste associe à l'énoncé. Selon Ducrot (1984 : 174), « tout énoncé apporte avec lui une qualification de son énonciation, qualification qui constitue [...] le sens de l'énoncé ». Ainsi, outre les images des protagonistes du discours, on peut encore noter d'autres points

de vue au sein d'un énoncé. Lesquels points de vue peuvent être mis en scène par le locuteur responsable de l'énoncé. À cet effet, la configuration polyphonique renferme des images des instances énonciatives, notamment celle du locuteur qui construit la configuration. Celle-ci est donc constituée minimalement de quatre éléments principaux :

- **Le locuteur en tant-que-constructeur** (Abrégé LOC) assume la responsabilité de l'énonciation.
- **Les points de vue** (Abrégé pdv) sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite avoir le pdv. Les sources sont des variables¹³
- **Les êtres discursifs** (Abrégé ê-d) sources des pdv sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources.
- **Les liens énonciatifs** (liens) relient les ê-d aux pdv.

LOC

Le locuteur en tant-que-constructeur de l'énoncé (LOC) joue deux rôles dans la configuration polyphonique : il construit la configuration et présente ses propres pdv. Selon la métaphore théâtrale de Ducrot, chaque énoncé est un drame dont LOC est à la fois auteur et metteur en scène. En tant que metteur en scène, LOC peut exposer ses points de vue, tout comme il peut mettre en scène d'autres images de lui-même à un autre moment de son histoire.

Les points de vue

L'un des apports de la ScaPoLine (2004 : 31) (relativement aux travaux de Ducrot) est d'avoir établi une structure des points de vue. En sorte qu'un pdv a la structure suivante : [X] (JUGE) (p)).

X symbolise la source du pdv, *JUGE* se rapporte au jugement, et *p* le contenu propositionnel. La source d'un pdv ([X]) est une variable susceptible d'être saturée par un être discursif. Cependant, ce dernier n'est pas toujours déterminé par la structure-p (le niveau de la phrase). Rappelons que dans chaque configuration polyphonique, il y a toujours au moins un pdv dont la source est saturée par un être discursif, il peut s'agir du locuteur ou d'un ON-homogène ou hétérogène.

¹³ Les sources correspondent aux énonciateurs de Ducrot.

Le jugement d'un point de vue peut être exprimé par des adverbes modaux comme *peut-être, sans doute...* « Le cas échéant, l'interprétation par défaut du jugement est une modalité 'il est vrai que' » (Nølke *et al.* 2004 : 32). Le contenu propositionnel d'un pdv est le sens ou l'information que véhicule l'être discursif qui est la source de ce pdv. Illustrons cela avec l'exemple en (2) :

(2) Nous **n'**avons **pas** [...] relâché nos efforts pour relancer la croissance

pdv₁ : [X] (VRAI ('nous avons relâché nos efforts pour relancer la croissance'))

pdv₂ : [I₀] (INJUSTIFIÉ pdv₁)

Dans cette configuration polyphonique, nous voyons les différentes composantes d'un point de vue (pdv), à savoir des sources (X et I₀), les jugements (VRAI et INJUSTIFIÉ) et les contenus. Selon la nature du marqueur polyphonique, les points de vue peuvent être de plusieurs natures. La ScaPoLine les classe comme suit :

- Les pdv simples
- Les pdv complexes
 - les pdv hiérarchiques
 - les pdv relationnels

La différence entre *pdv simple* et *pdv complexe* repose sur deux points. D'une part, cette différence est due à la nature des instructions sémantiques de la structure polyphonique. D'autre part, cela est fonction des relations de dépendance sémantique entre les pdv d'un énoncé.

Les pdv simples se caractérisent par leur indépendance vis-à-vis des autres pdv d'un même énoncé. Cela signifie que le contenu sémantique d'un pdv simple n'a pas besoin de celui d'un autre pdv pour sa description. Pour la ScaPoLine,

le pdv simple prend la forme d'une prédication comme par exemple Pierre se promène ou il fait beau. Il est constitué d'un contenu sémantique et d'un jugement porté sur ce contenu, par défaut 'il est vrai que' [...] chaque énoncé contient au moins un pdv simple dont le contenu sémantique est posé (Nølke *et al.* 2004 : 33).

Au sein des pdv simples, on peut encore faire la différence entre les pdv simples au contenu sémantique posé et les pdv simples au contenu sémantique présupposé (Norén

2000). Le pdv simple au contenu posé est pris en charge par le locuteur de l'énoncé, alors que la source du pdv au contenu présupposé peut être saturée par un être discursif abstrait qui représente l'opinion générale.

Les pdv complexes expriment les rapports entre plusieurs pdv. Selon la manière de combiner les pdv simples, les pdv complexes se présentent de différentes façons. Ce qui a conduit la ScaPoLine à construire un sous ensemble des pdv complexes : les pdv complexes hiérarchiques et les pdv complexes relationnels. Les premiers se composent de pdv organisés de façon hiérarchique. Reprenons l'exemple sous (2), où nous avons un énoncé polyphonique avec comme marqueur polyphonique la négation *ne...pas*. Cette négation dont le locuteur est responsable, ne peut être décrite que si l'on prend en compte un pdv sous-jacent que le locuteur réfute. Il apparaît donc clairement une sorte de hiérarchisation des pdv₁ et 2.

On rencontre généralement les pdv hiérarchiques dans les énoncés polyphoniques construits autour des adverbes épistémiques et des discours représentés.

La ScaPoLine définit les pdv relationnels comme ceux qui « relie des pdv simples ou complexes entre eux sur l'axe syntagmatique » (Nølke *et al.* 2004 : 35). Nølke et ses collègues l'illustrent dans des exemples renfermant des connecteurs :

(3) Il tomba par terre **parce qu'**il était mort

Le connecteur *parce que* exprime une conséquence, dont la structure syntaxique est *X parce que Y*. Ces deux pôles syntaxiques dénotent une relation de dépendance entre pdv₁ (*il tomba par terre*) et pdv₂ (*il était mort*).

Les êtres discursifs

Les êtres discursifs (ê-d) peuvent être considérés comme des « personnes linguistiques » (2003 :118) sources d'une voix ou d'un point de vue. Ils peuvent être identifiés à l'aide des syntagmes nominaux, de noms propres ou de pronoms personnels. Dans une situation d'énonciation bien définie, il y a deux ê-d qui sont incontournables dans la configuration polyphonique. Ils sont construits à partir des protagonistes du discours. Selon qu'on a les marques de la première ou de la deuxième personne, nous avons les images de LOC et d'ALLOC (l'allocutaire de l'énoncé). À côté de ces images de LOC et d'ALLOC, on peut avoir les images des tiers. En tant que constructeur de la configuration

polyphonique, LOC peut créer d'autres images de lui-même, dont le locuteur de l'énoncé (abrégé l_0), le locuteur textuel (L) et le locuteur d'énoncé (l_t) (Nølke 2009).

Le locuteur de l'énoncé (l_0) est le responsable de l'énonciation au moment précis (*hic* et *nunc*). Dans un énoncé, il ne faut pas nécessairement s'attendre à ce que (l_0) soit explicitement représenté, il est présent de manière explicite ou implicite, car il n'y a pas d'énoncé sans locuteur. Il peut donc se manifester à travers les constructions à la première personne ou à travers certaines expressions performatives.

Le locuteur textuel (L) est la source d'un pdv que le locuteur avait préalablement à son énonciation, et qu'il a toujours. L est présenté comme ayant tous les aspects d'une personne réelle. Il renvoie, par ailleurs, au locuteur à un autre moment de son histoire. L peut se trouver dans les pronoms de la première personne (sujet ou complément d'objet) ; comme dans *je rédige un article, il m'a envoyé un article, il m'a regardé* (Nølke et al. 2004 : 38). Le locuteur d'énoncé (l_t) quant à lui est la source d'un pdv que le locuteur avait au moment t ($\neq 0$) où il a construit l'énonciation E_t (Nølke 2009).

Ces différentes images du locuteur sont similaires à la distinction faite par Ducrot (1984) entre *sujet parlant, locuteur en tant que tel* et *locuteur en tant qu'être du monde*. Pour l'auteur, le sujet parlant est un être empirique, celui qui assume la production physique de l'énoncé et l'accomplissement des actes illocutoires. Le locuteur en tant que tel est « un être qui, dans le même sens de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé » (Ducrot 1984 : 193). Le locuteur en tant qu'être du monde est une image du locuteur hors de l'énonciation *hic* et *nunc*.

Les êtres discursifs à l'image de l'ALLOC sont plus ou moins construits comme ceux de LOC. En tant que destinataire de l'énoncé, l'ALLOC peut prendre deux formes : l'allocutaire de l'énoncé (a_0) et l'allocutaire textuel (A). Le premier fait partie des éléments de la situation énonciative, et est, par conséquent, inscrit dans le sens de l'énoncé. Le second quant à lui correspond à l'allocutaire d'une situation d'énonciation autre ou antérieure. Comme êtres discursifs, les tiers « peuvent être représentés par les pronoms de la troisième personne, par les noms propres ou par des syntagmes nominaux ayant une référence non générique » (Nølke et al. 2004 : 38). On peut avoir des tiers collectifs et des tiers individuels symbolisés par ON. Ces êtres renferment toute une variété interne allant du *ON-hétérogène* au *ON-homogène*. Le premier, encore appelé ON-polyphonique représente le collectif des

membres « en tant qu'individus susceptibles de prendre la parole » (ibid. : 39) ; il est très souvent représenté par le pronom *on*.

Le ON-homogène est celui qui caractérise la LOI, la doxa, les idées reçues, les vérités éternelles. La différence entre ces deux tiers est que le ON-homogène est « indivisible » alors que le ON-polyphonique est « divisible ». Dans les énoncés avec un pdv présupposé comme dans *Pierre a cessé de fumer*, la source du pdv présupposé *Pierre fumait autrefois* peut être saturée par la collectivité, la logique qui fait qu'on ne peut dire qu'une personne a cessé de fumer que si elle fumait auparavant. Cette collectivité est homogène, parce qu'elle constitue une conception de la réalité du présupposé acceptable par tous.

Au demeurant, les ê-d font partie des éléments essentiels de la configuration polyphonique. LOC les met en place en vue d'une interprétation polyphonique des énoncés. Ils émanent des protagonistes de la situation d'énonciation, des considérations des corporations et des vérités générales.

Les liens énonciatifs

Les liens sont des entités reliant des ê-d aux pdv. Dans la préparation de l'interprétation polyphonique, il est nécessaire de décrire les rapports que LOC entretient avec les points de vue dont il assume la responsabilité et ceux auxquels il ne s'associe. Le principe fondamental de la ScaPoLine est qu'à chaque fois que l'on est en présence d'un pdv, on se pose la question : « qui en est responsable ? ». On divise les liens en deux grandes classes : les liens de responsabilité et les liens de non-responsabilité.

La ScaPoLine (ibid. : 44-45) énonce trois principes pour clarifier les notions de responsabilité et de non-responsabilité entre des pdv et des ê-d.

Principe1 : un ê-d est responsable de pdv si et seulement si cet ê-d est la source de pdv. La structure-p dans l'exemple (2) nous a permis de décrire l_0 comme responsable du pdv négatif '*nous n'avons pas relâché nos efforts pour relancer la croissance*' mis en scène par la négation polémique.

Principe2 : pour tout pdv dont l_0 n'est pas responsable, l'interpréteur tend à établir un lien de non-responsabilité spécifié entre l_0 et le pdv en l'occurrence

Principe3 : Le lien de responsabilité est à la fois indivisible et primordial ; le lien de non-responsabilité se réalise selon différentes nuances sémantiques.

De nombreux travaux ont retenu l'attention des chercheurs sur les liens de non-responsabilité, notamment ceux de Nølke et Olsen (2000) et de Fløttum (2001). Il en est résulté une subdivision des liens de non-responsabilité, à savoir des liens d'accord, de désaccord, de réfutation, neutres. Ainsi pouvons-nous aboutir à la conception raccourcie des liens de responsabilité et de non-responsabilité, ces derniers se subdivisant en deux grands groupes. On a des liens de non-responsabilité réfutatifs et des liens de non-responsabilité non réfutatifs. Excepté le lien de réfutation que la structure-p révèle (avec par exemple le cas de la négation), les autres liens de non-responsabilité sont en rapport avec des pdv dont le locuteur ne prend pas la responsabilité au moment de l'énonciation, mais dont il pourra prendre la responsabilité.

Somme toute, la configuration polyphonique dont LOC est le responsable se construit autour de quatre éléments fondamentaux : LOC lui-même, les pdv, les ê-d et les liens énonciatifs. C'est autour de ces quatre éléments que se fait l'interprétation polyphonique à partir des instructions que donne la structure-p. Il y a ainsi interaction entre la structure-p (niveau de la langue, la phrase) et le niveau de l'interprétation, la configuration, qui, pour l'identification des ê-d en êtres réels ou fictifs, a besoin du contexte, la ScaPoLine étendue.

La version standard de la ScaPoLine que nous venons de présenter ne déborde pas, dans les analyses, le niveau de la phrase et de son énoncé. En effet, à l'exception de l'analyse des connecteurs, c'est une analyse basée sur les énoncés isolés, et non sur un ensemble cohérent de plusieurs énoncés, pouvant former un texte. Pour prendre en compte la réalité textuelle et ses contraintes, Fløttum (dans Nølke *et al.* 2004 ; Fløttum 2000) a élaboré une version étendue de la théorie.

3.1.1.3. La ScaPoLine étendue : le passage polyphonique

L'objet de la ScaPoLine étendue est de proposer une version d'analyse polyphonique qui dépasse le niveau de la phrase et son énoncé pour toucher à des unités supérieures. Cette version entend faire le pont entre les analyses linguistiques et les analyses littéraires et non-littéraires (textuelles au sens large). En effet, les champs d'analyse polyphonique varient selon qu'on est chez les littéraires ou chez les linguistiques. Le domaine de la polyphonie littéraire ou textuelle est le texte composé de plusieurs énoncés, tandis que le cadre de la polyphonie linguistique est la phrase et son énoncé. Pour relier ces deux cadres, à savoir la

phrase et le texte, la ScaPoLine étendue se dote préalablement d'une unité minimale d'analyse supérieure à la phrase : le passage polyphonique (désormais PP).

Pour Fløttum (dans Nølke, Fløttum et Norén 2004 : 102-103), les textes « d'une certaine envergure » présentent une complexité au niveau de leur structure qui rend difficile l'analyse polyphonique. Pour résoudre ce problème, il faut tenir compte d'un cadre plus ou moins large, le passage polyphonique (pp), qui « constitue une sorte d'univers clos formé par son propre réseau de relations polyphoniques : le PP est polyphoniquement autonome » (ibid. : 101 ». Pour les auteurs, cette autonomie du PP est relative, étant donné qu'il s'agit d'une unité identifiée au sein d'un texte, qui est construit sur la base d'un tissu de relations internes. Le PP peut correspondre à une phrase simple ou complexe. Pour l'illustrer, reprenons cet exemple conçu par Fløttum (ibid. : 103) :

*Certes la France a de bonnes pistes mais les hôtels sont plus confortables en Suisse.
Les hôtels suisses sont peut-être les meilleurs que l'on puisse trouver dans les Alpes.
La cuisine suisse n'est pas mauvaise et les « hors-Europe » souhaitent la bienvenue à tout touriste.*

Le thème central de ces énoncés est le dialogue entre deux Allemandes qui parlent de leur projet de vacances d'hiver. L'une, adhérente de l'Union européenne, souhaiterait se rendre en France. L'autre argumente plutôt en faveur de la Suisse. Le PP nécessite la prise en compte du contexte textuel dans lequel il est tiré. Il s'en suit donc que la ScaPoLine étendue, contrairement à la version standard, opère sur une unité plus ou moins vaste. Il s'agit ainsi d'une fédération des niveaux d'analyse linguistique et textuelle ; ce qui fait de la ScaPoLine étendue une approche ascendante. Ainsi peut-on entrevoir une démarche à trois niveaux allant de la structure-p aux analyses proprement textuelles en passant par la configuration. Ce cheminement fait l'écho aux trois étapes de la ScaPoLine étendue :

- 1) Analyse proprement linguistique
- 2) Analyse énonciative et textuelle
- 3) Interprétation ou analyse discursive

Dans la première étape, chaque phrase est étudiée de façon isolée afin d'en déterminer la structure polyphonique. Il est question, à ce niveau, de repérer les différents points de vue qui s'expriment, et de décrire leur rapport avec le locuteur. Dans la deuxième étape

consacrée à l'analyse énonciative et textuelle, il s'agit de réunir les résultats de la première étape pour voir les rapports entre les différents êtres discursifs. Le troisième niveau est

[l']étape où l'on cherchera, entre autres à identifier les divers ê-d et à les lier à des êtres réels (ou fictifs dans une œuvre littéraire) afin de pouvoir proposer un sens global du texte. C'est ici que nous aurons recours au contexte dans lequel le texte est produit (contexte incorporant le genre, la thématique, les personnages (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 106).

Cette dernière étape est très significative dans l'élaboration de la polyphonie discursive de Gjerstad. En effet, pour lui, la saturation des variables linguistiques en contexte peut aussi être « un élément de la polyphonie discursive, qui comprend également des voix non marquées au niveau de la signification » (Gjerstad 2011 : 95).

3.1.2. L'approche modulaire de l'école de Genève

Dans son projet d'élaboration d'une polyphonie discursive qui puisse aborder l'hétérogénéité énonciative tant au niveau linguistique que discursif, Gjerstad a adjoint à la ScaPoLine le modèle d'analyse du discours de Genève. L'auteur convoque cette approche à deux niveaux : premièrement dans de l'identification du passage polyphonique, et par la suite dans l'élaboration du cadre théorique.

L'école de Genève travaille sur des corpus écrits et oraux, et s'inscrit dans une perspective à la fois modulaire et interactionniste visant à rendre compte de la complexité de l'organisation des discours, en intégrant les composantes linguistique, textuelle et situationnelle. Les travaux de Roulet et ses collègues (Roulet 1999, Roulet *et al.* 2001) ont comme point de départ, le problème de la représentation que l'on se fait du discours, et le choix de l'instrument d'analyse approprié pour son étude. Ces deux questions ont, comme préalable, deux observations sur les études effectuées sur le discours. En effet, selon l'école de Genève, en dépit de la prolifération des recherches sur le discours, depuis le post-structuralisme, toutes ont présenté deux inconvénients : la négligence de deux dimensions fondamentales de l'organisation du discours, à savoir la dimension hiérarchique et la dimension référentielle. Par ailleurs, il y a eu une représentation éclatée, cloisonnée du champ du discours ; un isolationnisme disciplinaire. Réalité ayant conduit certains

chercheurs à se confiner soit dans les analyses des discours exclusivement oraux, soit celle des discours écrits, soit encore dans la sémantique, l'argumentation. Or

tout discours est organisé simultanément à plusieurs niveaux : hiérarchique, relationnel, anaphorique, thématique, etc., qui sont en interaction constante et doivent pouvoir être décrits dans une approche intégrée ; d'autre part, il est rare qu'un discours soit discursivement homogène : ainsi une fable de Lafontaine combine-t-elle généralement des composantes narrative, descriptive, argumentative et poétiques (Roulet 1999 : 27).

Le cadre d'analyse proposé par l'équipe de Roulet est donc un cadre unifié qui traite du discours dans sa dimension plurielle. Cela peut expliquer le concept de modularité qui le sous-tend, concept issu des travaux de Simon (1962) dans sa théorie des systèmes complexes. Cette approche repose sur l'hypothèse qu'un objet complexe peut être décomposé en un certain nombre de systèmes d'informations simples, indépendants, déterminant des formes d'organisation et, pour le cas échéant, les formes d'organisation du discours (Roulet 1999 : 29).

Dans le cadre de l'analyse du discours, la complexité tient de la prise en compte des composantes linguistique, textuelle et situationnelle dont la décomposition permet d'aboutir aux systèmes d'informations simples et indépendants déterminant les différents modules et formes d'organisation. Ainsi, à partir de ces trois composantes du discours, on obtient un objet éclaté, respectivement, en cinq modules : les modules syntaxique et lexical, le module hiérarchique, les modules référentiel et interactionnel.

Tableau 3 : Les dimensions et les modules du discours

Contraintes du discours	Modules
linguistiques	syntaxique et lexical
Textuelles	hiérarchique
situationnelles	référentiel et interactionnel

Par ces différents modules, on peut arriver à d'autres formes de l'organisation du discours : l'organisation sémantique, l'organisation informationnelle, l'organisation topicale, et l'organisation stratégique (Roulet *et al.* 2001 : 51). Nous ne prétendons pas à la présentation complète de ces modules et formes d'organisation, notre intérêt est plutôt de montrer comment la prise en compte du cadre unifié d'analyse du discours des chercheurs de Genève a permis à Gjerstad de transcender l'idéalisme immanentiste qui sous-tend la ScaPoLine.

À partir du tableau ci-dessus, on peut entrevoir cet apport des travaux de Roulet et son équipe au niveau de la composante situationnelle du discours. En effet, la ScaPoLine, dans sa théorisation et ses analyses, se limite aux modules syntaxique et lexical¹⁴ qui nécessitent ainsi la prise en compte des modules référentiel et interactionnel, pour une polyphonie discursive. Ainsi pouvons-nous déduire que le niveau référentiel joue un rôle important dans le travail de Gjerstad. En effet, le module référentiel

décrit les représentations mentales, conceptuelles et praxéologiques, des activités, ainsi que des êtres et des objets qui constituent les univers dans lesquels le discours s'inscrit et dont il parle, comme, par exemple, le schéma d'action typique de l'activité d'achat d'un livre dans une librairie et la représentation conceptuelle de l'univers du livre, ainsi que les réalisations émergentes de ces représentations dans des discours spécifiques (Roulet et al. 2001 : 45-46).

Dans ce passage, on voit les deux orientations de ce module. Premièrement, il établit le rapport entre les productions langagières et le monde dans lequel elles sont énoncées, étant donné qu'à toute prise de parole est associé un enjeu, qui dépasse le cadre grammatical et textuel. Ce rapport du discours au monde où il est produit a trait à la dimension praxéologique, qui concerne l'action humaine, l'agir humain et toutes ses implications.

Par ailleurs, outre l'enracinement du discours dans le monde où il est tenu, le module référentiel fait aussi la part belle au rapport du discours aux mondes qu'il représente : la composante conceptuelle. En sorte que dans ce module, deux notions interpellent : les représentations praxéologiques des productions discursives, et leur composante conceptuelle.

¹⁴ La ScaPoLine étendue touche le module hiérarchique, dans l'analyse de la cohérence textuelle et polyphonique (2^{ème} étape de la ScaPoLine étendue).

Dans les représentations praxéologiques, les pratiques discursives n'acquièrent sens et finalité qu'à s'enraciner dans une situation où s'opèrent ce que Vernant (1997) appelle « transactions ». Dans ce cas, les représentations praxéologiques renvoient à quelques pratiques « rituelles », pouvant constituer des archétypes de l'expérience humaine. Elles expriment, en effet, des éléments du substrat de l'expérience passée des agents sur lesquels se fondent des réalités actuelles. Il s'agit, peut-on dire, du lien entre ce qui se fait habituellement et ce qui se fait à un moment précis, actuel : le pont entre l'expérience et la situation *hic et nunc*. On peut mieux l'illustrer avec les concepts de Fillietaz (dans Roulet *et al.* 2001) : les *activités* et les *actions*. Les activités concernent les « pré-expériences évaluées », et les actions sont liées aux « réalités praxéologiques effectivement négociées par des agents dans une situation particulière. »

La composante conceptuelle des productions discursives, quant à elle, explique la manière dont les individus se représentent mentalement des concepts du discours. Étant donné que le discours, tel que nous venons de le voir, est ancré dans le monde où il est tenu, il y a lieu de voir comment les individus s'en représentent mentalement les concepts.

En somme, nous avons développé le module référentiel, en raison de son importance dans la polyphonie discursive. En effet, pour une approche qui entend analyser les phénomènes d'hétérogénéité discursive dans leur diversité, la considération des éléments contextuels s'impose comme préalable inéluctable.

3.1.3. Le dialogisme de la praxématique

La polyphonie discursive de Gjerstad a, par ailleurs, exploité les développements théoriques de l'approche du dialogisme des chercheurs de Montpellier, qui ont travaillé dans le cadre de la praxématique. Celle-ci s'est construite à la fin des années soixante-dix à travers une lecture critique du structuralisme, notamment l'opposition aux dichotomies traditionnelles de Saussure et à son autonomisation de la langue relativement aux conditions de production. En effet, avec Saussure, la langue est considérée comme un trésor extérieur au sujet parlant. Dans une telle conception monolithique de la langue, la construction du sens reste stable et figée.

Des approches polyphoniques comme celle de Ducrot, et par implication celle de la ScaPoLine (Section 3.1.1), subiront l'influence de cet idéalisme structuraliste, qui considère la production du discours non comme réponse à d'autres discours, mais plutôt ou exclusivement

comme le processus d'une mise en scène énonciative. D'un point de vue épistémologique, la praxématique est une « théorie linguistique centrée sur l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste » (Détrie *et al.* 2001 : 261). Il s'agit donc d'une réflexion sur la production du sens en rapport avec les conditions de production. Dans les développements de sa polyphonie discursive, Gjerstad combine cette conception de la production du sens avec l'idéal d'analyse du discours des genevois et des Scandinaves.

Dans cette partie, nous présentons donc le dialogisme au gré des développements analytiques des chercheurs de Montpellier. Bakhtine n'a pas défini la notion de *dialogisme*, et n'en avait pas envisagé une théorisation linguistique. Chez le sémioticien russe, le dialogisme évoque les notions de rapport, de contact, d'ouverture et d'interaction dans le sens, car le discours, voire toute expérience humaine, se forme dans l'altérité. Concernant le discours, il arrive qu'il soit « entortillé, pénétré par des idées générales, les vues, les appréciations, les définitions d'autrui » (Bakhtine 1978 [1935] : 100). Dans le discours d'un locuteur, outre ses propres idées et points de vue qu'il met en scène, il y a d'autres voix et points de vue qu'il rencontre sans le vouloir, sans le savoir, ceux qui traversent son discours à son corps défendant. Pour Bakhtine (*ibid.* : 105) :

Le locuteur cherche à orienter son discours avec son point de vue déterminant sur la perspective de celui qui comprend, et d'entrer en relations dialogiques avec certains de ses aspects. Il s'introduit dans la perspective étrangère de son interlocuteur, construit son énoncé sur un territoire étranger, sur le fond aperceptif de son interlocuteur.

Selon l'auteur, le dialogisme est un phénomène hétéroclite et même ubiquitaire caractérisant tout aspect de l'expression. Aucune formation discursive n'échappe ainsi à la réalité dialogique, même le monologue, étant donné que ce dernier se construit toujours dans un contexte où d'autres discours ont été produits, et est toujours produit en vue d'une réception (même le locuteur peut être le premier récepteur de son discours).

C'est à partir de ces travaux de Bakhtine que Bres et ses collègues vont élaborer une approche du dialogisme en linguistique. Dans cette partie, notre objectif ne se limite pas à la présentation de la démarche du dialogisme. Notre ambition est de montrer que cette approche a aidé à asseoir la polyphonie discursive, à partir des limites de la ScaPoLine. Dans le cadre de la praxématique, ce qui importe n'est pas seulement la description du sens à partir des

marqueurs linguistiques, mais également le sens qui se crée dans l'articulation des données linguistiques, textuelles et situationnelles, comme le souligne Gjerstad (2011 : 105) :

En systématisant les réflexions bakhtiniennes, la praxématique a montré de manière concrète que l'hétérogénéité énonciative est un phénomène qui ne se réduit pas à l'interprétation de marqueurs linguistiques, mais qu'elle est toujours présente à travers la mémoire des énoncés antérieurs et l'anticipation des énoncés à venir.

Pour Bres (Bres 2007 :38), le dialogisme est « la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix du locuteur-énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement. » Dans cette définition, on voit que l'équipe de recherche de Montpellier recourt à la métaphore de la *voix* pour illustrer le phénomène d'hétérogénéité énonciative. On peut donc noter une différence importante entre les Scandinaves et l'approche de Bres. L'entité *voix* ne figure pas dans le dispositif théorique scandinave, en revanche, Nølke et son équipe emploient l'entité sémantique *pdv*, dont la structure comporte une source, un jugement et un contenu sémantique. Pour la praxématique, une *voix* constitue un *énoncé* [e] qui est enchâssé dans un autre énoncé [E]. Reprenons cet exemple de Bres (2007) tiré du journal *Le Monde* :

(4) Oui, le climat change.

Ainsi avons-nous le discours de l'énonciateur E1 ([E] : (oui P)) qui enchâsse le discours d'un autre énonciateur e1 ([e] : P = *le climat change*). Cet exemple est donc un cas d'énoncé dialogique, qui se définit par la double énonciation, l'enchâssement d'un acte d'énonciation dans un autre. L'énoncé enchâssant est [E] correspondant à l'énonciateur E1 ; l'énoncé enchâssé quant à lui est [e] renvoyant à l'énonciateur e1. L'énoncé [e] est présupposé par [E], d'où la forme du deux dans l'un : (E(e)).

Les structures d'enchâssement dans le dialogisme de la praxématique varient en fonction des structures des énoncés. Les auteurs analysent ainsi un nombre considérable de formes d'enchâssement où de doublement d'énonciation :

* Enchâssement par juxtaposition de [e], cas du discours rapporté direct où l'énoncé [e] est articulé à l'énoncé [E] par juxtaposition et par l'entremise des marqueurs comme les guillemets, les tirets, les deux points, etc.

* Enchâssement par subordination avec des subordinées complétives, les circonstancielles (bien que ; puisque, si, etc.) Illustrons avec cet exemple de Morel (1996) : *Bien qu'il pleuve, il sort*. Les deux propositions A et B (principale et subordinée) jouissent d'une relative mobilité dialogique l'une par rapport à l'autre, dans le cadre d'une « concession logique » (ibid.).

* Enchâssement par nominalisation et transformation infinitive. L'exemple suivant (Bres 2007) peut l'illustrer : *Annuler ou même retarder les nouvelles demandes d'habitation de Masters ne fera que creuser un peu plus notre handicap*.

La transformation infinitive en *Annuler ou même retarder les nouvelles demandes d'habitation de Masters...* est la réduction de la subordinée complétive suivante : *qu'on annule ou même qu'on retarde les nouvelles demandes d'habitation de Masters...* En sorte que l'énoncé complet est : *qu'on annule ou même qu'on retarde les nouvelles demandes d'habitation de Masters, cela ne fera que creuser un peu plus notre handicap* ; où la proposition complétive est un discours enchâssé.

* Enchâssement par corrélation. Cette catégorie fait partie des plus fournies en termes d'enchâssement de discours. Bres (ibid.) en relève plusieurs formes assorties d'exemples :

- la forme [...y et non x] : *Il faut renforcer la cohérence du tissu industriel, **et non** développer la concurrence entre les entreprises.*
- la forme [...non x mais aussi y] : *La poésie [surréaliste] est conçue **non comme** une variété de littérature **mais comme** le mode où l'humain doit à la fois se perdre et se retrouver.*
- La forme [...x mais aussi y] : *Il faut tenir compte des besoins économiques, **mais aussi** de la volonté et de la liberté des immigrants.*
- La forme [... non seulement x mais y] : *Le surréalisme considéra la poésie **non seulement** comme chose écrite et récitée, mais aussi comme ce qui devrait être vécu.*
- La forme [...plus y que x] : *La gauche plurielle a **plus** servi la droite et le patronat **qu'elle** ne les a combattus.*

- La forme [...*moins x que y*] : *Le problème essentiel du RPR est **moins** d'avoir un président **que** de retrouver une crédibilité politique.*

- La forme [... *autant y que x*] : *Si ce mouvement social mondialisé naissant est de bon augure, il lui manque pourtant **autant** un projet alternatif **que** des formes structurées de lutte.*

La liste des enchâssements d'énoncés par corrélation est loin d'être exhaustive. Le point commun de toutes ces formes est qu'elles signalent la présence de la double énonciation ; la prise en compte de [e] dans l'énonciation de [E].

Nous pouvons dire qu'à partir des formes sus-mentionnées, le dialogisme de la praxématique analyse, comme la ScaPoLine, les marqueurs de pluralité de voix inscrits dans la phrase. Toutefois, la praxématique, contrairement aux Scandinaves, va au-delà de ce qui est marqué au niveau de la phrase et de l'énoncé pour saisir également le phénomène d'hétérogénéité énonciative à travers des inférences liées à la mémoire discursives. L'école de Montpellier distingue ainsi plusieurs types de dialogisme : le dialogisme constitutif, le dialogisme interdiscursif, le dialogisme interlocutif et le dialogisme intralocutif ou autodiologisme (Bres 2005 ; 2007).

L'expérience humaine et les productions langagières, particulièrement, se fondant dans l'altérité, le dialogisme est ainsi constitutif, en raison du fait qu'il se trouve au fond de tout énoncé.

Le dialogisme interdiscursif met en exergue la notion d'*interdiscours* proche de celle d'intertexte, à laquelle elle ne se résume pas. L'interdiscours est l'ensemble des discours auxquels réfère le discours du locuteur. Il a ceci de particulier, contrairement à l'intertexte, qu'il est fondamentalement ancré dans tout discours, fût-ce un monologue. Avec le dialogisme interdiscursif, le discours étant axé sur un objet précis, rencontre d'autres discours antérieurs sur le même objet, et entre en interaction avec eux. Il s'agit du dialogue entre un discours avec d'autres discours antérieurs. Bakhtine parle de la « relation dialogique avec les mots d'autrui dans l'objet ». Étant donné que, selon Bakhtine, le dialogisme est une réalité ubiquitaire, le type interdiscursif structure donc

fondamentalement tout discours. En clair, cette catégorie du dialogisme est une réponse rétro-active.

Avec le dialogisme interlocutif, le discours est orienté vers celui de l'interlocuteur. Le locuteur module ainsi son discours en fonction de celui à qui il s'adresse. Dans l'interlocutif, on imagine les réponses de l'autre ; on peut les anticiper ; on tente même de les façonner.

Le dialogisme interdiscursif et le dialogisme interlocutif ont en commun le fait qu'ils constituent tous des réponses aux discours tenus par d'autres sur les mêmes objets. Mais quand le premier (dialogisme interdiscursif) constitue une réponse en amont, l'autre (dialogisme interlocutif) est une réponse en aval, il est pro-actif, il anticipe. Toutefois, on peut aussi lire un effet rétro-actif du dialogisme interlocutif dans ses deux catégories ci-dessous :

- le dialogisme citatif fait écho à des propos tenus par l'interlocuteur ou anticipe sur ce qu'il pourrait dire
- le dialogisme responsif anticipe sur les questions ou des demandes d'éclaircissement et ne comprend donc pas à proprement parler d'énoncés rapportés.

Enfin, le dialogisme intralocutif ou autodialogisme (Authier-Revuz 1995) est en quelque sorte une auto-mise-en-scène énonciative : le locuteur fait l'écho de ses propres discours. Ce phénomène peut s'apparenter à celui d'autocitation (Marnette 2006 ; Rosier 2008) ou d'autophonie (Roulet *et al.* 2001 ; Perrin 2006b).

En tout état de cause, la polyphonie discursive de Gjerstad est une approche dont l'idéal analytique est la saisie plus ou moins complète du phénomène d'hétérogénéité énonciative. L'esprit de cette théorie est dans l'interaction entre les marqueurs d'hétérogénéité énonciative inhérents au système de la langue, et des phénomènes de mémoire discursive ou de dialogisme. Pour y parvenir, Gjerstad entend saisir le discours dans son organisation complexe, au même titre que Charaudeau (1989), Roulet et ses collègues (2001), pour qui la structuration et l'interprétation d'un discours nécessitent la prise en compte des contraintes linguistique, textuelle et situationnelle. La polyphonie discursive combine ainsi dans son idéal analytique, trois théories : la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine), qui est à la base de ses développements ; l'approche modulaire et interactionniste de l'école de Genève et le dialogisme de la praxématique des chercheurs de Montpellier. La polyphonie discursive propose une démarche d'analyse qui va

de l'identification du passage polyphonique à la saturation des sources des points de vue (voix) en contexte, en passant respectivement par l'analyse linguistique des marqueurs polyphoniques, et ensuite l'analyse textuelle ou cohérence polyphonique.

Toutefois, avant d'entamer la section réservée à la compréhension du discours politique, nous aimerions procéder à un réaménagement théorique de la polyphonie discursive de Gjerstad que nous avons présentée ci-dessus. En effet, nous entreprenons un essai de polyphonie discursive revisitée, en vue d'une adaptation de celle-ci à la vérification de notre hypothèse générale de recherche. La section suivante a donc pour vocation la reconfiguration et la simplification de notre cadre théorique de départ.

3.2. La polyphonie discursive revisitée

Nous avons défini la polyphonie discursive comme une théorie au point de confluence de trois autres théories, à savoir la ScaPoLine, l'approche de Roulet et ses collègues, et les travaux de l'équipe de Bres. Vu les divergences entre ces différentes approches, il convient de se rendre à l'évidence que les combiner pose un certain nombre de défis, que nous tentons de relever ici. Notre proposition théorique touche essentiellement – mais pas uniquement – la ScaPoLine, théorie que l'on peut considérer comme base de la polyphonie discursive de Gjerstad, dont nous nous inspirons. La démarche théorique que nous proposons touchera donc aussi bien la ScaPoLine standard que sa version étendue. Au sens strict, notre polyphonie discursive se résume à la ScaPoLine et la praxématique, nous n'employons pas, comme Gjerstad, le modèle de Genève dans nos analyses concrètes. Ce modèle, avec son module référentiel, nous servira toutefois pour l'identification du passage polyphonique, unité minimale des analyses. Dans la partie consacrée à la ScaPoLine standard, nous essayerons de procéder à une reconfiguration polyphonique, où nous introduirons le clivage *voix / point de vue*. Dans notre version étendue, nous ramènerons la démarche de trois étapes (analyse linguistique, textuelle et discursive) à deux, en ne retenant que les analyses linguistique et discursive. Enfin, nous ferons un choix terminologique entre les notions de *locuteur* de la ScaPoLine, et d'*énonciateur* de la praxématique.

3.2.1. L'identification du passage polyphonique

Nous pensons que pour des soucis de cohérence méthodologique et analytique, il faut se doter d'une unité minimale d'analyse qui soit supérieure à la phrase. En combinant la

ScaPoLine et le dialogisme de la praxématique, nous transgressons le niveau de la phrase et son énoncé pour l'analyse discursive. Par ailleurs, l'analyse polyphonique de certains phénomènes linguistiques ne respecte pas les limites de la phrase grammaticale. C'est l'exemple du connecteur *mais*, dans sa structure *p mais q*, où il peut arriver que l'argument *p* doive son sémantisme à un univers discursif dépassant l'énoncé qui porte le connecteur. Prenons un extrait du discours de Paul Biya pour le démontrer. L'extrait ci-dessous énumère les entraves à la croissance économique du Cameroun en 2011 :

- (4) Il s'agit, entre autres, du tassement de l'aide au développement, de la baisse des cours des matières premières, des effets pervers de la mondialisation, et de la crise économique et financière internationale qui a considérablement retardé les investissements en provenance de l'extérieur. **Mais**, nous ne nous sommes pas pour autant laissés abattre. (Paul Biya, discours de campagne électorale, Douala 2011)

Pour une analyse de ce passage qui soit pertinente, il convient nécessairement de considérer la phrase qui précède le connecteur *mais*. La portée sémantique de l'argument *p*, dans la structure *p MAIS q*, est contenue dans le segment à gauche du connecteur. Ce segment implique d'autres paramètres : thématique, énonciatif, discursif. Ces considérations montrent la pertinence de la prise en compte d'une unité d'analyse susceptible de conduire à des analyses textuelles et discursives. À cet effet, comme Fløttum (2004) et Gjerstad (2011), nous entendons ainsi assurer le lien entre le niveau linguistique et le niveau discursif par le passage polyphonique (PP).

Depuis la théorisation de cette unité (PP) par Fløttum, la question de sa définition rigoureuse et de sa délimitation est restée une piste de réflexion à explorer. Dans son travail, Gjerstad en a proposé un cadre d'identification qui part de deux formes d'organisation du discours issues du modèle genevois : l'organisation informationnelle et l'organisation topicale. Dans le cadre que nous proposons, nous retiendrons de Gjerstad l'hypothèse que « la thématique se trouve au cœur de la délimitation du PP. » (Gjerstad 2011 : 185)

Notre méthode d'identification du PP part donc de la thématique, que nous associons à un aspect du module référentiel de l'école Genève (Fillietaz dans Roulet *et al.* 2001). En effet, nous avons vu (cf. section 3.1.2) que le module référentiel repose sur deux piliers : les représentations praxéologiques et la composante conceptuelle du discours. Cette dernière est ce à quoi nous recourons pour bâtir notre cadre d'identification du PP. Étant donné que la

composante conceptuelle concerne le rapport du discours aux mondes qu'il représente, et qu'elle explique par conséquent la manière dont les individus se représentent mentalement les concepts d'un discours (Fillietaz dans Roulet *et al.* 2001), il se dégage clairement l'implication de la thématique. Concrètement, notre démarche part de l'identification des concepts thématiques du discours, que nous appelons hyperonyme thématique, ensuite nous suivons leur développement ou leur activation dans le discours. Cette activation des hyperonymes thématiques dans le discours est assurée par ce que nous nommons hyponyme thématique. Un tel cheminement peut s'assimiler à une sorte de progression thématique – sans en être une au sens strict du terme.

La rupture thématique manifeste la fin d'un thème. Elle s'observe lorsque nous rencontrons un nouvel hyperonyme thématique qui crée une sorte de brisure d'équivalence avec le contexte thématique précédent. Cette rupture constitue ainsi la ligne de flottaison entre deux PP.

Aussi convient-il de noter que si nous plaçons la thématique au cœur de notre schéma d'identification du PP, il y a en filigrane l'implication d'autres phénomènes linguistiques qui ressortissent à la linguistique textuelle : les notions de cohérence et de cohésion textuelle (Adam 1990, 1999, 2005 ; Maingueneau 2003, 2010a). Pour illustrer notre propos, prenons cet extrait du discours du Président de la République du Cameroun¹⁵. Les hyperonymes thématiques sont en majuscule, leurs hyponymes respectifs en caractère gras ; la rupture thématique est représentée par le trait horizontal.

Je vous remercie de votre ACCUEIL SI CHALEUREUX.

*Cette **ambiance sympathique** m'est d'un **grand réconfort** dans la bataille que nous menons ensemble.*

Le Président de la République se sent partout chez lui, au Cameroun, mais ici, dans la Lékié, ici à Monatélé, parmi vous, les hommes et femmes de courage, parmi vous, planteurs de cacao, au milieu de vous, chers amis agriculteurs, il se sent tout particulièrement bien.

J'apprécie au plus haut point votre SENS DE L'EFFORT, votre ardeur au travail, votre esprit d'entreprise et votre courage...

¹⁵ Discours de campagne lors de l'élection présidentielle de 1992.

À partir de cet extrait, nous tentons d'éprouver le cadre d'identification du PP que nous avons exposé ci-dessus. En raison du fait que la composante conceptuelle étudie les rapports du discours aux mondes qu'il représente (Fillietaz 2001), nous pouvons commencer par repérer les différents mondes que représente cet extrait. Ces « mondes » sont identifiables par des hyperonymes thématiques qui se développent ou se « reproduisent » tout au long de l'extrait par leurs hyponymes thématiques. Ainsi l'extrait offre-t-il deux grands hyperonymes thématiques, à savoir L'ACCUEIL CHALEUREUX et le SENS DE L'EFFORT.

Il convient, une fois les concepts identifiés, de suivre leur progression au gré des hyponymes thématiques. Le thème de *l'accueil chaleureux* est en effet activé par les hyponymes : *ambiance sympathique, grand réconfort, le Président de la République se sent partout chez lui, il se sent tout particulièrement bien*. Il ne va de même pour l'hyperonyme thématique *sens de l'effort*, qui est développé par *votre ardeur au travail, votre esprit d'entreprise et votre courage*. Le rapport entre les hyperonymes et les hyponymes thématiques est celui d'une relation de dérivation conceptuelle.

La rupture thématique s'observe au niveau du passage de *il se sent tout particulièrement bien*, dernier hyponyme thématique de l'hyperonyme *l'accueil chaleureux*, à *j'apprécie au plus haut point votre sens de l'effort*, qui inscrit un autre univers thématique. En sorte que dans notre extrait, nous avons deux PP :

PP1

Je vous remercie de votre ACCUEIL SI CHALEUREUX.

Cette ambiance sympathique m'est d'un grand réconfort dans la bataille que nous menons ensemble.

Le Président de la République se sent partout chez lui, au Cameroun, mais ici, dans la Lékié, ici à Monatélé, parmi vous, les hommes et femmes de courage, parmi vous, planteurs de cacao, au milieu de vous, chers amis agriculteurs, il se sent tout particulièrement bien.

PP2

J'apprécie au plus haut point votre SENS DE L'EFFORT, votre ardeur au travail, votre esprit d'entreprise et votre courage...

Le PP est donc le champ opératoire des analyses polyphoniques. Un champ qui porte en arrière-plan la logique de dépassement du niveau des instructions sémantiques pour le niveau discursif, tenant ainsi compte des contraintes textuelles et discursives. Nos analyses des phénomènes d'hétérogénéité discursive se feront ainsi dans cet univers clos des relations thématico-polyphoniques.

Une fois ce cadre d'analyse polyphonique élaboré, il importe maintenant d'aborder d'autres défis théoriques auxquels fait face la polyphonie discursive.

3.2.2. Les défis d'une polyphonie discursive revisitée

Entreprendre de combiner la ScaPoLine et le dialogisme de la praxématique pour déboucher sur une approche théorique unifiée et cohérente, c'est se résoudre au préalable à relever un certain nombre de défis liés à l'harmonisation des deux écoles. En effet, notre projet ne se limite pas au souci de combiner les deux approches, encore faut-il voir – pour éviter un « pataquès » scientifique – dans quelle mesure leurs différentes terminologies et considérations théoriques peuvent interagir.

Gjerstad, dans son grand travail, semble ne pas avoir mis un accent particulier sur les problèmes d'harmonisation théorico-terminologiques entre les écoles qui sous-tendent son approche. Ainsi peut-on y voir une variété de terminologies et de cheminements selon qu'on passe de la ScaPoLine à la praxématique. Cela peut poser un problème dans les analyses concrètes, à l'intérieur d'un cadre qui se veut fédérateur. Chez Gjerstad, en effet, la question des voix et points de vue – fondamentale et pertinente dans le clivage entre l'école de Montpellier et l'école scandinave – n'a pas été résolue de façon concrète.

Étant donné que la ScaPoLine est la base de notre polyphonie discursive, comme chez Gjerstad, il nous semble pertinent de proposer, au sein de son architecture, une configuration polyphonique qui fasse le distinguo entre *point de vue* et *voix*. Ce clivage sera le catalyseur de notre cadre théorique, en raison du fait qu'il conduira, à notre avis, à la simplification de la ScaPoLine.

Par ailleurs, dans la configuration polyphonique que nous allons proposer, la prise en compte de *point de vue* et de *voix* peut également être une tentative de solution aux « reproches » de la praxématique (Bres & Nowakowska 2007) à la ScaPoLine. Pour y parvenir, il faut au préalable faire la sémantique des notions de *point de vue*, *voix* et leurs

corollaires respectifs.

3.2.3. *Voix, locuteur, point de vue et la ScaPoLine*

La polyphonie, d'origine grecque, est d'abord rattachée au domaine de la musique, où elle dénote la pluralité des sons. C'est respectivement avec Bakhtine (1970 [1963]), Ducrot (1984) et la ScaPoLine (2004) qu'elle renverra à la pluralité des voix et / ou de points de vue dans un texte, un énoncé, un discours. Il convient donc de faire, premièrement, la sémantique des notions de *voix* et de *point de vue*, en général, pour montrer, par la suite, l'usage que la ScaPoLine en fait. Nous entendons faire d'une pierre deux coups : en faisant la sémantique des deux termes, nous ferons également celle de leurs sources respectives.

La notion de *voix* remonte jusqu'aux travaux de Bakhtine (1970 [1963] ; 1978 [1935] ; 1984 [1953]), où elle signifie *golos*. Ce terme, chez le sémioticien russe, réfère simultanément aux dimensions corporelle, discursive et narratologique. Seules les deux premières dimensions nous importent ici (corporelle et discursive). La dimension corporelle de *voix* renvoie aux caractéristiques physiques de l'être humain. Ici, *voix* est au sens traditionnel, à savoir des « sons émis par les organes de la phonation au cours de la production de la parole par un sujet » (Bres & Nowakowska 2007 : 106). La dimension discursive est liée au discours, à l'énoncé. En sorte qu'une *voix* est un discours, un énoncé produit par un être discursif bien déterminé.

L'être discursif déterminé source d'une voix est un¹⁶ locuteur. Chez Ducrot et la ScaPoLine, la polyphonie est prioritairement une mise en scène énonciative, où le locuteur, comme metteur en scène régente l'énonciation. Ainsi, le locuteur, peut-on dire, est le « centre de décision » énonciative, c'est lui, en tant que metteur en scène, qui déciderait¹⁷ de qui parle dans son discours. Le locuteur est donc le responsable de l'énoncé, celui à qui réfère le pronom « je » et les autres marques de la première personne. Dans cet état de choses, « le locuteur est l'instance première qui produit **matériellement** les énoncés, source d'une **voix**¹⁸ matérielle, sensorielle, proférée ou écrite » (Rabatel 2016 : 14). Illustrons cela avec l'exemple construit ci-dessous :

¹⁶ Nous insistons sur l'article indéfini (un) ici, car il peut s'agir du locuteur responsable de l'énoncé, du locuteur à un autre moment de l'histoire ou d'un locuteur cité.

¹⁷ Nous employons le conditionnel parce qu'il peut arriver que le locuteur voie son discours traversé par d'autres discours, sans le vouloir ou sans le savoir.

¹⁸ C'est nous qui soulignons pour montrer le rapport entre *locuteur* et *voix*.

(6) J'aime la ville de Trondheim.

Le *locuteur* ici est celui qui dit « je », il correspond à la **voix** ayant prononcé *matériellement, concrètement* l'énoncé *J'aime la ville de Trondheim*. En tout état de cause, avec Ducrot (1984), Perrin (2006a) et Rabatel (2016), locuteur **et voix** sont intimement liés. Nous verrons dans les sections suivantes le rapport de ces deux notions à la ScaPoLine.

La notion de *point de vue* qui fait florès dans la théorie scandinave vient de Ducrot, qui l'a introduite en même temps que celle d'*énonciateur*. Ce dernier n'est pas responsable du matériel linguistique concret employé dans un énoncé, il ne se définit pas en termes de mots. Son idée, mieux son *point de vue* est mis en scène par le locuteur. En sorte que « l'**énonciateur** correspond aux **points de vue**¹⁹ ou aux positions énonciatives qu'adopte le locuteur dans son discours » (Rabatel 2016 : 14). Démontrons-le par l'exemple classique de la négation :

(7) Ce mur **n'est pas** blanc.

La négation syntaxique *ne...pas*, considérée comme polémique dans cette phrase, impose la prise en compte d'un *point de vue* positif, à savoir quelqu'un qui aurait dit ou pensé au préalable que *ce mur est blanc*. Ce point de vue affirmatif ne peut être imputé au locuteur, responsable de l'énoncé négatif réel. Le responsable du *point de vue* affirmatif ici est une source non identifiée mise en scène par le locuteur. Il en résulte que le *point de vue* n'est pas une forme matérielle, il n'est pas un énoncé concret, il est plutôt d'une idée, une position d'une source plus ou moins connue. Une fois ce parcours sémantique effectué, nous pouvons aller voir le rapport de la ScaPoLine aux entités voix, point de vue, locuteur et énonciateur.

Avant de proposer une reconfiguration de la configuration polyphonique de la ScaPoLine, il nous semble pertinent de présenter la place que les Scandinaves réservent aux notions sus-évoquées. Pour l'exemple classique (7) ci-dessus, la ScaPoLine propose la configuration polyphonique suivante :

¹⁹ C'est nous qui soulignons.

pdv₁ : [X] (VRAI (Ce mur est blanc))

pdv₂ : [l₀] (INJUSTIFIÉ (pdv₁))

Pdv₂ a comme source le locuteur de l'énoncé (l₀), tandis que la source de pdv₁ reste inconnue ([X]). Bien que la ScaPoLine ne recoure pas précisément au terme d'*énonciateur*, elle emploie néanmoins un équivalent : la *source*. Celle-ci renvoie à « une variable susceptible d'être saturée par un être discursif. » (Nølke *et al.* 2004 : 32 ; Nølke 2009) Les ê-d sont en quelque sorte des « personnes linguistiques » (Fløttum 2003 : 118) mises en scène par le locuteur de l'énoncé.

À l'issue de la lecture de cette configuration, il apparaît qu'aussi bien pour le point de vue positif supposé (pdv₁) que pour le contenu matériel négatif (pdv₂), la ScaPoLine recourt à la même description théorique et conceptuelle : *point de vue*. Cet emploi tous azimuts de *point de vue* peut, entre autres, expliquer les positions de désaccord du dialogisme de la praxématique vis-à-vis de l'approche scandinave.

3.2.4. Pour une (re)configuration de la configuration polyphonique

Avant d'arriver à la tentative de reconfiguration de la ScaPoLine, il nous sied d'exposer, au préalable, le contexte scientifique de désaccord entre l'approche de Nølke et ses collègues et celle des théoriciens du dialogisme de la praxématique, concernant voix et point de vue. Ce préalable permettra de comprendre l'intérêt et le positionnement de l'approche que nous tentons d'élaborer. En effet, c'est partant des remarques de Bres & Nowakowska (2007) sur la ScaPoLine, et des exigences liées à la vérification de notre hypothèse de travail que nous avons entrepris des propositions au sein de notre cadre théorique.

Dans l'article intitulé *Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore...* Bres & Nowakowska (2007 : 111) entendent suivre « le traitement qui est accordé à **voix**, rapidement doublé par **point de vue**²⁰ dans l'approche polyphonique, d'abord chez O. Ducrot, ensuite chez deux de ses continuateurs : H. Nølke, L. Perrin ». L'essentiel de ces propos repose sur le traitement que la ScaPoLine réserve à la notion de

²⁰ C'est nous qui soulignons.

voix, notion chère à Bakhtine, et caractéristique fondamentale de la polyphonie. Pour Bres & Nowakowska (ibid.:115), « la notion de point de vue, qui chez O. Ducrot visait à nommer le rôle d'une instance autre que celle du locuteur, à savoir l'énonciateur, sort de ce rôle ancillaire pour devenir une notion centrale de la théorisation scandinave ». Avec la ScaPoLine, on assiste, selon les chercheurs de Montpellier, au sacre de l'entité *point de vue* au détriment de *voix*.

La définition de l'entité *voix* chez Bres et ses collègues souligne qu'elle renvoie aux sons émis au cours de la production de la parole. Cette définition semble fidèle à la dimension discursive que Bakhtine a conférée à cette notion. Partant de ces considérations, nous déduisons que pdv₂ (dans la ScaPoLine) n'est pas un *point de vue*, mais plutôt une **voix**, car il s'agit d'une expression concrète, d'un discours formulé émis par le locuteur : « *ce mur n'est pas blanc* ». De telles considérations indiquent que la ScaPoLine pourrait bien s'accommoder de la distinction de Perrin (2006a) :

- La **voix** du locuteur
- Le **point de vue** de l'énonciateur / source

Pour une (re)configuration de la ScaPoLine, nous faisons nôtre cette conclusion de Perrin. Il s'agit de faire la part de ce qui est **voix** (désormais **vx**) et de ce qui est **point de vue** (pdv) dans l'appareil théorique de Nølke et ses collègues. Entre autres, l'intérêt analytique de notre proposition tient au fait que le clivage pdv / vx a comme incidence la facilité dans la saturation des sources responsables des voix et des points de vue. Dans une analyse de l'altérité dans le discours politique comme dans la nôtre, le clivage pdv / vx permet de rattacher, sans difficulté d'interprétation, vx au locuteur, évidemment identifiable en co(x)texte ; et de réserver le véritable travail de saturation aux pdv.

Concrétisons cela à partir de l'exemple classique : *Ce mur n'est pas blanc*.

pdv₁ : Ce mur est blanc

vx₁ : pdv₁ est injustifié

Vx signifie *voix*, et revient au locuteur responsable de la forme concrète de l'énoncé : *Ce mur n'est pas blanc*. Or pdv₁ n'est qu'un contenu supposé, et non une expression concrète. Donc pdv₁ est bel et bien un *point de vue*. Nous pouvons encore l'illustrer dans un

exemple avec le connecteur *mais* :

(3) Paul est grand **mais** faible

Dans cet exemple, le connecteur *mais* relie deux arguments : p et q , selon la structure *p mais q* (cf. Anscombe et Ducrot 1977 ; Ducrot *et al.* 1980 ; Nølke *et al.* 2004) où on a :

p : Paul est grand

q : Paul est faible

P et q conduisent respectivement aux conclusions r et *non-r*.

Nous mettons notre nouvelle configuration en parallèle à celle de Nølke 2008 :

1. Configuration de Nølke (2008)	2. Notre configuration
<p>pdv_1 : [X] (VRAI (p))</p> <p>pdv_2 : [ON] (TOP (si p alors r))</p> <p>pdv_3 : [I_0] (VRAI (q))</p> <p>pdv_4 : [I_0] (TOP (si q alors <i>non-r</i>))</p>	<p>pdv_1 : Paul est grand (p)</p> <p>pdv_2 : si p alors r</p> <p>vx_1 : Paul est faible (q)</p> <p>vx_2 : si q alors <i>non-r</i></p>

Toutefois, il importe de procéder à une mise au point relative à l'entité *voix* (vx) dans la configuration polyphonique que nous proposons. Cette mise au point consiste à dépasser l'acception de *voix* telle que définie dans les sections précédentes, où la notion renvoie exclusivement aux « sons émis par les organes de la phonation au cours de la production de la parole par un sujet. » (Bres & Nowakowska 2007 : 106) Or, à regarder de plus près la configuration ci-dessus, l'on pourrait nous objecter que vx_2 n'est pas une voix, puisqu'il ne s'agit pas d'une forme concrète ou matérielle proférée par le locuteur de l'énoncé. Tout comme on pourrait nous interroger sur le statut de pdv_1 puisqu'il est énoncé par le locuteur. De telles inquiétudes, et bien d'autres, nous invitent à mettre un bémol à la conception

« standard » de l'entité *voix*.

Pour ne pas réduire cette notion à ce qui est produit matériellement ou concrètement, nous la rattachons davantage au locuteur, parce que « le locuteur est l'instance première qui produit matériellement les énoncés, source d'une voix. » (Rabatel 2016 : 14) La voix est donc étroitement liée à un locuteur ; en sorte que, dans notre configuration, tout point de vue assumé par un locuteur peut être considéré comme une voix, même si ce point de vue n'est pas produit matériellement. Cela signifie également qu'un contenu prononcé matériellement par le locuteur, mais qu'il ne peut pas assumer en tant qu'être discursif, ne peut être pris pour voix. Ces considérations nous conduisent à l'élaboration d'un critère d'identification des voix :

- *Toute forme d'expression — matérielle ou non matérielle — ayant comme source un locuteur.*

Nous précisons que ce critère d'identification est absolu. C'est le cas de pdv_1 et vx_2 dans la configuration polyphonique que nous proposons avec le connecteur concessif *maisPA*²¹. Notre discussion porte plus sur pdv_1 et vx_2 dans notre proposition. Nous ne comprenons pas *voix* uniquement comme entité ayant été émise concrètement ou matériellement, mais nous l'entendons aussi comme tout contenu ou position ayant comme source un locuteur quelconque ou précisément le locuteur de l'énoncé. Nous parlons d'un locuteur, et *du* locuteur de l'énoncé, parce que dans les cas de discours représenté (*infra*), il s'agira de la voix d'un locuteur représenté, et de celle du locuteur de l'énoncé.

Lorsque nous observons pdv_1 , que ce soit dans la ScaPoLine (2004) ou dans Nølke (2008), il n'a pas comme source, le locuteur ; les deux configurations indiquent plutôt une source inconnue ([X]), qui pourrait être ON ou bien d'autres ê-d. Par conséquent, en vertu de notre hypothèse selon laquelle ce qui ne peut être attribué au locuteur ne saurait être pris pour voix, nous retenons pdv_1 comme tel, et non comme une voix, quoique proféré par le locuteur dans *p MAIS q*. Nous soulignons qu'il s'agit d'une concession, le locuteur concède

²¹ Depuis les travaux d'Anscombe et Ducrot (Anscombe et Ducrot 1977; Ducrot 1972 ; Ducrot *et al.* 1980), on distingue *MaisPA* et *MaisSN*. Cette distinction est née de la difficulté des professeurs français, enseignant l'allemand et l'espagnol, d'expliquer à leurs élèves quand la conjonction française *mais* doit se traduire en espagnol par *Pero* et en allemand par *Aber* (*MaisPA*) ; ou encore *Sino* en espagnol et *Sondern* en allemand (*MaisSN*).

donc ce point de vue, il peut l'accepter, mais il n'en est pas la source première. Le locuteur peut s'associer à pdv_1 , mais sans en prendre totalement la responsabilité.

Par ailleurs, pdv_4 devient vx_2 dans notre configuration eu égard à Nølke (2008), où la source de pdv_4 passe de *ON* au locuteur de l'énoncé ($[I_0]$). Toute chose qui rencontre notre hypothèse : tout contenu dont un locuteur est source peut être pris pour voix. Cela semble d'autant plus acceptable que dans une structure concessive *p MAIS q*, l'argument *q* est celui que soutient le locuteur pour une conclusion *non-r* qu'il souhaite (cf. Ducrot 1972 ; Anscombe & Ducrot 1977 ; Ducrot et al. 1980 ; Nølke et al. 2004).

Toutefois, il convient de préciser un certain nombre de choses relativement à la structure concessive de la conjonction *mais*. Le fait de dire que le locuteur ne prend pas la responsabilité de pdv_1 dans la structure concessive ci-dessus, n'est pas un fait absolu, mais plutôt une réalité tributaire du co(n)texte du discours. On peut avoir des occurrences où, dans la structure *p MAIS q*, l'argument *p* est l'œuvre d'un locuteur. Dans ce cas, pdv_1 , ci-dessus, ne saurait être un point de vue, mais une voix (vx_1) parce qu'assumée par un locuteur. À titre illustratif, regardons la configuration polyphonique de cet exemple :

- (4) J'aime tous les romans d'Albert Camus, mais « L'Étranger » a quelque chose d'exceptionnel.

Dans cet exemple, la fonction structurale de *mais* nous donne, comme d'habitude, les trois arguments suivants :

p : J'aime tous les romans d'Albert Camus

q : « L'étranger » a quelque chose d'exceptionnel.

r : (une entité à trouver lors du processus interprétatif)

Contrairement à l'exemple précédent, ici l'argument *p* n'est pas l'apanage d'une source inconnue, mais une forme d'expression dont le locuteur assume la responsabilité. *P*, dans ce cas, n'est donc pas un pdv , mais une vx parce que son contenu a comme source le locuteur. Nous arrivons à cette configuration polyphonique :

vx_1 : J'aime tous les romans d'Albert Camus (*p*)

pdv_1 : si *p* alors *r*

vx_2 : « L'étranger » a quelque chose d'exceptionnel (*q*)

vx_3 : si q alors *non-r*

Dans cet exemple, vx_1 prend la place de pdv_1 , en raison du fait qu'il s'agit d'une forme d'expression dont la source est le locuteur.

Nous pouvons poursuivre la discussion avec d'autres marqueurs d'hétérogénéité énonciative pour mieux saisir l'entité *voix*. Nous prenons le cas du discours représenté direct et indirect. Ce cas nous permettra à la fois de postuler une configuration polyphonique de ce phénomène, et de distinguer voix et point de vue. Considérons les exemples de discours direct (DD) et de discours indirect (DI) ci-dessous :

(5) a – Bien après vous m'avez dit que vous aviez encore eu faim en sortant de table (DI) (Rosier 2008 : 56)

(5) b – Il dit : « Je viendrai demain après que Paul sera parti » (DD) (Nølke et al. 2004 : 63)

Les deux formes de discours représenté ont en commun — et ce qui n'est qu'une lapalissade ici — le phénomène de double énonciation ; l'énonciation sur l'énonciation. Mais dans une configuration polyphonique comme celle que nous proposons, les rapports entre *pdv* et *vx* sont à préciser. En 5a, en effet, nous avons une subordonnée comportant le discours d'une source, que cite le locuteur de l'énoncé. Les propos de cette source sont plus ou moins cités fidèlement, comme on le sait dans les cas de discours indirect. Le locuteur citant met plus l'accent sur le contenu. Ceci étant, on peut distinguer la voix citant et la voix citée :

vx_1 : *Bien après vous avez dit* (p)

vxc_1 : (p) (*vous avez eu faim en sortant de table*)

Le résultat confirme le critère d'identification de la voix émis dans la section précédente : à regarder les contenus de vx_1 et de vxc_1 , nous voyons effectivement qu'il s'agit des formes matérielles (*Bien après vous avez dit*) et des formes plus ou moins non-matérielles (*vous avez eu faim en sortant de table*). Mais le dénominateur commun de ces deux contenus est qu'elles ont comme sources des locuteurs, dont l'un est locuteur de l'énoncé (source de vx_1), et l'autre locuteur cité ou représenté, source de la voix citée, que nous symbolisons par vxc .

Dans le discours rapporté direct (5b), le locuteur de l'énoncé signale qu'il cite fidèlement un autre locuteur. Cela nous met en droite ligne avec le premier critère

d'identification de la voix, à savoir : (1) *toute forme d'expression matérielle ayant comme source un locuteur*. Comme en 5a, il y a coexistence de deux types de locuteurs : un locuteur citant, constructeur-responsable de l'énonciation, et source de la voix citant ; et un locuteur-cité, responsable de la voix citée. 5b nous donne la configuration suivante :

vx₁ : Il dit (*p*)

vx_c : (*p*) (*Je viendrai demain après que Paul sera parti*)

Somme toute, les deux types de discours représentés ont œuvré à la mise à l'épreuve du critère d'identification de l'entité voix que nous avons élaboré précédemment. Il s'en suit que dans le discours rapporté, qu'il soit direct ou indirect, la configuration polyphonique offre deux types de voix.

La typologie des discours représentés va au-delà des formes classiques : directes et indirectes. Elle inclut, par ailleurs, les discours narrativisés (Rosier 2008) et les autocitations ou autophonies (Marnette 2006). Nous pouvons continuer d'éprouver notre critère d'identification de l'entité voix, en proposant une configuration polyphonique du phénomène d'autophonie (autocitation). Prenons-en un exemple dans le discours de Paul Biya (1992) :

(6) **Je tiens à réaffirmer que** vous n'êtes **pas** oubliés dans nos projets.

Cette autocitation combinée à la négation polémique pourrait complexifier la configuration polyphonique. Cette complexité nous semble pertinente du point de vue de la mise à l'épreuve de la configuration polyphonique que nous postulons.

Dans les cas d'autocitation, le locuteur se cite, il met en scène son propre discours, soit sur le mode performatif avec un *verba dicendi* au présent, soit sur le mode du passé du *verba dicendi* (Rosier 2008). L'occurrence dont nous proposons une configuration polyphonique réunit tous les critères de l'autocitation : un *verba dicendi* *réaffirmer*, l'emploi de la première personne *je*, et la présence du marqueur introducteur *que*. En reconstruisant cette occurrence, nous obtenons la forme suivante :

(6) ' Je réaffirme que vous n'êtes pas oubliés dans nos projets.

Comme nous pouvons le voir, cette autocitation est construite sur le mode performatif avec l'emploi au présent du *verba dicendi réaffirme*. Mais la configuration polyphonique que nous tentons est d'autant plus complexe que non seulement elle intègre une négation polémique, mais aussi la morphologie du *dicendi réaffirme* apporte un supplément d'information dans la lecture polyphonique. En effet, le locuteur ne dit pas *j'affirme que...*, mais plutôt *je réaffirme...* Le préfixe *re/ré*, qui signifie *de nouveau* ou *à nouveau*, préfigure un acte d'énonciation antérieur, un locuteur *t* (Nølke 2009) qui aurait préalablement *affirmé* avant de *réaffirmer* dans la situation *hic* et *nunc* de son discours. Cela laisse entendre que *affirmer* et *réaffirmer*, bien qu'étant tous deux des *verba dicendi* aux sens contigus, ne sauraient conduire à des configurations polyphoniques identiques. Pour mettre en exergue l'apport sémantico-polyphonique et configurationnel du préfixe *ré* dans *réaffirmer*, il nous semble pertinent de mettre en comparaison la configuration polyphonique de (6) ' quand elle est avec *affirmer* et *réaffirmer*. Configurons (6) ' avec les deux formes verbales :

<i>Je réaffirme que vous n'êtes pas oubliés dans nos projets</i>	<i>J'affirme que vous n'êtes pas oubliés dans nos projets</i>
pdv ₁ : a ₀ est oublié vx ₁ : vous n'êtes pas oubliés (p) vx ₂ : Je réaffirme (p) vx ₃ : (p)	pdv ₁ : a ₀ est oublié vx ₁ : vous n'êtes pas oubliés (p) vx ₂ : J'affirme (p)

Nous constatons que le préfixe *ré* dans notre occurrence apporte effectivement des informations supplémentaires dans la configuration ; ce qui peut justifier le fait que nous avons quatre contenus sémantiques (pdv / vx) dans la première configuration, et trois dans la dernière. Mais c'est le premier cas qui retient notre intérêt. En effet, pdv₁ est l'œuvre de la négation polémique incluse dans cette occurrence. Pdv₁ est donc le point de vue de quelqu'un qui aurait pu dire ou penser que *vous êtes oubliés*. Et vx₁ est à cet effet la réfutation de pdv₁, et puisque c'est une forme matérielle (cf. critère d'identification de la voix), il s'agit d'une voix. Vx₂ est à proprement parler le début de l'autocitation, où le locuteur de l'énoncé affirme qu'il *réaffirme* ce qu'il avait déjà *affirmé* (*vous n'êtes pas oubliés*) ; et vx₃ manifeste cette assertion.

Au demeurant, les propositions que nous avons faites dans la configuration polyphonique de la ScaPoLine nous ont permis d'aboutir à une configuration, qui, par l'introduction de l'entité *voix*, a également conduit à la simplification du dispositif théorique. Nous sommes conscient du fait que dans cette simplification, il y a eu perte d'informations concernant, entre autres, la représentation des sources et des jugements. Mais cette perte d'informations n'est qu'apparente, car ces informations existent de façon latente, et sont inhérentes soit aux pdv, soit aux vx. Ainsi arrivons-nous à ne plus représenter les sources telles que [I₀], [ON], car nous avons vu que vx a comme source le locuteur de l'énoncé, et que pdv est l'œuvre d'une source quelconque, dont l'identité peut être révélée en contexte.

Nous faisons abstraction de la représentation des jugements (VRAI, TOP, etc.) parce qu'ils sont inhérents aux contenus des vx et des pdv. Ces éléments ressortissent à la distinction *dictum / modus*, qui, dans notre cadre, ne s'observe ni empiriquement ni théoriquement dans un énoncé. Ce qui veut dire que nous l'acceptons sans toutefois nous en servir dans nos analyses.

Par ailleurs, dans la version étendue de la ScaPoLine, toujours dans la veine de la simplification, nous avons opté pour la réduction de la démarche de trois étapes à deux. Nous faisons abstraction de la deuxième étape, en raison du fait qu'elle est liée à la cohérence polyphonique, et, par conséquent, il nous semble évident de voir, dès l'analyse linguistique, les relations entre les points de vue que le locuteur de l'énoncé réfute ou qu'il concède tout simplement, et les voix dont il est responsable. Aussi cette simplification tient-elle du fait qu'à la fin des analyses, le recours à la cohérence textuelle des voix et des points de vue s'avérera accessoire. Aussi, la question de la cohérence polyphonique semble plus intéressante pour l'analyse des textes littéraires, où les voix du narrateur et celles des personnages se mêlent parfois de manière subtile.

La démarche analytique dans la polyphonie discursive que nous proposons se résume donc à deux étapes : l'analyse linguistique et l'analyse discursive. Le premier niveau consiste à décrire les phénomènes d'hétérogénéité énonciative relevant de la sémantique instructionnelle. Dans l'analyse discursive, nous tenterons de saturer premièrement les sources des points de vue en reliant les êtres discursifs aux êtres réels en contexte. C'est aussi le lieu où nous analysons les faits polyphoniques qui ne relèvent pas uniquement des instructions sémantiques, mais aussi de la mémoire des discours antérieurs et de

l'anticipation de ceux à venir : c'est le véritable « lieu de rencontre » entre la ScaPoLine et la praxématique.

On peut s'interroger sur le rapport concret entre les deux approches lorsqu'elles sont fédérées. Comment se déroulent concrètement les analyses ? Comment s'effectue la cohabitation terminologique, lorsqu'on sait que la ScaPoLine réfute l'usage de la notion d'*énonciateur*, centrale chez Bres et collègues ? Notre dernier point est un essai de solution à ce problème.

3.2.5. Va-et-vient entre la ScaPoLine et la praxématique

Pour mieux illustrer le va-et-vient entre les deux approches, construisons ce petit exemple de discours : imaginons qu'à la suite des déclarations fortes du président français, Emmanuel Macron, le 07 septembre 2017 en Grèce, sur l'avenir de l'Europe, un leader politique du parti socialiste réagisse de la manière suivante :

(7) Macron **n'est pas** l'homme de la situation, il faut que les Français le comprennent. Du moins, nous, les **fainéants**, l'avons compris et attendons les législatives...

Nous avons premièrement souligné (mise en gras) les phénomènes d'hétérogénéité énonciative, qu'ils soient linguistiques ou discursifs. Cela veut dire que l'analyste, quoiqu'il se retrouve au niveau linguistique, a toujours en esprit le contexte du discours qu'il entend analyser. En effet, la polyphonie / dialogisme du mot *fainéants* n'est pas du ressort des instructions du système linguistique (la langue), mais est *a priori* souligné parce que l'analyste a en esprit le contexte ayant généré ce mot. C'est Emmanuel Macron qui a qualifié les opposants à la loi travail de « fainéants » : « Je ne céderais rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes. »

Il s'ensuit que le niveau linguistique et le niveau discursif s'entremêlent, car pour savoir que « fainéants » répond à un discours antérieur, il faut se préfigurer son contexte d'utilisation. Comment se passe donc concrètement les analyses dans les deux étapes (linguistique et discursive) ?

- Analyse linguistique

À ce niveau, nous décrivons la négation (*Macron n'est pas l'homme de la situation*) et présentons sa configuration polyphonique :

pdv₁ : Macron est l'homme de la situation

vx₁ : Injustifié pdv₁

Vx₁ a comme source le locuteur de l'énoncé ; nous entendons révéler son identité, et celle de la source de pdv₁ à la deuxième étape. Ainsi, au niveau linguistique, nous nous limitons au signalement du dialogisme en soulignant en gras le mot ou la phrase qui le porte, afin de le décrire et de l'interpréter à l'étape opportune. Étant donné que la ScaPoLine et la praxématique partagent la grammaire de la polyphonie (négation, connecteurs, clivage, etc.), tout marqueur polyphonique au niveau linguistique est analysé sous l'approche théorique scandinave. Nous entendons convoquer la praxématique uniquement pour les phénomènes de production du discours en tant que réponse à d'autres discours – dimension inexistante dans la ScaPoLine. Concrètement, des phénomènes discursifs tels que le dialogisme interdiscursif, interlocutif, intralocutif sont étudiés au niveau co(n)textuel.

C'est ainsi que dans le cas de notre exemple (7), le dialogisme interdiscursif (*nous, les **fainéants***) sera juste mentionné à ce premier niveau d'analyse, en indiquant au passage qu'il sera abordé de fond en comble dans l'analyse discursive, qui suit directement la première.

- **Analyse discursive**

Premièrement, le travail consiste en la saturation des variables de l'étape précédente : relier les « personnes linguistiques » (Fløttum 2003) ou sources des voix et points de vue de l'analyse linguistique aux personnes réelles. Par la suite, le contexte étant établi, nous expliquons que *fainéants* fait l'écho d'un discours antérieur, celui du président Macron, en Grèce, où il a dit : « Je ne céderais rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes. » En sorte que l'énoncé *Du moins, nous, les **fainéants**, l'avons compris et attendons les législatives*, recèle à la fois la *voix* (vx) du locuteur (ici un des leaders du parti socialiste) et la voix antérieure de Macron.

En somme, combiner la ScaPoLine et la praxématique dans le but d'obtenir un cadre théorique global, impose quelques défis à relever. Le premier est celui du cheminement des deux écoles dans la démarche analytique. Ce défi peut en cacher un autre lié aux notions-clés devant créer la cohérence terminologique de notre polyphonie discursive. En effet,

comment faut-il voir les notions de *locuteur* et d'*énonciateur* ? Peuvent-elles être prises pour des synonymes ? Dans les développements précédents, il apparaît que nous ne recourons pas aux termes habituels de *EI* (énonciateur de l'énoncé enchâssant) et *eI* (énonciateur de l'énoncé enchâssé) qui relèvent de la praxématique, mais nous avons plutôt employé les notions propres à la ScaPoLine, base théorique de la polyphonie discursive (locuteur, sources, point de vue, voix²²).

3.2.6. Choix terminologique entre les notions de *locuteur* et d'*énonciateur*

Les divergences théoriques qu'on peut observer entre la ScaPoLine et la praxématique se situent, entre autres, au niveau de leurs emplois respectifs des termes *locuteur* et *énonciateur*. La ScaPoLine, dans sa démarche, ne fait pas mention du terme *énonciateur*, elle recourt plutôt à celui de « source » et d'« être discursif ». Bres et ses collègues font de l'énonciateur, un pilier de leur approche, et s'ils parlent de *locuteur*, ce n'est pas dans la même acception que la ScaPoLine, qui s'inspire de Ducrot.

Ces divergences posent un problème de cohérence terminologique dans le cadre de la polyphonie discursive que nous postulons. Pour tenter de régler le problème, il nous semble pertinent de rester fidèle à la terminologie scandinave, en considérant le *locuteur* comme le responsable de l'énoncé, le « metteur en scène » dans le processus d'énonciation. Nous nous distancions donc des propriétés du *locuteur* telles que les a postulées l'approche du dialogisme de la praxématique.

Reconsidérons notre exemple en (7) pour l'illustration :

(7) Macron **n'est pas** l'homme de la situation, il faut que les Français le comprennent. Du moins, nous les **fainéants** l'avons compris et attendons les législatives...

Conformément à notre choix terminologique effectué ci-dessus, l'énoncé *Du moins, nous les fainéants l'avons compris et attendons les législatives...*, dans sa totalité énonciative, est la *voix* du *locuteur*, renvoyant au leader du parti socialiste français. Ce dernier, par le recours au mot *fainéant*, fait entendre la voix ou le discours antérieur d'un autre locuteur, le président Macron sur la loi de travail. Le discours du premier correspond à l'énoncé enchâssant : « *Du moins, nous les fainéants l'avons compris et attendons les législatives...* », tandis que le discours antérieur de Macron renvoie à l'énoncé enchâssé :

²² Bien que la notion de *voix* ait été introduite par nous dans le dispositif de la théorie scandinave.

« Je ne céderais rien, ni aux **fainéants**²³, ni aux cyniques, ni aux extrêmes. » Ainsi avons-nous abandonné les termes E1 et de e1 de la praxématique.

En somme, notre propos consistait à présenter une version simplifiée de la polyphonie discursive de Gjerstad qui nous sert de cadre théorique dans cette recherche. Nous sommes parti de la mise en place d'un cadre d'identification et de délimitation du PP, en empruntant des concepts au module référentiel de l'approche modulaire de l'école de Genève. Une fois cette unité minimale d'analyse élaborée, nous avons procédé à la reconfiguration de la configuration polyphonique de l'appareil théorique de Nølke et ses collègues, avec comme point essentiel l'introduction de l'entité *voix*. La distinction claire entre voix (vx) et point de vue (pdv) dans la configuration polyphonique que nous avons proposée a conduit à l'abandon de certains composants du point de vue, tels que les sources, les jugements. En outre, nous avons procédé à la simplification de la démarche d'analyse de trois étapes, en les ramenant à deux. Par la suite, il a fallu assurer la cohérence terminologique en choisissant la notion de *locuteur* au détriment de celle d'*énonciateur*.

3.3. Discours politique : essai de définition et cadre d'échange

Il ne s'agit pas dans cette partie de donner une définition qu'on utilisera partout pour nommer le discours politique. Il est plutôt question, dans une certaine mesure, de donner les caractéristiques de ce type de discours dont la portée est d'influencer l'auditoire. Car selon Benveniste (1966: 242), « il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ».

La parole politique a quelque chose qui la caractérise par rapport aux autres discours, comme le discours religieux, le discours scientifique, etc. Et ce quelque chose se trouve dans l'espace dans lequel le discours politique est produit. Comprendre donc ce type de discours nécessite préalablement la compréhension de son objet : la politique. Cette dernière est en effet l'art de gérer les hommes ; l'art de gérer le vivre ensemble dans une communauté donnée. L'art de la politique réside à cet effet dans une bonne gestion des passions collectives ou de ce que Habermas (1987) appelle un « éprouver avec les autres ».

La parole politique, par conséquent, s'inscrit dans la pratique sociale ; elle circule dans un espace public où « les principes d'altérité, d'influence et de régulation sont des principes

²³ C'est nous qui soulignons.

fondateurs de l'acte de langage qui l'inscrivent dans un cadre actionnel, dans une praxéologie d'agir sur l'autre » (Charaudeau 2005 : 12). Parler d'altérité et d'influence suppose un cadre d'échange bien défini entre les différents protagonistes de la scène politique. Dès lors, il est important de préciser que toute parole politique est liée à une action politique dont il faut préciser les différents constituants.

3.3.1. L'action politique et le cadre d'échange

Définir le discours politique nécessite une bonne compréhension de la scène politique qui se situe en amont. La politique relève de l'action, et cette action n'est pas l'apanage d'un seul individu, mais plutôt d'une collectivité, une communauté de personnes ayant les mêmes aspirations au bien-être. L'action politique est donc une action concertée, car c'est elle qui détermine la vie sociale en l'organisant « en vue de l'obtention d'un bien commun, et en même temps elle est ce qui permet à une communauté de prendre des décisions collectives du fait qu'elle serait mue par un « vouloir vivre ensemble » (Charaudeau 2005 : 12-13). L'action politique étant donc une affaire de la communauté, son espace est, à cet effet, un espace de discussion et de persuasion où la portée du langage est incontournable. Mais chaque action politique nécessite des instances pour la mener à bien. Selon l'auteur de *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, les instances impliquées dans l'action politique sont au nombre de deux : l'instance politique, l'instance citoyenne.

L'instance politique est l'instance de décision, l'instance déléguée qui a en charge la réalisation de l'action politique. L'instance citoyenne quant à elle est celle qui choisit les représentants du pouvoir. L'instance politique est comptable devant l'instance citoyenne. Charaudeau précise que ce qui rend difficile l'exercice du pouvoir est la contradiction « naturelle » entre l'instance politique et l'instance citoyenne. En effet, l'instance politique agit en fonction du « possible » alors que l'instance citoyenne l'a élue pour réaliser le « souhaitable ». L'espace de l'action politique est donc un espace de discussion entre l'instance politique et l'instance citoyenne où l'instance au pouvoir utilisant des arguments de raison et de passions essaie de faire adhérer l'instance citoyenne à son programme.

C'est dans ce cadre d'échange assez vaste que se tient le discours politique, qui peut être tenu non seulement par l'instance politique, mais aussi par tous ceux qui prennent part à l'action politique, et ceux qui font la propagande politique comme les médias. Cette situation cadrant la parole politique, permet de concevoir ce que Charaudeau appelle les « lieux de

fabrication du discours politique ». Selon l'auteur (ibid. : 30),

Il y a différents lieux où se fabrique de la pensée politique, celle-ci n'étant pas réservée aux seuls responsables de la gouvernance ni aux seuls penseurs de la chose politique [...] La production du sens est affaire d'interaction et c'est donc selon les modes d'interaction et l'identité des partenaires qui s'y trouvent impliqués que s'élabore la pensée politique.

Il existe trois lieux de fabrication du discours politique :

- 1) Un lieu de gouvernance : dans ce lieu se trouve l'instance politique et son double antagoniste, l'instance adverse.
- 2) Un lieu d'opinion : ici se trouve l'instance citoyenne ;
- 3) Un lieu de médiation : l'instance médiatique.

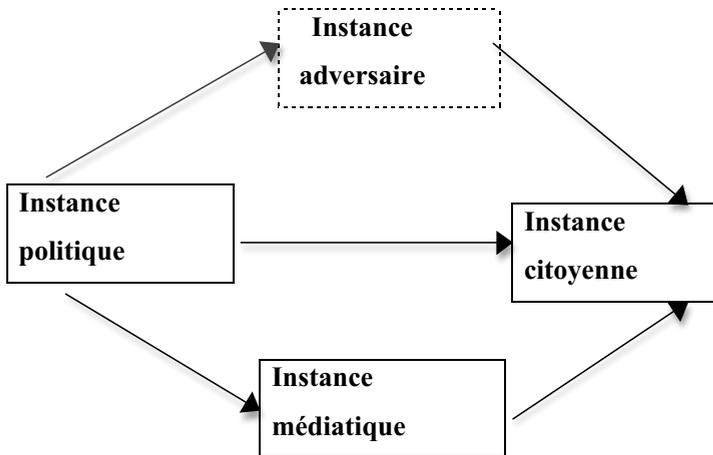
L'instance politique et son double antagoniste, l'instance adverse, ont les mêmes stratégies puisqu'elles ont les mêmes motivations et les mêmes ambitions. L'instance citoyenne est une instance de revendication, d'explication et de sanction. Elle est une instance de revendication lorsqu'il s'agit de protester contre certaines mesures ; instance d'interpellation lorsqu'il faut exiger des explications ou des actes. Enfin, elle sanctionne lorsqu'il s'agit d'élire ou de réélire des représentants du peuple.

Sur la scène politique camerounaise, on peut bien observer une relation entre ces trois lieux de fabrication du discours politique. L'instance politique est constituée des membres du parti au pouvoir, le RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais) dont le président est Paul Biya. Le discours qui se « fabrique » à ce niveau (objet de notre étude), est généralement tenu par le président lors des trois occasions annuelles que sont la fin d'année (le 31 décembre), les vœux aux membres du corps diplomatique (au mois de janvier) et à la veille de la fête de la jeunesse (le 10 février). En plus de cela, on peut ajouter des discours de campagne électorale lorsqu'il s'agit d'une année électorale ; et des discours de circonstance en rapport avec certains événements.

Dans l'instance citoyenne, le discours est « fabriqué » par les syndicats, les associations et autres groupes émanant de la société citoyenne. L'instance médiatique au Cameroun joue un rôle très important dans le débat politique et la formation de l'opinion

publique sur la gestion de la chose politique. Nous pouvons schématiser ces trois instances comme suit (Charaudeau 2005) :

Figure 2: Les lieux de fabrication du discours politique



La lecture de ce schéma permet de comprendre que l'instance adversaire fait partie de l'instance politique, parce qu'elle est mue par les mêmes ambitions. La représentation en traits interrompus montre qu'elle n'est pas une instance à part entière, mais une instance qui peut elle aussi devenir l'instance politique.

L'instance citoyenne est fragmentée en deux grands groupes distincts : la société civile et la société citoyenne.

La société civile – née au XIXe siècle (Charaudeau 2005) – se définit comme étant une société de pure opinion peu structurée, s'opposant à l'Etat (structuration institutionnelle) et à la famille (structuration sociobiologique). La société civile concerne la vie en société aussi bien publique que privée. Ses membres agissent individuellement ou en petits groupes, de façon conjoncturelle pour des besoins ponctuels.

La société citoyenne quant à elle est une construction. Elle regroupe des individus ayant les mêmes aspirations, les mêmes idéaux politiques et surtout conscients d'avoir un rôle à jouer dans l'organisation de la vie politique. Contrairement à la société civile, la société citoyenne a un projet de société. Et pour cela, « la société citoyenne est une société

d'individus de droits et non de personnes physiques concrètes, ce qui la distingue de la société civile » (ibid. : 46).

L'instance médiatique se trouve hors gouvernance ; elle joue le rôle de médiateur entre l'instance politique et l'instance citoyenne par le biais des moyens de communication comme « tracts, affiches, lettres confidentielles et grands médias d'informations ». À cet effet, elle a le devoir d'informer et de promouvoir le débat démocratique.

Ces trois instances tracent le contexte dans lequel se conçoit la parole politique. Le discours politique n'est pas exclusivement la chose de l'instance politique et son corollaire, l'instance adverse, mais elle est l'incarnation de tout ce qui appartient à la situation de communication liée à la politique. À cet effet, tout énoncé, aussi innocent soit-il, peut avoir un sens politique dès lors que la situation le justifie. « Ce n'est donc pas le discours qui est politique mais c'est la situation de communication qui le rend politique. Ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise » (ibid. : 30).

En tout état de cause, le discours politique est un moyen d'engagement du sujet ; de justification de son idéal politique et d'influence de l'altérité dans un contexte politique. Dans cette mise en scène du sujet politique, il est important, et surtout dans le cadre de cette étude, de présenter les stratégies possibles²⁴ qu'utilise le sujet politique pour communiquer son idéal ou son projet de société. Ces stratégies passent d'une part par des moyens linguistiques et d'autre part par des images (l'ethos) du sujet.

3.3.2. Les stratégies du discours politique

En démocratie, le pouvoir de l'homme politique lui vient d'une délégation²⁵, et cette délégation est sacrée. Le représentant du peuple doit des comptes à ce peuple qui lui a fait confiance (cf. Rousseau 1762, *Du Contrat social*). Ce qui signifie que lorsque le sujet politique est sur scène, il cherche à jouer avec des arguments de raison et de passion pour justifier ou gagner la confiance de celui qui l'a mandaté ou dont il attend des suffrages. Ainsi des stratégies mobilisées pour y parvenir sont de divers horizons : des stratégies de paraître, des émotions, la disqualification de l'adversaire et les procédés linguistiques.

²⁴ Nous disons stratégies possibles parce que cette vision du discours politique ne saurait être universelle. Il s'agit en effet de la conception de Patrick Charaudeau dont la présentation nous a semblé adéquate relativement au travail que nous aimerions mener.

²⁵ Nous ne parlons pas des cas exceptionnels de coups d'Etat où le pouvoir est usurpé par le/les auteur(s) du putsch.

Les stratégies de paraître et les émotions peuvent se résumer dans l'ethos entendu comme l'image de soi. Ainsi pour être crédible le sujet politique doit jouer avec son image pour convaincre et séduire son auditoire.

En effet, depuis Aristote, il existe trois moyens discursifs servant à influencer un auditoire : le logos qui relève de la parole, de la raison et permet donc de convaincre ; le pathos qui relève de l'émotion et permet d'émouvoir et l'éthos qui constitue l'image de l'orateur. Le pathos est orienté vers l'auditoire, et l'éthos et le logos vers l'orateur. Pour ce qui est de l'éthos comme stratégie pour séduire l'auditoire lors de la tenue du discours, il se pose un problème quant à la parole prononcée par l'homme politique et son image. Pour certains chercheurs, l'éthos est construit, et pour d'autres il est préconstruit, c'est-à-dire une « donnée préexistante au discours ». Cette bipartition de la conception de l'image de l'acteur politique relève des traditions d'Aristote et d'Isocrate. Pour ce dernier, l'éthos est une donnée qui préexiste au discours, car on ne peut paraître plus sérieux, aimable et vertueux que parce qu'on l'est vraiment dans la vie de tous les jours. Pour la filiation d'Aristote, lors de son discours, l'orateur veut montrer son bon caractère à l'auditoire pour faire bonne impression. Et dans ce cas, l'éthos est inscrit dans l'acte d'énonciation. Il s'agit de l'image de l'être de discours, non de l'être réel.

Tout compte fait, on a un « ethos prédiscursif » et un « ethos discursif » ; ce qui aboutit à l'image du sujet parlant. Que l'éthos soit discursif ou prédiscursif, le sujet politique peut jouer avec plusieurs ethos pour séduire son auditoire. On peut ainsi noter :

- L'éthos de sérieux
- L'éthos de vertu
- L'éthos de compétence, etc.

Charaudeau (2005 : 66) souligne que « dès l'instant que nous parlons, apparaît une part de ce que nous sommes à travers ce que nous disons ».

Au-delà des stratégies liées à l'image de l'homme politique, il y a aussi des procédés linguistiques pour toucher l'affect de l'auditoire. Ces procédés se présentent en deux grands groupes : les procédés expressifs et les procédés énonciatifs. Nous passerons rapidement sur les procédés expressifs qui se résument dans le « bien parler » ; le « parler fort », le « parler tranquille », etc.

Dans les travaux de Mayaffre (2012), par exemple, le lexique étudié des présidents de la cinquième République en France a révélé les particularités et les stratégies discursives de

chaque acteur politique, de De Gaulle à Jacques Chirac en passant par Georges Pompidou, Valéry Giscard D'Estaing et François Mitterrand. Dans cette étude, Mayaffre entend décrypter la personnalité et la particularité discursive de celui qui était considéré, à cette époque, comme le président de tous les Français, Jacques Chirac. Pour y parvenir, l'auteur procède par comparaison en présentant d'abord les choix lexicaux de tous les autres présidents français. Cette étude révèle, par exemple, que pour séduire leur électorat, tous les acteurs politiques français tiennent des discours stéréotypés, républicains, patriotiques où les mots comme *France, pays* et *peuple français* sont récurrents. L'auteur souligne : « le président français est d'abord celui qui parle de la France, qui parle au nom de la France, qui représente le pays (...) Le discours peut alors devenir une longue prosopopée : le pays, par la médiation des présidents, vit, pense, agit comme un être animé ». (Mayaffre 2012 : 30-32) Mais au-delà de cette plateforme lexicale entre les présidents de la cinquième République, se trouvent des différences liées aux choix personnels de chaque président. Choix de mots qui témoigne du souci de chacun d'adopter une stratégie de communication qui puisse lui permettre d'influencer son auditoire. C'est ainsi que l'initiateur de la cinquième constitution de la République française, le général De Gaulle, a brillé par les mots tels *peuple, Etat, Algérie...* pour Pompidou, on verra la figure d'un humaniste et poète à travers son vocabulaire ; quand Valéry Giscard D'Estaing se fait appeler le pédagogue par son discours nominal (peu de verbes). Mitterrand le réformiste prononçait un discours fortement égotique et même narcissique avec l'emploi abusif du pronom « je ». C'est au-delà de tous ces discours que sortira la singularité de Chirac dont le vocabulaire se veut fédérateur, car il se réclame de tous, et finalement n'est de personne, sinon son discours se réclame d'un héritage politique unique.

Dans le cadre de notre travail, nous n'avons pas pour ambition de faire une analyse quantitative comme Mayaffre. Cependant, son approche lexicale peut nous aider à étudier le lexique de l'instance politique ; cette fois dans une perspective polyphonique. Par exemple, en étudiant le lexique du président Paul Biya, les mots tels que : *apprentis sorciers, les esprits mal intentionnés...* peuvent nous permettre d'identifier, en contexte, les responsables des points de vue opposés à la voix du locuteur. Le lexique peut aussi être pertinent dans l'identification des passages polyphoniques, avec la recherche des hyperonymes thématiques et leurs hyponymes.

Par ailleurs, comme stratégies du discours politique, nous avons aussi les procédés énonciatifs. Ils permettent à celui qui parle de choisir soit l'« énonciation élocutive », soit l'« énonciation allocutive » soit enfin l'« énonciation délocutive »

- L'énonciation élocutive est celle qui se fait à la première personne, avec des verbes de modalité, des adverbess, des qualificatifs décrivant le point de vue personnel de l'orateur. L'énonciation élocutive exprimée par le « nous » contribue souvent à mettre en place un ethos de solidarité.

- L'énonciation allocutive s'exprime aux moyens des pronoms personnels de la deuxième personne et des verbes de modalité. Elle peut aussi se manifester dans les « modalités d'adresse » telles : « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes » (l'entame du discours du président Biya), qui sont des formules obligées de toute déclaration politique. Parfois, les énonciations élocutive et allocutive se combinent avec un mélange de *je, nous, vous*.

- L'énonciation délocutive présente ce qui est dit comme si le propos tenu n'est pas la responsabilité d'un interlocuteur.

3.4. Bilan

Nous avons structuré ce chapitre sur deux axes majeurs : la présentation du cadre théorique auquel nous recourons pour l'analyse de notre matériau, et la présentation de l'objet empirique de notre étude : le discours politique. Il s'ensuit que la présentation de la polyphonie discursive de Gjerstad, comme cadre théorique, a nécessité la présentation de la ScaPoLine, l'approche modulaire et interactionniste de Genève et le dialogisme de la praxématique de Montpellier. Cette présentation a débouché sur le réaménagement théorique que nous avons opéré au sein de l'approche de Gjerstad. Les propositions théoriques faites nous ont conduit à l'introduction de l'entité sémantique *voix* dans l'analyse polyphonique, et à la simplification de l'outil théorique.

Par ailleurs, ce chapitre était aussi le lieu de présentation du discours politique. Nous avons essayé de le définir en nous aidant des travaux de Charaudeau (2005), notamment dans la description du cadre d'échange de la parole politique, dont usent les acteurs politiques pour dérouler leurs stratégies de « séduction » relevant aussi bien du logos, du pathos que de l'éthos. Il s'en suit également que ce cadre d'échange, puisque régi par une action politique concertée par essence, nécessite l'investissement de deux instances :

l'instance politique et l'instance citoyenne. Cette dernière comprend la société civile et la société citoyenne.

Enfin, le travail de Mayaffre (2012) sur le discours présidentiel sous la cinquième République en France nous a ouvert une brèche sur l'exploitation des ressources lexicales de la communication politique de Paul Biya. Un tel lexique ne sera certes pas étudié dans la même perspective que celle de Mayaffre, mais nous tenterons de lui donner une orientation polyphonique.

4. Pour une description du matériau et de la méthode de travail

4.0 Introduction

Dans ce chapitre, nous faisons la description du corpus sur lequel s'effectuera notre étude polyphonique, et dévoilons la méthode d'analyse. La présentation du corpus revient à donner sa nature (4.1), à justifier son choix (4.1.1) et à expliquer la méthode de collecte (4.1.2). Nous achèverons par la définition du type de méthode scientifique à laquelle répond notre travail (4.2), et le déploiement de la méthode d'analyse des occurrences (4.3).

4.1. Présentation du matériau

Les discours du chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, dans l'intervalle 1992-2015, se caractérisent par leur hétérogénéité constitutive, tant au plan chronologique que thématique, en raison du fait qu'ils sont en rapport avec les moments de la vie politique de l'État du Cameroun.

Étant donné que, notre objectif est d'étudier la polyphonie dans deux types de communication, à savoir les discours ordinaires annuels et les discours de campagne électorale, nous aimerions procéder, dans cette section, à une présentation systématique de ce matériau. Nous présenterons ainsi leurs différents cadres de production, afin de mieux saisir, lors des analyses, les voix, les points de vue ou les groupes et associations qui animent la scène politique.

4.1.1. Les discours ordinaires annuels

Cette partie regroupe le discours du 31 décembre, celui de début janvier (généralement les 5,6 ou 7 janvier de chaque année) et le discours du 10 février.

- Le discours du 31 décembre

Comme tous les autres discours qui suivront, le message du chef de l'État à la nation, en décembre, est télévisé et retransmis par la Cameroon Radio and Television (CRTV), chaîne nationale, et relayé par certaines chaînes à capitaux privés. Ce discours est prononcé en français puis traduit en anglais. La communication du 31 décembre est ainsi un moment très attendu par le peuple camerounais, en raison de son double objectif : c'est un exercice annuel qui appelle le chef de l'État à dresser le bilan de l'année s'achevant. Un bilan sur les

plans politique, économique, éducationnel, social. Dans ce premier centre d'intérêt du message, le locuteur s'emploie à souligner les bons points, les acquis ou ce qui a réussi dans les secteurs sus-cités, et ce qui demande, parallèlement, des améliorations. Somme toute, il s'agit du bilan et des perspectives. Enfin, étant donné que c'est un discours qui se tient au crépuscule d'une année et à l'aube d'une autre, le chef de l'État, en tant que porte étendard de la souveraineté du pays et de son harmonie, adresse souvent ses vœux de bonne et heureuse année à tous ses compatriotes, sans distinction de couches sociales.

En tout état de cause, c'est un moment au cours duquel le président peut se *blanchir* ou se *noircir*. Il se blanchirait si et seulement si le bilan de l'année écoulée qu'il dresse est éloquent. De même, il serait l'objet de critiques si ce bilan s'avérait insignifiant. À cet effet, le message de fin d'année fait habituellement l'objet de commentaires et de débats dans tous les *lieux de fabrication du discours politique* (Charaudeau 2005), à savoir au niveau de l'instance adverse, celui de l'instance citoyenne et particulièrement au niveau de l'instance médiatique.

- Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux du corps diplomatique (Janvier)

C'est un rendez-vous discursif similaire au précédent, à la seule différence que celui-ci change de destinataire, de canal et de situation. La modalité d'adresse qui l'introduit habituellement en détermine les principaux destinataires :

- *Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,*
- *Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Hauts Commissaires,*
- *Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations internationales*²⁶,

Il apparaît clairement que les trois principaux destinataires de ce message sont généralement le Doyen du Corps diplomatique, les ambassadeurs et hauts Commissaires et les représentants des organisations internationales. L'événement a lieu au début du mois de janvier, et fait suite aux vœux adressés au Chef de l'État par le doyen du corps diplomatique. C'est donc dire qu'il s'agit d'un échange de vœux de bonne année tenu le même jour au palais de l'unité du Cameroun, et transmis à la télévision.

Bien qu'il s'agisse d'un discours de vœux de nouvel an, l'occasion est souvent saisie par le président de la République pour dresser le bilan de l'année écoulée. Ainsi, la

²⁶ C'est nous qui soulignons.

thématique de ces messages peut être très diversifiée, en raison des rapports qu'entretient le Cameroun avec les différentes représentations diplomatiques, tant au plan diplomatique qu'économique et socioculturel. Comme les autres échéances discursives, ce type est aussi attendu par les Camerounais. On peut y voir, par exemple, comment le président de la République gère les rapports avec les investisseurs étrangers ; l'orientation que prennent ces rapports : rapports de dupes ou rapports gagnant-gagnant. L'objectif, *in fine*, est de présenter la politique intérieure et extérieure du Cameroun.

- Le discours à la jeunesse (10 février)

C'est un discours que le chef de l'État tient à la veille de chaque fête de la jeunesse du 11 février. Pour cerner son importance, il est nécessaire de faire un bref recul historique de la solennité. La fête de la jeunesse symbolise la perte d'une partie du Cameroun lors du référendum organisé par l'Organisation des Nations-Unies (ONU), le premier février 1961. « Voulez-vous devenir indépendant en vous rattachant au Cameroun ou au Nigeria ? », telle était la question à laquelle les Camerounais du « Northern » et du « Southern » devaient répondre. Le 11 février, les autorités camerounaises assistaient, bien malgré elles, à la perte du Northern Cameroon, qui, majoritairement, avait choisi de se rattacher au Nigeria. Cette journée fut qualifiée, en juin 1961, de journée de deuil national. Et en 1966 le président d'alors décida de changer la journée de deuil en journée de joie, rebaptisée *fête de la jeunesse*.

Ce rappel historique permet de comprendre les revendications des jeunes qui entourent ladite célébration. Lesquelles revendications ne laissent pas les pouvoirs publics indifférents. En tant que *fer de lance de la nation*, la jeunesse camerounaise constitue la « composante majoritaire de la population » (Libii 2015 : 337). Elle mérite par conséquent plus d'attention et de suivi. C'est ce qui justifie la portée du message du chef de l'État, à la veille de chaque fête de la jeunesse. C'est donc un discours dont le principal allocataire est la jeunesse; un moment idéal pour les rassurer. La thématique de cette communication est donc plus orientée vers les droits et les devoirs des jeunes : l'insertion socio-professionnelle, la sécurité, l'éducation, la santé, etc. Comme le premier discours (31 décembre), celui du 10 février est prononcé en français puis traduit en anglais, et diffusé en direct sur la Cameroon

Radio and Television. Aussi ce discours fait-il souvent l'objet de plusieurs commentaires et interprétations dans tous les lieux de fabrication de la parole politique.

4.1.2. Les discours de campagne électorale

Les discours de campagne électorale renvoient uniquement aux campagnes lors des élections présidentielles. Leur choix est dû au fait qu'en ce qui concerne les autres scrutins, comme les municipales, les législatives ou encore les sénatoriales, le président Biya n'est pas directement impliqué au niveau discursif. Dans l'intervalle qui encadre notre matériau, l'on note quatre années de scrutins présidentiels : 1992, 1997, 2004, 2011.

Avant de présenter succinctement chaque discours, précisons que pour une année électorale présidentielle, le président de la République peut tenir deux à trois discours dans différentes régions du pays, mais par souci d'avoir un corpus qui ne soit pas fleuve, nous n'en avons pris qu'un seul pour une année électorale.

- Discours de campagne électorale de 1992

Pendant la période de *meeting* de l'élection présidentielle de 1992, le président Biya avait prononcé trois discours pour battre campagne. Parmi ceux-ci, nous retenons celui prononcé dans la région du Centre, à Monatéle²⁷. Nous justifions ce choix par le fait que la région du Centre est non seulement celle qui abrite les institutions de la République, mais aussi l'une des régions les plus peuplées du pays.

- Discours de campagne électorale de 1997

Pour convaincre les Camerounais afin que ces derniers le choisissent au soir du 12 octobre 1997, Paul Biya avait tenu deux discours de campagne. Celui qui entre dans la constitution de notre corpus a été prononcé dans la région du Nord, car c'est une région qui a un passé politique considérable : le premier président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo, en était originaire, tout comme certaines grandes figures du régime actuel.

²⁷ La ville de Monatéle est située dans la région du Centre. C'est le chef-lieu du département de la Lekie situé à 70 kilomètres au nord de Yaoundé.

- Le discours de campagne électorale de 2004

Pour cette année électorale, nous avons choisi le discours de campagne prononcé devant les populations de la ville de Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord ; ceci parce que c'est la région la plus peuplée du Cameroun.

- Discours de campagne électorale de 2011

Enfin, le quatrième discours de campagne fut prononcé le 06 octobre dans la ville de Douala²⁸, à l'occasion de l'élection présidentielle de 2011. Le choix de Douala peut se justifier par le souci d'équilibre régional dans notre matériau. Par ailleurs, Douala est la capitale économique et l'une des villes les plus peuplées.

Au total, la taille générale du corpus résulte du rapport entre les trois types de communications annuelles et les quatre discours de campagne électorale. Nous obtenons un matériau de soixante-seize (76) textes. Cependant, nous ne prétendons pas les analyser de fond en comble, une telle entreprise s'avérerait titanesque et scientifiquement illusoire. Pour une analyse qui puisse représenter la période circonscrite, nous avons opté pour un regroupement par sept (07) discours. Nous obtenons en somme quatre regroupements de sept communications, que nous nommons *septennats discursifs* :

- Septennat discursif n° 1 : de 1992 à 1998
- Septennat discursif n° 2 : de 1999 à 2005
- Septennat discursif n° 3 : de 2006 à 2012
- Septennat discursif n° 4 : de 2013 à 2015

En choisissant, à l'intérieur de chaque septennat discursif, un discours représentatif de la période, nous avons au total quatre (04) discours à étudier. Le regroupement en septennats n'est pas fortuit, notamment le chiffre sept (07). En effet, celui-ci reflète la durée du mandat de président de la République au Cameroun, telle que définie dans la loi N° 2008/001 du 14 avril 2008 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972. L'article 6, alinéa 2, de cette loi dispose que « le président de la République est élu pour un mandat de sept (7) ans. Il est rééligible. » Nous considérons le fait que chaque mandat est bâti sur un

²⁸ Douala est le chef-lieu de la région du Littoral, et par ailleurs capitale économique du Cameroun.

programme politique; et en étudiant une communication représentative d'une période, nous avons symboliquement étudié la période elle-même.

À cet effet, le choix du discours représentatif d'un septennat discursif répond aux critères liés à la thématique du discours et au contexte qui l'a généré. Relativement à la nature du discours, la priorité est accordée aux discours de campagne électorale, en raison du fait qu'ils sont plus portés vers le débat, la polyphonie. Le contexte du discours de campagne est en effet le plus propre en termes de déploiement des stratégies de conquête d'adhésion à la vision politique que proposent les différents concurrents, car l'espace de l'action politique est « un espace de persuasion dans lequel l'instance politique, jouant avec des arguments de raison et de passion, essaye de faire adhérer l'instance citoyenne à son action.» (Charaudeau 2005 : 14)

La priorité étant accordée aux énoncés en situation de meeting politique ou campagne, la seconde variété analysée dans le corpus concerne les discours de fin d'année. Celui-ci est aussi susceptible de cristalliser les voix des partis prenantes de l'action politique, car il permet au chef de l'État de dresser le bilan de l'année écoulée, en revisitant les événements sociopolitiques, économiques.

Pour mieux traduire l'esprit du tout-homogène qui caractérise chaque septennat discursif, il importe maintenant d'en présenter les thématiques globales, afin de choisir les discours qui les représentent et qui feront l'objet de nos analyses.

- Premier septennat discursif: 1992-1998

Dans cette première période du corpus, nous étudierons le discours de campagne prononcé à Monatéle lors de l'élection présidentielle d'octobre 1992. De façon générale, cet intervalle a porté sur les thèmes suivants :

- L'introduction de la démocratie dans le paysage politique camerounais
- Les premières élections pluralistes (législatives et présidentielles de 1992)
- L'impact de la chute du mur de Berlin
- Le renforcement de la paix
- La révision constitutionnelle du 18 janvier 1996
- Le conflit de Bakassi (Cameroun Nigeria)
- Le chômage des jeunes
- Les élections législatives et présidentielles de 1997

- Les rapports Nord-Sud

- Deuxième septennat discursif : 1999-2005

Nous analyserons la polyphonie du discours de campagne électorale prononcé à Maroua pour l'élection présidentielle de 2004. De nombreux autres événements ont marqué les pratiques discursives de Biya au cours de ce septennat:

- L'intégration des jeunes filles dans la société
- La lutte contre le VIH SIDA
- La rétrocession de la presque île de Bakassi
- La lutte contre le terrorisme
- Les élections législatives de Juin 2002
- Le redressement de l'économie
- L'élection présidentielle d'octobre 2004

- Troisième septennat discursif : 2006-2012

Pour évaluer la polyphonie de cette période discursive, nous étudierons le message du chef de l'État à la nation pour la fin d'année 2008. D'une manière générale, l'activité discursive de cet intervalle s'est articulée autour des grands thèmes suivants²⁹ :

- Les préparatifs des cinquantièmes (indépendance et réunification)
- La lutte contre le terrorisme
- La lutte contre Boko-haram
- Le redressement de l'économie
- Les élections municipales et législatives de Juillet 2007
- Les émeutes de la faim de février 2008
- La célébration du cinquantième de l'indépendance (2010)

- Quatrième septennat discursif : 2013-2015

Ce septennat n'est pas complet. Mais nous le considérons comme tel pour ne pas avoir à négliger les trois années de discours qui le structurent, étant donné que la période qui couvre notre travail va jusqu'en 2015. Dans cette quatrième période, notre intérêt analytique

²⁹ Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité pour ce qui est des thèmes qui caractérisent les septennats. Leur évocation tient uniquement de la lecture des différents discours. Il peut donc y avoir d'autres thématiques qui n'ont pas été mentionnées ici.

portera sur le discours de fin d'année 2013. C'est une année importante dans la vie politique du Cameroun, car elle a connu trois scrutins : celui des députés, les municipalités et le scrutin des sénateurs. Le message du 31 décembre 2013, par son orientation préférentielle vers le bilan et les perspectives, est donc susceptible de cristalliser les « soubresauts » et les événements politiques ayant eu cours tout au long de cette année. La thématique suivante est importante pour la compréhension globale de cette période :

- La lutte contre Boko-haram
- La relance de l'économie
- Les élections sénatoriale, municipale et législative (2013)
- La célébration du cinquantenaire de la réunification (2014)

Somme toute, cette présentation est basée sur deux objectifs: le premier consiste en la présentation du matériau sur l'axe thématique, et le second objectif porte sur l'axe chronologique. En fonction de la thématique et des événements politiques liés à telle ou telle période de notre intervalle, les quatre communications qui feront l'objet de notre analyse polyphonique sont de deux variétés : les discours de campagne électorale et les messages de fin d'année. Plusieurs raisons sont à l'origine de la délimitation de l'intervalle de travail et du choix du type de discours.

4.1.3. Justification du choix du matériau

Les raisons qui ont motivé le choix de la qualité et de la quantité de ce matériau ne sont pas fortuites. Elles tiennent de l'orientation et des objectifs de cette étude. La justification du matériau que nous faisons a ainsi trois points : la justification du choix du type de locuteur responsable des discours que nous allons étudier ; le choix du type de discours de ce locuteur et, enfin, la justification de la délimitation de l'intervalle de travail.

Concernant le choix porté sur les communications politiques de Paul Biya plutôt que celles d'un autre acteur de la scène politique, nous relevons qu'en tant que représentant de l'instance de décision dans l'action politique, le chef de l'exécutif camerounais est potentiellement la cible de plusieurs critiques venant de l'instance adverse ou de la société civile, et à cet effet son énoncé est fondamentalement porté vers la défense de sa vision idéologique, et la réfutation des différentes critiques des concurrents. Ce qui veut dire qu'en toile de fond son discours est disposé à constituer le kaléidoscope, où l'on pourrait lire et interpréter les mœurs et le jeu politique.

On pourrait nous interroger sur la non prise en compte des discours d'une autre instance. Notre réponse peut se résumer au fait que, connaissant les habitudes politiques qui prévalent au Cameroun depuis l'avènement des libertés d'association, un tel travail manquerait de pertinence. En effet, l'opposition évoluant en rangs dispersés, et la société civile étant dubitative et mal structurée (Talla *et al.* 2015), les discours d'un autre bord idéologique s'avèreraient limités pour fournir la matière première dont nous avons besoin dans ce travail. Pour illustrer cela, imaginons que nous ayons choisi les discours d'un autre que Biya, nous aurions achoppé sur plusieurs difficultés pratique et méthodologiques. Il est difficile, au Cameroun, de cerner le calendrier des activités politiques des autres formations, en raison du fait qu'il n'en existe presque pas, pour certains partis. Pour d'autres, les agendas politiques ne sont pas stables. Ce qui signifie qu'il aurait été ardu de constituer un matériau à partir de leurs discours pour comprendre une période aussi vaste, et politiquement particulière que 1992-2015. Bien plus, dans tous les champs politiques et singulièrement ceux où la démocratie est de mise, comme au Cameroun depuis les années de braise, les formations idéologiques de l'opposition et les organisations de la société civile sont plurielles ; ce qui fait qu'une seule ne saurait constituer le miroir de la vie politique. Pourtant, le président de la République, puisqu'en position de mandataire du peuple et garant des institutions étatiques, condense, reflète, au gré de ses sorties communicationnelles, le landerneau politique.

Toutefois, précisons que bien que nous ne prenions pas en compte les discours des autres instances politiques, nous suivons tout de même leur politique et leurs discours (de circonstance) pour mieux cerner les idéaux politiques qui les opposent à ceux du leader au pouvoir. Cela semble d'autant plus important que ces informations sur les discours du contre-pouvoir nous permettent de pouvoir identifier leurs voix ou points de vue dans les messages de Biya.

Par ailleurs, l'activité discursive de Paul Biya varie en fonction des circonstances. Dans les grandes variétés de discours que recèle notre corpus, seuls deux grands groupes font l'objet de nos analyses : les discours de campagne électorale et les messages de fin d'années. Mais nous tenons à justifier d'une manière générale la prise en compte de toutes les variétés, d'autant plus que les textes analysés représentent des septennats discursifs ; ce qui signifie qu'un discours étudié ne l'est pas pour lui-même, mais pour toute la période

qu'elle représente. En effet, nous avons choisi les trois communications ordinaires annuelles, en raison de leur visée pragmatique : elles mobilisent les attentes multiformes de tous les Camerounais, dont le rapport appréciatif ou dépréciatif au gouvernement en place varie selon que ces attentes ont été comblées ou pas. Conscient de cette réalité, le président saisit l'occasion que lui offrent les contextes de décembre, janvier, février et les campagnes électorales pour anticiper sur les appréciations de ses compatriotes, ou de répondre à des doléances formulées antérieurement: polyphonie et / ou dialogisme.

Mais en dépit de ce trait commun à tous les types de communication du président, il y en a qui nous ont paru plus appropriés pour une étude polyphonique. Les discours prononcés en situation de campagne électorale, s'il faut situer sur une échelle de un à dix leur potentiel polyphonique, tiendraient le haut du pavé, car leur situation d'énonciation est fondamentalement polémique, polyphonique / dialogique, par conséquent. Il en va de même pour les messages adressés généralement le 31 décembre de chaque année. Faire le bilan d'une année qui s'achève signifie tenir compte des enjeux politiques, économiques, idéologiques.

Le bornage du corpus allant de l'année 1992 à 2015 peut se justifier à l'échelle des objectifs initiaux de cette recherche : étudier le paysage polyphonique du discours du pouvoir, aux fins d'y voir la position des autres instances politiques, et, partant, d'avoir un œil sur l'évolution socio-politique du Cameroun depuis la démocratisation de sa scène. Cette démocratisation a sans doute comme point de départ les années quatre-vingt-dix, notamment l'année 1992 parce que celle-ci renvoie à la tenue des premières élections législatives et présidentielle pluralistes. Ce qui signifie que si nous avons délimité le corpus avant cette date, nous aurions entamé l'étude dans un contexte qui ne prédispose pas à la concurrence politique, un contexte monolithique, parce qu'ayant comme référent le parti unique. Époque où les³⁰ acteurs au pouvoir ne se prêtaient pas beaucoup au dialogue, à la contradiction.

4.1.4. Méthode de collecte

Pour collecter le matériau, nous avons recouru à plusieurs secteurs d'activité. Ainsi avons-nous eu trois *fournisseurs*, à savoir le site de la présidence de la République du Cameroun (<https://www.prc.cm>), les archives nationales du Cameroun, la Cameroon Radio

³⁰ Le pluriel parce que cette période est partagée par Ahidjo et Biya.

and Television (CRTV) et les documents réunis par un groupe de chercheurs enseignants à l'École normale supérieure de Yaoundé.

La direction centrale de l'antenne TV de la CRTV nous a permis de réunir tous les discours du premier septennat et une bonne partie du deuxième. En effet, nous avons bénéficié de la collaboration professionnelle entre la Crtv et la Société de presse et d'éditions du Cameroun (SOPECAM) qui ont mis à notre disposition l'*Anthologie des discours et interviews du Président de la République du Cameroun 1982-2002*, Volumes 2 et 3. Dans un délai qui nous avait été donné, nous avons pu collecter une partie du matériau, par photographie et à l'aide du téléphone portable. Cette voie était la seule qui s'offrait, en raison de l'épaisseur du document qui ne pouvait permettre la photocopie.

Aux archives nationales du Cameroun, nous avons consulté les *Cameroon Tribune*³¹ des éditions antérieures pour constituer le deuxième et une partie du troisième septennat du corpus. Nous avons également utilisé de la voie de la photographie à l'aide de notre téléphone portable. À ce niveau, le travail a été effectué en deux temps : il fallait premièrement sortir les documents de l'antichambre et ensuite procéder aux photographies. Enfin, le dernier septennat, moins dense, est l'œuvre du site de la présidence de la République et des documents fournis par une équipe de recherche formée des enseignants de l'École normale supérieure de Yaoundé. Somme toute, les documents qui ont constitué le matériau de cette recherche sont de sources diverses.

4.1.5. Difficultés rencontrées

De nombreuses difficultés ont jalonné la réalisation de la collecte des données du matériau. Nous pouvons les classer en deux catégories : les difficultés d'ordre logistique et des difficultés matérielles.

Au plan logistique, le travail effectué aux archives nationales du Cameroun est celui qui aura été le plus pénible. Vu la vétusté des locaux et le défaut d'arrimage à la recherche des documents via internet, il nous a fallu une main d'œuvre supplémentaire pour parcourir les antichambres sans éclairage. Par ailleurs, la disposition anarchique des archives n'en favorisait guère l'exploitation adéquate. Pour des besoins de santé, nous avons dû recourir aux cache-nez pour nous protéger des maladies pouvant survenir à la suite de l'inhalation de l'épaisse couche de poussière qui couvre les documents. Par ailleurs, nous notons que vers

³¹ C'est un quotidien, un journal d'État fondé le 1^{er} juillet 1974. Il publie en français et en anglais.

la fin du travail de collecte, certains membres de l'équipe de travail que nous avons constituée avaient perdu la motivation et la frénésie de départ. Cette situation nous a causé des manques à gagner en termes de temps, car aussitôt qu'un membre venait à être absent, il fallait le substituer par un autre. Des difficultés qui en appelaient d'autres : les documents que nous avons trouvés n'étaient pas tous en bonne et due forme, il y en avait dont les pages étaient abimées par le temps et les mauvaises méthodes de conservation.

Au plan matériel, les difficultés auxquels nous avons fait face renvoient à la constitution matérielle du corpus. À la fin du travail de collecte, nous nous sommes retrouvé avec un corpus matériellement hétérogène, en raison de la nature du contenant des discours. En effet, étant donné que la collecte s'est effectuée soit en photographiant, soit en copiant les discours dans le site de la présidence de la République, l'exploitation du matériau s'est avérée compliquée. Il s'agit ainsi d'un matériau constitué de discours en photographie et des discours sur document *word*. Nous avons dû ressaisir en document *word* tous les documents photographiés.

Au demeurant, en dépit de ces difficultés d'ordre logistique et matériel, nous avons pu collecter tous les discours qui entrent dans notre champ d'analyse.

4.2. Méthode scientifique

D'emblée, nous pouvons dire que ce travail se situe à mi-chemin entre la méthode qualitative et quantitative, au regard de son point de départ, des résultats auxquels nous aimerions aboutir et du support d'analyse. Bien que notre orientation préférentielle soit l'approche qualitative, il est important de souligner la tendance vers le quantitatif à la fin du travail. En effet, dans le chapitre introductif où nous avons posé la problématique et les hypothèses que nous entendons éprouver, il ressort que l'objectif majeur assigné à ce travail n'impose pas *a priori* une approche quantitative. Nous n'envisageons pas de faire, par exemple, un inventaire quantitatif et exhaustif des marqueurs polyphoniques dans les discours étudiés. Nous nous sommes donné pour tâche d'analyser une situation bien définie à partir du matériau linguistique polyphonique disponible, et non préalablement déterminé. D'ailleurs, prédéfinir les ressources linguistiques à étudier ne s'avérerait pas favorable au type de résultat auquel aspire notre démonstration. Par ailleurs, bien que le travail soit basé sur un support quantitatif, nous n'analysons pas de fond en comble les soixante-seize textes qui constituent notre matériau ; ce dernier de ce fait sert aussi de corpus de référence.

Cependant, la dimension quantitative vient de la délimitation de l'intervalle de notre matériau, du nombre de communications arrêtées pour les analyses et de la nature des résultats auxquels pourrait aboutir cette recherche. En effet, à la fin de nos analyses nous pourrions arriver à des considérations d'ordre quantitatif pour décrire, dans les énoncés ciblés, le degré d'implication des points de vue des instances autres que l'instance au pouvoir, notamment la société civile et plusieurs autres foyers idéologiques qui prennent part à l'action politique au Cameroun.

Dans le chapitre consacré à l'interprétation (chapitre 7), nous dresserons un tableau synoptique où seront exposés les différents résultats des analyses. Ainsi aurons-nous un rapport au chiffre, à savoir le calcul des pourcentages polyphoniques des quatre septennats à étudier. Dans ce calcul, nous regarderons le nombre de marqueurs polyphoniques analysés dans chaque discours et le nombre de mots que comptent les discours. Une fois les pourcentages polyphoniques calculés, et la représentation de l'altérité évaluée en termes de nombres de points de vue, nous procéderons à la comparaison de ceux-ci, afin de confirmer notre hypothèse de travail.

Cette étude, somme toute, a pour ambition finale d'aboutir à une conclusion précise sur l'évolution de la considération de l'*autre* dans la parole publique de l'instance au pouvoir ; et cela suppose un décompte de voix/points de vue relativement à chaque moment de l'intervalle que nous avons délimité ; une telle conclusion prête à des considérations d'ordre quantitatif.

4.3. Méthode d'analyse du matériau

Notre méthode d'analyse du corpus est en étroite relation avec notre cadre théorique.

4.3.1. Ancrage théorique

Une fois la méthode scientifique définie, il convient, dans cette section, de présenter la façon dont nous entendons effectuer les analyses des occurrences de phénomènes d'hétérogénéité énonciative. Cette partie est du ressort de notre cadre théorique. Nous suivrons donc la démarche de la polyphonie discursive, conformément aux réajustements théorique, terminologique et quelque peu méthodologique que nous avons apportés.

Nous entamerons l'analyse par une lecture approfondie de chaque discours. L'objectif de cette étape est triple : il s'agit premièrement d'une lecture d'imprégnation, ensuite la deuxième étape est une lecture thématique, où nous repérons les hyperonymes thématiques

et leurs hyponymes respectifs, afin de construire des réseaux thématiques. Cette étape est celle de l'identification et de la délimitation des passages polyphoniques (PP). Une fois les PP délimités, nous passons à la troisième lecture, où nous procédons à la sélection des marqueurs polyphoniques ou des « indicateurs » de plurivocité relevant à la fois de la sémantique instructionnelle et de la mémoire des discours antérieurs et à venir (dialogisme) ; précisément, il s'agit de porter un regard méticuleux sur toute unité linguistique susceptible de « trahir » la polyphonie, l'interdiscours, l'intertextualité ; lesquelles unités sont ainsi soulignées (mis en gras) par la suite. Cette sélection n'est basée sur aucune grille préétablie ; d'une part elle est tributaire de certains travaux antérieurs sur la polyphonie et le dialogisme, et de notre capacité d'analyste à décrypter l'interdiscours propre à chaque texte étudié d'autre part. Mais certains marqueurs tels que la négation (polémique, métalinguistique), les connecteurs (*mais, donc, car, bien que, etc.*), les modalités, etc. pourraient être d'une grande importance dans nos analyses.

Après que nous avons souligné les phénomènes de plurivocité dans les discours, nous procédons simultanément aux analyses linguistique et discursive. Dans la première, nous nous appuyons essentiellement sur la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine), où il s'agit de décrire les marqueurs polyphoniques relevant du système de la langue, afin d'en proposer des configurations polyphoniques. C'est une analyse purement linguistique, elle se fait dans un idéal immanentiste, c'est-à-dire que nous ne tenons pas compte du contexte. À ce niveau, nous essayons de mettre en exergue des voix et des points de vue issus de la description sémantique de chaque marqueur polyphonique, sans toutefois révéler les identités physiques des personnes ou des acteurs politiques qui en sont responsables. Les seules informations que nous avons à ce niveau, en ce qui concerne les responsables des entités sémantiques, ne portent que sur la distinction voix et point de vue dans les configurations polyphoniques.

Par ailleurs, l'analyse linguistique est aussi le lieu où nous présenterons, sans les analyser, des cas d'hétérogénéité énonciative non marqué au niveau de la phrase, c'est-à-dire des phénomènes qui demandent la prise en compte des conditions de production du discours. S'il s'agit par exemple d'une situation de dialogisme interdiscursif ou interlocutif, nous nous limitons à la description des contenus sémantiques, précisant, selon les deux cas, ce qui relève des énoncés antérieurs, des énoncés anticipés ou de la situation *hic et nunc*.

La dernière étape (analyse discursive) est celle où la ScaPoLine et la praxématique se donnent la main, afin de nous permettre d'aboutir à une interprétation générale des discours. Nous saturerons donc à ce niveau les sources des voix et des points de vue révélés au niveau de l'analyse linguistique. Cela revient à montrer que telle voix ou tel point de vue des configurations polyphoniques postulées dans l'analyse linguistique a comme source un acteur de la scène politique (Biya, l'opposition, la société civile, la communauté internationale, l'opinion publique, etc.).

Dans l'analyse discursive, pour une bonne saturation des sources des variables linguistiques, nous ferons parfois des rappels historiques des faits politiques, afin de parvenir à des interprétations pertinentes. Ce sera le cas, par exemple, du connecteur *mais*, dont la polyphonie, selon la ScaPoLine, conduit à la prise en compte de trois arguments, à savoir p , q , r , où le contenu sémantique de la conclusion r ne peut être déterminé qu'en contexte. Ce qui revient à dire qu'il faut, au préalable, décrire ce contexte. Par ailleurs, l'exposition du contexte sociopolitique, en l'occurrence dans l'étude que nous menons, permet de donner au lecteur la teneur et le visage des mœurs politiques de la période étudiée, afin de rendre lisible la saturation des sources.

En somme, nous pouvons résumer notre méthode d'analyse des occurrences de polyphonie ou de dialogisme comme suit :

1. Identification des passages polyphoniques dans les discours à étudier
2. Sélection des phénomènes d'hétérogénéité énonciative:
 - phénomènes inscrits dans la langue
 - phénomènes relevant de la mémoire discursive
3. Analyses linguistique et discursive

4.4. Bilan

Ce chapitre repose sur deux grands points. Il a premièrement été question de présenter le matériau qui nous servira de base de démonstration dans ce travail. Notre corpus est inscrit dans la période allant de 1992 à 2015. Il regroupe des communications politiques du président de la République du Cameroun, Paul Biya. Ces communications regroupent des discours ordinaires et des discours de campagne électorale présidentielle. Pour une analyse pertinente des soixante-seize textes, nous avons procédé à un regroupement par sept discours afin d'obtenir un total de quatre septennats discursifs. Pour étudier la polyphonie

de ceux-ci, nous employons une méthode d'analyse qui comprend trois étapes majeures : identification des PP, sélection des phénomènes d'hétérogénéité énonciative, et analyses linguistique et discursive.

5. Analyse exemplaire

5.0 Introduction

[L]’analyse du discours [...] n’appréhende ni l’organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication, mais s’efforce de les associer intimement. (Maingueneau 2014 : 5)

Dans le chapitre théorique, nous avons proposé une démarche et développé un certain nombre de concepts clés liés à notre conception de la polyphonie discursive. Quant au présent chapitre, nous en faisons un cadre d’analyse exemplaire pour expérimenter nos propositions théoriques, avant d’entamer les analyses proprement dites. Une telle démarche nous semble utile, en raison du fait qu’elle conduira, au chapitre six, à l’analyse concrète du matériau, sans être tenu de réexpliquer certaines notions que nous aurons clarifiées ici.

Nous commençons le travail par l’identification de l’unité d’analyse de la polyphonie discursive, le passage polyphonique (PP), dans lequel nous soulignons les phénomènes d’hétérogénéité énonciative qui feront l’objet de notre étude (5.1). Après cela, en 5.2, nous soumettons le PP à l’analyse des deux étapes que préconise notre cadre théorique : analyses linguistique et discursive (5.2.1).

La communication politique dont nous nous servons pour effectuer cette analyse exemplaire est représentative du premier septennat discursif – qui va de 1992 à 1998. Il s’agit du discours prononcé par Paul Biya, le 06 octobre 1992, lors de sa campagne électorale pour l’élection présidentielle.

5.1. Analyse du premier septennat discursif (1992-1998)

Délimitons et identifions les unités de base de nos analyses.

5.1.1. Identification des passages polyphoniques

Le discours de campagne électorale de 1992 a été prononcé à Monatélé, chef-lieu du département de la Lékié, dans la région du Centre. La pertinence de ce discours tient de ce qu’il symbolise le retour au multipartisme dans le paysage politique camerounais. Nous pouvons le caractériser comme discours de la renaissance de la démocratie revendiquée,

depuis des décennies, par le peuple camerounais, car il intervient deux ans seulement après la loi du 19 décembre 1990, statuant sur la liberté d'association. Connaissant l'atmosphère politique tendue qui a marqué les années 90 (vive opposition), et le contexte politique veule actuel (jusqu'en 2015 pour notre étude), la communication politique choisie nous permet de situer la borne de départ de l'intervalle de notre recherche.

Pour l'analyser, il nous faut, au préalable – selon les contraintes de notre cadre théorique – identifier et délimiter les différents PP qui le composent. La pertinence du PP est due à la fonction médiane que joue cette unité entre le niveau linguistique et le niveau textuel ou discursif. Cette unité minimale, qui est un univers clos de relations thématico-polyphoniques, constitue le champ opérationnel des analyses polyphoniques.

Prenons le discours à analyser pour identifier et délimiter les PP :

***DISCOURS DE CAMPAGNE
ÉLECTORALE DANS LA PROVINCE³² DU CENTRE.***

Monatélé, le 06 octobre 1992.

***Monsieur le Maire,
Messieurs les Chefs traditionnels,
Populations de la province du Centre,
Elites de la Lékié,
Mes Chers Compatriotes,***

Je vous remercie de votre accueil si chaleureux.

Cette ambiance sympathique m'est d'un grand réconfort dans la bataille que nous menons ensemble.

Le Président de la République se sent partout chez lui, au Cameroun, mais ici, dans la Lékié, ici à Monatélé, parmi vous, les hommes et femmes de courage, parmi vous, planteurs de cacao, au milieu de vous, chers amis agriculteurs, il se sent tout particulièrement bien.

J'apprécie au plus haut point votre sens de l'effort, votre ardeur au travail, votre esprit d'entreprise et votre courage.

Dans tous les secteurs de l'activité économique, les hommes de la Lékié ont su conquérir leur place.

Dans cette conjoncture particulièrement difficile que nous vivons,

Vous ne vous êtes jamais laissé aller,

³² La dénomination « province » n'est plus de mise aujourd'hui, elle a donné lieu à « région » depuis la signature, par le Président Paul Biya, du décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008, portant sur l'organisation administrative de la République du Cameroun.

Vous avez toujours su aller de l'avant avec confiance, avec espoir, avec détermination.

C'est cette détermination qui a guidé de grandes figures historiques du Cameroun, issues de votre région.

Je pense notamment à André Marie Mbida, premier premier Ministre du Cameroun... homme de courage et de devoir.

Ces grandes qualités se sont toujours retrouvées dans les populations de la Léké :

Vous avez su dire non au chaos,

Vous avez su dire non aux villes mortes,

Vous avez su refuser l'anarchie,

Vous n'avez pas succombé à la démagogie,

Vous avez su résister aux fausses promesses et aux marchands de rêves d'illusions,

Vous avez su faire preuve d'une maturité politique tout à fait exceptionnelle, d'un sens des responsabilités hors du commun,

Vous avez toujours soutenu notre action,

Vous avez compris que l'intérêt national passait avant l'intérêt personnel.

Je vous en félicite, vous et avec vous tous les Camerounais qui ont su résister aux sirènes du chaos.

Je sais que vous avez de nombreux besoins. J'ai écouté attentivement, en particulier, les doléances du représentant des Chefs traditionnels.

Nous ferons ce que nous pourrons pour réhabiliter cette chefferie dans le respect des autres institutions de l'Administration.

A vous tous, qui nous avez soutenu si ardemment, et sans demander de contrepartie, je tiens à réaffirmer que vous n'êtes pas oubliés dans nos projets.

La poursuite du désenclavement de votre région, ainsi que les projets d'électrification, d'adduction d'eau, de téléphonie et d'infrastructures sociales et scolaires seront bientôt une réalité.

Je sais que tous ces projets vous tiennent à cœur, en particulier la route Zamengoué-Okola-Evoudoula-Monatélé.

Ce que je peux dire, c'est que nous nous efforcerons de transformer ces projets en réalités.

Nous... nous tenons ce que nous promettons !

Ainsi, je vous avais promis de nouvelles unités administratives... nous l'avons dit, nous l'avons fait. Vous les connaissez : Batchenga, Lobo, Ebebda et Elig-Mfomo.

D'autres créations sont en projet.

Nous le disons, ... et nous le ferons !

Notre pays, vous le savez, est confronté aux effets d'une très grave crise économique mondiale.

Nous avons dû réduire le train de vie de l'Etat, limiter nos dépenses, freiner nos investissements.

Et dans le même temps, les cours de nos matières premières sur le marché mondial du cacao et du café ne font que baisser.

Compte tenu de cette situation, il nous est évidemment difficile de tout réaliser en même temps,...

Mais nous, ... nous ne promettons que ce que nous sommes sûrs de tenir !

La démagogie de certains leaders de l'opposition ne laisse pas de surprendre.

Pour obtenir vos suffrages, ils sont prêts à promettre n'importe quoi, sans tenir compte des réalités. Faut-il ajouter que la plupart n'ont aucun projet de société.

Beaucoup parlent de changement, mais pour changer quoi ?... et ça, ... ils oublient de le dire...

Changer la démocratie que nous venons de mettre en place et qu'il faudra désormais consolider ?

Changer les réalisations que nous sommes fiers d'avoir menées à bien,...

Changer la liberté, ... peut-être pour revenir à l'état antérieur de dictature ?

Ou alors changer l'homme par qui le changement est venu, simplement parce qu'ils veulent la place ?...

Ils oublient seulement que ce que nous avons réalisé, nous l'avons réalisé ensemble, avec le peuple du Cameroun.

Alors, ... pour satisfaire leurs ambitions, ... pendant qu'ils y sont, ... ils veulent peut-être changer le peuple du Cameroun ?

Sachez bien qui vous parle et à qui vous avez à faire et constatez par vous-même :

Qui vend les chimères... et qui réalise concrètement.

Qui détruit, brûle, empêche les enfants d'aller à l'école... et qui construit, crée et innove.

Qui gesticule, qui injurie et... qui travaille discrètement, ... peut-être pas au goût de certains, mais efficacement en dépit des nombreuses difficultés.

Je vous laisse seuls juges, ...

Ne vous y trompez pas, ce que certains de nos concurrents vous proposent ne peut aboutir qu'à l'aventure, au chaos, à la division, au tribalisme, à la haine entre les communautés.

Ce n'est pas ce que nous voulions !

Ce n'est pas ce que veulent les Camerounais !

Ce que je propose, c'est de continuer à vivre en paix entre nous dans notre cher et beau pays.

Ce que je propose, c'est l'harmonie entre les Camerounais dans le respect des droits et devoirs de chacun.

Ce que je propose, c'est de continuer le développement de notre pays sur des bases saines.

Ce que je propose, c'est l'édification d'un Cameroun uni, démocratique et prospère où il fait bon vivre.

Populations de la Lékié,

Je sais pouvoir compter sur votre fidélité, ...

Je sais pouvoir compter sur votre soutien, ...

Je sais pouvoir compter sur votre patriotisme.

*Populations de la province du Centre,
Le 11 octobre prochain, je vais pouvoir compter sur votre vote...
Vive la Lékié !
Vive la province du Centre !
Vive Monatélé !
Vive le Cameroun !*

Notre identification des PP se fait à base des notions empruntées à l'approche modulaire du discours de l'école de Genève (Cf. Chapitre 3). En effet, à partir de la composante conceptuelle issue du module référentiel, nous commençons par identifier les concepts ou les hyperonymes thématiques du discours ; par la suite, nous suivons leur développement ou leur activation sous forme d'hyponymes thématiques. La progression d'un hyperonyme thématique jusqu'à sa fin crée une sorte de rupture thématique, marquant ainsi la frontière entre deux PP.

Concrétisons-le. Ci-dessous, nous obtenons quatre hyperonymes thématiques (HT) (en majuscule). Ceux-ci renvoient aux « mondes » représentés dans le discours (Fillietaz 2001). Les crochets encadrent les intervalles des PP:

HT1 : ACCUEIL ET REMERCIEMENT [Je vous remercie [...] il se sent tout particulièrement bien]

HT2 : LA VAILLANCE DES POPULATIONS DE LA LÉKIÉ [J'apprécie au plus haut point [...] aux sirènes du chaos]

HT3 : LES DOLEANCES ET LES PROMESSES [Je sais que [...] (les effets de la crise économique) sûrs de tenir]

HT4 : LA CONTRE-OFFENSIVE SUR L'IDEE DE CHANGEMENT [La démagogie [...] Vive le Cameroun]

Le discours que nous étudions est structuré autour de quatre hyperonymes thématiques correspondant à quatre PP. Dans HT3, il y a une particularité due à l'enchâssement d'un petit hyperonyme thématique, que nous avons mis entre parenthèses, parce qu'il est inclus dans le grand thème. Cette situation d'enchâssement d'un concept thématique dans un autre, pourrait conduire à un emboîtement de PP.

Délimitons les PP :

HT1-PP1 : *Je vous remercie de votre accueil si chaleureux.*

Cette ambiance sympathique m'est d'un grand réconfort dans la bataille que nous menons ensemble.

Le Président de la République se sent partout chez lui, au Cameroun, **mais** ici, dans la Lékié, ici à Monatélé, parmi vous, les hommes et femmes de courage, parmi vous, planteurs de cacao, au milieu de vous, chers amis agriculteurs, il se sent tout particulièrement bien.

HT2-PP2 : J'apprécie au plus haut point votre sens de l'effort, votre ardeur au travail, votre esprit d'entreprise et votre courage.

Dans tous les secteurs de l'activité économique, les hommes de la Lékié ont su conquérir leur place.

Dans **cette** conjoncture particulièrement difficile que nous vivons,

Vous **ne** vous êtes **jamais** laissé aller,

Vous avez toujours su aller de l'avant avec confiance, avec espoir, avec détermination.

C'est cette détermination qui a guidé de grandes figures historiques du Cameroun, issues de votre région.

Je pense notamment à André Marie Mbida, premier premier Ministre du Cameroun... homme de courage et de devoir.

Ces grandes qualités se sont toujours retrouvées dans les populations de la Lékié :

Vous avez su dire non au **chaos**,

Vous avez su dire non aux **villes mortes**,

Vous avez su **refuser l'anarchie**,

Vous **n'**avez **pas** succombé à la démagogie,

Vous avez su résister aux **fausses promesses et aux marchands de rêves d'illusions**,

Vous avez su faire preuve d'une maturité politique tout à fait exceptionnelle, d'un sens des responsabilités hors du commun,

Vous avez toujours soutenu notre action,

Vous avez compris **que l'intérêt national passait avant l'intérêt personnel**.

Je vous en félicite, vous et avec vous tous les Camerounais qui ont su résister aux sirènes du chaos.

HT3-PP3 : Je sais que vous avez de nombreux besoins. J'ai écouté attentivement, en particulier, **les doléances** du représentant des Chefs traditionnels.

Nous ferons ce que nous pourrons pour réhabiliter cette chefferie dans le respect des autres institutions de l'Administration.

A vous tous, qui nous avez soutenu si ardemment, et sans demander de contrepartie, **je tiens à réaffirmer** que vous **n'**êtes **pas** oubliés dans nos projets.

La poursuite du désenclavement de votre région, ainsi que les projets d'électrification, d'adduction d'eau, de téléphonie et d'infrastructures sociales et scolaires seront bientôt une réalité.

Je sais que tous ces projets vous tiennent à cœur, en particulier la route Zamengoué-Okola-Evoudoula-Monatélé.

*Ce que **je peux dire**, c'est que nous nous efforcerons de transformer ces projets en réalités.*

Nous... nous tenons ce que nous promettons !

*Ainsi, je vous avais **promis** de nouvelles unités administratives... **nous l'avons dit**, nous l'avons fait. Vous les connaissez : Batchenga, Lobo, Ebebda et Elig-Mfomo.*

D'autres créations sont en projet.

***Nous le disons**,... et nous le ferons !*

*Notre pays, **vous le savez**, est confronté aux effets d'une très grave crise économique mondiale.*

Nous avons dû réduire le train de vie de l'Etat, limiter nos dépenses, freiner nos investissements.

Et dans le même temps, les cours de nos matières premières sur le marché mondial du cacao et du café ne font que baisser.

***Compte tenu de cette situation**, il nous est **évidemment** difficile de tout réaliser en même temps,...*

***Mais nous**,... nous **ne promettons que** ce que nous sommes sûrs de tenir !*

HT4-PP4 : *La démagogie de certains leaders de l'opposition ne laisse pas de surprendre.*

*Pour obtenir vos suffrages, ils sont prêts à **promettre** n'importe quoi, sans tenir compte des réalités. **Faut-il ajouter** que la plupart **n'ont aucun** projet de société.*

*Beaucoup parlent de changement, **mais** pour changer quoi ?... et ça, ... ils oublient de le dire...*

Changer la démocratie que nous venons de mettre en place et qu'il faudra désormais consolider ?

Changer les réalisations que nous sommes fiers d'avoir menées à bien,...

*Changer la liberté, ... **peut-être pour revenir à l'état antérieur de dictature ?***

*Ou alors changer l'homme par qui le changement est venu, **simplement parce qu'ils veulent la place ?...***

Ils oublient seulement que ce que nous avons réalisé, nous l'avons réalisé ensemble, avec le peuple du Cameroun.

*Alors, ... pour satisfaire leurs ambitions, ... pendant qu'ils y sont, ... **ils veulent peut-être changer le peuple du Cameroun ?***

*Sachez bien qui vous **parle** et à qui vous avez à faire et constatez par vous-même :*

Qui vend les chimères... et qui réalise concrètement.

Qui détruit, brûle, empêche les enfants d'aller à l'école... et qui construit, crée et innove.

*Qui gesticule, qui injurie et... qui travaille discrètement, ... **peut-être pas** au goût de certains, **mais** efficacement **en dépit des nombreuses difficultés**.*

Je vous laisse seuls juges,...

*Ne vous y trompez pas, ce que certains de nos concurrents vous **proposent ne peut aboutir qu'à l'aventure, au chaos, à la division, au tribalisme, à la haine entre les communautés.***

*Ce **n'est pas** ce que nous voulions !*

*Ce **n'est pas** ce que veulent les Camerounais !*

Ce que je propose, c'est de continuer à vivre en paix entre nous dans notre cher et beau pays.

Ce que je propose, c'est l'harmonie entre les Camerounais dans le respect des droits et devoirs de chacun.

Ce que je propose, c'est de continuer le développement de notre pays sur des bases saines.

Ce que je propose, c'est l'édification d'un Cameroun uni, démocratique et prospère où il fait bon vivre.

Populations de la Lékié,

Je sais pouvoir compter sur votre fidélité, ...

Je sais pouvoir compter sur votre soutien, ...

Je sais pouvoir compter sur votre patriotisme.

Populations de la province du Centre,

Le 11 octobre prochain, je vais pouvoir compter sur votre vote...

Vive la Lékié !

Vive la province du Centre !

Vive Monatélé !

Vive le Cameroun !

Dans l'identification et la délimitation des PP ci-dessus, le trait horizontal marque la rupture thématique, donc la frontière entre deux PP. En gras, nous avons les marqueurs d'hétérogénéité énonciative qui seront étudiés. Il est important de préciser que le choix de ces marqueurs n'est basé sur aucune grille spécifique. Nous soulignons ce qui, selon nous, peut être vecteur de polyphonie, et, par conséquent, pertinent pour notre problématique. Cette sélection ne prétend donc pas à l'exhaustivité, qui est un idéal ici, mais que nous ne pouvons atteindre, étant donné qu'aucun chercheur – fût-il le plus averti en matière de polyphonie – ne peut dresser un tableau complet, arrêté de tous les phénomènes polyphoniques. Une telle entreprise serait d'autant plus illusoire que la réalité de l'objet empirique de notre travail, le discours, varie polyphoniquement d'une forme à une autre.

Toutefois, cela ne signifie pas que nous allons à une identification à vau-l'eau ; en effet, nous avons en mémoire un certain nombre de marqueurs ayant été analysés dans le cadre des travaux de certains chercheurs comme Ducrot (Ducrot *et al* 1980 ; Ducrot 1984),

Roulet (Roulet *et al* 1985 ; Roulet 1999 ; Roulet *et al.* 2001), Bres *et al* (Bres 1999a, 1999b, 2005, 2007, Bres & Nowakowska 2005&2007), (Nølke, Fløttum & Norén 2004), Rosier (2008).

Par ailleurs, la plurivocité ne saurait se limiter au niveau de l'observable, la phrase, elle relève aussi du niveau discursif, du dialogue entre le discours actuel et les discours antérieurs et à venir. Ce qui signifie qu'il est difficile de définir au préalable les types de phénomènes que l'on va analyser, sauf si l'on focalise son étude sur des formes précises. En somme, nous relevons que nous sommes guidé par l'idéal de l'exhaustivité lors de l'identification des marqueurs polyphoniques, mais que cela ne reste qu'un idéal ; et nous sommes conscient que cette identification peut varier d'un chercheur à un autre.

Nous passons aux analyses des passages polyphoniques identifiés.

5.1.2. Analyses linguistique et discursive

Dans cette section, nous faisons simultanément les analyses linguistique et discursive des marqueurs polyphoniques / dialogiques sélectionnés dans les différents PP. Cette perspective semble rentable, dans la mesure où elle garantit une suite dans les analyses et dans la lecture du travail. Elle permet, par ailleurs, d'éviter la répétition des occurrences, comme on pourrait le regretter si on séparait l'analyse linguistique de celle au niveau discursif. Les résultats de l'analyse linguistique feront donc directement l'objet d'une étude discursive dont le but est d'

identifier les divers ê-d et [de] les lier à des êtres réels (ou fictifs dans une œuvre littéraire) afin de pouvoir proposer un sens global du texte. C'est ici que nous aurons recours au contexte dans lequel le texte est produit (contexte incorporant le genre, la thématique, les personnages) (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 106).

Ce passage renvoie à la saturation des variables linguistiques en contexte. Dans l'approche de la polyphonie discursive, cette saturation des variables tient aussi compte des phénomènes d'hétérogénéité énonciative qui ne sont pas marqués au niveau des instructions de la phrase.

La définition du contexte dans une analyse discursive est, à cet effet, primordiale. Un contexte c'est un vecteur du sens global d'un énoncé, d'un texte ou d'un discours, parce que « comprendre un énoncé [...] c'est mobiliser des savoirs très divers, faire des hypothèses,

raisonner, en construisant un contexte qui n'est pas une donnée préétablie et stable » (Maingueneau 2014 : 8). Ces éléments nécessaires à l'interprétation sont à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du discours. Les données relevant de l'intérieur renvoient aux paramètres interprétatifs intratextuels qu'on nomme habituellement cotexte. Les repères extérieurs au discours, quant à eux, concernent le contexte vaste, qui regroupent le contexte encyclopédique ou les connaissances sur le monde, et la situation de communication. En tout état de cause, l'interprétation et la structuration d'un discours requièrent l'articulation des composantes linguistique, textuelle et situationnelle (Charaudeau 1989 ; Roulet *et al.* 2001).

Pour relever les différents thèmes de nos PP, nous devons définir au préalable le domaine d'activité humaine auquel se rapporte notre objet d'étude. En effet, pour Bakhtine (1984 [1953]) et Maingueneau (2014), il est important d'étudier les productions verbales à la lumière de leur rapport aux « domaines de l'activité humaine », qui correspond au domaine politique dans la présente analyse.

Le discours qui fait l'objet de notre analyse a été prononcé deux années après la « forte contestation sociale et politique nourrie par [...] la forte expression des aspirations des peuples à plus de liberté et la revitalisation des Droits de l'homme. » (Séhou 2012 : 33). Cette période est aussi celle de la situation de crise économique couronnée par la baisse des salaires des fonctionnaires. C'est dans ce contexte que Paul Biya, Président de la République, a parlé aux membres, camarades et sympathisants de son parti politique, le rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le 06 octobre 1992. Ces membres et camarades du parti, et par extension le peuple camerounais, constituent l'allocataire de son message.

Après ce tour d'horizon nécessaire sur les conditions de production socio-historiques du matériau, nous passons aux analyses proprement dites.

5.2. Analyse du premier passage polyphonique (PP1)

PP1 s'inscrit dans l'intervalle thématique suivant : accueil et remerciement :

Je vous remercie de votre accueil si chaleureux.

Cette ambiance sympathique m'est d'un grand réconfort dans la bataille que nous menons ensemble.

*Le Président de la République se sent partout chez lui, au Cameroun, **mais** ici, dans la Lékié, ici à Monatélé, parmi vous, les hommes et femmes de courage, parmi vous,*

planteurs de cacao, au milieu de vous, chers amis agriculteurs, il se sent tout particulièrement bien.

La brièveté de ce passage n'est pas seulement formelle, aussi l'est-elle par rapport au nombre de marqueurs qui forment son réseau de relations polyphoniques. Pour notre analyse, nous n'avons relevé qu'un marqueur polyphonique, le connecteur *mais*.

Étant donné que « *mais* est un connecteur articulant un avant (*p*) et un après (*q*) » (Ducrot *et al.* 1980 : 122), il importe, dans notre occurrence, de bien disposer son cotexte, afin d'identifier les arguments *p* et *q* :

- (1) Le Président de la République se sent partout chez lui, au Cameroun, **mais** ici, dans la Léké, ici à Monaté, parmi vous, les hommes et femmes de courage, parmi vous, planteurs de cacao, au milieu de vous, chers amis agriculteurs, il se sent tout particulièrement bien.

Pour analyser cette occurrence, il est important de définir l'emploi de *mais* auquel nous avons affaire, car les analyses polyphoniques de ce connecteur diffèrent selon ses emplois. En effet, il existe une vaste littérature sur *mais*, nous pouvons citer, entre autres, les travaux pionniers de Ducrot (Ducrot 1972 ; Anscombe et Ducrot 1977 ; Ducrot *et al.* 1980) et ceux d'autres chercheurs (Nølke *et al.* 2004 ; Birkelund 2009). Tous ont relevé l'existence de deux emplois de ce connecteur :

- Un emploi concessif
- Un emploi adversatif

Cette première partie de nos analyses étant un cadre d'analyse exemplaire, nous aimerions nous étendre plus sur la description des marqueurs polyphoniques, afin que les éventuelles prochaines occurrences soient traitées facilement. C'est donc au bout de cette description générale que nous définirons et analyserons l'emploi auquel correspond notre occurrence.

Les emplois concessif et adversatif du *mais* français sont le résultat d'une tentative de solution qu'Anscombe et Ducrot (1977) ont apporté à la difficulté qu'avaient les professeurs français devant enseigner l'allemand et l'espagnol. Cette difficulté provenait du fait qu'en espagnol, comme en allemand, il existe deux types de *mais* : (1) *pero* (espagnol) et *aber* (allemand) fonctionnant comme des connecteurs argumentatifs reliant deux énoncés qui s'orientent vers des conclusions contraires ; (2) *sino* (espagnol) et *sondern* (allemand) reliant deux segments discursifs dont le dernier rectifie le premier.

Ducrot et Anscombe (ibid.) parviendront à la conclusion que le *mais* français recouvre aussi ces deux emplois, bien qu'ils ne soient pas formellement visibles. Et pour caractériser ces deux réalités amalgamées, les auteurs distinguent le *maisPA* (correspondant à *pero* et *aber*) et le *maisSN* (pour *sino* et *sondern*). Le premier (*maisPA*) correspond à la structure concessive que Ducrot (1972 :128) a décrite dans le schéma : *p mais q*. Dans cette structure, la proposition *p* peut servir d'argument pour une éventuelle conclusion *r*, et *q* est un argument qui annule cette conclusion.

La description sémantique de *maisPA*, chez Ducrot (ibid.) comme dans la ScaPoLine (Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 93), offre minimalement trois arguments :

Fonction structurale de <i>mais</i>
Nombre d'arguments : 3 (<i>p</i> , <i>q</i> , <i>r</i>)
Nature des arguments : faits, événements, situations, etc.
Détection des arguments :
<i>p</i> est déduit du cotexte précédent (par défaut de l'énoncé qui précède immédiatement) ; subsidiairement par la situation énonciative
<i>q</i> est déduit de l'énoncé auquel <i>mais</i> est associé syntaxiquement ; subsidiairement par la situation énonciative
<i>r</i> est une unité de sens qu'il faut trouver lors du processus de l'interprétation

Prenons l'exemple suivant :

(1) *Pierre est français, mais il parle norvégien*

On a les arguments suivants :

p : Pierre est français

q : Pierre parle norvégien

r : (reste indéterminé avant l'analyse en contexte)

Le *maisSN*³³, par contre, exige d'autres contraintes distributionnelles. En effet cette structure dite adversative diffère de la première, parce qu'elle contient une négation à gauche de *mais*. Birkelund (2009) en a fait une description à partir de son exemple : *Pierre n'est pas français mais danois*.

Mais pour Anscombe et Ducrot (1977), la présence de la négation comme trait caractéristique de la structure adversative est un « critère nécessaire mais pas suffisant », parce que même dans la structure concessive, on peut avoir une négation à gauche de *mais*. Dans leurs analyses, les auteurs distinguent les types de négation syntaxique qui fonctionnent avec chaque emploi de *mais*. Ainsi, « lorsque [*mais*]PA suit une négation, nous poserons — et ce sera notre hypothèse fondamentale — que cette négation est descriptive, et ne peut en aucun cas être polémique » (ibid. : 29). Nous pouvons ajouter à ce qui précède les remarques de Birkelund (2009) sur le *mais* adversatif. Avec son exemple (*Pierre n'est pas français mais danois*), l'auteur apporte une description supplémentaire à celle qu'avaient faite ses prédécesseurs :

La prédication se trouve à gauche de mais, alors qu'il n'y en a pas à droite [...] Les deux éléments enchainés par mais appartiennent au même paradigme conceptuel [...] À la différence de la construction concessive, toute la construction adversative représente un seul paradigme. (Birkelund 2009 : 130)

Passons maintenant à l'analyse de notre occurrence, que nous reprenons ici :

- (1) Le Président de la République se sent partout chez lui, au Cameroun, **mais** ici, dans la Lékié, ici à Monatéfé, parmi vous, les hommes et femmes de courage, parmi vous, planteurs de cacao, au milieu de vous, chers amis agriculteurs, il se sent tout particulièrement bien.

L'absence d'une négation polémique à gauche de *mais* relève le caractère concessif de cette occurrence (*p mais q*). Cependant, bien que présentant une apparente facilité analytique, cette occurrence pose quelques problèmes quant aux critères et contraintes distributionnelles qui conviennent à sa catégorie. À y regarder de près, il est difficile de voir l'opposition habituelle qu'offre les constructions concessives. Aussi sommes-nous dubitatif

³³ Pour Anscombe et Ducrot (1977) le *maisSN* peut être substitué par *au contraire, même que* (en langage familier), alors que *maisPA* est substituable par *cependant, pourtant, néanmoins, en revanche* et *par contre*.

quant à la possibilité de substituer ce *mais* par *néanmoins*, *pourtant*, *en revanche*, comme l'exigent ses propriétés distributionnelles. Il y a, cependant, des éléments cotextuels qui peuvent nous permettre d'y voir plus clair. Relevons les principaux arguments de *mais* :

p : Le président se sent partout chez lui, au Cameroun,

q : Dans la Lékié, le Président se sent **tout particulièrement**³⁴ bien.

r : (à déterminer en contexte)

La prise en compte du syntagme adverbial *tout particulièrement* permet de décrire la relative opposition entre les arguments *p* et *q*. Nous arrivons à la configuration polyphonique suivante :

pdv₁ : Le président se sent partout chez lui, au Cameroun (*p*)

pdv₂ : si *p* alors *r*

vx₁ : Dans la Lékié, le président se sent tout particulièrement bien (*q*)

vx₂ : si *q* alors *non-r*

Il ressort de cette analyse que le locuteur concède pdv₁, mais n'en est pas responsable au sens strict. Il est source de vx₁, et de vx₂. Toutefois, il importe de mettre un bémol à cette configuration de *mais* concessif qui peut varier en fonction du contexte du discours. En effet, il peut arriver que dans une situation particulière, pdv₁ ne soit pas du ressort d'une source inconnue ou d'une opinion générale, mais plutôt de la responsabilité du locuteur. Dans une telle situation, pdv₁ prend le statut de voix (vx₁) (cf. chapitre 3, section 3.2.5).

L'interprétation discursive de cette occurrence nous oriente premièrement vers la détermination du contenu de l'argument *r*, entité sémantique découlant de l'argument *p*. Ainsi, si *p* a comme contenu : « le président se sent partout chez lui, au Cameroun », la conclusion *r* pourrait être que : « le président n'a pas de localité privilégiée pour se sentir chez lui. » En sorte que la conclusion *non-r* est : « le président a une localité privilégiée pour se sentir chez lui. »

³⁴ Nous soulignons le groupe de mots « tout particulièrement » parce que c'est lui ressort l'opposition entre les arguments *p* et *q*.

Ainsi, le contenu du *topos* (*si p* alors *r*) pourrait être : « si le président se sent partout chez lui au Cameroun, alors il n'a pas de localité privilégiée pour se sentir chez lui. » La source de ce *topos* est l'opinion générale (ON).

La relation entre les conclusions *r* et *non-r* est telle que la dernière découle de l'argument *q* en opposition avec *p*. En sorte que le *topos* en vx_2 (*si q* alors *non-r*) est : « si dans la Lékié le président se sent tout particulièrement bien, alors le président a une localité privilégiée pour se sentir chez lui. »

Pour saturer pdv_1 , nous nous appuyons sur le contexte encyclopédique (les connaissances sur le monde). En effet, nous savons que tout président, quel qu'il soit, de quelle que nationalité qu'il soit, en tant que chef d'État, se sent partout chez lui dans son pays. Pdv_1 a donc comme source le ON-polyphonique³⁵ auquel on associe le locuteur textuel (L), c'est-à-dire Paul Biya à un autre moment de son histoire ($pdv_1 = ON_{+L}$). Cela va de soi, vx_1 et vx_2 , ont comme source : le locuteur / le candidat sortant, Biya.

Avant de poursuivre les analyses, nous faisons une petite mise au point relative au clivage voix (*vx*) / point de vue (*pdv*) dans nos configurations polyphoniques. Relevons que l'une des conséquences « heureuses » de notre modèle théorique est que le clivage susmentionné permet d'attribuer la voix à un locuteur déterminé, ça peut être le locuteur de l'énoncé, qui est Paul Biya dans ce cas ; ça peut être le locuteur à un autre moment de l'histoire, ou encore il peut s'agir d'un locuteur cité – dont la voix est symbolisée comme suit : *vx* (voix citée). Cela revient à dire que dans la présente étude, au moment de lier les êtres discursifs aux êtres réels, notre travail ne concernera que la saturation des sources des *pdv*, étant donné que les sources des *vx* seront connues.

5.3. Analyse du deuxième passage polyphonique (PP2)

Après l'unique occurrence de PP1, nous passons maintenant à l'analyse de PP2 dont voici l'intervalle thématique : la vaillance des populations de la Lékié :

J'apprécie au plus haut point votre sens de l'effort, votre ardeur au travail, votre esprit d'entreprise et votre courage.

Dans tous les secteurs de l'activité économique, les hommes de la Lékié ont su conquérir leur place.

³⁵ Le ON-polyphonique est un collectif hétérogène « où les membres se distinguent en tant qu'individus susceptibles de prendre la parole » (Nølke *et al.* 2004: 39). Ce ON se distingue du ON-homogène, celui des vérités éternelles.

*Dans **cette** conjoncture particulièrement difficile que nous vivons,
Vous ne vous êtes jamais laissé aller,
Vous avez toujours su aller de l'avant avec confiance, avec espoir, avec
détermination.*

***C'est cette détermination qui a guidé de grandes figures historiques du Cameroun,
issues de votre région.***

*Je pense notamment à André Marie Mbida, premier premier Ministre du
Cameroun... homme de courage et de devoir.*

Ces grandes qualités se sont toujours retrouvées dans les populations de la Lékié :

*Vous avez su **dire non au chaos**,*

*Vous avez **su dire non aux villes mortes**,*

*Vous avez **su refuser l'anarchie**,*

Vous n'avez pas succombé à la démagogie,

*Vous avez su résister aux fausses **promesses** et aux marchands de rêves d'illusions,*

*Vous avez su faire preuve d'une maturité politique tout à fait exceptionnelle, d'un
sens des responsabilités hors du commun,*

Vous avez toujours soutenu notre action,

*Vous avez compris **que l'intérêt national passait avant l'intérêt personnel**.*

*Je vous en félicite, vous et avec vous tous les Camerounais qui ont su résister aux
sirènes du chaos.*

La première occurrence ne relève pas de la sémantique instructionnelle de la phrase, il est plutôt question d'un type discursif :

(2) Dans **cette** conjoncture particulièrement difficile que nous vivons,

L'utilisation du démonstratif à valeur de monstration présuppose une évocation antérieure de l'idée que ce déterminant est sensé reprendre dans cette occurrence. Il y aurait donc un savoir préalable dont disposeraient le locuteur et son allocutaire. L'analyse que nous faisons s'inspire de celle faite par Gjerstad (2011 : 236) dans un extrait de l'allocution prononcée le 13 novembre 2007, au parlement européen, par Nicolas Sarkozy, Président de la République française d'alors.

*C'est une crise qui est à la fois dans les nations et dans **cette** idée de la civilisation que
tous les Européens ont en commun.*

L'auteur fait l'hypothèse qu'en l'absence de l'antécédent textuel auquel renverrait le démonstratif, il faut voir la présence d'« un savoir collectif préalable », à savoir que « tous

les Européens ont en commun une idée de civilisation », qui fonctionne à la fois comme « élément encyclopédique explicité mais également présenté comme une vérité absolue » (ibid.)

De même, à regarder le cotexte de (2), *cette* n'a pas d'antécédent textuel. On aimerait connaître la raison pour laquelle, au lieu d'employer par exemple le déterminant défini *la*, le locuteur a préféré le démonstratif. Il s'agit en effet de l'implication d'un savoir collectif : *il existe une conjoncture particulièrement difficile*.

Cet usage montre le degré de complicité entre le candidat à l'élection, et ceux à qui est destiné son message, au point qu'il leur semble superfétatoire de nommer la conjoncture à laquelle le démonstratif (*cette*) fait allusion. L'antécédent est donc pdv₃, il a comme source un ON-polyphonique, où sont amalgamés le locuteur textuel (L), Biya, avant son discours, les populations de la Lékié où le discours est prononcé, les membres, les camarades et les sympathisants du parti (RDPC). En somme, les analyses de (2) donnent ce résultat : vx₃ : Biya, et pdv₃ : [ON_{+L}].

Nous passons à l'analyse de l'occurrence suivante :

- (3) Vous **ne** vous êtes **jamais** laissé aller,
Vous avez toujours su aller de l'avant avec confiance, avec espoir, avec détermination.

Lorsqu'on entreprend d'analyser des énoncés négatifs dans le cadre polyphonique c'est sans doute pour identifier le point de vue sous-jacent que réfute le locuteur de l'énoncé. Dans cette optique, toute négation polémique est polyphonique, par opposition à la négation descriptive, qui se limite juste à la description d'un état du monde. Partant de ces considérations, Ducrot (1972 : 38) a comparé les exemples suivants :

- 1- Il n'y a pas un nuage au ciel
- 2- Ce mur n'est pas blanc

Il apparaît que le premier énoncé négatif décrit tout simplement un état du monde : l'aspect du ciel, comme qui d'autre dirait *le ciel est bleu* sans que cela puisse prêter à contradiction. Dans un tel énoncé, il n'y a qu'une voix qui se fait entendre. Or en (2), il y a un point de vue sous-jacent qui aurait dit ou pensé que *ce mur est blanc*, c'est ce point de vue que réfute la voix de l'énoncé négatif.

Cette opposition *négation polémique et négation descriptive*³⁶ est ancienne, car depuis Aristote, on distinguait déjà deux fonctions de la négation linguistique, où un énoncé comme *ce problème n'est pas difficile* pouvait conduire à deux types d'interprétations :

- Ce problème n'a pas la propriété d'être difficile.
- Ce problème a la propriété d'être non-difficile.

Nous sommes en présence des négations de type polémique, il y a donc réfutation des pdv positifs sous-jacents.

Mais pour analyser le cas de négation en (3) ci-dessus (*Vous ne vous êtes jamais laissé aller, Vous avez toujours su aller de l'avant avec confiance, avec espoir, avec détermination*), il est important de souligner que selon Nølke (1993), le cotexte de l'énoncé et la structure de la négation peuvent être des vecteurs de l'interprétation descriptive ou polémique. L'auteur distingue ainsi les contextes bloqueurs (CB) des contextes déclencheurs (CD). Les derniers, qui nous importent dans cette analyse, sont des éléments syntaxiques qui favorisent « fortement la dérivation descriptive » de la négation (ibid. : 230). La classe de ces contextes déclencheurs peut comprendre, entre autres, les relatives indépendantes (exemple : *celui qui n'a pas souffert n'a pas vécu*), les semi-négations et les auxiliaires négatifs (*jamais, aucun, pas un*).

C'est ainsi que nous faisons une interprétation descriptive de la négation contenue dans notre occurrence. On peut y voir une description de l'attitude de l'allocutaire faite par le locuteur de l'énoncé. Contextuellement, il serait difficile par ailleurs de concevoir un point de vue positif qui aurait affirmé que *vous vous êtes laissé aller*.

Toutefois, nous tenons aussi à souligner que si Nølke a relevé que « la syntaxe joue un rôle important dans l'interprétation de la négation » (ibid. : 231), il a aussi mentionné qu'« il ne semble pas approprié de postuler l'existence de plusieurs types de négations au niveau de la phrase » (ibid. : 240). Ce qui revient à dire en filigrane que le contexte joue aussi un rôle important dans l'interprétation. Ainsi, dans la suite de ce travail, il peut arriver que des semi-négations en *ne...jamais, ...pas*, etc. soient analysées, au gré des données contextuelles, comme des négations polémiques, donc polyphoniques.

³⁶ Le travail de Ducrot (1972) que nous avons cité traite aussi de la négation métalinguistique, qui elle aussi est polyphonique. Ce qui distingue la négation métalinguistique de la polémique est que la première demande la présence explicite d'un être discursif responsable du point de vue positif (pdv₁).

Prenons le cas de polyphonie suivant :

(4) **C'est cette détermination qui a guidé de grandes figures historiques du Cameroun, issues de votre région.**

Ce cas porte sur un phénomène polyphonique à la fois linguistique et discursif, à savoir le clivage. Ce dernier concerne le procédé de focalisation ou de mise en relief d'un constituant de la phrase sous la forme canonique *c'est y qu-z* (Nølke 1983 ; Nowakowska 2004a, 2004b). Au niveau syntaxique, l'élément focalisé (*y*) introduit par le présentatif *c'est*, est attribut du sujet (*c'*). Dans sa dimension textuelle, le clivage réalise une rhématisation de l'élément *y*, vecteur d'une information essentielle pouvant soit s'opposer, soit rectifier ou répondre explicitement ou implicitement à une autre énonciation. Cette interaction entre l'élément focalisé et d'autres énoncés ou discours laisse entrevoir les orientations interdiscursive, interlocutive et intralocutive du dialogisme. En effet, selon Nowakowska (2004b : 32), « le clivage peut exploiter la potentialité dialogique du rhème. L'opération textuelle de rhématisation s'accompagne alors d'une opération interdiscursive de dialogisation qui peut être d'ordre citatif et / ou responsif. »

Ce préalable descriptif nous donne des clés pour analyser l'occurrence (4), que nous reprenons ici avec le contexte syntaxique nécessaire pour sa description :

(4) 'J'apprécie au plus haut point votre sens de l'effort, votre ardeur au travail, votre esprit d'entreprise et votre courage. Dans tous les secteurs de l'activité économique, les hommes de la Lekié ont su conquérir leur place. Dans cette conjoncture particulièrement difficile que nous vivons, vous ne vous êtes jamais laissé aller, vous avez toujours su aller de l'avant avec confiance, avec espoir, avec détermination. **C'est cette détermination qui a guidé de grandes figures historiques du Cameroun, issues de votre région.**

Eu égard au co(n)texte, l'élément focalisé à valeur rhématique, à savoir *cette détermination*, interagit avec une question virtuelle de l'allocutaire. Cette question pourrait être formulée de la manière suivante : « monsieur le Président, quelle serait la solution adéquate pour juguler la conjoncture particulièrement difficile que traverse le pays ? ».

Étant donné que le locuteur est en situation de campagne électorale où il doit faire montre de beaucoup d'écoute et de compréhension du peuple dont il attend des suffrages, il préfigure les inquiétudes, les questions de ce peuple et anticipe sur des réponses. Ainsi, à la question virtuelle formulée ci-dessus, le locuteur entend dire que la réponse est simple. En effet, en mettant en relief *cette détermination*, le candidat-sortant demande à la population

allocutaire de ne plus chercher la solution adéquate, car leur *détermination* en est une ; ainsi n'ont-ils qu'à poursuivre dans la même lancée.

En tout état de cause, dans cette structure clivée, on lit l'interaction entre le point de vue interrogatif virtuel, ici pdv_4 , ayant pour source l'allocutaire de l'énoncé (a_0) et la voix de Biya – vx_4 –, répondant à l'interrogation virtuelle.

La suite des analyses demande qu'on considère simultanément (5), (6), (7)

- (5) Vous avez su **dire non au chaos**,
- (6) Vous avez su **dire non aux villes mortes**,
- (7) Vous avez su **refuser l'anarchie**,

Bien qu'on observe une corrélation syntaxique entre ces trois occurrences, il existe cependant une frontière relative aux différents phénomènes polyphoniques qui les structurent. (5) et (6) sont identiques, en ce sens qu'elles reposent sur ce que nous considérons ici comme discours rapportés, où le locuteur, par le recours aux verbes de parole (*dire*), rapporte le refus du chaos et des villes mortes de l'allocutaire. Ces deux occurrences peuvent se réécrire comme suit :

- (5) Vous avez dit : **non au chaos**,
- (6) Vous avez dit : **non aux villes mortes**,

Cette réécriture de (5) et (6) montre que nous sommes en présence de la double énonciation, « le deux dans l'un » (Authier Revuz 1995), que nous pouvons configurer comme suit :

- vx_5 : Vous avez su dire (*p*)
- vc_1 : (*p*) Non au chaos
- vx_6 : Vous avez su dire (*p*)
- vc_2 : (*p*) : Non aux villes mortes

Vc_1 et vc_2 sont des voix citées, correspondant à l'allocutaire (a_0). Nous passons à l'analyse de (7).

- (7) Vous avez su **refuser l'anarchie**,

L'emploi de *refuser* favorise une orientation argumentative en faveur de la présupposition. Pour Ducrot (1984), comme pour Reboul et Moeschler (1998), la présupposition renvoie au contenu d'une phrase communiquée sans le faire explicitement. Cela crée un rapport de subordination entre le contenu posé ou l'assertion et le contenu présupposé. En effet, pour Ducrot, la présupposition tend à régir le contenu posé, comme on peut le voir l'exemple ci-dessous :

Juliette fait toujours la danse³⁷

Que le modificateur *toujours* soit au sens de « tout le temps » ou de « encore », selon les contextes, rien ne lui ôte la dimension polyphonique qu'il recèle.

Cet énoncé donne lieu à deux effets de sens :

- a. Juliette fait la danse actuellement
- b. Elle faisait la danse avant

C'est dans le même cadre que nous pouvons appréhender l'implicite contenu dans notre cas. Le présupposé dans cet énoncé est lié à l'usage de l'infinitif *refuser*. À ce niveau, la force de la présupposition est renforcée par le recours à l'article défini éliminé qui marque un refus précis ou défini : le refus de *l'anarchie* qui sévit au Cameroun à cette époque, ce qui, sans doute, présuppose un non-dit dans les propos du locuteur. En effet, on imaginerait mal que le locuteur avance la phrase *Vous avez su refuser l'anarchie* sans qu'il y ait eu anarchie. En le disant donc, il préfigure un savoir ou un point de vue qu'il partage avec son interlocuteur : il y a eu anarchie ; il y a eu un discours incitant à l'anarchie, certains ont « proposé » l'anarchie sous une forme ou sous une autre ; ce qui renvoie à un présupposé existentiel.

La configuration polyphonique nous donne une voix et un point de vue : la voix du locuteur de l'énoncé, qui affirme (le posé), et le point de vue présupposé :

v_{x7} : Vous avez su refuser l'anarchie

pdv_5 : Il y a eu anarchie/ un discours favorisant l'anarchie

³⁷ Exemple tiré de : <http://www.linguistes.com/phrased/enonces.html>, consulté le 28/08/2016, à 17h : 29.

Nous savons que Paul Biya assume la responsabilité de vx₇ (assertif), et que ON, source de pdv₅, appartient simultanément au locuteur et à son allocataire (pdv₅ : ON+a₀+L).

Nous poursuivons les analyses :

(8) Vous avez su résister aux fausses **promesses** et aux marchands de rêves d'illusions,

Le mot souligné (*promesses*) décrit l'interaction entre plusieurs actes d'énonciation. Il cristallise et désigne en effet des actes de *promettre* antérieurs à l'énonciation *hic* et *nunc*. *Promesses* est, selon la terminologie de l'école de Genève (Roulet 1999 ; Roulet *et al.* 2001), un discours représenté désigné, que certains chercheurs, comme Rosier (2008), appellent discours narrativisé.

Le phénomène de discours narrativisé a longtemps été l'apanage des études littéraires, notamment dans les travaux de Genette (1972). Cependant de nombreux développements en linguistique textuelle en ont favorisé une approche linguistique. Dans sa conception du discours rapporté en français, Rosier (2008) inclut le discours narrativisé (DN), et révèle ses deux propriétés :

- Soit le DN permet de mentionner qu'un discours (oral, scriptural, gestique) a eu lieu, sans donner d'existence effective au discours cité [...]
- Soit le DN sert à introduire ou clore une séquence de DR et il est suivi de discours direct ou indirect. Il introduit une séquence textuelle de DR, il devient donc le discours citant d'un discours cité constitué par plusieurs formes de DR. (Rosier 2008 : 105-106)

Le discours narrativisé est donc « un discours citant sans discours cité » (ibid. :105). Pour l'école de Genève, qui parle de discours représenté désigné, il est désigné parce qu'il est représenté soit par un verbe, soit par un syntagme nominal ou d'autres constituants. Nous en avons une illustration dans Roulet (1999 :176), où l'auteur analyse le dialogue épistolaire entre Aurore Dupin (Georges Sand) et sa mère, qu'elle n'avait plus vue depuis des années. La lettre qu'Aurore écrit à sa mère laisse transparaître, en filigrane, les mots de la correspondance que sa maman lui avait adressée précédemment, en lui faisant des reproches sur un certain nombre d'attitudes. Roulet en arrive à déceler des cas de discours représenté désigné (DRD) dans les phrases suivantes :

a- Si je réponds à chacune de **vos objections**...

b- Croyez, je vous en supplie, que loin d'être irritée par **vos réprimandes**...

c- Ma chute a été beaucoup moins grave **qu'on ne vous l'a dit**

Selon Roulet, les groupes de mots mis en gras désignent des discours ayant été produits dans un autre contexte ; ce qui met en exergue la dimension dialogique, interactionnelle de la lettre d'Aurore Dupin. À cet effet, *a*, *b* et *c* font état de ce que la mère d'Aurore a eu à faire des *objections*, des *réprimandes*, et a eu à écouter des histoires sur sa fille.

Nous nous appuyons sur cette description de Roulet pour analyser le substantif *promesses* comme un discours représenté désigné (discours narrativisé). En effet, ce mot crée un effet discursif rétroactif, par la préfiguration des actes illocutoires antérieurs auxquels fait allusion le locuteur de l'énoncé actuel. Ainsi avons-nous affaire au dialogisme interdiscursif.

L'ancrage co(n)textuel de cette occurrence peut révéler la source de ce discours représenté désigné. En effet l'emploi de l'épithète antéposé *fausses* à valeur péjorative exprime le jugement, la position du locuteur relativement aux promesses auxquelles il fait allusion. *Promesses*, déverbatif de *promettre*, vu sa caractérisation péjorative, n'est donc pas du ressort du locuteur, mais plutôt des adversaires de celui-ci. Ces adversaires sont en majorité des partis d'opposition (Pop). Il y a donc eu des promesses de la part des contestataires pendant la période de tumulte politique des années 1990. Ainsi [7] peut-elle se résumer comme suit : vx₈ : Biya (*Vous avez su résister aux fausses **promesses** et aux marchands de rêves d'illusions*), et pdv₆ (discours de « fausses promesses ») a comme source les partis d'opposition (Pop).

Nous passons à présent aux analyses des deux derniers cas de phénomène d'hétérogénéité énonciative du deuxième PP.

(9) Vous avez **toujours** soutenu notre action,

(10) Vous avez compris **que l'intérêt national passait avant l'intérêt personnel**.

Nous ne nous attarderons plus sur (9) parce que nous avons analysé ce cas de présupposition plus haut, nous passons à sa configuration polyphonique:

vx₉ : Vous soutenez notre action actuellement,

pdv₇ : a₀ soutenait notre action avant

Nous savons que dans un cas de présupposition, le contenu assertif (le posé) (vx₉) relève du *je*, donc de Paul Biya dans notre cas. Quant au contenu présupposé, il est l'apanage du *nous*, donc de l'allocutaire et des camarades et sympathisants du parti au pouvoir (RDPC). Ainsi pdv₇ a comme source le ON-polyphonique incluant tous les adjuvants du programme politique du candidat-sortant.

Passons à la configuration polyphonique du cas suivant :

(10) Vous avez compris **que l'intérêt national passait avant l'intérêt personnel**.

vx₁₀ : Vous avez compris (*p*)

pdv₈ : (*p*) : L'intérêt national passait avant l'intérêt personnel.

Généralement dans un discours rapporté, le discours citant relève de la position du locuteur de l'énoncé (Paul Biya). Pour ce qui est du discours cité, en plus des facteurs linguistiques, le contexte encyclopédique et le contexte situationnel nous conduisent à l'idée que le contenu de pdv₈ peut provenir de l'opinion générale, logiquement favorable à l'idée que l'intérêt de la nation prime *l'intérêt personnel*. Cela peut aussi être renforcé par le fait que dans la plupart des communautés africaines, l'idéologie sociale est communautariste, et non individualiste : il y a toujours le primat de la communauté sur l'individu. Une fois cela admis, on peut relier la source de pdv₈ à l'opinion générale, à laquelle souscrit le locuteur à un autre moment de son histoire, c'est-à-dire Biya hors de son discours (pdv₈ : ON_{+L}).

Nous sommes parvenu au terme de l'analyse du deuxième PP, nous passons maintenant à l'étude du troisième.

5.4. Analyse du troisième passage polyphonique

PP3 est porté par le thème suivant : les doléances et les promesses :

Je sais que vous avez de nombreux besoins. J'ai écouté attentivement, en particulier, les doléances du représentant des Chefs traditionnels.

Nous ferons ce que nous pourrons pour réhabiliter cette chefferie dans le respect des autres institutions de l'Administration.

A vous tous, qui nous avez soutenu si ardemment, et sans demander de contrepartie, je tiens à réaffirmer que vous n'êtes pas oubliés dans nos projets.

La poursuite du désenclavement de votre région, ainsi que les projets d'électrification, d'adduction d'eau, de téléphonie et d'infrastructures sociales et scolaires seront bientôt une réalité.

Je sais que tous ces projets vous tiennent à cœur, en particulier la route Zamengoué-Okola-Evoudoula-Monatélé.

Ce que je peux dire, c'est que nous nous efforcerons de transformer ces projets en réalités.

Nous... nous tenons ce que nous promettons !

*Ainsi, je vous avais **promis** de nouvelles unités administratives... **nous l'avons dit**, nous l'avons fait. Vous les connaissez : Batchenga, Lobo, Ebebda et Elig-Mfomo.*

D'autres créations sont en projet.

***Nous le disons**,... et nous le ferons !*

*Notre pays, **vous le savez**, est confronté aux effets d'une très grave crise économique mondiale.*

Nous avons dû réduire le train de vie de l'Etat, limiter nos dépenses, freiner nos investissements.

Et dans le même temps, les cours de nos matières premières sur le marché mondial du cacao et du café ne font que baisser.

***Compte tenu de cette situation**, il nous est **évidemment** difficile de tout réaliser en même temps,...*

***Mais nous**,... nous **ne promettons que** ce que nous sommes sûrs de tenir !*

La première occurrence est similaire au cas en [7], où nous avons étudié des discours représentés désignés (discours narrativisés) :

(11) Je sais que vous avez de nombreux besoins. J'ai écouté attentivement, en particulier, **les doléances** du représentant des Chefs traditionnels.

Les éléments cotextuels indiquent que le syntagme nominal souligné (mis en gras) préfigure l'existence d'une énonciation antérieure axée sur les doléances des chefs traditionnels. La surface discursive du locuteur trahit ainsi, selon les mots de Bres (2007), une « profondeur énonciative », un dialogisme interdiscursif.

En considérant la situation et le contexte de ce discours, on peut comprendre qu'avant le discours du locuteur, ici Paul Biya, il y a eu, préalablement, le discours du mandaté des chefs traditionnels et de la population allocutaire (la Lékié), qui a sans doute exposé les doléances, les problèmes de leur localité. Ce discours de doléances est à cet effet cristallisé dans pdv₉, et a comme source la population allocutaire (a₀) ; vx₁₁ est la voix de Paul Biya, locuteur du discours réel.

Prenons le cas suivant :

(12) **Je tiens à réaffirmer que** vous **n’êtes pas** oubliés dans nos projets.

Ce cas repose sur une structure polyphonique complexe, à cause de l’emboîtement de phénomènes. En effet, nous avons une négation insérée dans un phénomène englobant, que nous pouvons appeler « auto-mise-en-scène-énonciative » (Manga (à paraître) qui, chez Rabatel (2006), Perrin (2006b), Marnette (2006), Rosier (2008) et l’école d’analyse du discours de Genève (Roulet *et al.* 2001), prend la dénomination d’*autocitation* ou d’*autophonie*.

En effet, le locuteur met « en scène son propre discours, ou son opinion, au service d’une argumentation spécifique [...] sur le mode performatif » (Rosier 2008 : 118).

Le recours au performatif *réaffirmer* et sa variation personnelle en *je* créent une corrélation entre le moment de l’énonciation et l’acte de réaffirmation accompli. Ce performatif est un *verba dicendi* au même titre que *dire*, ce qui signifie qu’on peut le substituer par *redire*, et nous obtenons le même effet sémantique : *je redis que vous n’êtes pas oubliés dans nos projets*.

Comme le montrent Marnette (2006) et Rosier (2008), l’autocitation (autophonie) est un type de discours représenté³⁸, donc un « phénomène textuel polyphonique par excellence » (Nølke dans Nølke, Fløttum & Norén 2004 : 57). L’autophonie diffère ainsi du discours représenté ordinaire, en raison du fait que, dans son cas, le locuteur ne cite pas le discours d’autrui, mais sa propre énonciation articulée soit sur un mode antérieur, soit sur un mode immédiat (je *réaffirme que... je dis...*). Mais certains chercheurs parlent préférentiellement d’un dédoublement énonciatif sur le mode du passé ou rappel, c’est-à-dire « référer à une situation d’énonciation et/ou à un univers de discours autonomes par rapport au *hic et nunc* de sa représentation » (Rabatel 2006 : 71).

Nous avons relevé, dans l’ensemble de l’occurrence que nous analysons, une certaine complexité due à l’interaction entre l’autocitation et la négation polémique incluse dans

³⁸ Le terme de *discours représenté* que nous devons à Fairclough (1988) est synonyme de *discours rapporté* dans la terminologie traditionnelle. Mais *discours représenté* est préféré de nos jours parce qu’il est générique, il fonctionne comme un hyperonyme englobant tous les types. Or en employant le mot traditionnellement, on court le risque d’exclure les catégories de discours rapporté qui ne sont pas effectivement rapportées, car avec les Genevois (Roulet *et al.* 2001) on a les *discours représentés effectifs* et les *discours représentés potentiels* (*discours représenté formulé, discours représenté désigné, discours représenté implicite*.)

l'énonciation citée. Si nous optons pour une analyse atomique, c'est-à-dire en considérant isolement chaque phénomène, le résultat s'avérerait lacunaire parce qu'il occulterait certaines voix / points de vue liés à l'interaction entre les deux marqueurs. Aussi, éviter cette interaction peut handicaper l'identification et l'interprétation de la nature du locuteur, qui varie et se complexifie dans notre exemple.

En effet, puisque dans (11) le locuteur *hic* et *nunc* dit *je réaffirme p*, cela suppose qu'il y a eu un autre lui-même qui, dans le même discours, a affirmé ce *p* à un moment *t*. Ce locuteur à un moment $t \neq 0$ est le *locuteur d'énoncé* (l_t) (Nølke 2009).

Il apparaît que la complexité de cette occurrence ne se limite pas à l'articulation des marqueurs polyphoniques, aussi remarque-t-on qu'elle engage la complexité de la nature du locuteur. Avant de proposer une configuration polyphonique de ce cas, nous aimerions d'abord en décrire la structure polyphonique. L'occurrence (11) est structurée comme suit :

Je / nous — dire (que) — p.

Cette structure est postulée ici pour tous les cas d'autophonie. Ceux-ci sont introduits par un locuteur au singulier ou au pluriel (je / nous) suivi d'un *verba dicendi* (*dire* et ses avatars, et certains verbes d'opinion) et d'un contenu propositionnel (*p*). En intégrant la négation syntaxique *ne...pas* dans cette structure, nous parvenons à cette configuration polyphonique :

pdv₁₀ : a₀ est oublié

vx₁₂ : vous n'êtes pas oubliés (*p*)

vx₁₃ : Je réaffirme (*p*)

vx₁₄ : (*p*)

La lecture de cette configuration laisse voir que pdv₁₀ et vx₁₂ relèvent d'une situation énonciative antérieure ancrée dans le discours du locuteur actuel. Dans cet emboîtement de situations énonciatives, on peut voir une *macro-* et une *micro-situation énonciative*. Dans notre cas, la *micro-situation* renvoie au contexte d'affirmation antérieur où l'on a eu le locuteur d'énoncé (l_t), c'est-à-dire le locuteur à un moment *t* du discours. Ce contexte antérieur est celui dans lequel l_t a formulé la négation, qu'il reprend en forme d'autophonie ou de « discours auto-rapporté » par le biais du *dicendi réaffirmer*.

La configuration polyphonique ci-dessus semble indiquer, au niveau discursif, les sources responsables des vx et des pdv. En effet, vx_{12, 13} et ₁₄ sont des voix de Paul Biya. Quant à pdv₁₀, il est du ressort de l'allocutaire (a₀).

Passons au cas suivant :

- (13) **Ce que je peux dire, c'est que** nous nous efforcerons de transformer ces projets en réalités.

Nous remarquons que cette occurrence est similaire à plusieurs autres que nous avons analysées plus haut. Mais nous relevons une grande complexité due à l'emploi épistémique du verbe modal *pouvoir* – qui pourrait marquer l'attitude du locuteur envers l'acte locutoire qu'il accomplit –, articulé globalement à la pseudo-clivée, elle-même moulée dans le discours autophonique. Trois phénomènes en un qu'il faut analyser tout en tenant compte des implications analytiques et informationnelles de chacun.

Commençons par décrire la structure de la pseudo-clivée, qui semble porter cette occurrence. Le pseudo-clivage est une variante du clivage qui se présente généralement sous la forme *ce que-z, c'est y* ; où, syntaxiquement, le pronom démonstratif cataphorique (*ce*) annonce la relative *que-z (que je peux dire)*, elle-même reprise par le démonstratif *ce* dans la construction attribution en *c'est* suivi du focus *y (que nous nous efforçons de transformer ces projets en réalités)*.

Comme le clivage, le pseudo-clivage a une orientation dialogique ou polyphonique : il peut être contrastif ou non-contrastif. Il est contrastif lorsque sa partie rhématique s'oppose implicitement ou explicitement à une énonciation antérieure ; il est non-contrastif lorsqu'il ne s'oppose pas à un autre énoncé, mais répond, par anticipation, à une question implicite (Nowakowska 2004a, b).

Pour matérialiser cela dans notre occurrence, il convient de restituer celle-ci avec son cotexte :

- (13)' Je sais que tous ces projets vous tiennent à cœur, en particulier la route Zamengoué-Okola-Evoudoula-Monatéle. **Ce que je peux dire, c'est que** nous nous efforcerons de transformer ces projets en réalités.

La relative substantive périphrastique en *Ce que je peux dire* a un sens indéfini, qui néanmoins fait l'écho à une préoccupation, mieux une question implicite de l'allocutaire relativement à la réalisation des projets dans sa localité. En effet, la question implicite dont

il s'agit ici serait : *que dites-vous, monsieur le président, à propos de ces projets ?* Celle-ci trouve sa réponse dans la construction attributive (*c'est y*) : *c'est que nous nous efforçons de transformer ces projets en réalités.*

Une fois ce pôle dialogique porté par le pseudo-clivage relevé, il est nécessaire d'y inclure les implications sémantiques des autres marqueurs relevés : le discours autophonique (autocitation) et la modalité épistémique.

L'emploi de *pouvoir* fait la particularité de l'autocitation ici. Celle-ci diffère des structures canoniques : *je dis... ; j'ai dit... ; je vous dis que...* (Rosier 2008 ; Marnette 2006 ; Rabatel 2006). En revanche, pour une analyse simple, nous considérons le segment *ce que je peux dire, c'est que*, sans occulter les considérations sur la pseudo-clivée, comme une expression figée, une tournure signifiant : *je dirais que....* L'emploi du conditionnel reflète la modalité en pouvoir (*ce que je peux...*). En simplifiant et en adaptant notre occurrence aux exigences contextuelles, nous arrivons à la structure syntaxique suivante : *Je dirais que nous nous efforcerons de transformer ces projets en réalités*, répondant à la structure polyphonique postulée plus haut : *Je / nous — dire (que) — p.*

Nous proposons la configuration polyphonique ci-dessous. Elle met en exergue les voix et points de vue de la pseudo-clivée, de l'autophonie et de la modalité épistémique :

pdv₁₁ : Monsieur le président, que dites-vous à propos de nos projets ?

pdv₁₂ : Le président a la possibilité (peux) de dire quelque chose

vx₁₅ : Je dis *p*

vx₁₆ : (*p*) : Nous nous efforçons de transformer ces projets en réalités

L'analyse discursive nous permet de lier pdv₁₁ à l'allocutaire du discours (a₀), auquel le Président s'adresse, et qui, par l'entremise des chefs traditionnels, a exposé ses doléances au candidat sortant, Paul Biya. Pdv₁₂ renvies à ON. Vx₁₅ et ₁₆ sont des voix de Biya, qui s'auto-cite au présent.

Nous passons à l'analyse suivante :

(14) **Nous... nous** tenons ce que nous promettons !

Pour analyser ce cas, nous nous appuyons sur les travaux de l'équipe de recherche de Montpellier, étant donné qu'il ne s'agit pas d'un marqueur polyphonique inscrit dans la

phrase. Dans le cadre du dialogisme de la praxématique, Bres et ses collègues voient le phénomène d'hétérogénéité énonciative non seulement au niveau de la sémantique instructionnelle, mais aussi à travers la mémoire des énoncés antérieurs et de ceux à venir. Le discours est donc, comme le souligne Kerbrat-Orrechioni (2006), une pratique qui exploite des discours préalables en même temps qu'elle en constitue sans cesse de nouveaux.

Ce qui précède permet de comprendre les implications et le champ de l'interaction discursive qui sous-tend (14). Le phénomène d'emphase et / ou de focalisation que réalise le locuteur en disant *nous...nous tenons ce que nous promettons* amène à voir un souci de sa part de marquer la frontière entre lui et les « autres », qui ne « tiendraient pas leurs promesses ». Dans *nous...nous...* il y a une volonté manifeste de signifier que d'autres ne le font pas souvent, et cela suppose que le locuteur a conscience d'un contexte où « ceux » -là ont promis et n'ont pas réalisé. Cela peut se comprendre par le fait que l'acte de promettre passe par le discours, alors il y a eu un discours de promesse dans un contexte antérieur à celui du locuteur. Et c'est la mémoire de ce discours ou son écho qui se fait ressentir dans : *Nous... nous tenons ce que nous promettons !* Cela renvoie au dialogisme interdiscursif, qui implique les voix et les points de vue suivants : vx₁₇ : Biya ; pdv₁₃ (Les promesses antérieures des adversaires) : Pop.

Nous passons à l'exemple suivant :

(15) Ainsi, je vous avais **promis** de nouvelles unités administratives

L'emploi au passé du verbe *promettre* préfigure un acte illocutoire antérieur à l'énonciation actuelle. Dans cette situation antérieure, le locuteur a dû prononcer un discours au cours duquel il a promis de nouvelles unités administratives à l'allocutaire. Le verbe *promettre* se comporte donc comme un discours représenté désigné (discours narrativisé) ; un discours citant sans discours cité effectif. Puisque le locuteur narrativise ainsi son propre discours antérieur, nous pouvons y voir une nouvelle forme de discours narrativisé ou une autre variante du discours autophonique que nous appelons « discours auto-narrativisé ». Ainsi avons-nous de la polyphonie interne, l'interaction entre les voix du locuteur : vx₁₈ correspond au discours de promesse antérieur, et vx₁₉ renvoie à l'énonciation actuelle. Paul Biya est source de ces discours.

Étudions le cas suivant :

(16) Nous **l'avons dit**, nous l'avons fait

C'est un autre type d'autophonie. Ici, tous les critères relatifs à ce phénomène sont identifiables : la variation personnelle du verbe en *je* ou *nous* ; la présence d'un *verba dicendi* (*dire*) et la variation temporelle du verbe, qui oscille entre le passé et le présent de l'indicatif. Nous avons en effet un *verba dicendi* au passé composé, précédé du pronom anaphorique *l'* qui reprend, selon le cotexte, les promesses qu'avait faites le locuteur dans un contexte discursif antérieur. Cela revient à la forme canonique : *nous avons dit : (p)* qui est un cas habituel d'autophonie correspondant à notre schéma : *Je / nous — dire (que) — p*. Dans la structure de départ le pronom anaphorique *l'* représente le contenu propositionnel (*p*). Nous le configurons comme suit :

$v_{x_{20}}$: Nous avons dit (*p*)

$v_{x_{21}}$: (*p*)

L'occurrence suivante est aussi un cas d'autophonie, mais cette fois avec le dédoublement énonciatif sur le mode performatif :

(17) **Nous le disons**,...

Comme dans l'occurrence précédente, l'anaphorique *l'* représente le contenu propositionnel (*p*). Nous avons la configuration ci-après :

$v_{x_{22}}$: Nous disons (*p*)

$v_{x_{23}}$: (*p*)

En somme, nous pouvons voir la différence entre la configuration polyphonique du premier exemple d'autophonie analysé plus haut et ce dernier cas. Cette différence porte sur le mode du dédoublement énonciatif (le passé et le performatif). Les voix en œuvre dans les deux cas sont évidemment celles de Paul Biya.

Prenons l'occurrence suivante :

(18) Notre pays, **vous le savez**, est confronté aux effets d'une très grave crise économique mondiale.

La proposition incise (*vous le savez*) crée une situation d'interaction entre le discours du locuteur et un savoir qu'il partage avec son allocutaire. Par ailleurs, ce marqueur apparaît comme un indice d'argumentation par autorité sous forme d'autorité polyphonique (Norén dans Nølke et al. 2004 : 129-146), où le locuteur construit l'image de l'allocutaire dans son discours. Le locuteur reprend en effet, dans son énonciation, le discours ou le savoir antérieur selon lequel *le pays est confronté aux effets d'une très grave crise*. Nous matérialisons les voix et les points de vue qui interagissent comme suit : pdv₁₄ (Le pays est confronté aux effets d'une très grave crise) est le savoir préalable de l'allocutaire (a₀), et vx₂₄ (le discours réel) est de Paul Biya.

Prenons l'occurrence suivante :

- (19) Nous avons dû réduire le train de vie de l'Etat, limiter nos dépenses, freiner nos investissements.
Et dans le même temps, les cours de nos matières premières sur le marché mondial du cacao et du café ne font que baisser.
Compte tenu de cette situation, il nous est **évidemment** difficile de tout réaliser en même temps,...

Nous analysons simultanément les deux marqueurs soulignés. *Compte tenu de cette situation* et l'adverbe *évidemment* marquent un contexte de logique ou de vérité générale sous-tendu par un rapport de cause à effet. En effet, la logique veut que la baisse des cours des matières premières entraîne forcément l'impossibilité de tenir toutes les promesses. Le discours de cette logique est ainsi implicitement repris dans le discours du locuteur de l'énoncé. Configurons :

pdv₁₅ : La baisse des cours des matières premières plombe les actions d'un Etat.

pdv₁₆ : La baisse des cours des matières premières a réduit le train de vie de l'État du Cameroun.

vx₂₅ : Il nous est évidemment difficile de tout réaliser en même temps,...

L'analyse discursive de cette occurrence permet de lire la prémisse majeure contenue dans pdv₁₅ comme l'expression d'une vérité générale (ON). Celle-ci a été mise en scène par Paul Biya, le locuteur de l'énoncé (vx₂₅). Dans le processus argumentatif, pdv₁₆ est la prémisse mineure, dont la source comprend le locuteur textuel, Biya, et l'allocutaire (a_{0+L}).

Passons à présent à la dernière occurrence de PP3 :

(20) Notre pays, vous le savez, est confronté aux effets d'une très grave crise économique mondiale. Nous avons dû réduire le train de vie de l'Etat, limiter nos dépenses, freiner nos investissements. Et dans le même temps, les cours de nos matières premières sur le marché mondial du cacao et du café ne font que baisser. Compte tenu de cette situation, il nous est évidemment difficile de tout réaliser en même temps,...**Mais** nous,... nous **ne** promettons **que** ce que nous sommes sûrs de tenir !

Nous faisons face à deux phénomènes relevant du niveau linguistique : le connecteur *mais* et la restriction *ne...que*. Nous avons eu à décrire des cas similaires dans les analyses précédentes. En effet, dans notre cas, une bonne description des arguments de *mais* nécessite la prise en compte des éléments cotextuels le précédant. En outre, il peut s'avérer ardu de trouver les deux arguments *p* et *q* (de la structure *p MAIS q*) si l'on ne rétablit pas le contexte antagoniste sous-jacent qui structure le PP3. Bien plus, il n'est pas pertinent de considérer la phrase qui précède *mais* comme l'argument *p*, car l'opposition qu'est censé initier le connecteur ici ne tiendrait pas. Il nous faut aller chercher l'élément auquel s'oppose *mais* dans l'interaction entre son discours et celui des promesses de ses adversaires ont mentionné précédemment. Le locuteur a qualifié ces promesses de « fausses » parce que ceux qui les ont énoncées n'ont pas tenu compte de la crise ; ce sont donc des promesses qu'ils ne peuvent pas tenir, des « promesses électorales ».

Or puisque soucieux de plaire et de convaincre, le locuteur, dans son discours, démontre par l'emploi de *mais* son démarcage vis-à-vis de ce que font ses adversaires, qui semblent promettre monts et merveilles en temps de crise économique mondiale.

À cet effet, l'argument *p* est donc implicite, il serait que *nos adversaires promettent de tout réaliser en contexte de crise*. Ainsi pouvons-nous reconstituer l'occurrence (20) :

(20)' Nos adversaires promettent de tout réaliser en contexte de crise, **Mais** nous,... nous **ne** promettons **que** ce que nous sommes sûrs de tenir !

C'est sur la base de cette restructuration que nous commençons l'analyse. L'association de la structure concessive de *mais* avec le marqueur de restriction *ne...que* présuppose une configuration polyphonique complexe. Avant d'y arriver, présentons les arguments de *mais* :

p : Nos adversaires promettent de tout réaliser en contexte de crise

q : nous... nous ne promettons que ce que nous sommes sûrs de tenir

r : (À déterminer en contexte)

Notre analyse s'inspire de celle de la ScaPoLine (Nølke et al. 2004 : 97) dans un exemple similaire : *Il n'y a qu'une sorte d'amour, mais il y en a mille différentes copies.* L'analyse que les chercheurs proposent part des travaux de Ducrot (1972), et de Nølke (1980 ; 1983). Nous pouvons arriver à cette configuration polyphonique :

$v_{x_{26}}$: Nos adversaires promettent de tout réaliser en contexte de crise (p)

pdv_{17} : Si p alors r

pdv_{18} : En politique certains promettent plus qu'ils ne peuvent réaliser

$v_{x_{27}}$: Nous,... nous ne promettons que ce que nous sommes sûrs de tenir ! (q)

$v_{x_{28}}$: Si q alors $non-r$

L'interprétation de cette configuration demande que nous trouvions préalablement le contenu sémantique de l'argument r . Étant donné que ce r est une conclusion découlant de l'argument p , il signifierait que « le contexte de crise économique n'est pas un obstacle pour la réalisation des promesses. » La conclusion $non-r$ quant à elle serait que «le contexte de crise économique est un obstacle pour la réalisation des promesses. »

Le contenu du *topos* porté par pdv_{17} (si p alors r) pourrait être que « si les adversaires promettent de tout réaliser en contexte de crise, alors le contexte de crise n'est pas un obstacle pour la réalisation des promesses. » Ce *topos* a comme source le ON.

À partir de l'argument q , le *topos* en $v_{x_{28}}$ (si q alors $non-r$) peut prendre la forme suivante : « si nous,... nous ne promettons que ce que nous sommes sûrs de tenir, alors le contexte de crise économique est un obstacle pour la réalisation des promesses. » Pdv_{18} est aussi l'œuvre d'un ON, mais celui-ci est un ON-polyphonique incluant l'allocutaire et le locuteur ($ON_+ a_{0+}L$), qui semblent unanimes sur le fait qu'en politique certains acteurs vendent de l'illusion aux populations. Les voix $_{27}$ et $_{28}$ sont celles de Paul Biya. $V_{x_{26}}$ est le discours implicite où il critique la démarche peu réaliste de ses adversaires.

Nous arrivons à l'analyse du dernier passage polyphonique:

5.5. Le quatrième passage polyphonique

PP4 a comme thème : la contre-offensive sur l'idée de changement :

La démagogie de certains leaders de l'opposition ne laisse pas de surprendre.

Pour obtenir vos suffrages, ils sont prêts à **promettre** n'importe quoi, sans tenir compte des réalités. **Faut-il ajouter** que la plupart n'ont **aucun** projet de société.

Beaucoup **parlent de changement, mais** pour changer quoi?... et ça,... ils oublient de le dire...

Changer la démocratie que nous venons de mettre en place et qu'il faudra désormais consolider ?

Changer les réalisations que nous sommes fiers d'avoir menées à bien,...

Changer la liberté,... **peut-être pour revenir à l'état antérieur de dictature ?**

Ou alors changer l'homme par qui le changement est venu, **simplement parce qu'ils veulent la place ?...**

Ils **oublient** seulement que ce que nous avons réalisé, nous l'avons réalisé ensemble, avec le peuple du Cameroun.

Alors,... pour satisfaire leurs ambitions,... pendant qu'ils y sont,... **ils veulent peut-être changer le peuple du Cameroun ?**

Sachez bien qui vous **parle** et à qui vous avez à faire et constatez par vous-même :

Qui vend les chimères... et qui réalise concrètement.

Qui détruit, brûle, empêche les enfants d'aller à l'école... et qui construit, crée et innove.

Qui gesticule, qui injurie et... qui travaille discrètement,... **peut-être pas** au goût de certains, **mais efficacement en dépit des** nombreuses difficultés.

Je vous laisse seuls juges,...

Ne vous y trompez pas, ce que certains de nos concurrents vous **proposent ne peut aboutir qu'à** l'aventure, au chaos, à la division, au tribalisme, à la haine entre les communautés.

Ce **n'est pas** ce que nous voulions !

Ce **n'est pas** ce que veulent les Camerounais !

Ce que je propose, c'est de continuer à vivre en paix entre nous dans notre cher et beau pays.

Ce que je propose, c'est l'harmonie entre les Camerounais dans le respect des droits et devoirs de chacun.

Ce que je propose, c'est de continuer le développement de notre pays sur des bases saines.

Ce que je propose, c'est l'édification d'un Cameroun uni, démocratique et prospère où il fait bon vivre.

Populations de la Lékié,

Je sais pouvoir compter sur votre fidélité, ...

Je sais pouvoir compter sur votre soutien, ...

Je sais pouvoir compter sur votre patriotisme.

Populations de la province du Centre,

Le 11 octobre prochain, je vais pouvoir compter sur votre vote...

Vive la Lékié !

Vive la province du Centre !
Vive Monatéle !
Vive le Cameroun !

La première occurrence porte sur le verbe *promettre* :

- (21) La démagogie de certains leaders de l'opposition ne laisse pas de surprendre. Pour obtenir vos suffrages, ils sont prêts à **promettre** n'importe quoi, sans tenir compte des réalités.

Tel que nous l'avons vu dans les analyses précédentes, *promettre* narrativise un discours antérieur. Et dans le cas d'espèce, il s'agit des promesses de l'opposition (Pop) ou des adversaires politiques du locuteur. Ces discours de promesses antérieurs se cristallisent dans pdv₁₉. Vx₂₉ est la voix de l'énoncé réel de Biya.

L'occurrence suivante combine deux phénomènes :

- (22) **Faut-il** ajouter que la plupart **n'ont aucun** projet de société.

Malgré l'absence du point d'interrogation, cette occurrence est régie par une interrogation rhétorique. Un type d'interrogation qui ne nécessite pas une réponse. Le locuteur agit plutôt comme si la réponse allait de soi, aussi bien pour lui que pour l'allocataire.

L'interrogation totale, du point de vue du dialogisme (Bres & Nowakowska 2008 : 14), « consiste en la mise en débat par l'énonciateur E1 d'un énoncé [e] affirmatif imputé à un énonciateur e1 ». Dans (22) nous identifions l'énoncé affirmatif suivant : *il faut ajouter que la plupart n'ont aucun projet de société*, qui correspond à un point de vue antérieur à la voix du locuteur ayant formulé l'interrogation rhétorique.

Pour une description pertinente de cette occurrence, notre analyse se fait à partir du point de vue antérieur affirmatif, où la structure de l'autophonie loge une négation polémique. L'expression impersonnelle *il faut*, marqueur de nécessité, montre le parti pris du locuteur. Par ailleurs, le *verba dicendi* « ajouter », qui suit, nous met en présence d'un discours autophonique, du genre : *il faut ajouter que...* équivalent de : *j'ajoute que la plupart n'ont aucun projet de société*, où on peut lire un dédoublement au présent.

Mais la complexité de cette occurrence relève de la structure du contenu propositionnel (*p*), qui contient la semi-négation *ne...aucun*. Bien que cette dernière soit

habituellement rangée dans la catégorie de négation descriptive (Nølke 1990 ; 1993), on peut y voir, et selon les cas, un degré de polémique, fût-il moins élevé. En combinant autophonie et semi-négation, nous obtenons la configuration polyphonique suivante :

vx_{30} : Il faut ajouter (*p*)

pdv_{20} : La plupart ont un projet de société

vx_{31} : (*p*) pdv_{20} injustifié

L'interprétation de cette occurrence impose de lier pdv_{20} aux adhérents à l'idéologie de l'opposition qui pensent certains de leurs meneurs ont un projet de société. Pour simplifier la saturation, nous faisons de pdv_{20} le point de vue de Pop. Vx_{30} et 31 correspondent à Biya.

Nous poursuivons les analyses :

(23) Beaucoup **parlent de changement**

Cette occurrence, par le verbe *parler*, fait écho aux différents discours tenu sur le changement dans l'espace politique camerounais de l'époque. L'occurrence s'apparente ainsi à un discours narrativisé, où l'énoncé du locuteur préfigure d'autres discours sur le même objet. Ainsi peut-on obtenir les deux plans d'énonciation suivants :

pdv_{21} : (Les discours antérieurs sur le changement)

vx_{32} : Beaucoup parlent de changement

Pdv_{21} , selon le contexte, correspond aux discours des partis de l'opposition (Pop), les adversaires de Paul Biya, dont la voix est entendue en vx_{32} .

Analysons le connecteur *mais* dans l'occurrence ci-dessous :

(24) Beaucoup parlent de changement, **mais** pour changer quoi ?...

Nous avons le connecteur *mais* et une interrogation partielle rhétorique. Cette dernière préfigure une réponse que le locuteur présente comme allant de soi : *il n'y a rien à changer*. Ce pdv , qui a un rapport de simultanéité avec la question, peut être pris comme un autodiagnostic, permettant au locuteur de soutenir, au même moment où il pose la question,

qu'*il n'y a rien à changer*. Toutefois, nous tenons à souligner que si la structure de cette occurrence favorise, *a priori*, une analyse concessive du connecteur *mais*, il n'en est pas strictement question. En effet, la lecture concessive de *mais* ne saurait être de mise ici, en raison du fait dans cette structure *p MAIS q*, l'argument *p* est un discours rapporté indirect (*Beaucoup parlent de changement*), ce qui signifie que le locuteur ne le concède pas. Ainsi avons-nous une contradiction directe entre deux arguments. *P* est donc l'écho des discours réclamant le changement auxquels s'oppose le locuteur à la forme interrogative. Configurons ce cas :

pdv₂₂ : Il faut le changement

vx₃₃ : Qu'y a-t-il à changer ?

vx₃₄ : Il n'y a rien à changer

La saturation de la source de pdv₂₂ nécessite que l'on fasse un petit rappel de l'atmosphère qui a régné sur la scène politique camerounaise de l'époque. En effet, le contexte politique de villes mortes, de baisse des salaires des fonctionnaires et les effets de la crise économique mondiale d'alors constituaient un terreau fertile pour les aspirations au changement amplifiées par les adversaires du régime en place. Ainsi, les partis d'opposition (Pop) peuvent être la source de pdv₂₂. vx_{33, 34}, sont des voix de Paul Biya, Président de la République, garant des institutions du pays.

Passons à l'occurrence suivante :

(25) Changer la démocratie que nous venons de mettre en place et qu'il faudra désormais consolider ?

Nous l'analysons au gré des thèses d'Anscombe et Ducrot évoquées dans l'exemple précédent. Il s'agit d'une interrogation rhétorique avec une orientation argumentative négative : *il ne faut pas changer la démocratie que nous venons de mettre en place*. Nous le configurons comme suit :

pdv₂₃ : Il faut changer ce type de démocratie

vx₃₅ : Il ne faut pas changer notre démocratie.

Connaissant le contexte qui a généré ce discours, on comprend que pdv₂₃ est la position politique des opposants (Pop) au régime Biya, responsable de vx₃₅.

L'occurrence suivante combine la modalité épistémique et l'interrogation rhétorique :

(26) peut-être pour revenir à l'état antérieur de dictature ?

Pour comprendre cette occurrence, nous ne saurions nous limiter à l'analyse dialogique de Bres. Elle nous permet certes de voir que le locuteur met « en débat » un énoncé antérieur (*il faut revenir à l'état antérieur*), mais elle ne donne pas lieu à la prise en compte de l'interaction entre modalité épistémique et interrogation.

Pour résoudre le problème, il faut partir de l'orientation argumentative négative des interrogations rhétoriques (Anscombe & Ducrot 1981). Ainsi la question de (26) a comme visée l'argumentation : *il ne faut pas revenir à l'état antérieur de dictature*. Configurons :

vx₃₆ : Peut-être pour revenir à l'état antérieur de dictature ?

pdv₂₄ : Il faut revenir à l'état antérieur

vx₃₇ : Il ne faut pas revenir à l'état antérieur de dictature.

L'interprétation de cette configuration porte essentiellement sur le rapport de pdv₂₄ aux vx₃₆ et ₃₇ de Paul Biya. Le seul pdv de cette configuration polyphonique renvoie donc à la position de l'opposition (Pop), qui, comme on peut se le rappeler, deux ans seulement après la promulgation de la loi sur les libertés d'association, critiquait déjà la forme de la nouvelle démocratie. Ainsi, ils étaient nombreux qui comparaient la politique du régime antérieur à celle de la nouvelle ère de l'époque. Ceux-là, pour la plupart des fidèles à l'ancien régime du président Ahmadou Ahidjo³⁹, trouvaient que l'état antérieur était meilleur.

Passons à l'analyse suivante :

(27) simplement parce qu'ils veulent la place ?...

Contrairement aux interrogations précédentes, qui préfigurent des réponses à visées argumentatives négatives, celle-ci n'oriente pas la réponse vers une négation. Il y a

³⁹ Ahmadou Ahidjo, né le 24 août 1924 et décédé le 30 novembre 1989, est le premier président de la République du Cameroun.

simplement une « mise en débat », par le locuteur ($v_{x_{38}}$), d'un énoncé affirmatif (*Ils veulent la place*), correspondant à pdv_{25} . Ce dernier cristallise les considérations de l'opinion générale qui prévaut au sein du parti au pouvoir (RDPC), à savoir que les adversaires veulent les supplanter. Pdv_{25} a donc comme source le ON-polyphonique, où sont amalgamés le locuteur (Biya), l'allocutaire (fidèle à l'idéologie de Biya) et les membres du parti.

Dans le cas suivant, nous avons le même phénomène combiné avec la modalité épistémique :

(28) Ils veulent **peut-être** changer le peuple du Cameroun ?

Configurons :

pdv_{26} : Ils veulent changer le peuple du Cameroun

$v_{x_{39}}$: Ils veulent peut-être pdv_{26}

La logique de l'occurrence précédente nous guide dans l'interprétation de la configuration ci-dessus. Pdv_{26} , se situant dans le même paradigme argumentatif, a comme source le ON-polyphonique amalgamé, source de pdv_{25} . $V_{x_{39}} = Biya$.

Nous poursuivons les analyses :

(29) Sachez bien qui vous **parle** et à qui vous avez à faire et constatez par vous-même :

Qui vend les chimères... et qui réalise concrètement.

Qui détruit, brûle, empêche les enfants d'aller à l'école... et qui construit, crée et innove.

Qui gesticule, qui injurie et... qui travaille discrètement,... peut-être pas au goût de certains, mais efficacement en dépit des nombreuses difficultés.

D'une manière générale, nous relevons cinq phénomènes polyphoniques dans cette occurrence : un discours narrativisé, les présupposés, une modalité épistémique, un connecteur et un marqueur de concession. Nous faisons une analyse atomique des deux premiers et de la concession, alors que nous entendons analyser la modalité à l'intérieur de la structure de *mais*.

Le discours narrativisé en *parle* – dans *sachez bien qui vous parle* – correspond à bien d'autres cas que nous avons eu à étudier dans les analyses précédentes. *Parle* ici laisse entendre que d'autres personnes que le locuteur *parlent* ou tiennent des discours à l'allocutaire ; cet écho discursif est un dialogisme interdiscursif.

Par l'entremise du contexte, vx₄₀, la voix du locuteur de l'énoncé, est évidemment celle de Biya, qui en appelle à la vigilance des populations de l'Extrême-Nord relativement au discours (pdv₂₇) ou à l'offre politique des partis d'opposition (Pop).

Nous poursuivons l'analyse de (29) avec la série de présupposés découlant des contenus posés suivants : *constatez par vous-même qui vend les chimères... et qui réalise concrètement ; qui détruit, brûle, empêche les enfants d'aller à l'école... et qui construit, crée et innove. Qui gesticule, qui injurie et... qui travaille discrètement.* L'ensemble des compléments d'objet direct du verbe *constatez* constitue, de façon globale, l'assertion du locuteur de l'énoncé. Le discours implicite qui en résulte est que *quelqu'un vend des chimères ; détruit ; brûle ; empêche les enfants d'aller à l'école / quelqu'un réalise concrètement ; construit ; innove et travaille discrètement.*

La saturation des sources responsables des contenus posés et présupposés, en contexte, revient à associer évidemment la voix du posé, vx₄₁, à Paul Biya. Le point de vue présupposé, pdv₂₈, quant à lui, correspond au ON-polyphonique, où sont amalgamés le locuteur textuel (L), Biya, et l'allocutaire (ON_{+L+a0}). En effet, Biya, en tant que celui qui est à la quête des suffrages, use d'un principe courant dans l'arène politique : « exposer sa vision en disqualifiant les autres » ; il entend donc disqualifier ses adversaires par ces présupposés intentionnels.

(29)' Quelqu'un [...] travaille discrètement,... **peut-être pas** au goût de certains, **mais** efficacement **en dépit des** nombreuses difficultés.

Cette occurrence combine plusieurs marqueurs, à savoir la modalité épistémique en *peut-être*, la semi-négation *...pas*, le connecteur *mais* et la locution prépositive *en dépit de*. Malgré cet entrelacs de phénomènes polyphoniques, cette occurrence répond aux conditions d'existence de la construction adversative du connecteur *mais* (*mais*_{SN}) élaborées dans les travaux de Ducrot et de Birkelund (Ducrot 1972 ; Ducrot et Anscombe 1977 ; Ducrot et al. 1980 ; Birkelund 2009) (Cf. section 5.2.1.1 *supra*). En effet, ces auteurs décrivent la structure adversative comme celle où *mais* est précédé d'une négation polémique, et non descriptive, avec une absence de prédication à sa droite : *negA MAIS B*. En sorte que « les deux éléments enchaînés par *mais* appartiennent au même paradigme conceptuel et syntaxique » (Birkelund 2009 : 130). Cela semble de mise dans notre occurrence : Nous avons une négation à gauche qui, *a priori*, revêt un caractère polémique. Aussi, *au goût de*

certain et *efficacement* appartiennent aux mêmes paradigmes : conceptuellement, ils sont tous les deux des modificateurs (adverbe ou locution adverbiale) ; sur le paradigme syntaxique, les deux sont tributaires de la prédication à gauche qui est régie par le verbe *travailler*.

La particularité de notre occurrence tient de l'articulation de la modalité épistémique à la négation. La configuration polyphonique que nous proposons part du modèle de Birkelund (ibid.) dans son exemple : *Pierre n'est pas Français, mais Danois*.

pdv₁ : [ON] (Pierre est d'une certaine nationalité)
 pdv₂ : [X] (P = A) (VRAI ('Pierre est A = français'))
 pdv₃ : [10] (FAUX (pdv₂))
 pdv₄ : [10] (P = B) (VRAI ('Pierre est B = danois'))

Configurons (29)' : (*Quelqu'un [...] travaille discrètement, ... peut-être pas au goût de certains, mais efficacement en dépit des nombreuses difficultés*)

pdv₂₉ : Quelqu'un travaille d'une certaine manière
 pdv₃₀ : Quelqu'un travaille discrètement au goût de certains
 vx₄₂ : FAUX pdv₃₀
 vx₄₃ : PEUT-ÊTRE vx₄₂
 pdv₃₁ : Les difficultés ne sont pas favorables au travail efficace
 vx₄₄ : Quelqu'un travaille efficacement

En analyse discursive, pdv₂₉ est le point de vue d'un ON qui admet l'existence des dynamiques de travail qui se mettent en place lors des échéances électorales. Ce ON est générale. Quant à pdv₃₀, il a comme source tous les contestataires, les partis d'opposition (Pop) et certains acteurs de la société civile qui critiquent généralement le travail du président Paul Biya.

Pour comprendre la place de pdv₃₁, il convient de dire un mot sur la polyphonie du marqueur de concession *en dépit de*. Reprenons le segment suivant: *quelqu'un travaille efficacement en dépit des nombreuses difficultés*. Dans cette structure concessive, il y a écho d'une vérité générale en rapport avec l'exercice du travail en contexte de difficultés. Cette vérité générale est que *les difficultés ne sont pas favorables au travail efficace*. Le locuteur de l'énoncé l'admet, tout en en modifiant la portée par la suite, étant donné que la

concession est « un mouvement argumentatif en deux temps. L'orateur commence par reconnaître la validité d'un argument qu'il prête à son adversaire dans le débat. Puis il énonce à la suite un contre-argument qui vient en restreindre la portée ou le détruire. » (Morel 1996 : 5)

Il ressort donc que pdv₃₁ est l'œuvre d'un ON homogène responsable de la vérité générale. Mais il convient de souligner que dans la scène politique camerounaise, ce ON a beaucoup plus « l'onction » des adversaires de Paul Biya qui pensent que s'il y a des difficultés, c'est parce que le Chef de l'État les a occasionnées, et du coup son travail n'en sera qu'une pâle copie, bien qu'il dise qu'il travaille efficacement (vx₄₄).

Nous passons à l'occurrence (30) :

(30) Ne vous y trompez pas, ce que certains de nos concurrents vous **proposent ne** peut aboutir **qu'**à l'aventure, au chaos, à la division, au tribalisme, à la haine entre les communautés.

Deux phénomènes d'hétérogénéité énonciative s'articulent dans ce cas : le discours narrativisé (*proposent*) et le marqueur de restriction (*ne que*). Avant d'arriver à la configuration polyphonique de la restriction, nous étudions d'abord le dialogisme du discours représenté désigné contenu dans *proposent*. En effet, en assertant que certains de ses concurrents font des *propositions* à l'allocutaire, le locuteur fait implicitement l'écho de ces discours de propositions des adversaires dans son énonciation. Ce discours « cité » ou évoqué est pdv₃₂, dont la source est Pop. Vx₄₅ est la voix de Paul Biya dans l'énoncé où il évoque les manœuvres de ses adversaires.

Nous configurons la polyphonie du marqueur de restriction comme suit :

pdv₃₃ : Les propositions des concurrents peuvent aboutir à quelque chose d'autre

vx₄₆ : Les propositions des concurrents ne peuvent aboutir qu'à l'aventure

Pdv₃₃, en contexte, peut être l'apanage des concurrents eux-mêmes qui pensent que leurs propositions ne sont pas vaines (Pop).

Prenons simultanément les deux négations ci-après :

(31) Ce **n'**est **pas** ce que nous voulions !

(32) Ce **n'**est **pas** ce que veulent les Camerounais !

Elles conduisent respectivement aux configurations polyphoniques ci-dessous :

pdv₃₄ : c'est ce que nous voulions

vx₄₇ : pdv₃₄ injustifié

pdv₃₅ : c'est ce que veulent les Camerounais

vx₄₈ : pdv₃₅ injustifié

La saturation des sources dans les deux configurations polyphoniques est telle que pdv₃₄ et ₃₅ sont des pdv des partis de l'opposition (Pop), qui pensent que leurs différentes offres politiques cristallisent les aspirations des Camerounais. Offre que le candidat-sortant, Biya, considère comme quelque chose de politiquement nocif (dans vx₄₇ et ₄₈) : *Ce n'est pas ce que nous voulions ! Ce n'est pas ce que veulent les Camerounais !*

Analysons la dernière occurrence de PP4 :

(33) **Ce que je propose, c'est** de continuer à vivre en paix entre nous dans notre cher et beau pays.

Ce que je propose, c'est l'harmonie entre les Camerounais dans le respect des droits et devoirs de chacun.

Ce que je propose, c'est de continuer le développement de notre pays sur des bases saines.

Ce que je propose, c'est l'édification d'un Cameroun uni, démocratique et prospère où il fait bon vivre.

Les passages soulignés ci-dessus correspondent à la structure canonique du pseudo-clivage : *ce qu-z, c'est y*. Nous partons des descriptions des cas similaires dans les analyses précédentes, pour analyser cette occurrence. Nous remarquons que dans notre cas la relative substantive périphrastique – *ce qu-z (ce que je propose)* – est la même, seules les constructions attributives – *c'est y* – varient. Étant donné que dans le clivage comme dans le pseudo-clivage la partie rhématique est celle qui établit une relation dialogique avec d'autres discours, il convient de retrouver le discours antérieur (ou prétendu tel) avec lequel interagissent les constructions attributives rhématiques (*c'est y*) ci-dessus. Pour identifier ces discours, considérons le cotexte large qui précède nos occurrences :

(33)' Ne vous y trompez pas, ce que certains de nos concurrents vous proposent ne peut aboutir qu'à l'aventure, au chaos, à la division, au tribalisme, à la haine entre les communautés.

Ce n'est pas ce que nous voulions !

Ce n'est pas ce que veulent les Camerounais !

Ce que je propose, c'est de continuer à vivre en paix entre nous dans notre cher et beau pays.

Ce que je propose, c'est l'harmonie entre les Camerounais dans le respect des droits et devoirs de chacun.

Ce que je propose, c'est de continuer le développement de notre pays sur des bases saines.

Ce que je propose, c'est l'édification d'un Cameroun uni, démocratique et prospère où il fait bon vivre.

L'environnement syntaxique immédiat nous renseigne que les différentes constructions attributives potentiellement dialogiques de notre occurrence interagissent avec le discours implicite des adversaires politiques du locuteur. Ce dernier a qualifié ce discours du camp adverse de celui qui fait l'apologie de l'aventure, du chaos, de la division, du tribalisme, et de la haine. Ce que propose le locuteur face à un tel discours est :

- Vivre en paix
- L'harmonie entre les Camerounais
- Le développement du pays
- L'édification d'un Cameroun uni, démocratique et prospère.

En somme, l'interaction discursive se fait entre les propositions des adversaires (Pop) – que nous contenons dans pdv₃₆ – et la voix des propositions de Paul Biya (vx₄₉), qui entend proposer le contraire.

5.3. Bilan

Nous sommes arrivé au terme de l'analyse du discours qui représente le premier septennat discursif. Cette communication nous a servi de cadre d'analyse exemplaire permettant de présenter la façon dont nous allons aborder les autres discours. Nous avons essayé de clarifier l'identification et la délimitation du PP, unité minimale d'analyse de la polyphonie discursive. Au chapitre suivant, nous ferons les analyses des trois autres septennats discursifs.

En fermant ce chapitre, nous caractérisons le paysage polyphonique du premier septennat discursif (1992-1998). En effet, l'issue de l'étude du discours de campagne électorale du 06 octobre 1992 donne des résultats permettant de déterminer son pourcentage polyphonique lié au rapport entre ipséité et altérité. Sur un discours de 935 mots au total, nous avons relevé quarante-et-un (41) phénomènes d'hétérogénéité énonciative / marqueurs polyphoniques, que nous avons étudiés suivant le clivage voix / points de vue. L'objectif majeur était de faire la part des voix du chef de l'État camerounais, Paul Biya, et la part des

points de vue de l'altérité. Ainsi sur les quarante-et-un (41) phénomènes analysés, l'altérité s'en tire avec trente-cinq points de vue (Pdv36).

Pour caractériser d'une manière précise le paysage polyphonique de ce premier septennat discursif, il revient d'en calculer le pourcentage polyphonique en faisant le rapport entre le nombre de phénomènes d'hétérogénéité énonciative relevés, et le nombre total des mots que contient ce discours. En effet, ce calcul consiste à multiplier par cent le nombre de phénomènes d'hétérogénéité énonciative, et diviser le résultat par le nombre de mots que compte un discours. En faisant ce qui concerne la première période de notre corpus ($41 \times 100 \div 935$), nous obtenons un pourcentage polyphonique de 4,38%. Nous mettrons ce premier résultat en parallèle avec ceux des trois autres communications que nous étudions au chapitre suivant.

6. La polyphonie du discours de l'instance au pouvoir au Cameroun

6.0 Introduction

Toute parole prononcée dans le champ politique doit être prise à la fois pour ce qu'elle dit et pour ce qu'elle ne dit pas. Elle ne doit jamais être prise au pied de la lettre, dans une naïve transparence, mais comme le résultat d'une stratégie dont l'énonciateur n'est pas toujours le maître. (Charaudeau 2005 : 5)

Dans cette partie, nous poursuivons les analyses polyphoniques que nous avons entamées au chapitre exemplaire (chapitre 5). Celui-ci a été un cadre d'expérimentation de nos propositions théoriques, à partir de l'étude du discours de campagne électorale prononcé à Monatélé, en 1992. Dans ce qui va suivre, nous étudions les paysages polyphoniques des deuxième, troisième et quatrième septennats discursifs.

6.1. Analyse du deuxième septennat discursif (1999-2005)

Le discours qui représente cet intervalle est celui de campagne électorale pour l'élection présidentielle de 2004. Paul Biya l'a prononcé à Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord Cameroun.

La démarche de notre cadre théorique (la polyphonie discursive) impose premièrement l'identification des passages polyphoniques (PP), avant de passer aux analyses linguistique et discursive.

6.1.1. Identification des passages polyphoniques

Dans le discours que nous étudions, les frontières entre les PP sont représentées par une ligne horizontale. Chaque PP commence par la formulation de la thématique qui le structure.

Concrétisons-le:

PP1 [Accueil et remerciements]

Mesdames, Messieurs, Chers compatriotes,

Laissez-moi d'abord remercier Monsieur le Délégué du gouvernement pour la commune urbaine de Maroua pour les paroles chaleureuses de bienvenue qu'en votre nom il a bien voulu m'adresser, à mon épouse, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne.

Je remercie également le Président de l'Assemblée nationale qui est en même temps le président de la Commission provinciale de coordination des opérations électorales dans l'Extrême-Nord pour ses paroles de bienvenue, l'engagement qu'il a manifesté en votre nom pour soutenir ma candidature pour la prochaine élection présidentielle.

*Je n'aurai garde d'oublier combien la population de l'Extrême-Nord et ses dirigeants ont une bonne mémoire, combien ils sont reconnaissants de tout ce que nous avons essayé de faire ici **en dépit d'une** crise économique extrêmement sévère.*

*Par les temps qui courent, par l'action des médias, les gens ont souvent tendance à voir ce qui **n'a pas** été fait. Rares sont ceux qui se souviennent de ce qui a été fait.*

*J'ai noté également, parmi les souhaits que le délégué du gouvernement a exprimés, ce problème de l'université est revenu, et ce **n'est pas** la première fois. J'ai pris bien note et, compte tenu de nos bonnes relations et de la complicité qui existe entre l'Extrême-Nord et moi, je vois qu'il m'est difficile de vous refuser quelque chose. Alors, nous allons mettre à l'étude ce projet et **je pense que** l'Extrême-Nord aura son université.*

*C'est toujours un très grand plaisir pour moi de vous retrouver, chers compatriotes de l'Extrême-Nord. Ici, la chaleur **n'est pas seulement** celle du thermomètre, elle est **aussi** et surtout dans les cœurs. C'est la chaleur de la confiance et de l'amitié.*

Merci pour votre accueil qui me touche profondément.

PP2 [Justification de la candidature, et l'idéal d'une élection]

***Comme vous le savez**, j'ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages le 11 octobre prochain. J'ai pris cette décision, **non pas** pour des raisons d'ambition personnelle, **mais** parce que je crois qu'ensemble nous pouvons encore faire de grandes choses pour notre pays.*

C'est pourquoi nous avons élaboré un vaste programme en cinq points que j'entends réaliser au cours des sept prochaines années. C'est un programme ambitieux qui devrait permettre à notre pays de sortir définitivement du sous-développement et d'avancer résolument dans la voie de la modernité et du progrès.

Il est évident que cela n'est devenu possible que parce qu'au cours du septennat qui s'achève, nous avons construit, dans la paix et la stabilité, les fondations du Cameroun de demain pour lequel nous avons de grandes ambitions.

J'y reviendrai tout à l'heure.

Chers amis, chers camarades,

Avant de poursuivre, je voudrais m'adresser, à travers vous, à tous nos compatriotes pour rappeler l'importance de cette élection.

*Il faut donc que la participation soit aussi forte que possible. Tous ceux qui se sont inscrits doivent aller voter. C'est **non seulement** un devoir civique **mais** aussi, pour chacun d'entre nous, un pari sur l'avenir. Un pari que nous devons gagner à tout prix.*

Il faut aussi que cette élection soit transparente. Des dispositions ont été prises en ce sens. Ainsi, le résultat sera incontestable et notre démocratie en sortira renforcée.

Il faut enfin que les opérations électorales se déroulent dans le calme, avant, pendant et après le scrutin. Aucun désordre ne sera toléré. Les éventuels fauteurs de troubles sont prévenus.

Revenons maintenant, si vous le voulez bien, à ce que nous avons fait et à ce que nous allons faire.

PP3 [Bilan politique du mandat précédent]

*Au cours des dernières années, nous avons, **ainsi que je vous le disais**, remis de l'ordre dans la maison Cameroun. Aujourd'hui, la démocratie fonctionne, l'économie progresse, le progrès social est en marche, la paix et la stabilité sont assurées.*

*Dans ce travail de redressement, l'Extrême-Nord **n'a pas** été oublié, **car je n'ai jamais** perdu de vue les engagements que j'avais pris devant vous à Maroua en 1997.*

*Les éminents orateurs qui m'ont précédé ont énuméré ce qui a été fait, **mais** cependant voyons rapidement ensemble ce qui a été réalisé depuis cette date dans l'Extrême-Nord.*

*Il y a sept ans, le taux de scolarisation dans la province était de 37 %. Il est **probablement** aujourd'hui supérieur à 65 %. On mesure ainsi le progrès accompli. Toutes catégories d'enseignement confondues, plus de 400 établissements ont été construits. Cela représente plus de 1.000 salles de classe financées sur crédits budgétaires et l'aide extérieure. Une attention particulière a été apportée à la qualité de l'enseignement par l'affectation d'enseignants très qualifiés. Comme partout au Cameroun, la gratuité, la distribution du paquet minimum et de manuels scolaires a grandement facilité l'accès à l'enseignement primaire. Il **n'est pas** exagéré de dire qu'en sept ans le visage scolaire de l'Extrême-Nord a radicalement changé.*

Des efforts considérables ont été faits aussi pour améliorer la situation de la santé publique. Deux hôpitaux provinciaux ont été réaménagés et le nombre des centres de santé porté à 194. Le taux de couverture sanitaire est passé de 77 % en 1997 à 94 % actuellement. Cette amélioration est imputable à la construction d'infrastructures de santé, à l'affectation de personnels compétents et à la baisse des prix des médicaments. Les campagnes de vaccination ont permis une meilleure maîtrise des épidémies et fait baisser la mortalité. Enfin, la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose a été intensifiée.

Une attention particulière a été portée à l'amélioration de la condition des femmes de l'Extrême-Nord. Les centres de promotion de la femme et leurs groupements d'activité dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et de l'élevage ont été encouragés par les pouvoirs publics tandis que le milieu associatif et les organisations internationales apportaient leur soutien en matière de formation et de gestion familiale.

A partir de 1998, le Fonds National de l'Emploi a étendu ses activités aux trois provinces du Grand-Nord. Il a orienté plusieurs milliers de demandeurs. Le lancement de grands chantiers (ponts et routes) a ouvert des opportunités d'emploi.

*Des organismes comme le PREPAFEN ont également apporté leur contribution à l'auto emploi par l'aide à la création de micro entreprises et au financement de petites réalisations telles que puits, magasins de stockage des grains, etc. Ces différentes initiatives ont contribué de façon significative à la lutte contre la pauvreté qui est, **vous le savez**, une dimension essentielle de notre politique sociale.*

*L'agriculture et l'élevage qui tiennent une place importante dans l'économie de la province, ont été l'objet d'efforts particuliers de la part du gouvernement : de nouveaux postes agricoles ont été créés, des périmètres de culture aménagés et du personnel d'encadrement ainsi que du matériel agricole mis à la disposition des communautés villageoises. La vulgarisation agricole **qui est de la compétence du PNVRA**, a permis l'attribution de véhicules, l'amélioration des semences et un appui financier aux organisations paysannes. Dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire, diverses opérations ont été conduites : création de greniers communautaires, aide à la conservation des récoltes, lutte contre les parasites et aide alimentaire d'urgence. Pour sa part, l'élevage a bénéficié de l'aménagement de nombreux points d'eau.*

***Mais**, outre l'éducation et la santé, **ce sont les conditions de vie de la population qui ont été au premier rang des préoccupations du Gouvernement.** L'accès à l'eau potable qui fait l'objet d'un projet de développement de l'hydraulique villageoise, a été rendu possible dans de nombreuses localités : 268 opérations ont été réalisées et au moins autant sont en cours ou en projet dans la province. A titre d'exemple, Je citerai le projet d'alimentation en eau potable sur l'axe Mokolo-Mora.*

Le raccordement au réseau électrique fait également partie des facteurs qui contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie. Le programme d'électrification a permis depuis 1997 l'extension du réseau basse tension dans les six départements de la Province. Une vingtaine de localités ont pu être raccordées au réseau.

D'autre part, un effort particulier a été apporté à la restauration du réseau routier. Au cours des dernières années, plus de 6000 km de routes, revêtues ou non, ont fait l'objet de travaux. A Maroua, certains axes de la voirie ont été bitumés et des travaux d'assainissement réalisés.

La libéralisation du secteur qui a facilité la création de nouvelles sociétés de transport, a amélioré les communications internes de la province et avec le reste du pays. L'ouverture de nouveaux bureaux de poste et l'arrimage de la CRTV au satellite vont aussi dans le même sens.

Le tourisme qui est une des richesses potentielles de la province a été encouragé. Des infrastructures ont été rénovées ou construites pour faciliter l'accès aux sites touristiques.

*Enfin, et ce **n'est pas** le moins important, l'insécurité **qui était un handicap majeur à la fois pour le développement de votre province et votre tranquillité**, l'insécurité a cédé du terrain. Cela est dû à la création de nouvelles unités de forces de l'ordre, à la collaboration des populations et à la stabilisation de nos relations avec nos voisins. Je me réjouis bien entendu de cette accalmie que nous allons consolider, conforter par tous les moyens.*

Chers amis, chers camarades,

*Pour l'essentiel, **vous le constatez, les promesses que je vous avais faites** ont été tenues. **Vous l'avez d'ailleurs reconnu tout à l'heure**. Vous l'aviez d'ailleurs déjà reconnu, puisqu'aux élections législatives et municipales de 2002, vous avez accordé à la majorité présidentielle une adhésion massive. Permettez-moi de saisir la présente occasion pour vous en remercier à nouveau très sincèrement.*

***Bien sûr, malgré nos efforts, tout n'est pas parfait** et il reste, **j'en conviens**, beaucoup à faire.*

***Mais** je pense que, soutenus par une majorité présidentielle qui croit aux vertus du dialogue démocratique et au progrès social et qui rejette la violence et le désordre, nous pouvons ensemble poursuivre le travail entamé et hisser notre pays à un niveau de développement plus élevé.*

PP4 [Promesses / projets]

*C'est précisément l'objet du programme en cinq points **dont je vous ai parlé au début de cette intervention** et dont je vais maintenant vous esquisser les grandes lignes.*

Nous vivons en démocratie. C'est incontestable. Vous élisez librement vos représentants. Vous pouvez exercer vos droits et vos libertés. Il y avait encore un progrès à faire pour que vous puissiez participer plus pleinement à la gestion des affaires publiques au niveau régional et communal. C'est chose faite avec l'entrée en vigueur des lois de décentralisation.

Il nous reste pour achever de moderniser notre démocratie à acquérir ce comportement citoyen qui fait passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Il nous faudra pour cela éradiquer la fraude et la corruption qui entravent notre marche en avant. Nous allons nous y employer résolument.

Notre économie a renoué avec la croissance. C'est un fait. Nous pouvons donc envisager maintenant de nous fixer des objectifs plus élevés. C'est l'une -et non la moindre- des grandes ambitions de notre programme. Nous allons ouvrir de larges perspectives à notre politique agricole, par exemple pour l'Extrême-Nord en relançant la riziculture. Nous allons appliquer un programme énergétique d'envergure. Nous allons mettre en œuvre une politique industrielle digne de notre pays. Nous allons donner un nouvel élan à notre politique touristique, en particulier dans l'Extrême-Nord.

Nous pouvons attendre de cette attitude volontariste, appuyée sur la rigueur budgétaire et l'accélération de nos réformes structurelles ainsi qu'avec l'aide des bailleurs de fonds, une croissance plus forte et par voie de conséquence une progression sensible de l'offre d'emploi.

*A côté de ces effets mécaniques sur la réduction du chômage, l'Etat continuera d'agir pour vaincre ce cancer social. Il le fera par l'entremise du FNE **mais** aussi en procurant à la jeunesse des formations adaptées à la conjoncture et en accélérant la professionnalisation de l'enseignement.*

*Les efforts que nous avons faits au plan de l'éducation **et dont votre province est un très bon exemple**, seront intensifiés. Les bons résultats obtenus au niveau de l'enseignement primaire nous obligent à prévoir un accès plus large au secondaire et au supérieur. Les élites ainsi formées seront l'avant-garde de la province sur le chemin de la modernité.*

Les progrès notables obtenus dans le domaine de la santé seront consolidés par un ensemble d'actions qui mettront l'Extrême-Nord à un niveau exemplaire.

*Par ailleurs, les projets qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie et d'activité de la population, qu'il s'agisse de l'eau, de l'électricité, des routes, etc, ces projets feront l'objet d'un traitement prioritaire qui trouvera sa place dans notre politique de progrès social à laquelle, **vous le savez**, j'attache la plus grande importance.*

Je ne saurais omettre l'attention particulière qui sera portée au sort des femmes de l'Extrême-Nord, courageuses, bonnes mères de famille, qui tiennent dans l'économie de la province une place de choix. Elles peuvent compter sur moi pour la défense de leurs droits, pour faciliter leur vie quotidienne, pour les aider à acquérir une bonne formation et pour donner à leurs enfants, leurs filles particulièrement, un meilleur accès à l'éducation. Elles le méritent et je sais qu'elles en feront un meilleur usage.

*Maintenant, j'en viens à ce qui est **sans doute** le plus important : la paix et la stabilité dont notre pays jouit désormais. Je **n'ignore pas** que votre province est très sensible à ce genre de problèmes, elle qui a trop longtemps souffert du phénomène des coupeurs de routes et qui a été exposée, plus que partout ailleurs, aux pressions extérieures. Tout sera fait pour consolider la situation actuelle dans l'Extrême-Nord et là où c'est nécessaire, pour l'améliorer. Il est en effet capital que les populations de votre province continuent de vivre en paix et dans la stabilité afin qu'elles puissent jouer le rôle qui doit être le leur dans la mise en œuvre des grands projets dont je vous ai parlé.*

*Enfin, ces grands projets devront faire l'objet, à l'intérieur **mais** surtout à l'extérieur d'une large publicité, **car** il est exact que notre pays souffre d'un certain déficit de ce point de vue. Tout le monde connaît les Lions Indomptables, Manu Dibango et quelques autres, et c'est bien, **mais** qui connaît nos multiples atouts dans les domaines économique, culturel et touristique. Nous avons là de grands progrès à faire. Ce sera là l'objet d'une grande campagne de communication pour faire mieux connaître le Cameroun et ses multiples potentialités.*

Bien entendu, ces potentialités ne pourront être exploitées que si notre pays demeure une oasis de paix et de stabilité.

*A cet égard, je voudrais vous dire en terminant, qu'il me paraît de la plus haute importance que vous considériez soigneusement cet aspect des choses lorsque vous mettrez votre bulletin dans l'urne le 11 octobre. L'anarchie et la guerre civile nous ramèneraient des décennies en arrière. Les exemples **ne** manquent **pas**, hélas, sur notre continent de ces situations catastrophiques.*

*C'est **donc** une lourde responsabilité qui est la vôtre. **Mais**, comme toujours, je fais confiance à votre bon sens et à votre jugement pour faire le bon choix.*

Vive Maroua. Vive la province de l'Extrême-Nord. Vive le Cameroun. Je vous remercie.

6.1.2. Analyses linguistique et discursive

Nous entamons par le niveau linguistique, où nous procédons à la description et à la configuration polyphonique des différents marqueurs polyphoniques ancrés dans la phrase.

L'analyse discursive quant à elle consiste à saturer les variables linguistiques en contexte ; elle est aussi le lieu où nous interprétons les phénomènes dialogiques qui ne relèvent pas des instructions sémantiques de la phrase.

- Analyse du premier passage polyphonique (PP1)

PP1 porte sur l'accueil et les remerciements :

Mesdames, Messieurs, Chers compatriotes,

Laissez-moi d'abord remercier Monsieur le Délégué du gouvernement pour la commune urbaine de Maroua pour les paroles chaleureuses de bienvenue qu'en votre nom il a bien voulu m'adresser, à mon épouse, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne.

Je remercie également le Président de l'Assemblée nationale qui est en même temps le président de la Commission provinciale de coordination des opérations électorales dans l'Extrême-Nord pour ses paroles de bienvenue, l'engagement qu'il a manifesté en votre nom pour soutenir ma candidature pour la prochaine élection présidentielle.

*Je n'aurai garde d'oublier combien la population de l'Extrême-Nord et ses dirigeants ont une bonne mémoire, combien ils sont reconnaissants de tout ce que nous avons essayé de faire ici **en dépit d'une crise économique extrêmement sévère.***

*Par les temps qui courent, par l'action des médias, les gens ont souvent tendance à voir ce qui **n'a pas** été fait. Rares sont ceux qui se souviennent de ce qui a été fait.*

*J'ai noté également, parmi les souhaits que le délégué du gouvernement a exprimés, ce problème de l'université est revenu, et ce **n'est pas** la première fois. J'ai pris bien note et, compte tenu de nos bonnes relations et de la complicité qui existe entre l'Extrême-Nord et moi, je vois qu'il m'est difficile de vous refuser quelque chose. Alors, nous allons mettre à l'étude ce projet et **je pense que** l'Extrême-Nord aura son université.*

*C'est toujours un très grand plaisir pour moi de vous retrouver, chers compatriotes de l'Extrême-Nord. Ici, la chaleur **n'est pas seulement** celle du thermomètre, elle est **aussi** et surtout dans les cœurs. C'est la chaleur de la confiance et de l'amitié.*

Merci pour votre accueil qui me touche profondément.

Prenons la première occurrence de ce PP :

- (1) Je n'aurai garde d'oublier combien la population de l'Extrême-Nord et ses dirigeants ont une bonne mémoire, combien ils sont reconnaissants de tout ce que nous avons essayé de faire ici **en dépit d'une crise économique extrêmement sévère.**

La polyphonie de cette occurrence porte sur la locution prépositive *en dépit de*. Ce marqueur de concession (Morel 1996) crée une interaction entre l'énoncé du locuteur et un savoir antérieur doxique. Celui-ci, dans (1), serait : *dans un contexte de crise sévère, il n'est pas évident de faire des réalisations*. Contenu que le locuteur admet et concède pour relever la grandeur et la pertinence des actions menées dans un tel contexte.

Nous saturons les sources des différentes entités sémantiques en interaction comme suit :

Pdv₁ (*Dans un contexte de crise sévère, il n'est pas évident de faire des réalisations*) a pour source la doxa ou l'opinion générale (ON). Vx₁ est l'énoncé réel de Paul Biya, qui admet le contenu de pdv₁ par l'emploi de la locution concessive *en dépit de*.

Étudions le cas suivant :

(2) Par les temps qui courent, par l'action des médias, les gens ont souvent tendance à voir ce qui **n'a pas** été fait. Rares sont ceux qui se souviennent de ce qui a été fait. J'ai noté également, parmi les souhaits que le délégué du gouvernement a exprimés, ce problème de l'université est revenu, et ce **n'est pas** la première fois.

Nous partons de Nølke (1993) – qui a défini un certain nombre de contextes déclencheurs (CD) de l'interprétation descriptive de la négation – pour analyser l'occurrence ci-dessus. En effet, selon l'auteur, certaines unités et structures syntaxiques comme les subordonnées relatives constituent la première classe d'exemples de CD où la négation semble toujours être descriptive. Dans les cas étudiés, on peut constater la difficulté à construire ou à imaginer, pour la première négation, un pdv positif que réfuterait le locuteur de l'énoncé.

L'interprétation descriptive de la seconde négation tient des données contextuelles internes et externes au discours. Ceux-ci favorisent une lecture descriptive, donc non polyphonique. En effet, dans ce dernier cas, ce que décrit le locuteur, manifestement, n'est pas sujet à discussion : ce n'était pas la première fois que les populations de l'Extrême-Nord présentaient leurs doléances concernant la construction d'une université dans la région.

Nous passons à l'occurrence suivante :

(3) J'ai pris bien note et, compte tenu de nos bonnes relations et de la complicité qui existe entre l'Extrême-Nord et moi, je vois qu'il m'est difficile de vous refuser quelque chose. Alors, nous allons mettre à l'étude ce projet et **je pense que** l'Extrême-Nord aura son université.

Il s'agit d'un cas d'autocitation initié par le verbe d'opinion *penser*, dont les variations personnelle et temporelle satisfont aux critères élaborés à la suite de Rosier (2008) dans les analyses précédentes. Dans le cas ci-dessus, le dédoublement énonciatif se fait au présent. Nous passons à la configuration polyphonique :

vx_2 : Je pense *p*

vx_3 : (*p*) : L'Extrême-Nord aura son université

Les deux voix sont de Paul Biya.

Étudions le cas de dialogisme d'enchâssement énonciatif par corrélation ci-après :

(4) C'est toujours un très grand plaisir pour moi de vous retrouver, chers compatriotes de l'Extrême-Nord. Ici, la chaleur **n'est pas seulement** celle du thermomètre, elle est **aussi** et surtout dans les cœurs.

La double énonciation dans le cadre des travaux de Bres (notamment Bres 2007) s'opère généralement au gré de plusieurs types d'enchâssements des énoncés. L'occurrence ci-dessus relève ainsi d'un cas d'enchâssement par corrélation, correspondant à la structure [... *non seulement x mais y*]. La négation incluse dans cette structure fait partie de la description objective de la région de l'Extrême-Nord ; par conséquent elle ne permet pas une interprétation polémique.

En effet, l'énoncé *la chaleur est aussi et surtout dans les cœurs* – qui est la voix (vx_4) de Paul Biya – dialogue avec une vérité générale ou éternelle selon laquelle *le thermomètre est l'instrument de mesure de température ; la première caractéristique de la région de l'Extrême-Nord est la chaleur*. Cette vérité éternelle, puisqu'elle n'est pas matériellement et directement assertée, et étant donné qu'elle est mise en scène par le locuteur, prend le statut de pdv_2 , dont la source est le ON-homogène ou la doxa. En somme, l'enchâssement par corrélation que nous avons étudié est un dialogisme interdiscursif entre la voix de Biya et le point de vue de la vérité générale.

- Analyse du deuxième passage polyphonique (PP2)

L'intervalle thématique de PP2 concerne la justification de la candidature, et l'idéal d'une élection :

*Comme vous le savez, j'ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages le 11 octobre prochain. J'ai pris cette décision, **non pas** pour des raisons d'ambition personnelle, **mais** parce que je crois qu'ensemble nous pouvons encore faire de grandes choses pour notre pays.*

C'est pourquoi nous avons élaboré un vaste programme en cinq points que j'entends réaliser au cours des sept prochaines années. C'est un programme ambitieux qui devrait permettre à notre pays de sortir définitivement du sous-développement et d'avancer résolument dans la voie de la modernité et du progrès.

Il est évident que cela n'est devenu possible que parce qu'au cours du septennat qui s'achève, nous avons construit, dans la paix et la stabilité, les fondations du Cameroun de demain pour lequel nous avons de grandes ambitions.

J'y reviendrai tout à l'heure.

Chers amis, chers camarades,

Avant de poursuivre, je voudrais m'adresser, à travers vous, à tous nos compatriotes pour rappeler l'importance de cette élection.

*Il faut donc que la participation soit aussi forte que possible. Tous ceux qui se sont inscrits doivent aller voter. C'est **non seulement** un devoir civique **mais** aussi, pour chacun d'entre nous, un pari sur l'avenir. Un pari que nous devons gagner à tout prix.*

Il faut aussi que cette élection soit transparente. Des dispositions ont été prises en ce sens. Ainsi, le résultat sera incontestable et notre démocratie en sortira renforcée.

Il faut enfin que les opérations électorales se déroulent dans le calme, avant, pendant et après le scrutin. Aucun désordre ne sera toléré. Les éventuels fauteurs de troubles sont prévenus.

Revenons maintenant, si vous le voulez

La première occurrence de PP2 peut renvoyer à un cas de dialogisme interdiscursif :

(5) **Comme vous le savez**, j'ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages le 11 octobre prochain.

La proposition *comme vous le savez*, fait partie de ces expressions auxquelles recourt le locuteur pour construire l'image de l'allocutaire dans son discours. Cette mise en scène de l'allocutaire s'inscrit dans la logique d'argumentation par autorité (Norén dans Nølke et al. 2004 : 129-146) dont la principale fonction est de renforcer la dimension persuasive du discours. L'allocutaire apparaît comme une autorité pouvant renforcer l'argumentation du

locuteur. Ce dernier, en faisant l’assertion ci-dessus, montre, par le biais de la proposition parenthétique, un lien de responsabilité entre l’allocutaire et cette assertion. Ce marqueur dialogique permet au locuteur – qui manifeste le souci d’être plus convaincant – de réaffirmer ce que les populations savent déjà : *J’ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages le 11 octobre prochain*. Implicitement, il apparaît une superposition de situations d’énonciation : une première situation où celui qui parle avait déjà, soit par le canal de la radio ou celui de la télévision, exprimé son désir de se présenter à l’élection de 2004 ; et la situation du *hic et nunc* où il réactualise cette décision.

En sorte que pdv_3 (le président a décidé de se présenter à nouveau à nos suffrages le 11 octobre prochain) a comme source l’allocutaire (a_0). Vx_5 (Comme vous le savez, j’ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages le 11 octobre prochain) est la voix de Paul Biya. En somme :

$$pdv_3 = a_0$$

$$vx_5 = \text{Paul Biya}$$

Prenons le troisième cas :

(6) J’ai pris cette décision, **non pas** pour des raisons d’ambition personnelle, **mais** parce que je crois qu’ensemble nous pouvons encore faire de grandes choses pour notre pays.

Il n’est pas évident de se décider entre l’emploi concessif et celui adversatif du connecteur *mais* ici. Mais la présence de la négation à gauche du connecteur peut argumenter en faveur de son emploi adversatif (*maisSN*). Cependant, même à ce niveau, il faut un petit recul pour observer que la syntaxe ne répond pas strictement aux critères de l’emploi adversatif, tels que les a élaborés Birkelund (2009) à partir de l’exemple : *Pierre n’est pas français, mais danois* (Cf. chapitre 5). La négation à gauche peut être considérée comme polémique, mais on peut regretter la présence de la prédication à droite qui ne cadre pas avec l’emploi adversatif. Toutefois, malgré la prédication, la portée droite du connecteur conserve son effet rectificatif causé par la relation inévitable entre *non pas...* et *mais parce que...* Ainsi analysons-nous (6) comme une structure adversative de *mais*: *negA MAIS B*.

Avant d’arriver à la configuration, restituons d’abord les variables argumentatives de cette structure (*negA MAIS B*):

A : Je n'ai pas pris cette décision pour des raisons d'ambition personnelle

B : J'ai pris cette décision pour des raisons d'intérêt commun

Nous obtenons la configuration polyphonique ci-dessous :

pdv₄ : Le locuteur a pris cette décision pour certaines raisons

pdv₅ : « Je » a pris cette décision pour des raisons d'ambition personnelle

vx₆ : Faux pdv₅

vx₇ : J'ai pris cette décision pour des raisons d'intérêt commun

L'interprétation de cette occurrence à partir des données contextuelles permet de lier les sources de vx₆ et vx₇ au responsable du discours, Paul Biya, candidat-sortant à l'élection présidentielle de 2004. Pdv₄ est la position de la logique de prémisse dans l'argumentation stipulant qu'il y a, dans toute prise de décision, une certaine raison. Pdv₄ a donc comme source ON. Pdv₅ peut avoir comme source les adversaires politiques de Paul Biya. Selon ces adversaires – pour la plupart des partis de l'opposition (Pop) – le Président, qui dirige le pays depuis 1982, prend la décision de briguer un nouveau mandat non pour servir les intérêts des Camerounais, mais pour des ambitions personnelles, égoïstes. Récapitulons :

pdv₄ = ON

pdv₅ = Pop

vx₆ = Biya

vx₇ = Biya

Nous passons à l'analyse de l'occurrence suivante :

(7) C'est [la participation à l'élection] **non seulement** un devoir civique **mais** aussi, pour chacun d'entre nous, un pari sur l'avenir. Un pari que nous devons gagner à tout prix.

La structure de cette occurrence est similaire à celle d'une autre analysée précédemment : [... *non seulement x mais y*]. Deux énoncés de sources diverses sont en interaction : l'énoncé enchâssant (E) est *la participation à l'élection est un pari sur l'avenir*, et l'énoncé enchâssé (e) renvoie au contenu *la participation à l'élection est un devoir civique*. L'énoncé enchâssant correspond à la voix (vx₈) du candidat-sortant, Biya, alors que l'énoncé enchâssé, que nous résumons en pdv₆, est celui de la LOI, une collectivité indivisible qui sait que *la participation à l'élection est un devoir civique*.

- Analyse du troisième passage polyphonique (PP3)

Le thème qui structure PP3 concerne le bilan politique du mandat précédent :

*Au cours des dernières années, nous avons, **ainsi que je vous le disais**, remis de l'ordre dans la maison Cameroun. Aujourd'hui, la démocratie fonctionne, l'économie progresse, le progrès social est en marche, la paix et la stabilité sont assurées.*

*Dans ce travail de redressement, l'Extrême-Nord **n'a pas** été oublié, **car je n'ai jamais** perdu de vue les engagements que j'avais pris devant vous à Maroua en 1997.*

*Les éminents orateurs qui m'ont précédé ont énuméré ce qui a été fait, **mais** cependant voyons rapidement ensemble ce qui a été réalisé depuis cette date dans l'Extrême-Nord.*

*Il y a sept ans, le taux de scolarisation dans la province était de 37 %. Il est **probablement** aujourd'hui supérieur à 65 %. On mesure ainsi le progrès accompli. Toutes catégories d'enseignement confondues, plus de 400 établissements ont été construits. Cela représente plus de 1.000 salles de classe financées sur crédits budgétaires et l'aide extérieure. Une attention particulière a été apportée à la qualité de l'enseignement par l'affectation d'enseignants très qualifiés. Comme partout au Cameroun, la gratuité, la distribution du paquet minimum et de manuels scolaires a grandement facilité l'accès à l'enseignement primaire. Il **n'est pas** exagéré de dire qu'en sept ans le visage scolaire de l'Extrême-Nord a radicalement changé.*

Des efforts considérables ont été faits aussi pour améliorer la situation de la santé publique. Deux hôpitaux provinciaux ont été réaménagés et le nombre des centres de santé porté à 194. Le taux de couverture sanitaire est passé de 77 % en 1997 à 94 % actuellement. Cette amélioration est imputable à la construction d'infrastructures de santé, à l'affectation de personnels compétents et à la baisse des prix des médicaments. Les campagnes de vaccination ont permis une meilleure maîtrise des épidémies et fait baisser la mortalité. Enfin, la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose a été intensifiée.

Une attention particulière a été portée à l'amélioration de la condition des femmes de l'Extrême-Nord. Les centres de promotion de la femme et leurs groupements d'activité dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et de l'élevage ont été encouragés par les pouvoirs publics tandis que le milieu associatif et les organisations internationales apportaient leur soutien en matière de formation et de gestion familiale.

A partir de 1998, le Fonds National de l'Emploi a étendu ses activités aux trois provinces du Grand-Nord. Il a orienté plusieurs milliers de demandeurs. Le lancement de grands chantiers (ponts et routes) a ouvert des opportunités d'emploi.

*Des organismes comme le PREPAFEN ont également apporté leur contribution à l'auto emploi par l'aide à la création de micro entreprises et au financement de petites réalisations telles que puits, magasins de stockage des grains, etc. Ces différentes initiatives ont contribué de façon significative à la lutte contre la pauvreté qui est, **vous le savez**, une dimension essentielle de notre politique sociale.*

L'agriculture et l'élevage qui tiennent une place importante dans l'économie de la province, ont été l'objet d'efforts particuliers de la part du gouvernement : de nouveaux postes agricoles ont été créés, des périmètres de culture aménagés et du personnel d'encadrement ainsi que du matériel agricole mis à la disposition des communautés villageoises. La vulgarisation agricole **qui est de la compétence du PNVRA**, a permis l'attribution de véhicules, l'amélioration des semences et un appui financier aux organisations paysannes. Dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire, diverses opérations ont été conduites : création de greniers communautaires, aide à la conservation des récoltes, lutte contre les parasites et aide alimentaire d'urgence. Pour sa part, l'élevage a bénéficié de l'aménagement de nombreux points d'eau.

Mais, outre l'éducation et la santé, ce sont les conditions de vie de la population qui ont été au premier rang des préoccupations du Gouvernement. L'accès à l'eau potable qui fait l'objet d'un projet de développement de l'hydraulique villageoise, a été rendu possible dans de nombreuses localités : 268 opérations ont été réalisées et au moins autant sont en cours ou en projet dans la province. A titre d'exemple, Je citerai le projet d'alimentation en eau potable sur l'axe Mokolo-Mora.

Le raccordement au réseau électrique fait également partie des facteurs qui contribuent à l'amélioration de la qualité de la vie. Le programme d'électrification a permis depuis 1997 l'extension du réseau basse tension dans les six départements de la Province. Une vingtaine de localités ont pu être raccordées au réseau.

D'autre part, un effort particulier a été apporté à la restauration du réseau routier. Au cours des dernières années, plus de 6000 km de routes, revêtues ou non, ont fait l'objet de travaux. A Maroua, certains axes de la voirie ont été bitumés et des travaux d'assainissement réalisés.

La libéralisation du secteur qui a facilité la création de nouvelles sociétés de transport, a amélioré les communications internes de la province et avec le reste du pays. L'ouverture de nouveaux bureaux de poste et l'arrimage de la CRTV au satellite vont aussi dans le même sens.

Le tourisme qui est une des richesses potentielles de la province a été encouragé. Des infrastructures ont été rénovées ou construites pour faciliter l'accès aux sites touristiques.

Enfin, et ce **n'est pas le moins important, l'insécurité qui était un handicap majeur à la fois pour le développement de votre province et votre tranquillité**, l'insécurité a cédé du terrain. Cela est dû à la création de nouvelles unités de forces de l'ordre, à la collaboration des populations et à la stabilisation de nos relations avec nos voisins. Je me réjouis bien entendu de cette accalmie que nous allons consolider, conforter par tous les moyens.

Chers amis, chers camarades,

Pour l'essentiel, **vous le constatez, les promesses que je vous avais faites** ont été tenues. **Vous l'avez d'ailleurs reconnu tout à l'heure.** Vous l'aviez d'ailleurs déjà reconnu, puisqu'aux élections législatives et municipales de 2002, vous avez accordé à la majorité présidentielle une adhésion massive. Permettez-moi de saisir la présente occasion pour vous en remercier à nouveau très sincèrement.

Bien sûr, malgré nos efforts, tout n'est pas parfait et il reste, j'en conviens, beaucoup à faire.

Mais je pense que, soutenus par une majorité présidentielle qui croit aux vertus du dialogue démocratique et au progrès social et qui rejette la violence et le désordre, nous pouvons ensemble poursuivre le travail entamé et hisser notre pays à un niveau de développement plus élevé.

Nous entamons PP3 par un cas que nous classons dans la catégorie de discours autophonique :

- (8) Au cours des dernières années, nous avons, **ainsi que je vous le disais**, remis de l'ordre dans la maison Cameroun. Aujourd'hui, la démocratie fonctionne, l'économie progresse, le progrès social est en marche, la paix et la stabilité sont assurées.

Dans le chapitre d'analyse exemplaire, nous avons élaboré la structure-p de l'autophonie (ou autocitation) : *Je / nous — dire (que) — p*. La structure de notre occurrence semble y correspondre. En effet, le groupe de mots *ainsi que je le disais* montre que le locuteur se cite ou affirme qu'il a eu à dire ce qu'il dit. Cet énoncé pourrait être reconstruit comme suit : *Je vous disais qu'au cours des dernières années, nous avons remis de l'ordre dans la maison Cameroun*. Ainsi peut-on lire le schéma ou la structure-p de l'autophonie : la présence d'un *verba dicendi* et ses variations personnelle (*je*) et temporelle, ici au passé (*disais*), et un contenu propositionnel (*p = Au cours des dernières années, nous avons remis de l'ordre dans la maison Cameroun*).

Nous arrivons à la configurons polyphonique ci-dessous :

vx_9 : je vous disais *p*

vx_{10} : (*p*) Au cours des dernières années, nous avons remis de l'ordre dans la maison Cameroun.

Vu nos postulats théoriques, l'analyse discursive (en contexte) va de soi : vx_9 et vx_{10} sont des voix de Paul Biya.

Prenons le cas suivant :

- (9) Dans ce travail de redressement, l'Extrême-Nord **n'a pas** été oublié, **car** je **n'ai jamais** perdu de vue les engagements que j'avais pris devant vous à Maroua en 1997.

Les deux occurrences à considérer sont la négation et le connecteur *car*. À ce niveau d'analyse linguistique, nous faisons l'hypothèse que la première négation est polémique, et que la seconde, à cause de l'absence de contexte bloqueur (Nølke 1993) favorisant une interprétation polémique, est par conséquent considérée comme descriptive. La première négation (*ne...pas*) est articulée au connecteur *car*, dont la proposition argumentative à droite est l'expression de la cause découlant de l'argument négatif à gauche. Par ailleurs, l'environnement syntaxique conduit à une lecture du connecteur *car* comme vecteur du dialogisme interlocutif. En effet, le locuteur semble imaginer une question de l'allocutaire concernant la tenue des engagements pris en 1997 – du genre : *qu'avez-vous fait, monsieur le président, des engagements pris précédemment ?* La proposition portée par la conjonction *car* est à cet effet une réponse anticipée à cette question virtuelle. Configurons cette occurrence :

pdv₇ : L'Extrême-Nord a été oublié

vx₁₁ : pdv₇ injustifié

pdv₈ : qu'avez-vous fait, monsieur le Président, des engagements pris précédemment ?

vx₁₂ : Je n'ai jamais perdu de vue les engagements que j'avais pris devant vous à Maroua en 1997.

Pour une interprétation en contexte de cette occurrence, il est important de rappeler que lorsque le président-candidat, Paul Biya, prononce son discours de campagne électorale à Maroua, en 2004, la réalité politique qui précède cette communication politique est celle du mémorandum des élites du Grand-Nord après les élections législatives de 2002. Dans ce mémorandum, les élites ressortissantes de cette partie du pays exprimaient déjà le malaise dû à leur marginalisation dans la gestion des affaires publiques ou administratives, la sous-scolarisation de la région, la sécheresse, l'insécurité liée au phénomène des coupeurs-de-routes. En somme, il s'agissait de la non tenue des engagements pris lors de la campagne pour l'élection présidentielle du 12 octobre 1997.

Fort de cela, pdv₇ peut avoir comme source les élites indignées de la localité et quelques membres soutenant les revendications du mémorandum. Pour le justifier, il importe de rappeler le thème majeur sur lequel porte le troisième PP. Celui-ci, en effet, porte sur *le bilan politique du mandat précédent*. Lorsque Biya dit, dans un contexte de rappel de ce qui a été fait et des perspectives, que *l'Extrême-Nord n'a pas été oublié*, le

point de vue positif (pdv₇) ici est celui des doutes de ceux qui, jusque-là, avaient pensé que le Président les avait « oubliés ». Biya peut donc les rassurer à la forme négative de vx₁₁.

Dans la seconde partie de la configuration polyphonique, à la suite de la question imaginaire de l'allocutaire (a₀) en pdv₈, nous avons la réponse de Biya en vx₁₂. Synthétisons :

pdv₇ = Les élites indignées du Nord

vx₁₁ = Biya

pdv₈ = a₀

vx₁₂ = Biya

Prenons l'occurrence suivante :

(10) Les éminents orateurs qui m'ont précédé ont énuméré ce qui a été fait, **mais** cependant voyons rapidement ensemble ce qui a été réalisé depuis cette date dans l'Extrême-Nord.

Il s'agit de la structure concessive de *mais*, dont les variables argumentatives (*p MAIS q*) conduisent à la configuration polyphonique suivante :

vx₁₃ : Les éminents orateurs qui m'ont précédé ont énuméré ce qui a été fait (*p*)

pdv₉ : si *p* alors *r*

vx₁₄ : voyons [...] ce qui a été réalisé depuis cette date dans l'Extrême-Nord (*q*)

vx₁₅ : si *q* alors *non-r*

Commençons par trouver le contenu sémantique de la conclusion *r*. Selon le contexte, qui est celui de campagne électorale à l'Extrême-Nord, vx₁₃ favorise une conclusion de *r* telle que « il n'y a plus rien à énumérer ». Et la conclusion *non-r* peut s'énoncer comme suit : « Il y a autre chose à énumérer. » Ainsi peut-on formuler le *topos* contenu dans pdv₉: « si les éminents orateurs qui ont précédé le candidat-sortant ont énuméré ce qui a été fait, alors il n'y a plus rien à énumérer. » Ce contenu a comme source l'opinion générale, ON. Quant au *topos* « si *q* alors *non-r* » porté par vx₁₅, il pourrait prendre la forme suivante : « si nous voyons [...] ce qui a été réalisé depuis cette date dans l'Extrême-Nord, alors il y a autre chose à énumérer. »

Comme l'indique la configuration polyphonique, vx₁₃, vx₁₄ et vx₁₅ sont des voix de Biya.

L'occurrence suivante est un cas de négation :

- (11) Il y a sept ans, le taux de scolarisation dans la province était de 37 %. Il est **probablement** aujourd'hui supérieur à 65 %.

L'adverbe *probablement* convoqué par le locuteur modalise le point de vue sous-jacent suivant : *le taux de croissance est aujourd'hui supérieur à 65 %*. Configurons :

pdv₁₀ : le taux de scolarisation est aujourd'hui supérieur à 65 %

vx₁₆ : Probablement pdv₁₀

Il n'est pas évident de trouver, en contexte, l'être réel source de pdv₁₀. Il se peut que ce flou soit dû aux précautions du locuteur qui cherche à masquer son incertitude relativement au chiffre du taux de scolarisation qu'il avance.

- (12) Il **n'est pas** exagéré de dire qu'en sept ans le visage scolaire de l'Extrême-Nord a radicalement changé.

pdv₁₁ : Il est exagéré de dire qu'en sept ans le visage de l'Extrême-Nord a changé

vx₁₇ : pdv₁₁ injustifié

Dans un contexte de bataille politique, comme celui de l'élection présidentielle de 2004, le moment semble souvent propice pour voir se dresser des bilans politiques aussi reluisants que sombres, respectivement par des sympathisants du parti au pouvoir, et par des opposants.

Eu égard au contexte de mémorandum des élites du Grand-Nord mentionné précédemment, pdv₁₁ (*C'est exagéré de dire qu'en sept ans le visage de l'Extrême-Nord a changé*) peut avoir comme source les élites indignées et marginalisées et l'opposition. Un point de vue que Paul Biya réfute en vx₁₇, étant donné qu'il aspire à être réélu.

Prenons le cas suivant :

- (13) Des organismes comme le PREPAFEN ont également apporté leur contribution à l'auto-emploi par l'aide à la création de micro-entreprises et au financement de petites

réalisations telles que puits, magasins de stockage des grains, etc. Ces différentes initiatives ont contribué de façon significative à la lutte contre la pauvreté qui est, **vous le savez**, une dimension essentielle de notre politique sociale.

Le groupe de mots *vous le savez*, marqueur discursif de complicité et indice d'argumentation par autorité, révèle un savoir antérieur que le locuteur a en partage avec son allocutaire. Le savoir partagé et repris ici est que *la lutte contre la pauvreté est une dimension essentielle de la politique sociale du candidat-sortant*.

Ainsi, dans l'interprétation, pdv₁₂, dont la source est l'allocutaire (a₀), contient le savoir antérieur ; et vx₁₈, la voix de Biya, concerne l'énonciation réelle.

Prenons (14):

- (14) L'agriculture et l'élevage qui tiennent une place importante dans l'économie de la province, ont été l'objet d'efforts particuliers de la part du gouvernement : de nouveaux postes agricoles ont été créés, des périmètres de culture aménagés et du personnel d'encadrement ainsi que du matériel agricole mis à la disposition des communautés villageoises. La vulgarisation agricole **qui est de la compétence du PNVRA**, a permis l'attribution de véhicules, l'amélioration des semences et un appui financier aux organisations paysannes.

La proposition subordonnée relative en *qui est de la compétence du PNVRA* est un dialogisme qui apporte une information supplémentaire à *la vulgarisation agricole*. Les versants de la double énonciation ici sont :

- 1- *La vulgarisation agricole est la compétence du PNVRA*
- 2- *La vulgarisation agricole a permis l'attribution de véhicules, l'amélioration des semences et un appui financier aux organisations paysannes.*

Pour une interprétation à partir du contexte, l'énonciation en (1) portée par pdv₁₃ est l'œuvre d'un ON-polyphonique comprenant l'allocutaire et le locuteur textuel (ON₊ a_{0+L}). L'énonciation (2), vx₁₉, est la voix de Paul Biya.

La suite nous conduit à l'analyse d'un cas particulier du connecteur *mais* en emploi concessif (*MaisPA*) :

- (15) Dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire, diverses opérations ont été conduites : création de greniers communautaires, aide à la conservation des récoltes, lutte contre les parasites et aide alimentaire d'urgence. Pour sa part, l'élevage a bénéficié de l'aménagement de nombreux points d'eau. **Mais**, outre l'éducation et la

santé, **ce sont les conditions de vie de la population qui ont été au premier rang des préoccupations du Gouvernement.**

Dans cette occurrence, deux phénomènes retiennent notre attention : le connecteur *mais* et la phrase clivée. Étant donné que la clivée fait partie intégrante de la structure *p* MAIS *q*, précisément dans l'argument *q*, nous proposerons une configuration polyphonique qui intègre les deux marqueurs.

Dans les chapitres et sections précédents, nous avons eu à décrire le fonctionnement polyphonique du clivage. En effet, dans la phrase *ce sont les conditions de vie de la population qui ont été au premier rang des préoccupations du Gouvernement*, qui correspond à la forme *c'est y qu-z* (Nowakowska 2004 a, b), le focus ou le terme mis en relief (*y*) est *les conditions de vie de la population*. Ce focus interagit avec une préoccupation sous-jacente de l'allocutaire, qui pourrait vouloir savoir ce qui a constitué la priorité dans l'action gouvernementale. Cette préoccupation implicite de l'allocutaire, que le locuteur anticipe, crée un dialogisme interlocutif.

Décrivons le connecteur *mais*. Dans leurs travaux, Ducrot et ses collègues (Ducrot et *al.* 1980 : 93-130) procèdent à la classification de *Mais*. Ils relèvent ainsi des cas de syntaxe de *mais* placé à l'intérieur de la phrase, et des cas où il est en attaque de phrase introduisant ou pas un *q* implicite. L'occurrence que nous étudions répond à la dernière classification, c'est-à-dire *mais* en tête de phrase avec un *q* explicite ; d'où la forme *X : mais q* (*ibid.*).

Dans une telle structure, *a priori*, tout porte à croire que l'argument *p* est inexistant ; et on peut le comprendre dans la façon dont le passage à analyser est structuré. On peut dire en effet que le segment *l'éducation et la santé* est l'argument *p*. Si nous considérons ce segment comme *p*, l'analyse peut s'avérer erronée, car dans ce cas *p* et *q* auraient les mêmes contenus. Il se pourrait qu'il y ait eu un solécisme dans la structuration du locuteur. Il convient à cet effet de reconstruire l'argument *p*:

p : Nous avons beaucoup fait dans les domaines de l'éducation et de la santé

q : Ce sont **les conditions de vie** des populations qui ont été au premier rang des préoccupations du Gouvernement.

r : (à déduire lors du processus d'interprétation)

Une fois les arguments du connecteur posé, nous pouvons proposer la configuration ci-dessus, qui inclut le clivage :

vx_{20} : Nous avons beaucoup fait dans les domaines de l'éducation et de la santé

(p)

pdv_{14} : Si p alors r

pdv_{15} : Qu'est-ce qui a été la priorité de l'action gouvernementale ?

vx_{21} : Les conditions de vie des populations ont été au premier rang des préoccupations du Gouvernement (q)

vx_{22} : si q alors *non-r*

Déoulant de l'argument p , la variable r pourrait correspondre au fait que « la priorité a été accordée aux domaines de l'éducation et de la santé ». En sorte que la conclusion *non-r* est : « la priorité a été accordée à d'autres domaines. » À cet effet, le *topos* (si p alors r), porté par pdv_{14} , est que « si beaucoup a été fait dans les domaines de l'éducation et de la santé, alors la priorité a été accordée aux secteurs de l'éducation et de la santé. » Ce contenu est l'expression de l'opinion générale, ON. Pdv_{15} est initié par le dialogisme interlocutif du clivage ; il porte ainsi la préoccupation de l'allocutaire (a_0) relative aux priorités de l'action gouvernementale. Le *topos* « si q alors *non-r* » en vx_{22} serait que « si les conditions de vie des populations ont été au premier rang des préoccupations du Gouvernement, alors la priorité a été accordée à d'autres domaines. »

Paul Biya est ainsi la source de vx_{20} ; vx_{21} et de vx_{22} .

Nous passons au cas suivant :

(16) Enfin, et ce **n'est pas** le moins important, l'insécurité **qui était un handicap majeur à la fois pour le développement de votre province et votre tranquillité**, l'insécurité a cédé du terrain.

Ce passage renferme deux phénomènes d'hétérogénéité énonciative. Une négation et un enchâssement d'énoncés par subordination. Nous analysons le phénomène d'enchâssement discursif à la lumière des travaux de Bres (2007). En effet, dans le segment de discours suivant : *l'insécurité qui était un handicap majeur à la fois pour le développement de votre province et votre tranquillité, l'insécurité a cédé du terrain*, il y a du « deux dans l'un », un discours dans le discours. La relative explicative (mise en gras),

qui aurait dû être placée entre deux virgules ou tirets, apporte une information supplémentaire à la proposition principale, qui est *l'insécurité a cédé du terrain*. Comme dans les cas similaires précédents, posons les deux énonciations :

- 1- *L'insécurité était un handicap majeur à la fois pour le développement de votre province et votre tranquillité.*
- 2- *L'insécurité a cédé du terrain*

En articulant la négation au phénomène d'enchâssement, nous arrivons à la configuration polyphonique ci-dessous :

pdv₁₆ : la question d'insécurité est la moins importante

vx₂₃ : pdv₁₆ injustifié.

pdv₁₇ : L'insécurité était un handicap majeur à la fois pour le développement de votre province et votre tranquillité

vx₂₄ : L'insécurité a cédé du terrain

Passons à l'analyse discursive de cette occurrence. Nous commençons par la structure de la négation. En effet, dans une logique argumentative, le principe d'énumération, dans certains cas, veut qu'on parte du plus important vers le moins important. Dans une série d'énumération des faits, lorsque le locuteur introduit le connecteur logique *enfin*, il marque ainsi ce qui mérite la dernière place. La *doxa* pourrait être la source de pdv₁₆. Paul Biya assume la responsabilité de vx₂₃.

Dans la seconde partie de la configuration, l'analyse que nous faisons est que l'information supplémentaire qu'apporte la relative explicative en pdv₁₇ peut avoir comme source un groupe composé de diverses personnes, il peut s'agir à la fois du locuteur et de l'allocutaire, ou encore de l'opinion générale du contexte dans lequel le discours est produit. Vx₂₄ est la proposition principale, voix de Paul Biya.

Nous passons à l'analyse des discours narrativisés en (17) :

- (17) Pour l'essentiel, **vous le constatez, les promesses que je vous avais faites** ont été tenues. Vous **l'avez d'ailleurs reconnu** tout à l'heure.

Avant d'aborder les deux groupes de mots *les promesses que je vous avais faites* (syntagme nominal) et *vous l'avez d'ailleurs reconnu tout à l'heure* (syntagme verbal), nous entamons l'analyse de cette occurrence par le marqueur d'argumentation par autorité *vous le constatez*. Celui-ci permet au locuteur de créer une image de l'allocutaire, qu'il invite dans son argumentation en tant qu'autorité en la matière. Par souci d'efficacité dans l'effet persuasif, le locuteur crée donc un lien de responsabilité entre ce qu'il affirme (*les promesses que je vous avais faites ont été tenues*) et l'allocutaire. Ainsi la responsabilité du locuteur par rapport à cette assertion est-elle « affaiblie » (Norén dans Nølke et al. 2004 :136). Ainsi pouvons-nous avoir les deux articulations énonciatives suivantes :

- pdv₁₈ : *les promesses que je vous avais faites ont été tenues*
- vx₂₅ : *vous le constatez les promesses que je vous avais faites ont été tenues*

Les deux variables ont, respectivement, comme sources l'allocutaire (a₀) et Paul Biya.

Nous poursuivons l'analyse de l'occurrence avec les autres groupes de mots. Ceux-ci (*les promesses que je vous avais faites / vous l'avez d'ailleurs reconnu tout à l'heure*) narrativisent des discours antérieurs émanant du locuteur et de son allocutaire. En effet, l'emploi de *promesses* lié à *je* décrit un dialogisme intralocutif, une interaction entre la voix antérieure de promesses du locuteur et sa voix de l'énoncé réel.

Le syntagme verbal *Vous l'avez d'ailleurs reconnu*, quant à lui, est un dialogisme interlocutif, où le locuteur fait allusion au discours de bienvenue tenu par les représentants de la population allocutaire (les populations de l'Extrême-Nord). Dans ce discours de bienvenue, l'Extrême-Nord aurait reconnu la tenue des promesses du chef de l'État. Nous pouvons représenter les pdv et les vx de ces discours de la manière suivante :

- vx₂₆ : discours antérieur de promesses de Paul Biya
- vx₂₇ : *Pour l'essentiel, vous le constatez, les promesses que je vous avais faites ont été tenues* (Biya)
- pdv₁₉ : (discours de bienvenue des autorités du Grand-Nord, reconnaissant la tenue des promesses de Biya⁴⁰)
- vx₂₈ : *Vous l'avez d'ailleurs reconnu tout à l'heure* (Biya)

⁴⁰ Il s'agit d'un discours auquel le locuteur fait allusion dans son allocution.

Nous poursuivons avec les marqueurs suivants :

- (18) Permettez-moi de saisir la présente occasion pour vous en remercier à nouveau très sincèrement. **Bien sûr, malgré** nos efforts, tout **n'est pas** parfait et il reste, **j'en conviens**, beaucoup à faire.

Quatre phénomènes constituent la polyphonie de cette occurrence : l'emploi en attaque de phrase de la locution adverbiale *bien sûr*, le marqueur de concession *malgré*, la négation syntaxique *ne...pas* et le syntagme verbal *j'en conviens*. Ce dernier et la locution adverbiale fonctionnent comme des marqueurs servant à attribuer le contenu de l'énoncé à une voix externe. En effet, *bien sûr* et *j'en conviens* marquent une sorte d'approbation ou d'accord concessif avec une autre instance énonciative qui aurait pensé ou penserait que *pour la tenue des promesses faites, il reste beaucoup à faire*.

La préposition *malgré* quant à elle concède un point de vue implicite qui fonctionne comme un savoir général : *Avec des efforts, on réussit à obtenir des résultats satisfaisants*. Toutefois, le rapport entre les marqueurs d'approbation peut révéler la nature de la négation ici, qui a une fonction beaucoup plus descriptive. En effet, *Bien sûr* ou encore *j'en conviens* montrent bien, par l'attitude du locuteur qu'ils décrivent, que ce dernier emploie la négation pour faire une description de ses actions, sans prétendre s'opposer à un quelconque point de vue antérieur.

Nous obtenons la configuration polyphonique ci-après :

pdv₂₀ : Avec des efforts, on réussit à obtenir des résultats satisfaisants.

vX₂₉ : Nous avons fourni des efforts pour tenir nos promesses

pdv₂₁ : Il reste beaucoup à faire.

vX₃₀ : J'accepte pdv₂₁ : tout n'est pas parfait

La lecture en contexte de cette configuration polyphonique offre des pistes permettant d'attribuer le contenu de pdv₂₀ à un ON-homogène, qui est celui de la vérité générale qui dit que la réussite est fonction des efforts fournis. Comme le laisse lire la configuration, vX₂₉ et v₃₀ sont des voix de Paul Biya, qui concède pdv₂₁ et reconnaît la validité de pdv₂₁. Ce dernier pourrait avoir comme source une partie de l'allocutaire (a₀) quelque peu sceptique. Pour mieux le comprendre, soulignons que lorsque le président bat campagne en 2004, on peut dire que la population allocutaire a deux camps : le camp de ceux qui soutiennent

pleinement le candidat-sortant, et le camp des opposants associés aux signataires du mémorandum de 2002, où l'indignation venait de ce que la région de l'Extrême-Nord était sous scolarisée et sous représentée dans la gestion des affaires de l'État.

Ainsi, lorsque le président-sortant prononce son discours de campagne, il est conscient que cette frange des indignés l'écoute ; raison pour laquelle il anticipe sur leur discours par des marqueurs tels que *bien sûr, j'en conviens* (tout n'est pas parfait). Pdv₂₁ est donc, d'une manière générale, l'œuvre du collectif indigné signataire du mémorandum, composant une partie de l'allocutaire. En somme :

pdv₂₀ = ON

vx₂₉ = Biya

pdv₂₁ = a₀

vx₃₀ = Biya

Prenons la dernière occurrence de PP3 :

(19) **Mais** je pense que, soutenus par une majorité présidentielle qui croit aux vertus du dialogue démocratique et au progrès social et qui rejette la violence et le désordre, nous pouvons ensemble poursuivre le travail entamé et hisser notre pays à un niveau de développement plus élevé.

Pour une analyse pertinente de cette dernière occurrence, il semble pertinent de considérer vx₃₀ dans la configuration polyphonique précédente. Dans cette configuration en effet, vx₃₀ a comme contenu *tout n'est pas parfait*. Ce contenu constitue l'argument *p* dans la relation *p* MAIS *q* du cas que nous analysons. En sorte que nous avons les variables argumentatives suivantes :

p : concernant la tenue des promesses faites, tout n'est pas parfait

q : Avec une démocratie présidentielle qui croit aux vertus du dialogue, nous pouvons hisser notre pays à un niveau de développement plus élevé

r : (à déduire dans le processus d'interprétation.)

Ces variables aboutissent à la configuration polyphonique ci-dessous :

vx₃₁ : Tout n'est pas parfait (*p*)

pdv₂₂ : si *p* alors *r*

$v_{x_{32}}$: Avec une démocratie présidentielle qui croit aux vertus du dialogue, nous pouvons hisser notre pays à un niveau de développement plus élevé (q)

$v_{x_{33}}$: si q alors *non-r*

Trouvons le contenu sémantique de r . Découlant de $v_{x_{31}}$, et partant des données contextuelles, l'argument r signifierait que « on ne peut pas prétendre à un développement optimal du pays ». Ainsi la conclusion *non-r* peut-elle être : « On peut prétendre à un développement optimal du pays. » Avec la conclusion r , nous formulons le *topos* contenu en pdv_{22} : « si les promesses faites au peuple ne sont pas pleinement tenues, alors on ne peut pas prétendre à un développement optimal du pays » ; ce contenu a pour source les partis de l'opposition (Pop), qui portent un regard critique sur le pouvoir.

Le deuxième *topos* (si q alors *non-r*) prend la forme suivante : « si avec une démocratie présidentielle qui croit aux vertus du dialogue, nous pouvons hisser notre pays à un niveau de développement plus élevé, alors on peut prétendre à un développement optimal du pays. » En somme :

$v_{x_{31}}$: Paul Biya

pdv_{22} : Pop

$v_{x_{32}}$: Paul Biya

$v_{x_{33}}$: Paul Biya

- Analyse du quatrième passage polyphonique (PP4)

Ce PP porte sur les promesses / projets du président :

C'est précisément l'objet du programme en cinq points dont je vous ai parlé au début de cette intervention et dont je vais maintenant vous esquisser les grandes lignes.

Nous vivons en démocratie. C'est incontestable. Vous élisez librement vos représentants. Vous pouvez exercer vos droits et vos libertés. Il y avait encore un progrès à faire pour que vous puissiez participer plus pleinement à la gestion des affaires publiques au niveau régional et communal. C'est chose faite avec l'entrée en vigueur des lois de décentralisation.

Il nous reste pour achever de moderniser notre démocratie à acquérir ce comportement citoyen qui fait passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Il nous faudra pour cela éradiquer la fraude et la corruption qui entravent notre marche en avant. Nous allons nous y employer résolument.

Notre économie a renoué avec la croissance. C'est un fait. Nous pouvons donc envisager maintenant de nous fixer des objectifs plus élevés. C'est l'une – et non la moindre – des grandes ambitions de notre programme. Nous allons ouvrir de larges perspectives à notre politique agricole, par exemple pour l'Extrême-Nord en relançant la riziculture. Nous allons appliquer un programme énergétique d'envergure. Nous allons mettre en œuvre une politique industrielle digne de notre pays. Nous allons donner un nouvel élan à notre politique touristique, en particulier dans l'Extrême-Nord.

Nous pouvons attendre de cette attitude volontariste, appuyée sur la rigueur budgétaire et l'accélération de nos réformes structurelles ainsi qu'avec l'aide des bailleurs de fonds, une croissance plus forte et par voie de conséquence une progression sensible de l'offre d'emploi.

*A côté de ces effets mécaniques sur la réduction du chômage, l'Etat continuera d'agir pour vaincre ce cancer social. Il le fera par l'entremise du FNE **mais** aussi en procurant à la jeunesse des formations adaptées à la conjoncture et en accélérant la professionnalisation de l'enseignement.*

*Les efforts que nous avons faits au plan de l'éducation **et dont votre province est un très bon exemple**, seront intensifiés. Les bons résultats obtenus au niveau de l'enseignement primaire nous obligent à prévoir un accès plus large au secondaire et au supérieur. Les élites ainsi formées seront l'avant-garde de la province sur le chemin de la modernité.*

Les progrès notables obtenus dans le domaine de la santé seront consolidés par un ensemble d'actions qui mettront l'Extrême-Nord à un niveau exemplaire.

*Par ailleurs, les projets qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie et d'activité de la population, qu'il s'agisse de l'eau, de l'électricité, des routes, etc, ces projets feront l'objet d'un traitement prioritaire qui trouvera sa place dans notre politique de progrès social à laquelle, **vous le savez**, j'attache la plus grande importance.*

Je ne saurais omettre l'attention particulière qui sera portée au sort des femmes de l'Extrême-Nord, courageuses, bonnes mères de famille, qui tiennent dans l'économie de la province une place de choix. Elles peuvent compter sur moi pour la défense de leurs droits, pour faciliter leur vie quotidienne, pour les aider à acquérir une bonne formation et pour donner à leurs enfants, leurs filles particulièrement, un meilleur accès à l'éducation. Elles le méritent et je sais qu'elles en feront un meilleur usage.

*Maintenant, j'en viens à ce qui est **sans doute** le plus important : la paix et la stabilité dont notre pays jouit désormais. Je **n'ignore pas** que votre province est très sensible à ce genre de problèmes, elle qui a trop longtemps souffert du phénomène des coupeurs de routes et qui a été exposée, plus que partout ailleurs, aux pressions extérieures. Tout sera fait pour consolider la situation actuelle dans l'Extrême-Nord et là où c'est nécessaire, pour l'améliorer. Il est en effet capital que les populations de votre province continuent de vivre en paix et dans la stabilité afin qu'elles puissent jouer le rôle qui doit être le leur dans la mise en œuvre des grands projets dont je vous ai parlé.*

*Enfin, ces grands projets devront faire l'objet, à l'intérieur **mais** surtout à l'extérieur d'une large publicité, **car** il est exact que notre pays souffre d'un certain déficit de ce point de vue.*

Tout le monde connaît les Lions Indomptables, Manu Dibango et quelques autres, et c'est bien, **mais** qui connaît nos multiples atouts dans les domaines économique, culturel et touristique. Nous avons là de grands progrès à faire. Ce sera là l'objet d'une grande campagne de communication pour faire mieux connaître le Cameroun et ses multiples potentialités.

Bien entendu, ces potentialités ne pourront être exploitées que si notre pays demeure une oasis de paix et de stabilité.

A cet égard, je voudrais vous dire en terminant, qu'il me paraît de la plus haute importance que vous considériez soigneusement cet aspect des choses lorsque vous mettrez votre bulletin dans l'urne le 11 octobre. L'anarchie et la guerre civile nous ramèneraient des décennies en arrière. Les exemples **ne** manquent **pas**, hélas, sur notre continent de ces situations catastrophiques.

C'est **donc** une lourde responsabilité qui est la vôtre. **Mais**, comme toujours, je fais confiance à votre bon sens et à votre jugement pour faire le bon choix.

Vive Maroua. Vive la province de l'Extrême-Nord. Vive le Cameroun. Je vous remercie.

Nous entamons l'analyse de ce PP un cas de discours narrativisé :

(20) C'est précisément l'objet du programme en cinq points **dont je vous ai parlé au début de cette intervention** et dont je vais maintenant vous esquisser les grandes lignes.

Le groupe de mots souligné fait allusion à une énonciation antérieure du locuteur où il a eu à parler des cinq points qui structurent son programme politique. Cela renvoie au dialogisme intralocutif, où $V_{X_{34}}$ (*je vous ai parlé au début de cette intervention*) est l'énonciation antérieure du programme politique, qui correspond au moment t du discours ayant pour source Biya, locuteur d'énoncé (1_i) (Nølke 2009). $V_{X_{35}}$ est la voix du locuteur de l'énoncé, Biya, dans l'énonciation *hic* et *nunc*. Poursuivons les analyses :

(21) À côté de ces effets mécaniques sur la réduction du chômage, l'Etat continuera d'agir pour vaincre ce cancer social. Il le fera par l'entremise du FNE **mais** aussi en procurant à la jeunesse des formations adaptées à la conjoncture et en accélérant la professionnalisation de l'enseignement.

Cette occurrence est un cas simple de *mais* concessif (*MaisPA*) :

p : L'Etat vaincra ce cancer social (chômage) par l'entremise du FNE

q : L'État procurera à la jeunesse des formations adaptées à la conjoncture et en accélérant la professionnalisation de l'enseignement

r : (À déduire en contexte)

Passons à la configuration :

$v_{x_{36}}$: L'État vaincra ce cancer social (chômage) par l'entremise du FNE (p)

pdv_{23} : si p alors r

$v_{x_{37}}$: L'État procurera à la jeunesse des formations adaptées (q)

$v_{x_{38}}$: si q alors $non-r$

Pour déduire le contenu sémantique de la conclusion r , il est important de préciser la mission du FNE (Fonds national de l'emploi), créé en avril 1990. C'est une structure gouvernementale dont la principale mission est la promotion de l'emploi, la diffusion des informations sur le marché du travail et l'insertion des jeunes Camerounais à la recherche d'un emploi.

Étant donné que l'argument p , porté par $v_{x_{36}}$, énonce que *l'État vaincra ce cancer social (chômage) par l'entremise du FNE*, la conclusion r peut donc être que « le FNE suffit pour vaincre le chômage ». En sorte que le *topos* en pdv_{23} est : « si l'État vaincra le chômage par l'entremise du FNE, alors le FNE suffit pour vaincre le chômage ». Cette vision des choses est celle de ON, où sont amalgamés les partis d'opposition (Pop) et les acteurs critiques de la société civile, qui, dans un contexte où on a tellement critiqué le FNE, pensent que Biya veut absolument faire comprendre que cette structure est la seule solution pour résorber le chômage. La conclusion $non-r$ serait que « le FNE ne suffit pas pour vaincre le chômage. » ; le *topos* (si q alors $non-r$) qui s'ensuit pourrait être : « si l'État procurera à la jeunesse des formations adaptées, alors le FNE ne suffit pas pour vaincre le chômage. » Récapitulons la saturation des sources :

$v_{x_{36}}$: Paul Biya

pdv_{23} : ON

$v_{x_{37}}$: Paul Biya

$v_{x_{38}}$: Paul Biya

Prenons le cas de polyphonie suivant :

(22) Les efforts que nous avons faits au plan de l'éducation **et dont votre province est un très bon exemple**, seront intensifiés.

Dans cette occurrence, nous analysons la subordonnée relative à valeur explicative que nous avons soulignée. Elle apporte une information supplémentaire à la relative précédente. Ainsi cette information est-elle celle du locuteur de l'énoncé, qui tient à souligner les qualités et les mérites des populations de la région à laquelle il s'adresse. Configurons :

$v_{x_{39}}$: Les efforts que nous avons faits au plan de l'éducation seront intensifiés

$v_{x_{40}}$: Votre province est un très bon exemple des efforts faits au plan de l'éducation

Les deux voix sont celles de Paul Biya.

Prenons le cas suivant :

- (23) Par ailleurs, les projets qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie et d'activité de la population, qu'il s'agisse de l'eau, de l'électricité, des routes, etc, ces projets feront l'objet d'un traitement prioritaire qui trouvera sa place dans notre politique de progrès social à laquelle, **vous le savez**, j'attache la plus grande importance.

Nous avons eu à analyser des marqueurs de complicité (*vous le savez*) similaires dans les PP précédents. Nous avons relevé qu'ils sont vecteurs de discours échoïques où le locuteur, en voulant s'assurer que le « courant » de complicité entre lui et son allocataire passe, met en scène un savoir antérieur qu'ils ont en partage. L'image de l'allocataire est ainsi clairement construite dans le discours ; et celle-ci fait office d'autorité dans l'argumentation du locuteur (Norén dans Nølke et al. 2004 : 129-146). Dans notre cas, le savoir existant préalablement, qui est repris dans le discours réel, est que *le Président attache la plus grande importance à la politique de progrès social*. Ce dialogisme met en scène pdv_{24} , symbole du savoir antérieur, qui a pour source l'allocataire textuel et le locuteur textuel (A_{+L}). $V_{x_{41}}$ est la voix du locuteur de l'énoncé, Paul Biya.

Nous poursuivons les analyses :

- (24) Maintenant, j'en viens à ce qui est **sans doute** le plus important : la paix et la stabilité dont notre pays jouit désormais.

Depuis Bally (1965[1934]), nous savons que les énoncés peuvent comprendre non seulement un *dictum*, consacré à la description d'un certain nombre de réalités, mais aussi un *modus*, voué à une sorte de mise en scène énonciative de celui qui parle. Ceci par le biais de certaines formes linguistiques. La liste de celles-ci n'est pas exhaustive ; le modalisateur *sans doute*, dans l'occurrence que nous étudions, en est un exemple. En effet, il permet au locuteur de se mettre en évidence en marquant son degré de certitude par rapport au point de vue suivant : *la paix et la stabilité dont notre pays jouit désormais sont les choses les plus importantes*.

Ainsi la locution *sans doute* s'apparente-t-elle à un marqueur d'évidentialité, parce qu'elle indique la source du contenu modalisé: le peuple camerounais (PC). Configurons :

pdv₂₅ : La paix et la stabilité dont notre pays jouit désormais est la chose la plus importante

vx₄₁ : Sans doute pdv₂₅

Les analyses linguistique et discursive permettent d'attribuer pdv₂₅ au peuple camerounais. Vx₄₁ = Biya.

Prenons l'occurrence suivante :

(25) Maintenant, j'en viens à ce qui est sans doute le plus important : la paix et la stabilité dont notre pays jouit désormais. Je **n'ignore pas** que votre province est très sensible à ce genre de problèmes.

Il s'agit d'un cas de négation qui, à ce niveau linguistique, se prête à une analyse polémique. Le processus d'interprétation en contexte nous renseignera davantage sur sa nature :

pdv₂₆ : « Le locuteur » ignore que la province de l'Extrême-Nord est très sensible à ce genre de problèmes.

vx₄₂ : pdv₂₆ injustifié.

Les données contextuelles renseignent sur la nature polémique de cette négation. En effet, en tenant compte du mémorandum du Grand-Nord que nous avons évoqué dans l'analyse de PP3, les élites de cette région du Cameroun posaient déjà le problème de

l'insécurité dû au phénomène des coupeurs-de-route qui a coûté la vie à plusieurs personnes. Pdv₂₆ peut donc avoir pour source les élites indignées signataires du mémorandum de 2002 qui, depuis l'époque de ce mémorandum, pensent que le président de la République ignore que le grand-Nord est très sensible au problème de la paix et de la stabilité. Vx₄₂ est la voix de Paul Biya réfutant pdv₂₆.

Nous passons à l'occurrence suivante :

(26) Enfin, ces grands projets devront faire l'objet, à l'intérieur **mais** surtout à l'extérieur d'une large publicité, **car** il est exact que notre pays souffre d'un certain déficit de ce point de vue.

Les deux marqueurs à étudier ont précédemment fait l'objet d'analyse et d'interprétation polyphonique : les connecteurs *mais* et *car*. La description sémantique de ces deux phénomènes fait état de ce qu'ils articulent entre deux chaînes syntaxiques $X \text{ mais } Y$, où X et Y correspondent respectivement aux arguments p et q (p MAIS q) dans le processus argumentatif.

Le connecteur *car* quant à lui fonctionne comme un marqueur de dialogisme interlocutif, précisément le type responsif, où le locuteur anticipe sur des possibles demandes d'éclaircissement de l'allocutaire. Ce qui signifie qu'il y a interaction entre l'énoncé de celui qui parle et la question implicite virtuelle de celui à qui il s'adresse. Cette question pourrait bien être : *pourquoi ces grands projets devront faire l'objet d'une publicité à l'intérieur et à l'extérieur ?* Configurons (26) :

vx₄₃ : Ces grands projets devront faire l'objet d'une large publicité, à l'intérieur (p)

pdv₂₇ : si p alors r

vx₄₄ : Ces grands projets devront surtout faire l'objet d'une large publicité, à l'extérieur (q)

pdv₂₈ : pourquoi ?

vx₄₅ : Ces projets souffrent d'un déficit de publicité

vx₄₆ : si q alors *non-r*

La conclusion r , qui tient de vx₄₃, serait que «la publicité à l'intérieur, au niveau national, est suffisante ». À partir de ce r , nous déduisons la conclusion *non-r* suivante : « la publicité à l'intérieur, au niveau national, n'est pas suffisante. » Le *topos* (si p alors r), en

pdv₂₇, est donc: « si ces grands projets devront faire l'objet d'une large publicité à l'intérieur, alors la publicité à l'intérieur, au niveau national, est suffisante.» Ainsi pdv₂₇ revient à certains adversaires du candidat-sortant, notamment les élites indignées du Grand-Nord.

Pdv₂₈ est la question sous-jacente putative de l'allocutaire (a₀). Cette question est liée à l'emploi de *car*, élément introduisant l'explication de Paul Biya en ce qui concerne la nécessité de la publicité. Quant au second *topos* (si *q* alors *non-r*), il peut être énoncé comme suit : « si ces grands projets devront surtout faire l'objet d'une large publicité, à l'extérieur, alors la publicité à l'intérieur, au niveau national, n'est pas suffisante. » ; conclusion à laquelle aboutit l'argumentation de Paul Biya.

Nous résumons la saturation des sources:

v_{x43} = Biya

pdv₂₇ = ON

v_{x44} = Biya

pdv₂₈ = a₀

v_{x45} = Biya

v_{x46} = Biya

La suite porte une fois de plus sur un emploi concessif de *mais* :

(27) Tout le monde connaît les Lions indomptables [Nom de l'équipe nationale de football du Cameroun], Manu Dibango [Grande figure de la musique camerounaise, grand saxophoniste] et quelques autres, et c'est bien, **mais** qui connaît nos multiples atouts dans les domaines économique, culturel et touristique.

La différence entre cette occurrence et la précédente est que dans celle-ci, l'argument *p* semble ne pas être une voix, mais plutôt un point de vue que concède le locuteur de l'énoncé. Celui-ci part en effet d'un point de vue pouvant faire l'unanimité au Cameroun : les grandes victoires remportées par l'équipe nationale de football ont fait des acteurs de véritables « héros nationaux », parfois adulés aussi bien par les plus jeunes, les adultes que par les hautes autorités. C'est donc un point de vue, et non seulement une voix du locuteur de l'énoncé. Configurons (27) :

pdv₂₉ : Tout le monde connaît les Lions Indomptables, Manu Dibango [...] (*p*)

pdv₃₀ : si *p* alors *r*

vx₄₇ : Beaucoup ignorent nos multiples atouts dans les domaines économique, culturel et touristique (*q*)

vx₄₈ : si *q* alors *non-r*

Pour décrire le contenu sémantique de la conclusion de *r* dans cette configuration, il faut, au préalable, comprendre ce que représentent les Lions indomptables, Manu Dibango et d'autres icônes camerounaises. En effet, *Lions indomptables* est la périphrase de l'équipe nationale de football du Cameroun (*Lionnes* pour la version féminine). Les *lions* constituent, surtout à cette période (des années 1990 à 2004), une sorte de vitrine du Cameroun, au regard de leur bravoure, de leurs exploits lors des grands tournois de football à l'échelle internationale. Les *Lions indomptables*, peut-on dire, ont auréolé l'image de l'Afrique à la coupe du monde de football de 1990, en Italie, en devenant la première équipe africaine à atteindre le niveau des quarts de finale. En 2000, ils seront hissés sur le toit de l'Afrique en tant que vainqueurs de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Ils rééditeront l'exploit deux ans plus tard (2002), au Mali. En 2003, les lions occuperont la deuxième place de la coupe des confédérations, après la France. C'est dire que les « indomptables » sont devenus de véritables « ambassadeurs » de la culture camerounaise.

Par ailleurs, Manu Dibango est un grand musicien, saxophoniste camerounais, dont la musique – *world jazz* – est très réputée en Afrique et partout dans le monde. En outre, ce musicien est cité ici, pourrait-on penser, entre autres, parce qu'il est du même âge que le président Paul Biya (Né en 1933).

Ces données contextuelles peuvent nous permettre de déceler le contenu sémantique de *r*, qui signifierait que « les Camerounais connaissent ceux qui font la promotion de la culture nationale, et qui constituent à certains égards des atouts économiques ». La conclusion *non-r* renvoie au contenu suivant : « les Camerounais ne connaissent pas ceux qui font la promotion de la culture nationale, et qui constituent à certains égards des atouts économiques. »

Le *topos* (si *p* alors *r*) peut s'écrire: « si tous les Camerounais connaissent les *lions* et Manu Dibango, alors ils connaissent ceux qui font la promotion de la culture nationale, et

qui constituent à certains égards des atouts économiques⁴¹.» Ce *topos* représenté par pdv₃₀ a comme source les partis politiques de l'opposition (Pop). Pdv₂₉ est l'opinion générale au Cameroun qui admet que tout le monde connaît les lions indomptables et toutes les icônes de la culture. Le *topos* (si *q* alors *non-r*) est tel que : « si beaucoup ignorent nos multiples atouts dans les domaines économique, culturel et touristique, alors les Camerounais ne connaissent pas ceux qui font la promotion de la culture nationale, et qui constituent à certains égards des atouts économiques.» Récapitulons :

pdv₂₉ : ON

pdv₃₀ : Pop

vx₄₇ : Paul Biya

vx₄₈ : Paul Biya

Nous poursuivons avec l'occurrence suivante :

(28) L'anarchie et la guerre civile nous ramèneraient des décennies en arrière. Les exemples **ne** manquent **pas**, hélas, sur notre continent de ces situations catastrophiques.

L'articulation des données co(n)textuelles peut constituer un « contexte déclencheur » (CD) favorisant la dérivation descriptive de la négation ci-dessus. Vu les nombreux cas de guerres civiles qui jalonnent l'histoire politique africaine, il n'est pas évident de concevoir un point de vue positif à partir de la négation *les exemples* (d'anarchie et de guerres civiles) *ne manquent pas*. En tout état de cause, il s'agit d'une description quasiment objective de la réalité politique.

⁴¹ L'équipe nationale de football (les lions indomptables) et Manu Dibango (grand musicien) peuvent être considérés comme des vecteurs de la culture et, dans une certaine mesure, de l'économie camerounaise, au regard de leurs succès sur la scène internationale. Les premiers, à travers leurs multiples exploits dans leur discipline ont beaucoup apporté au ministère des sports et de l'éducation physique, qui dépend de la politique économique du pays. Si l'on ne considère que la dernière édition (2017) de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), parmi les cinq que le Cameroun a remportées, il ressort que les lions ont fait des entrées pécuniaires de l'ordre de quatre millions de dollars, soit à peu près deux milliards de francs CFA (sources : <https://www.francefootball.fr/news/La-can-2017-ca-rapporte-combien/768464>, consulté le 01/03/2018). En plus de cela, il faut noter les primes de participation aux différentes éditions de coupe du monde de football ; sans oublier qu'ils ont été médaillés d'or olympique à Sydney (Australie) en 2000. C'est par le même apport économique que cette équipe, tout comme Manu Dibango, peut créer une attraction touristique pour ceux qui, par exemple, aimeraient découvrir le pays de Roger Milla, Samuel Eto'o et bien d'autres.

Étudions la dernière occurrence de PP4 :

- (29) À cet égard, je voudrais vous dire en terminant, qu'il me paraît de la plus haute importance que vous considériez soigneusement cet aspect des choses lorsque vous mettrez votre bulletin dans l'urne le 11 octobre. L'anarchie et la guerre civile nous ramèneraient des décennies en arrière. Les exemples ne manquent pas, hélas, sur notre continent de ces situations catastrophiques. C'est **donc** une lourde responsabilité qui est la vôtre. **Mais**, comme toujours, je fais confiance à votre bon sens et à votre jugement pour faire le bon choix.

Les connecteurs pragmatiques⁴² *donc* et *mais* retiennent notre intérêt dans cette occurrence. Pour ce qui est de *donc*, ses instructions logico-sémantiques sont telles que dans la séquence *X donc Y*, l'argument véhiculé par *Y* (*q*) est présenté comme la conséquence de l'argument véhiculé par *X* (*p*). Cette conséquence « est déduite par un raisonnement s'appuyant sur une logique d'inférences. » (Nølke et al. 2004 : 89). Selon la ScaPoLine, la structure consécutive *p donc q*, en fonction des rapports entre *p* et *q*, peut avoir deux orientations : une orientation explicative et une autre justificative (ibid.). Ces structures consécutives sont respectivement illustrées dans *A* et *B* ci-dessous (ibid.) :

A- Il fait beau, donc Pierre se promène

B- Pierre se promène, donc il fait beau

Dans notre occurrence, l'argument *p* de *donc* n'est pas clairement posé. Pour le retrouver, il convient d'identifier le contenu thématique en *c'est*. Ce dernier est composé du démonstratif *c'*, fonctionnant comme un anaphorique, dont l'antécédent peut être reconstruit comme suit : *Prendre en compte les réalités du contexte politique, afin d'effectuer un vote utile*. En reconstruisant entièrement l'occurrence, nous pouvons obtenir cette forme : *Prendre en compte les réalités du contexte politique, afin d'effectuer un vote utile est donc une lourde responsabilité qui revient à l'allocataire* (potentiel votant).

Toutefois, bien que nous ayons décrit l'occurrence de *donc* qui fait l'objet de notre analyse sous la démarche polyphonique de la ScaPoLine, il est difficile, *in fine*, de lire la

⁴² Nous devons le terme *connecteur pragmatique* à Berrondonner (1983) et à la ScaPoLine (2004). Celle-ci entend par *connecteur pragmatique* «un élément linguistique qui relie deux [ou plusieurs] points de vue (simples ou complexes) pour en former un point de vue relationnel. » (Nølke et al. 2004: 85)

polyphonie dans cette occurrence. Il se pourrait que ce connecteur ait tout simplement un effet rhétorique à caractère conclusif. Même en le supprimant dans la phrase où il paraît, l'idée reste la même.

Nous poursuivons avec l'analyse du connecteur *mais*, dont les arguments semblent clairement posés :

p : C'est une lourde responsabilité qui est la vôtre (voter qui on veut)

q : Je fais confiance à votre bon sens et à votre jugement pour faire le bon choix

r (À déduire dans le processus d'interprétation)

Nous obtenons cette configuration polyphonique :

pdv₃₁ : C'est une lourde responsabilité qui est la vôtre (Tenir compte des réalités socio-politiques, afin de faire un vote utile) (*p*)

pdv₃₂ : si *p* alors *r*

vx₄₉ : Je fais confiance à votre bon sens et à votre jugement pour faire le bon choix (*q*)

vx₅₀ : si *q* alors *non-r*

Pour l'interprétation discursive de cette configuration, nous commençons par déduire la conclusion *r* comme suit : « on pourrait s'inquiéter sur la capacité du peuple à faire le bon choix ».

Le *topos* en pdv₃₂ (si *p* alors *r*) est formulé comme suit: « si c'est la lourde responsabilité du peuple de tenir compte des réalités socio-politiques, afin de faire un vote utile, alors on pourrait s'inquiéter sur la capacité du peuple à faire le bon choix ».

La conclusion *non-r* quant à elle pourrait être « on ne pourrait pas s'inquiéter sur la capacité du peuple à faire le bon choix. » En sorte que le *topos* « si *q* alors *non-r* », contenu dans vx₅₀, est : « si je fais confiance à votre bon sens et à votre jugement pour faire le bon choix, alors on ne pourrait pas s'inquiéter sur votre capacité à faire le bon choix. »

La saturation des sources fait de pdv₃₁ et ₃₂ des vérités doxiques, car c'est universel que la souveraineté appartient au peuple, et que c'est celui-ci qui sait quel dirigeant choisir⁴³

⁴³ Mais cette souveraineté du peuple est relative, car dans un contexte où on accède au pouvoir par coup d'État, la souveraineté n'est pas du ressort du peuple, mais des armes. Des exemples sont légion dans le monde.

et pour quelle raison l'élire ; ce qui peut parfois installer les acteurs politiques dans des inquiétudes dues au fait que le peuple est très souvent versatile. Évidemment, vx₄₉ et v₅₀ sont des voix de Biya. Récapitulons la saturation de ces sources :

pdv₃₁ = ON

pdv₃₂ = ON

vx₄₉ = Biya

vx₅₀ = Biya

6.1.3. Bilan des analyses du deuxième septennat discursif

Nous arrivons au terme des analyses polyphoniques du discours représentatif de la période 1999 – 2005, le discours de campagne électorale de 2004 à Maroua. Le rapport entre le nombre de mots (2448) que compte cette communication, et le nombre de phénomènes d'hétérogénéité énonciative analysés (40) situe le pourcentage polyphonique de la période étudiée à 1,59%. L'étude révèle par ailleurs que, comparativement au premier septennat discursif, où l'altérité s'est manifestée avec trente-cinq (35) points de vue, l'altérité dans celui-ci s'est exprimée par trente-deux (32) points de vue.

6.2. Analyse du troisième septennat discursif (2006-2012)

Cet intervalle de notre matériau est représenté par le message de fin d'année 2008 (31 décembre) du chef de l'État camerounais, Paul Biya. Généralement, ce type de discours dresse le bilan politico-économique et social de l'année écoulée. Le dévolu jeté sur la communication de fin d'année 2008 peut se justifier par le fait que le contexte politique qui a généré cette communication fut particulièrement tendu. En effet, deux faits majeurs ont marqué cette période, à savoir ce qu'on a appelé « émeutes de la faim », dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant, en rapport avec la crise économique mondiale. Par ailleurs, les populations descendues dans la rue protestaient contre le projet de révision constitutionnelle du Président de la République, précisément la modification de l'article 6 de la constitution du dix-huit janvier 1996. La nouvelle disposition constitutionnelle querellée levait ainsi le verrou de la limitation du mandat présidentielle. Dans cet article 6, alinéa 2, la phrase qui autrefois (1996) stipulait que : « le Président de la République est élu pour un mandat de sept ans renouvelable une fois », a connu, en 2008, la modification suivante : « le Président de la République est élu pour un mandat de sept ans.

Il est rééligible. » Somme toute, ce fut une année de tensions sociales alimentées par une atmosphère délétère entre les deux maillons fondamentaux de l'action politique : l'instance politique (instance au pouvoir) et l'instance citoyenne (l'opposition et les organisations de la société civile).

Relevons que dans le septennat discursif (2006-2012) que nous analysons dans cette section, nous aurions pu opérer le choix du discours de campagne électorale de l'élection présidentielle de 2011. Mais compte tenu de l'hétérogénéité constitutive des formes discursives de notre matériau, nous avons opté pour la diversité des communications à analyser, d'autant plus que les deux premiers septennats discursifs que nous avons étudiés ont été représentés par deux discours de campagne électorale (1992 et 2004).

6.2.1. Identification des passages polyphoniques

Le discours de fin d'année 2008 est thématiquement structuré autour des PP suivants:

PP1 [Bilan de l'année écoulée]

*Camerounaises, Camerounais,
Mes Chers Compatriotes,*

Au début de l'année qui s'achève, nous étions en droit de penser que les conditions étaient réunies pour que nous puissions consacrer nos efforts à l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés, c'est-à-dire à la consolidation de nos institutions démocratiques et à la relance de notre croissance économique. Les élections législatives et municipales avaient en effet dégagé des majorités fortes et homogènes et par ailleurs des signaux encourageants annonçaient la reprise de notre économie.

Sans attendre, nous avons donc engagé le processus de la révision constitutionnelle afin de lever une hypothèse qui pesait sur notre avenir politique à moyen terme. Je crois que la majorité du peuple camerounais a compris le sens de cette réforme qui, en tout état de cause, laisse toutes les options ouvertes.

Dans le même esprit, nous avons poursuivi la mise au point d'ELECAM qui renforcera la crédibilité de notre système électoral, tandis que se déroulait méthodiquement le processus de décentralisation dont le Sénat sera bientôt le couronnement.

Nous n'avons pour autant pas ménagé nos efforts dans l'exécution de notre programme économique et financier triennal. Les institutions financières internationales nous en ont donné acte comme pour la gestion de nos finances publiques. L'élaboration de notre prochain programme tiendra de ce qui reste à faire en ce qui concerne les réformes structurelles.

Cette bonne tenue de notre économie nous a permis d'enregistrer quelques progrès: notre taux de croissance s'est redressé et l'inflation a été freinée. Autre signe prometteur, notre

production industrielle s'est relevée. **Même s'ils** peuvent **paraître** insuffisants, ces progrès sont révélateurs d'une tendance au redressement et d'un retour à la confiance. J'en veux pour preuve les multiples propositions qui nous sont faites par de grands groupes nationaux et étrangers désireux de s'associer à nous pour exploiter nos ressources naturelles et développer nos capacités énergétiques.

Ainsi se poursuivait notre action en faveur du développement démocratique, économique et social et de notre pays lorsque se sont produits divers événements imprévus qui sont venus singulièrement compliquer notre tâche.

PP2 [Les émeutes de février et leurs conséquences]

Fin février d'abord, dans plusieurs de nos centres urbains, des désordres ont éclaté en protestation contre la hausse du coût de la vie, les pénuries d'eau et d'électricité, le chômage, etc. **Même si** ce mécontentement a été politiquement instrumentalisé, il faut reconnaître que les revendications qui se sont exprimées à cette occasion **n'étaient pas** sans fondement.

Je l'ai compris et, tout en désapprouvant les excès qui avaient été commis au détriment de notre patrimoine national, **j'ai demandé au gouvernement** de prendre rapidement des mesures pour donner satisfaction aux revendications les plus légitimes.

C'est ainsi que les prix des produits de première nécessité ont pu être contenus par des baisses de droits et taxes et par des importations; que le coût des carburants a été stabilisé; que la spéculation a été combattue; et que, dès que cela a été possible, les salaires des agents de l'Etat ont été relevés et que le recrutement a repris dans la fonction publique.

Avec le recul, et tout en admettant une certaine imprévoyance de la part des pouvoirs publics, **je crois pouvoir dire que nous aurions pu** nous dispenser de ces désordres qui ont coûté cher à notre économie. Il existe en effet dans notre pays des partis politiques, des syndicats, des associations dont le rôle est précisément, en tant que corps intermédiaires, de transmettre au gouvernement les doléances de leurs mandants. **Je peux vous assurer que ceux-ci trouveront toujours au près de moi une oreille attentive, si leurs revendications sont fondées et s'ils sont animés d'un véritable esprit de négociation.**

PP3 [La crise financière mondiale et son impact]

Au cours de l'été, les turbulences qui avaient affecté divers pays sous la forme d'une crise alimentaire, particulièrement en Afrique, ont gagné le système financier international. Des États-Unis d'Amérique, elles se sont propagées en Europe, puis en Extrême-Orient, et finalement ont ébranlé toute la planète. Bien évidemment, nous sommes tous concernés. Toute la question est de savoir comment et dans quelle mesure.

A première vue, à court terme, l'impact de la crise financière sur notre économie pourrait être limité. Notre secteur bancaire qui est sain et un peu en marge du système financier international, ne devrait pas être sérieusement menacé. En revanche, à moyen terme, on **ne peut exclure** que nous subissions le contrecoup de la crise de l'économie réelle qui se

profile à l'horizon. Nos exportations pourraient souffrir de la chute des cours du pétrole et de la baisse des matières premières, ce qui entraînerait une diminution de nos recettes fiscales et douanières.

En raison de l'incertitude qui caractérise les évolutions en cours, il est très difficile d'émettre un pronostic précis sur les effets de la crise pour l'économie de notre pays. Dans l'immédiat, il est clair qu'elle ne peut que nous compliquer la tâche dans les efforts que nous avons entrepris pour relancer notre taux de croissance. Si, par contre, elle donne lieu à une réorganisation du système financier international et à une régulation de la mondialisation, on peut espérer que ces effets seront limités dans leur étendue et dans la durée.

L'hypothèse la plus souvent retenue est qu'elle pourrait être relativement brève et se résorber début 2010. Si tel était le cas, nous devrions maintenir notre cap afin d'anticiper la fin de crise. En clair, cela signifie que nous devrions accélérer l'allure en développement, comme prévu, notre secteur agricole et en lançant sans plus attendre nos projets énergétiques, industriels et miniers. En même temps, nous devrions poursuivre l'extension de nos infrastructures routières, portuaires et de télécommunications. S'agissant de l'emploi, l'Etat a déjà donné l'exemple en autorisant d'importants recrutements dans l'Armée et la Police.

PP4 [L'avenir du pays à la fin de la crise]

La pire des choses **serait** de se contenter de subir, en attendant un concours hypothétique venu d'ailleurs. **Même s'il** est permis d'espérer que les concertations au niveau mondial apportent à terme, des solutions à la crise, nous devons, **me semble-t-il**, dans les circonstances présentes, compter sur nos propres forces et faire nôtre la devise: « **aide-toi et le ciel t'aidera** ». J'aurai l'occasion de revenir très prochainement sur ce point. Pour traverser cette mauvaise passe, nous ne sommes pas sans moyens. Nous devons à tout prix utiliser au mieux les ressources de notre budget d'investissement public et les fonds provenant de l'annulation de la dette, dont le taux de consommation reste trop bas. Nous devons aussi convaincre les banques de pratiquer une politique de crédit moins timide, en donnant éventuellement des garanties. Nous devons enfin canaliser l'épargne populaire qui est loin d'être négligeable, vers des projets rentables à court terme. Par ailleurs, l'Etat pourra être amené, si nécessaire, à prendre des mesures de soutien à l'économie.

Il nous faudra aussi rester attentifs à la situation de la partie de la population la plus exposée à un éventuel ralentissement de l'activité économique et **donc** au chômage. Notre politique de l'emploi devra se montrer plus vigoureuse. L'évolution des prix des denrées de première nécessité restera sous haute surveillance. La lutte contre la spéculation sera poursuivie et renforcée. Bref, tout ce qui peut concourir à soutenir la consommation devra être envisagé.

Il va de soi que parallèlement nous continuons à doter notre pays des équipements auxquels il a droit, en matière de santé, d'éducation, d'infrastructures diverses pour améliorer les conditions d'existence de nos populations.

*Pour me résumer, j'ai la conviction que, si nous utilisons à plein les moyens qui sont les nôtres, si nous faisons face à la crise avec détermination, nous traverserons cette nouvelle épreuve sans trop de dommages et je **ne** doute **pas** que la crise passée nous reprendrons notre marche en avant, avec encore plus d'allant.*

PP5 [Le problème de Bakassi et perspectives d'avenir pour le Cameroun]

*Au moment même où il devenait évident que la crise était de dimension mondiale, nous célébrions la rétrocession complète de la péninsule de Bakassi au Cameroun. **J'avais souligné à l'époque que le mode de règlement qui avait été adopté me paraissait avoir une valeur d'exemple et que la cérémonie de Calabar ouvrirait une nouvelle ère de nos relations avec le Nigeria.***

*Je persiste à le croire. A cet égard, les incidents qui se sont produits récemment dans la région de Bakassi et dans lesquels la responsabilité des autorités nigérianes n'était aucunement engagée, me renforcent dans la conviction qu'une étroite coopération avec Abuja est indispensable pour mettre fin à l'insécurité qui règne dans cette région. **Sans doute faudrait-il aller au-delà et associer tous les pays intéressés à mettre en place un dispositif de nature à sécuriser le Golf de Guinée et le littoral camerounais en particulier. Quoiqu'il en soit, ce ne sont pas des incidents comme ceux que nous avons connus au cours des derniers mois et tout récemment encore, qui nous feront renoncer, comme nous nous y sommes engagés, à apporter aux populations de BAKASSI les moyens de développement indispensables dans les domaines de l'administration, de la sécurité, de l'éducation et de la santé.***

Mes chers compatriotes,

La vie des États est devenue si complexe, aussi bien au plan interne que dans leurs relations entre eux, qu'il existe toujours une part d'imprévisible dans les événements auxquels ils sont confrontés. C'est la tâche des gouvernants de réduire cette part d'imprévisible autant que possible afin de mener à bien les politiques conformes aux engagements qu'ils ont pris devant leurs peuples.

*Je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne, les désordres, les difficultés dues à la crise, les incidents provoqués par des groupes armés **ne** me feront **pas** dévier de ma route. Les priorités que nous nous sommes fixés – relance de la croissance, amélioration du niveau de vie, lutte contre la corruption – constituent **ma « feuille de route »**. Les circonstances peuvent nous rendre la tâche plus ardue **mais**, soyez en sûrs, nous **ne** reculerons **pas** devant les obstacles.*

*Comme toujours, j'aurais besoin de votre confiance et de votre soutien pour les surmonter. **Mais je ne** doute **pas** qu'ensemble nous y parviendrons.*

Mes chers compatriotes,

Le moment est venu pour moi de vous présenter à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la Nouvelle Année.

Bonne et heureuse année 2009.

Vive le Cameroun.

6.2.2. Analyses linguistique et discursive

Ce discours a une architecture thématique qui correspond à cinq PP.

- Le premier passage polyphonique (PP1)

Ce PP dresse le bilan de l'année écoulée

Camerounaises, Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Au début de l'année qui s'achève, nous étions en droit de penser que les conditions étaient réunies pour que nous puissions consacrer nos efforts à l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés, c'est-à-dire à la consolidation de nos institutions démocratiques et à la relance de notre croissance économique. Les élections législatives et municipales avaient en effet dégagé des majorités fortes et homogènes et par ailleurs des signaux encourageants annonçaient la reprise de notre économie.

Sans attendre, nous avons donc engagé le processus de la révision constitutionnelle afin de lever une hypothèse qui pesait sur notre avenir politique à moyen terme. Je crois que la majorité du peuple camerounais a compris le sens de cette réforme qui, en tout état de cause, laisse toutes les options ouvertes.

Dans le même esprit, nous avons poursuivi la mise au point d'ELECAM qui renforcera la crédibilité de notre système électoral, tandis que se déroulait méthodiquement le processus de décentralisation dont le Sénat sera bientôt le couronnement.

***Nous n'avons pour autant pas ménagé** nos efforts dans l'exécution de notre programme économique et financier triennal. Les institutions financières internationales nous en ont donné acte comme pour la gestion de nos finances publiques. L'élaboration de notre prochain programme tiendra de ce qui reste à faire en ce qui concerne les réformes structurelles.*

*Cette bonne tenue de notre économie nous a permis d'enregistrer quelques progrès: notre taux de croissance s'est redressé et l'inflation a été freinée. Autre signe prometteur, notre production industrielle s'est relevée. **Même s'ils peuvent paraître insuffisants**, ces progrès sont révélateurs d'une tendance au redressement et d'un retour à la confiance. J'en veux pour preuve les multiples propositions qui nous sont faites par de grands groupes nationaux et étrangers désireux de s'associer à nous pour exploiter nos ressources naturelles et développer nos capacités énergétiques.*

Ainsi se poursuivait notre action en faveur du développement démocratique, économique et social et de notre pays lorsque se sont produits divers événements imprévus qui sont venus singulièrement compliquer notre tâche.

Dans ce passage, le locuteur jette un regard rétrospectif sur la vie politique, économique et sociale du Cameroun, dans l'optique de mieux envisager la nouvelle année.

La polyphonie de ce PP porte sur deux⁴⁴ phénomènes d'hétérogénéité énonciative.

- (1) Dans le même esprit, nous avons poursuivi la mise au point d'ELECAM qui renforcera la crédibilité de notre système électoral, tandis que se déroulait méthodiquement le processus de décentralisation dont le Sénat sera bientôt le couronnement.

Nous n'avons pour autant pas ménagé nos efforts dans l'exécution de notre programme économique et financier triennal.

La polyphonie de cette occurrence est l'œuvre du phénomène de polarité négative qui résulte de la combinaison de la négation *ne...pas* à la locution adverbiale *pour autant*. Ducrot (1984 : 219-220) considère « les expressions à polarité négative comme les marques d'un point de vue rejeté, point de vue que le locuteur déclare inadmissible au moment où il met en scène [l'être discursif] qui le soutient. » Le sémantisme de la locution adverbiale *pour autant* imprime à cet effet une valeur concessive dans l'argumentation du locuteur. Cette concession est liée à un point de vue implicite qui découle de la logique d'inférence conduisant à croire que lorsqu'on dresse le bilan politique d'une année écoulée, et qu'on s'attarde beaucoup plus sur un certain nombre de points que d'autres, c'est parce que ces autres points ne sont pas aussi importants que ceux largement évoqués. Dans notre cas, *pour autant* permet au locuteur de concéder cette vérité générale, dont il restreint la portée par la suite :

pdv₁ : Un bilan qui s'attarde plus sur certains aspects, montre que les autres points de la vie politique seraient accessoires.

pdv₂ : Le bilan du gouvernement a privilégié les affaires politiques (révision constitutionnelle, la mise en place d'ELECAM)

pdv₃ : Le gouvernement a ménagé ses efforts dans l'exécution de notre programme économique et financier triennal.

vx₁ : pdv₃ injustifié.

Dès l'entame du discours, le candidat-sortant énonce ce qui apparaît comme les priorités de l'année 2008 : la révision constitutionnelle – lui permettant de se représenter à

⁴⁴ Nous tenons à souligner que notre sélection des marqueurs polyphoniques n'est pas soumise à un principe préétabli. Comme dans les sections et chapitres précédents, nous n'avons pas la prétention d'avoir procédé à une identification systématique des phénomènes d'hétérogénéité énonciative dans les différents discours. L'identification ici se base sur une lecture personnelle soutenue par les exigences de notre hypothèse de recherche. L'idéal eût été de souligner et d'analyser tout ce qui « trahit » la présence de l'altérité dans les discours, mais cela ne reste qu'un idéal ; pas un absolu.

l'élection présidentielle de 2011 –, la mise en place du nouvel organe de régulation des élections, ELECAM (Elections Cameroon). Ce qui, logiquement, laisse entendre que les autres aspects de la société n'ont pas bénéficié du même intérêt ; ce point est porté par p_{dv_1} , qui est l'œuvre du ON homogène que concède aussi Biya.

P_{dv_2} et $_3$ reflètent le son cloche critique des partis de l'opposition (Pop) et de certains acteurs de la société civile qui pensent que le programme économique et financier annoncé avait été délaissé au profit de la révision constitutionnelle, qui servait les intérêts personnels de Biya. V_{x_1} : Biya.

Nous passons à la dernière occurrence de PP1.

- (2) Cette bonne tenue de notre économie nous a permis d'enregistrer quelques progrès: notre taux de croissance s'est redressé et l'inflation a été freinée. Autre signe prometteur, notre production industrielle s'est relevée. **Même s'ils** peuvent **paraître** insuffisants, ces progrès sont révélateurs d'une tendance au redressement et d'un retour à la confiance.

Les phénomènes qui régissent le dialogisme de ce passage sont le groupe conjonctif *même si*, qui exprime une concession argumentative (Morel 1996), et le verbe *paraître* ici en emploi épistémique et pouvant être commuté avec *sembler*.

Le groupe conjonctif *même si* est formé de deux éléments (*même* et *si*) qui indépendamment, et selon les contextes, peuvent fonctionner chacun comme un marqueur de concession. *Même* peut exprimer la concession ou une inclusion dans une classe (par exemple : **Mêmes** les enfants ont droit au respect). Mais selon Morel (ibid.), la valeur fondamentale de *même* est de marquer l'identité, surtout lorsqu'il est adjectif déterminatif. Exemple : *Les pays d'Afrique francophone ont le même système éducatif que la France.*

Quant à *si*, élément de conjonction hypothétique, il peut servir à lui seul à l'expression de la concession argumentative (ibid.). Dans ce cas, il a la valeur de *s'il est vrai que*. À partir de ce qui précède, on peut comprendre que le groupe conjonctif *même si* est un vecteur essentiel de concession qui, selon Morel (ibid.), peut avoir, en fonction des contextes, la valeur de concession logique, donc substituable par *bien que* ; la valeur concession rectificative au sens de *encore que*. En tout état de cause,

même si indique que l'argument construit à l'aide de si pourrait être considéré comme totalement incompatible avec l'assertion du jugement qui suit, mais qu'il est

néanmoins donné par l'énonciateur comme inclus dans la classe des arguments possibles permettant de l'asserter. (Morel 1996 : 35)

Dans notre occurrence, l'argument incompatible à celui du locuteur, mais que ce dernier concède tout de même, est que les « progrès notés en ce qui concerne la politique économique paraissent insuffisants ». Ce contenu représente pdv₄. Le locuteur admet ce point de vue pour soutenir efficacement que *ces progrès sont révélateurs d'une tendance au redressement et d'un retour à la confiance* (vx₂).

En récapitulant, nous avons l'interaction des entités sémantiques suivantes:

pdv₄: les *progrès notés en ce qui concerne la politique économique* **paraissent insuffisants**

vx₂: *ces progrès sont révélateurs d'une tendance au redressement et d'un retour à la confiance*

Nous articulons ces entités de la concession à celles découlant de la polyphonie du verbe paraître, étant donné que celui-ci jouit d'un modèle de configuration polyphonique au sein de la ScaPoLine :

pdv₄ : Les progrès notés en ce qui concerne la politique économique sont insuffisants

pdv₅ : Ces progrès paraissent insuffisants

vx₂ : Ces progrès sont révélateurs d'une tendance au redressement et d'un retour à la confiance

Dans l'analyse à partir des données contextuelles, le point de vue concédé, pdv₄, peut être celui de la population descendue dans la rue pour revendiquer la baisse des prix des denrées alimentaires, et les partis d'opposition (Pop). Pdv₅ pourrait avoir comme source l'opinion générale au Cameroun (ON), où il va de soi que ce qui est appelé « progrès » économique ne justifie pas pleinement la réalité nommée. (vx₂ = Biya).

- Le deuxième passage polyphonique (PP2)

Le thème de PP2 concerne les émeutes de février 2008 et leurs conséquences:

*Fin février d'abord, dans plusieurs de nos centres urbains, des désordres ont éclaté en protestation contre la hausse du coût de la vie, les pénuries d'eau et d'électricité, le chômage, etc. **Même si** ce mécontentement a été politiquement instrumentalisé, il faut*

reconnaître que les revendications qui se sont exprimées à cette occasion **n**'étaient **pas** sans fondement.

Je l'ai compris et, tout en désapprouvant les excès qui avaient été commis au détriment de notre patrimoine national, **j'ai demandé au gouvernement** de prendre rapidement des mesures pour donner satisfaction aux revendications les plus légitimes.

C'est ainsi que les prix des produits de première nécessité ont pu être contenus par des baisses de droits et taxes et par des importations; que le coût des carburants a été stabilisé; que la spéculation a été combattue; et que, dès que cela a été possible, les salaires des agents de l'Etat ont été relevés et que le recrutement a repris dans la fonction publique.

Avec le recul, et tout en admettant une certaine imprévoyance de la part des pouvoirs publics, **je crois pouvoir dire que nous aurions pu** nous dispenser de ces désordres qui ont coûté cher à notre économie. Il existe en effet dans notre pays des partis politiques, des syndicats, des associations dont le rôle est précisément, en tant que corps intermédiaires, de transmettre au gouvernement les doléances de leurs mandants. **Je peux vous assurer que ceux-ci trouveront toujours au près de moi une oreille attentive, si leurs revendications sont fondées et s'ils sont animés d'un véritable esprit de négociation.**

Nous entamons l'analyse de ce PP par un cas d'hétérogénéité énonciative quelque peu complexe :

- (3) Fin février d'abord, dans plusieurs de nos centres urbains, des désordres ont éclaté en protestation contre la hausse du coût de la vie, les pénuries d'eau et d'électricité, le chômage, etc. **Même si** ce mécontentement a été politiquement instrumentalisé, il faut reconnaître que les revendications qui se sont exprimées à cette occasion **n**'étaient **pas** sans fondement.

L'analyse précédente (2) a porté sur le même phénomène (*même si*). Nous bénéficions ainsi de ces descriptions antérieures pour étudier ce cas. Mais la particularité de cette occurrence, contrairement à la précédente, est que dans la structure *même si P, Q* le dernier argument (Q) loge la négation syntaxique *ne...pas*. L'argument *P* concédé par l'entremise de la locution conjonctive est que *le mécontentement exprimé avait été politiquement instrumentalisé*. Ce point de vue est rectifié par le locuteur dans la portée de *Q* articulée à la négation. Configurons ce cas :

vx₃ : Le mécontentement exprimé avait été politiquement instrumentalisé

pdv₆ : Les revendications qui se sont exprimées à cette occasion étaient sans fondement.

vx_4 : pdv₆ injustifié

Dans cette configuration polyphonique, pdv₆ relève du contenu affirmatif sous-jacent de la négation. Pour déterminer la source de ce pdv, il faut considérer la séquence impersonnelle *il faut reconnaître que*. Celle-ci traduit le souci du locuteur, Biya, de ramener les membres et les sympathisants de sa famille politique à reconnaître que les revendications n'étaient pas sans fondement. À cet effet, pdv₆ a comme source les sympathisants de Biya que nous englobons dans son parti politique, le RDPC. Il est nécessaire, par ailleurs, d'expliquer l'analyse de vx_3 . En effet, dans ce contexte tendu, *même si P* ne saurait être d'une autre instance, étant donné que c'est Biya – et peut-être ceux qui le soutiennent –, en tant que chef de l'État, qui peut énoncer que les émeutes de la faim étaient une instrumentalisation politique par des forces tapies dans l'ombre. En somme:

vx_3 = Biya

pdv₆ = RDPC

vx_4 = Biya.

Nous poursuivons l'analyse par un cas d'autocitation :

(4) **j'ai demandé au gouvernement** de prendre rapidement des mesures pour donner satisfaction aux revendications les plus légitimes.

Cette occurrence répond aux exigences de l'autocitation, telle que nous l'avons étudiée dans les analyses exemplaires (Cf. chapitre 5). Dans nos analyses, nous avons proposé la forme canonique suivante des autocitations : *Je / nous — dire (que) — p*.

Dans le cas que nous étudions, le verbe *demander* employé au passé composé a les caractéristiques sémantiques d'un *verba dicendi*, variation lexicale verbale nécessaire pour l'introduction des autocitations (Marnette 2006, Perrin 2006, Rosier 2008).

Au regard de la variation temporelle du verbe, nous relevons qu'il s'agit d'un énonciatif au passé : le locuteur rapporte un discours qu'il a tenu dans un autre cadre. Configurons :

vx_5 : J'ai demandé au gouvernement (*p*)

vx_6 : (*p*) Prenez rapidement des mesures pour donner satisfaction aux revendications les plus légitimes.

Selon les analyses linguistique et discursive, les deux voix sont celles de Paul Biya.

Le cas suivant s'apparente aussi à une autocitation :

(5) C'est ainsi que les prix des produits de première nécessité ont pu être contenus par des baisses de droits et taxes et par des importations; que le coût des carburants a été stabilisé; que la spéculation a été combattue; et que, dès que cela a été possible, les salaires des agents de l'Etat ont été relevés et que le recrutement a repris dans la fonction publique.

Avec le recul, et tout en admettant une certaine imprévoyance de la part des pouvoirs publics, **je crois pouvoir dire que nous aurions pu** nous dispenser de ces désordres qui ont coûté cher à notre économie.

Dans le cas ci-dessus, le contenu propositionnel (*p*), dans la structure *Je / nous — dire (que) — p*, contient un verbe au conditionnel passé à valeur polyphonique. En effet, lorsqu'en *p* le locuteur affirme que *nous aurions pu nous dispenser de ces désordres qui ont coûté cher à notre économie*, il fait écho à un autre point de vue. Cet écho est porté par le conditionnel passé, dont on sait qu'il peut exprimer, entre autres, la supposition, l'antériorité par rapport à une action au conditionnel présent, le regret. Pour le cas d'espèce, on est dans l'expression du regret du locuteur, qui constate, malgré lui, que le gouvernement « aurait pu » éviter les désordres qui ont causé des « torts » à l'économie du pays. Dans ce regret, il y a de façon sous-jacente un point de vue qui se met en scène. Étant donné que le regret ne vient que dans un contexte où l'on a manqué de faire quelque chose ou une action, le conditionnel passé ici révèle que le gouvernement n'avait pas pris des mesures nécessaires pour éviter les émeutes.

Une fois cette description du conditionnel faite, nous pouvons revenir à la forme générale de l'occurrence (5). Dans *je crois pouvoir dire que p*, nous avons la variation personnelle en *je*, et la variation lexicale du verbale est assurée par le *dicendi dire*. Quant à la variation temporelle, elle renvoie ici au présent de l'indicatif, quoique le verbe *dire* soit à l'infinitif. Dans la séquence *je crois pouvoir dire*, nous nous référons à la conjugaison de *croire*. Ces trois critères de l'autocitation réunis (Rosier 2008 : 126-131), nous procédons à la configuration polyphonique de (4) :

pdv₇ : Le gouvernement n'avait pas pris des mesures nécessaires pour éviter les émeutes

vx₇ : Je crois pouvoir dire *p*

vx_8 : (*p*) nous aurions pu nous dispenser de ces désordres qui ont coûté cher à notre économie

L'analyse contextuelle de cette configuration porte essentiellement sur pdv_7 , étant donné que vx_7 et $_8$ sont des voix de Paul Biya. Pdv_7 en effet pourrait avoir comme source l'allocutaire (a_0) et le président lui-même (Biya).

Nous passons à la dernière occurrence de PP2 :

(6) Il existe en effet dans notre pays des partis politiques, des syndicats, des associations dont le rôle est précisément, en tant que corps intermédiaires, de transmettre au gouvernement les doléances de leurs mandants. **Je peux vous assurer que ceux-ci trouveront toujours au près de moi une oreille attentive, si leurs revendications sont fondées et s'ils sont animés d'un véritable esprit de négociation.**

Nous analysons ce cas sous l'étiquette de l'autocitation que nous avons décrite dans l'occurrence précédente. Nous nous appuyons donc sur des descriptions faites ci-dessus pour configurer le cas présent. Dans *je peux vous assurer que*, l'on peut voir un avatar de *je peux vous dire que*, qui accomplit l'acte locutoire de dire. En sorte que cette structure correspond à la structure-p de l'autocitation : *Je / nous — dire (que) — p*. Dans notre occurrence, la variation temporelle du *verba dicendi* (*assurer*) correspond à celle de *pouvoir*, qui est au présent. Configurons :

vx_9 : Je peux vous assurer *p*

vx_{10} : (*p*) Ceux-ci (des partis politiques, des syndicats, des associations) trouveront toujours auprès de moi une oreille attentive, si leurs revendications sont fondées et s'ils sont animés d'un véritable esprit de négociation.

Comme l'indique la configuration polyphonique, vx_9 et $_{10}$ sont des voix de Paul Biya. Analysons le PP suivant.

- Le troisième passage polyphonique (PP3)

Le thème de ce passage est la crise financière mondiale et son impact:

Au cours de l'été, les turbulences qui avaient affecté divers pays sous la forme d'une crise alimentaire, particulièrement en Afrique, ont gagné le système financier international. Des États-Unis d'Amérique, elles se sont propagées en Europe, puis en Extrême-Orient, et

finalement ont ébranlé toute la planète. Bien évidemment, nous sommes tous concernés. Toute la question est de savoir comment et dans quelle mesure.

*A première vue, à court terme, l'impact de la crise financière sur notre économie pourrait être limité. Notre secteur bancaire qui est sain et un peu en marge du système financier international, ne devrait pas être sérieusement menacé. En revanche, à moyen terme, on **ne peut exclure** que nous subissions le contrecoup de la crise de l'économie réelle qui se profile à l'horizon. Nos exportations pourraient souffrir de la chute des cours du pétrole et de la baisse des matières premières, ce qui entraînerait une diminution de nos recettes fiscales et douanières.*

En raison de l'incertitude qui caractérise les évolutions en cours, il est très difficile d'émettre un pronostic précis sur les effets de la crise pour l'économie de notre pays. Dans l'immédiat, il est clair qu'elle ne peut que nous compliquer la tâche dans les efforts que nous avons entrepris pour relancer notre taux de croissance. Si, par contre, elle donne lieu à une réorganisation du système financier international et à une régulation de la mondialisation, on peut espérer que ces effets seront limités dans leur étendue et dans la durée.

L'hypothèse la plus souvent retenue est qu'elle pourrait être relativement brève et se résorber début 2010. Si tel était le cas, nous devrions maintenir notre cap afin d'anticiper la fin de crise. En clair, cela signifie que nous devrions accélérer l'allure en développement, comme prévu, notre secteur agricole et en lançant sans plus attendre nos projets énergétiques, industriels et miniers. En même temps, nous devrions poursuivre l'extension de nos infrastructures routières, portuaires et de télécommunications. S'agissant de l'emploi, l'Etat a déjà donné l'exemple en autorisant d'importants recrutements dans l'Armée et la Police.

L'analyse de ce PP commence par une structure négative :

(7) En revanche, à moyen terme, on **ne peut exclure** que nous subissions le contrecoup de la crise de l'économie réelle qui se profile à l'horizon.

Nous analysons cette négation en faisant l'hypothèse qu'elle pourrait être polémique.

L'analyse en contexte donnera plus de précisions sur sa nature. Configurons :

pdv₈ : On peut exclure que nous subissons le contrecoup de la crise de l'économie réelle qui se profile à l'horizon

vx₁₁ : pdv₈ injustifié

Les paramètres contextuels permettent de lire la négation configurée ci-dessus comme une négation polémique, où pdv₈ – des partis d'opposition (Pop), interagit avec la voix de Paul Biya (vx₁₁). En effet, selon Pop, le gouvernement aurait tort de penser que les

désagréments économiques qu'a connus l'ensemble de la population camerounaise sont uniquement des conséquences de la crise mondiale. Ainsi il y a lieu de comprendre que pour l'opposition, les causes des émeutes de février 2008 sont beaucoup plus endogènes.

En récapitulant, nous avons : $pdv_8 = \text{Pop}$, et $vx_{11} = \text{Paul Biya}$.

Prenons de la dernière occurrence de PP3 :

(8) L'hypothèse la plus souvent retenue est qu'elle [la crise] pourrait être relativement brève et se résorber début 2010.

Cette occurrence s'assimile à un discours rapporté dans lequel le locuteur de l'énoncé met en scène le discours de l'opinion générale: *elle (la crise) pourrait être relativement brève et se résorber début 2010*. Le verbe copule *est*, quoique n'étant pas un *dicendi*, joue le rôle d'un verbe de *dire*, avec la « complicité » syntaxique et sémantique du syntagme *la plus souvent retenue*, pour introduire le point de vue général. Nous obtenons la configuration polyphonique ci-dessous :

vx_{12} : L'hypothèse la plus souvent retenue est *p*

pdv_9 : (*p*) Elle (la crise) pourrait être relativement brève et se résorber début 2010

Pdv_9 est l'opinion de la doxa camerounaise, qui, en ce moment de crise en 2008, se livrait à des conjectures liées à la fin de la crise. L'opinion générale entrevoyait une fin de la crise à l'horizon 2010. Ainsi, $pdv_9 = \text{ON}$ et $vx_{12} = \text{Biya}$.

- Le quatrième passage polyphonique (PP4)

Ce PP porte sur le statut du pays à la fin de la crise :

La pire des choses serait de se contenter de subir, en attendant un concours hypothétique venu d'ailleurs. Même s'il est permis d'espérer que les concertations au niveau mondial apportent à terme, des solutions à la crise, nous devons, me semble-t-il, dans les circonstances présentes, compter sur nos propres forces et faire nôtre la devise: « aide-toi et le ciel t'aidera ». J'aurai l'occasion de revenir très prochainement sur ce point. Pour traverser cette mauvaise passe, nous ne sommes pas sans moyens. Nous devons à tout prix utiliser au mieux les ressources de notre budget d'investissement public et les fonds provenant de l'annulation de la dette, dont le taux de consommation reste trop bas. Nous devons aussi convaincre les banques de pratiquer une politique de crédit moins timide, en donnant éventuellement des garanties. Nous devons enfin canaliser l'épargne populaire qui

est loin d'être négligeable, vers des projets rentables à court terme. Par ailleurs, l'Etat pourra être amené, si nécessaire, à prendre des mesures de soutien à l'économie.

*Il nous faudra aussi rester attentifs à la situation de la partie de la population la plus exposée à un éventuel ralentissement de l'activité économique et **donc** au chômage. Notre politique de l'emploi devra se montrer plus vigoureuse. L'évolution des prix des denrées de première nécessité restera sous haute surveillance. La lutte contre la spéculation sera poursuivie et renforcée. Bref, tout ce qui peut concourir à soutenir la consommation devra être envisagé.*

Il va de soi que parallèlement nous continuons à doter notre pays des équipements auxquels il a droit, en matière de santé, d'éducation, d'infrastructures diverses pour améliorer les conditions d'existence de nos populations.

Pour me résumer, j'ai la conviction que, si nous utilisons à plein les moyens qui sont les nôtres, si nous faisons face à la crise avec détermination, nous traverserons cette nouvelle épreuve sans trop de dommages et je **ne** doute **pas** que la crise passée nous reprendrons notre marche en avant, avec encore plus d'allant.

La première occurrence relève du conditionnel. Ce temps verbal a suscité l'intérêt de beaucoup de chercheurs. Certains l'ont analysé du point de vue polyphonique ; on peut citer, entre autres, Haillet (1992 ; 1995 ; 2002), Kronning (2002, 2009) et (Bres 2010). Analysons notre occurrence :

- (9) La pire des choses **serait** de se contenter de subir, en attendant un concours hypothétique venu d'ailleurs.

Nous partons des travaux de Haillet (2002), qui, outre les emplois temporels du conditionnel, en distingue deux autres, à savoir le conditionnel d'hypothèse et celui d'altérité énonciative. Dans notre occurrence, on peut lire dans *serait*, une coexistence de deux positions énonciatives. Cette superposition énonciative correspond ainsi au conditionnel d'altérité énonciative, où la voix du locuteur de l'énoncé correspond à une mise à distance d'un point de vue implicite, pouvant prendre la forme suivante : *X se contente de subir ; en attendant un secours hypothétique venant d'ailleurs*. C'est de ce point de vue que se distancie le locuteur.

Pour Haillet (ibid. : 171), dans le rapport entre le locuteur de l'énoncé au conditionnel et le point de vue sous-jacent, « Il y a [...] un effet de dissociation entre [une voix et un point de vue] sur le procès, dissociation qui peut se manifester soit par l'allusion à un locuteur distinct, soit par un dédoublement du locuteur. »

En contexte, il se peut que le point implicite soit un dédoublement du locuteur lui-même, c'est-à-dire le locuteur à un autre moment de son histoire. Ainsi cela correspond-il, dans notre idéal théorique, à deux voix du locuteur, donc de Paul Biya :

$v_{x_{13}}$: *X se contente de subir ; en attendant un secours hypothétique venant d'ailleurs*
(Biya)

$v_{x_{14}}$: *La pire des choses serait de se contenter de subir, en attendant un concours hypothétique venu d'ailleurs* (Biya)

Passons à l'occurrence suivante :

(10) **Même s'il** est permis d'espérer que les concertations au niveau mondial apportent à terme, des solutions à la crise, nous devons, **me semble-t-il**, dans les circonstances présentes, compter sur nos propres forces et faire nôtre la devise: «**aide-toi et le ciel t'aidera**»

Trois phénomènes nous interpellent : le groupe conjonctif *même si*, la modalité épistémique de *sembler* et l'îlot textuel « *aide-toi et le ciel t'aidera* ». Comme nous l'avons vu dans certaines analyses effectuées précédemment – partant des travaux de Morel (1996) – *même si* est un marqueur argumentatif de concession et vecteur d'un dialogisme. En fonction des contextes, ce marqueur peut commuter avec la locution conjonctive *bien que*, qui traduit la concession logique ; il peut par ailleurs revêtir le sens de *encore que*, élément de concession rectificative.

Nous bénéficions donc des descriptions précédentes pour analyser la polyphonie / dialogisme du cas présent. En effet, nous lisons, dans la voix du locuteur de l'énoncé – responsable de l'argument *Q* dans le système concessif *même si P, Q* – la superposition d'autres actes d'énonciation. Le premier est *P* : *il est permis d'espérer que les concertations au niveau mondial apportent à terme, des solutions à la crise*. Le deuxième acte d'énonciation est le contenu de *Q* : *nous devons, me semble-t-il, dans les circonstances présentes, compter sur nos propres forces et faire nôtre la devise: « aide-toi et le ciel t'aidera »*. C'est à l'intérieur de celui-ci que l'on peut, à travers l'emploi de la modalité épistémique (*sembler*) et de l'îlot textuel, lire d'autres points de vue / voix.

Nous disons un mot sur l'îlot textuel, étant donné que nous n'en avons pas fait une description dans l'analyse exemplaire. Il est en effet une forme de citation, un discours rapporté (Rosier 2008), un « fragment de discours second inséré dans le discours premier du

[locuteur] qui en fait la mention et l'usage dans son propre discours (a) ou dans un discours indirect (b). » (Tisset 2012 : 1). L'occurrence que nous étudions « *aide-toi et le ciel t'aidera* » a, peut-on dire, la forme d'une citation, donc d'un discours rapporté, car le locuteur a indiqué la source ou sa provenance de ce fragment, à savoir qu'il s'agit d'une devise, ce qui veut dire que la source est la LOI.

En articulant la concession (*même si*), la modalité épistémique (*sembler*) et l'îlot textuel, nous proposons la configuration polyphonique ci-dessous:

pdv₁₀ : Il est permis d'espérer que les concertations au niveau mondial apportent à terme, des solutions à la crise

pdv₁₁ : Les Camerounais espèrent que les concertations au niveau mondial apportent à terme, des solutions à la crise

vx₁₅ : Nous devons, dans les circonstances présentes, compter sur nos propres forces

vx₁₆ : me semble-t-il vx₁₅

vxc₁ : aide-toi et le ciel t'aidera

Pdv₁₀ et ₁₁ peuvent apparaître comme des opinions générales découlant du processus argumentatif concessif. Les conditions de production renseignent que ces contenus sont l'œuvre de l'opinion publique, qui sait qu'en temps de crise mondiale, les concertations des grandes économies du monde concourent souvent à juguler le « malaise » économique et social pour tous les pays victimes. Pour ce qui est de la voix citée de l'îlot textuel (vxc₁), il s'agit d'une vérité générale, dont la source est le ON homogène. En somme :

pdv₁₀: ON

pdv₁₁: ON

vx₁₅ : Biya

vx₁₆ : Biya

vxc₁ : ON.

Analysons le cas suivant :

(11) Il nous faudra aussi rester attentifs à la situation de la partie de la population la plus exposée à un éventuel ralentissement de l'activité économique et **donc** au chômage.

Dans cette dernière occurrence, nous analysons le connecteur *donc* comme marqueur de polyphonie. Cette analyse se base sur les travaux de la théorie scandinave de la

polyphonie linguistique (Nølke et al. 2004 : 88-92). Bien que notre occurrence soit quelque peu atypique en raison de l'absence de prédication dans la séquence droite du connecteur, il faut noter dans le rapport des chaînes syntaxiques *X* et *Y* que relie *donc*, une relation de conséquence soutenu par un topos. Dans la structure *p* donc *q*, retrouvons *p* et *q* :

p : Une partie de la population est plus exposée à un éventuel ralentissement de l'activité économique

q : Une partie de la population est exposée au chômage.

Nous avons pu rétablir les deux arguments de *donc* à partir d'une prédication sous-jacente, découlant du contenu de *p*. La valeur de conséquence que charrie habituellement le connecteur *donc*, notamment dans notre occurrence, peut prendre selon le contexte deux orientations : une structure consécutive explicative, et une structure consécutive justificative (Nølke et al. 2004 : 90). Le cas présent a une orientation consécutive explicative, où, dans le schéma syntaxique *X* donc *Y*, l'argument *p* est véhiculé *X* et *q* par *Y*. Configurons :

$v_{x_{17}}$: Une partie de la population est plus exposée à un éventuel ralentissement de l'activité économique (*p*)

$v_{x_{18}}$: Une partie de la population est exposée au chômage (*q*)

pdv_{12} : si *p* alors *q*

L'interprétation de cette configuration polyphonique semble aller de soi :

pdv_{12} : ON

$v_{x_{17}}$: Biya

$v_{x_{18}}$: Biya

Étudions le cas d'autocitation ci-dessus :

(12) **Pour me résumer**, j'ai la conviction que, si nous utilisons à plein les moyens qui sont les nôtres, si nous faisons face à la crise avec détermination, nous traverserons cette nouvelle épreuve sans trop de dommages et je ne doute pas que la crise passée nous reprendrons notre marche en avant, avec encore plus d'allant.

Nous considérons le marqueur de conclusion *pour me résumer* comme le signallement de l'autocitation, de la reprise d'un contenu (*p*) existant ou ayant été énoncé préalablement. Configurons :

vx₁₉ : Je résume *p*

vx₂₀ : (*p*) J'ai la conviction que, si nous utilisons à plein les moyens qui sont les nôtres, si nous faisons face à la crise avec détermination, nous traverserons cette nouvelle épreuve sans trop de dommages et je ne doute pas que la crise passée nous reprendrons notre marche en avant, avec encore plus d'allant.

La saturation des variables linguistiques en contexte, pour ce qui est de la configuration ci-dessus, est évidente : les voix (vx) correspondent aux positions énonciatives de Paul Biya.

Analysons la dernière occurrence de PP4 :

(13) J'ai la conviction que, si nous utilisons à plein les moyens qui sont les nôtres, si nous faisons face à la crise avec détermination, nous traverserons cette nouvelle épreuve sans trop de dommages et je **ne** doute **pas** que la crise passée nous reprendrons notre marche en avant, avec encore plus d'allant.

Nous entendons analyser l'expression négative *je ne doute pas* aussi bien pour cette occurrence que pour d'autres cas identifiés dans ce corpus. Partant de l'environnement syntaxique et situationnel, nous en faisons une interprétation descriptive, car par cette structure le locuteur décrit ses convictions, non pas pour réfuter un point de vue positif, mais pour être plus persuasif.

- Le cinquième passage polyphonique (PP5)

Le thème de PP5 porte sur le problème de Bakassi et perspectives d'avenir pour le Cameroun:

*Au moment même où il devenait évident que la crise était de dimension mondiale, nous célébrions la rétrocession complète de la péninsule de Bakassi au Cameroun. **J'avais souligné à l'époque que le mode de règlement qui avait été adopté me paraissait avoir une valeur d'exemple et que la cérémonie de Calabar ouvrirait une nouvelle ère de nos relations avec le Nigeria.***

*Je persiste à le croire. A cet égard, les incidents qui se sont produits récemment dans la région de Bakassi et dans lesquels la responsabilité des autorités nigérianes n'était aucunement engagée, me renforcent dans la conviction qu'une étroite coopération avec Abuja est indispensable pour mettre fin à l'insécurité qui règne dans cette région. **Sans doute faudrait-il aller au-delà et associer tous les pays intéressés à mettre en place un dispositif de nature à sécuriser le Golf de Guinée et le littoral camerounais en particulier.***

Quoiqu'il en soit, ce ne sont pas des incidents comme ceux que nous avons connus au cours des derniers mois et tout récemment encore, qui nous feront renoncer, comme nous nous y sommes engagés, à apporter aux populations de BAKASSI les moyens de développement indispensables dans les domaines de l'administration, de la sécurité, de l'éducation et de la santé.

Mes chers compatriotes,

La vie des États est devenue si complexe, aussi bien au plan interne que dans leurs relations entre eux, qu'il existe toujours une part d'imprévisible dans les événements auxquels ils sont confrontés. C'est la tâche des gouvernants de réduire cette part d'imprévisible autant que possible afin de mener à bien les politiques conformes aux engagements qu'ils ont pris devant leurs peuples.

*Je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne, les désordres, les difficultés dues à la crise, les incidents provoqués par des groupes armés **ne** me feront **pas** dévier de ma route. Les priorités que nous nous sommes fixés – relance de la croissance, amélioration du niveau de vie, lutte contre la corruption – constituent **ma** « **feuille de route** ». Les circonstances peuvent nous rendre la tâche plus ardue **mais**, soyez en sûrs, nous **ne** reculerons **pas** devant les obstacles.*

Comme toujours, j'aurais besoin de votre confiance et de votre soutien pour les surmonter.

Mais je ne doute pas qu'ensemble nous y parviendrons.

Mes chers compatriotes,

Le moment est venu pour moi de vous présenter à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la Nouvelle Année.

Bonne et heureuse année 2009.

Vive le Cameroun.

Le premier phénomène de PP5 est un cas d'autocitation :

- (14) **J'avais souligné à l'époque que le mode de règlement qui avait été adopté me paraissait avoir une valeur d'exemple et que la cérémonie de Calabar ouvrirait une nouvelle ère de nos relations avec le Nigeria.**

Bénéficiant des nombreuses analyses de ce phénomène dans les sections précédentes, nous relevons rapidement que selon le cotexte, l'articulation de la première personne (*je*) au verbe *souligner*, ici à valeur de *verba dicendi*, crée un dédoublement énonciatif du locuteur au passé. Configurons :

$v_{x_{21}}$: J'avais souligné à l'époque *p*

$v_{x_{22}}$: (*p*) Le mode de règlement qui avait été adopté me paraissait avoir une valeur d'exemple et que la cérémonie de Calabar ouvrirait une nouvelle ère de nos relations avec le Nigeria

Les deux voix correspondent à Paul Biya.

Passons à l'analyse de l'occurrence suivante, qui combine la modalisation avec le conditionnel:

- (15) **Sans doute faudrait-il** aller au-delà et associer tous les pays intéressés à mettre en place un dispositif de nature à sécuriser le Golf de Guinée et le littoral camerounais en particulier.

La locution adverbiale *sans doute* qui est un modalisateur, ici au sens de *probablement*, combiné avec l'expression du conditionnel *faudrait-il* marque et renforce la probabilité du souhait du locuteur, à savoir qu'il faut *associer tous les pays intéressés à mettre en place un dispositif de nature à sécuriser le Golf de Guinée et le littoral camerounais en particulier*. Configurons cette occurrence :

$v_{X_{23}}$: Il y a lieu d'associer tous les pays intéressés à mettre en place un dispositif de nature à sécuriser le Golf de Guinée et le littoral camerounais en particulier.

$v_{X_{24}}$: *Sans doute faudrait-il* $v_{X_{23}}$

$V_{X_{23}}$ et $_{24}$ sont des voix de Paul Biya à deux moments différents : $v_{X_{23}}$ correspond au locuteur textuel (L) ou le locuteur hors de la situation de communication *hic* et *nunc*. $V_{X_{24}}$ est ainsi la voix du locuteur de l'énoncé qui recourt à la modalisation.

Étudions la négation syntaxique ci-dessous :

- (15) **Quoiqu'il en soit** (*sic*), **ce ne sont pas des incidents comme ceux que nous avons connus au cours des derniers mois et tout récemment encore, qui nous feront renoncer, comme nous nous y sommes engagés, à apporter aux populations de BAKASSI les moyens de développement indispensables dans les domaines de l'administration, de la sécurité, de l'éducation et de la santé.**

Avant d'entamer l'analyse, nous aimerions dire un mot sur la morphologie de la conjonction *quoique*, telle qu'elle a été employée par le locuteur. En effet, il se pourrait que la forme utilisée ne soit pas appropriée. Dans l'occurrence ci-dessus le cotexte montre que le mot a le sens de *en tout état de cause, de toute façon* ; et par conséquent, il devrait s'écrire comme suit : *quoi qu'il en soit*. Il est important de le relever, car la forme

convoquée par le locuteur est synonyme de *bien que*, qui conduirait à une interprétation concessive.

Revenons au clivage combiné à la négation. Au niveau syntaxique, l'expression *quoiqu'il en soit*, élément de conclusion, constitue un contexte déclencheur de l'interprétation descriptive de la négation. Il nous reste à analyser la clivée, en bénéficiant des descriptions du phénomène effectuées précédemment. Ici le focus (*y*), dans la structure canonique de la clivée – *c'est y qu-z* – est *pas des incidents comme ceux que nous avons connus au cours des derniers mois et tout récemment encore*. Ce groupe de mots fonctionne dialogiquement comme réponse à un point de vue sceptique sous-jacent imaginé par le locuteur de l'énoncé.

En effet, compte tenu de l'insécurité et des attaques connues dans la presqu'île de Bakassi, le locuteur imagine un point de vue sceptique qui serait que « vu les incidents connus récemment de la région, il pourrait être difficile d'entreprendre le développement de la localité. » Ce point de vue – ici *pdv₁₃* – peut être celui du peuple camerounais (Pc) en générale emmuré dans la crainte.

Le locuteur, Paul Biya, peut réfuter ce point de vue, afin de rassurer son peuple par l'élément mis en relief dans la clivée : *ce ne sont pas des incidents comme ceux que nous avons connus au cours des derniers mois et tout récemment encore, qui nous feront renoncer, comme nous nous y sommes engagés* ; contenu constituant *vx₂₄*.

Analysons le cas de négation suivant :

(16) Je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne, les désordres, les difficultés dues à la crise, les incidents provoqués par des groupes armés **ne** me feront **pas** dévier de ma route.

Cette occurrence est un cas simple de négation syntaxique. En effet, la séquence verbale *Je puis vous assurer* en début de l'énoncé marque le doute qui planerait dans l'esprit d'une instance qu'on ignore ici, relativement à la capacité du locuteur à tenir bon face aux groupes armés. La négation devient donc polémique parce qu'elle tient compte d'un point de vue positif sous-jacent qui douterait de la perspicacité du locuteur :

pdv₁₄ : les désordres, les difficultés dues à la crise, les incidents provoqués par des groupes armés feront dévier « le locuteur » de sa route

vx₂₅ : *pdv₁₄* injustifié

Pour interpréter la configuration polyphonique ci-dessus, il est pertinent de joindre l'environnement syntaxique au contexte. En effet, lorsque le locuteur affirme en début de cette occurrence, *je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne...*, il invite et implique l'allocutaire, avec l'emploi de *vous*, dans le procès du point de vue sous-jacent positif. Au regard du contexte tumultueux de 2008, où on a assisté aux rapports de force entre les émeutiers et le pouvoir, le locuteur de l'énoncé négatif, Biya, fait l'écho des doutes de son allocutaire qui aurait pensé pdv₁₄. Ainsi pdv₁₄ est-il l'apanage de l'allocutaire. Vx₂₅ : Biya.

Nous passons à l'occurrence suivante. Il s'agit d'un îlot textuel dont la polyphonie est renforcée par l'emploi du déterminant possessif *ma*.

- (17) Les priorités que nous nous sommes fixés – relance de la croissance, amélioration du niveau de vie, lutte contre la corruption – constituent **ma** « **feuille de route**. »

Dans ce passage, le fait que le locuteur a guillemeté le syntagme nominal *feuille de route* traduit son désir de se démarquer de l'emploi habituel de cette expression. Il en fait donc un usage subjectif, d'autant plus qu'il est sous-tendu par le possessif *ma*, qui précise la démarcation. La dimension dialogique de ce syntagme est donc beaucoup plus portée par le déterminant possessif, qui laisse entendre que dans la panoplie de « feuilles de route », il y en a une qui se démarque des autres. Nous pouvons décrire le premier discours implicite comme pdv₁₅ qui dit qu'il existe d'autres feuilles de route. Ce discours dialogue avec celui du locuteur de l'énoncé (vx₂₆).

Nous passons à l'interprétation en contexte. En juillet 2007, le Cameroun avait connu la mouvance des élections législatives et municipales. Comme à chaque scrutin le mot « feuille de route » semble souvent être à la mode, pour traduire le projet de société. Pdv₁₅, qui souligne la présence d'autres « feuilles de route », a donc pour source ON, la vérité générale sur le fait que dans les contextes d'élection en politique, les candidats en lice pour la magistrature suprême proposent des feuilles de route au peuple qui doit les élire.

Récapitulons :

pdv₁₅ : ON

vx₂₆ : Biya

Poursuivons les analyses avec l'occurrence suivante :

(18) Les circonstances peuvent nous rendre la tâche plus ardue **mais**, soyez en sûrs, nous **ne** reculerons **pas** devant les obstacles.

Nous sommes en présence de deux phénomènes d'hétérogénéité énonciative : le connecteur *mais* en emploi concessif (*maisPA*) et la négation polémique *ne... pas*. Le rapport cotextuel de ces marqueurs nous empêche de les analyser de façon isolée ; il est pertinent d'analyser leur polyphonie en prenant en compte leurs différents liens. Décrivons premièrement la structure de *mais* dans notre occurrence (*p* mais *q*)

p : Les circonstances peuvent nous rendre la tâche plus ardue

q : Soyez en sûrs, nous ne reculerons pas devant les obstacles

r : (Une entité à déterminer en contexte)

Il apparaît que la négation polémique est intégrée dans l'argument *q* ; ce qui nous conduit à la configuration polyphonique ci-dessous :

$v_{x_{27}}$: Les circonstances peuvent nous rendre la tâche plus ardue (*p*)

pdv_{16} : Si *p* alors *r*

pdv_{17} : « Nous » reculera devant les obstacles

$v_{x_{28}}$: pdv_{17} injustifié (*q*)

$v_{x_{29}}$: Si *q* alors *non-r*

Premièrement, nous cherchons à déterminer le contenu sémantique de *r*. Étant donné que celui-ci est du ressort de *p*, nous pouvons le formuler comme suit : «il sera difficile de surmonter les obstacles liés à cette tâche ». Quant à la conclusion *non-r*, elle pourrait être : « il ne sera pas difficile de surmonter les obstacles liés à cette tâche. »

Le *topos* en pdv_{16} est : « si les circonstances peuvent rendre la tâche plus ardue, alors il sera difficile de surmonter les obstacles liés à cette tâche. » Ce pdv est celui du ON, l'opinion générale.

Pour ce qui est de pdv_{17} , nous le rattachons aux partis de l'opposition (Pop), dont le rôle fondamental est de relever les faiblesses de l'action du pouvoir. Le second *topos* (si *q* alors *non-r*) porté par $v_{x_{29}}$ serait que « si nous ne reculerons pas devant les obstacles, alors il ne sera pas difficile de surmonter les obstacles liés à cette tâche. »

Nous récapitulons :

$v_{x_{27}}$ = Paul Biya

pdv₁₆ = ON

pdv₁₇ = Pop

vx₂₈ = Paul Biya

vx₂₉ = Paul Biya

Nous passons à la dernière occurrence de ce discours :

(19) Comme toujours, j'aurais besoin de votre confiance et de votre soutien pour les surmonter. **Mais** je ne doute pas qu'ensemble nous y parviendrons.

Ici le connecteur *mais* est en attaque de phrase. Pour une analyse qui soit pertinente, il est nécessaire de tenir compte de l'environnement syntaxique qui précède ce connecteur. C'est dans cet environnement qu'est logé l'argument *p*. Énonçons les arguments du connecteur :

p : Comme toujours, j'aurais besoin de votre confiance et de votre soutien pour les
(obstacles) surmonter

q : Je ne doute pas qu'ensemble nous y parviendrons

r : (Un élément à déterminer en contexte)

Nous obtenons la configuration polyphonique suivante :

vx₃₀ : Comme toujours, j'aurais besoin de votre confiance et de votre soutien pour les
(obstacles) surmonter (*p*)

pdv₁₈ : Si *p* alors *r*

vx₃₁ : Je ne doute pas qu'ensemble nous y parviendrons (*q*)

vx₃₂ : Si *q* alors *non-r*

Comme dans de nombreuses occurrences de structure concessive *p* MAIS *q* analysées, nous entamons l'analyse discursive par la détermination du contenu de la conclusion *r*. Eu égard à l'argument *p* que porte vx₃₀, le contenu de *r* peut signifier que « le locuteur manque d'une certaine confiance. » La conclusion *non-r* serait à cet effet : « le locuteur ne manque pas d'une certaine confiance. »

Le *topos* en pdv₁₈ pourrait être que « si le locuteur aura toujours besoin de la confiance de l'allocutaire, alors le locuteur manque d'une certaine confiance. » La source de ce pdv

est le ON-polyphonique, où on peut compter plusieurs entités sociales du Cameroun. Le second *topos* (si *q* alors *non-r*) peut signifier que : « si Je ne doute pas qu'ensemble nous y parviendrons, alors je (le locuteur) ne manque pas d'une certaine confiance. »

Comme on peut le lire dans la configuration polyphonique, vx₃₀, 31 et 32 sont des voix du Président de la République, Paul Biya.

6.2.3. Bilan des analyses du troisième septennat discursif

Nous avons étudié le paysage polyphonique du troisième septennat discursif (2006-2012) par l'entremise du message de fin d'année 2008 du chef de l'Etat camerounais à ses compatriotes. Les résultats des analyses linguistique et discursive marquent la présence de l'altérité par 18 points de vue au total. En faisant le rapport du nombre de mots du discours (1662) au nombre d'occurrences étudiées (27), le pourcentage polyphonique du troisième septennat s'élève à 1,62%. Nous constatons que ce pourcentage est le même que celui du septennat discursif précédent. Ce qui donne à comprendre que la polyphonie du deuxième et du troisième septennat discursif s'est stabilisée. Pour une interprétation holistique de la période étudiée dans cette recherche (1992-2015), il nous faut étudier le paysage polyphonique du quatrième septennat discursif.

6.3. Analyse du quatrième septennat discursif (2013-2015)

Nous clôturons ce chapitre par l'étude du paysage polyphonique du quatrième septennat discursif. Pour une analyse qui représente cet intervalle, nous étudions le message du chef de l'État camerounais à la Nation, le 31 décembre 2013.

Le choix de cette communication tient de la symbolique politique que revêt l'année 2013. En effet, c'est une année qui a abrité la tenue de trois élections: les sénatoriales du 14 avril, les municipales et législatives du 30 septembre. Il est à noter que cela relevait de l'inédit dans la vie politique du pays, non seulement en raison de la tenue de trois scrutins la même année, mais surtout parce que le Cameroun élisait les premiers sénateurs de son histoire. Jusque-là, le Sénat, institution prévue par la constitution du 2 juin 1972, revisitée le 18 janvier 1996, n'était pas mis en place.

Au regard de ces enjeux politiques, le message de fin d'année 2013 pourrait s'avérer le kaléidoscope des voix et des points de vue de toutes les parties prenantes de la vie politique

du Cameroun, pendant cette période. Présentons ce discours et les différents passages polyphoniques qui constituent son ossature thématique.

6.3.1. Identification des passages polyphoniques (PP)

Le message du Chef de l'Etat à l'occasion de la fin d'année 2013 est structuré autour des PP ci-dessous :

PP1 [Les réussites de l'année 2013]

Mes chers compatriotes,

L'année 2013 aura apporté au Cameroun de réels motifs de satisfaction, ouvrant ainsi la voie à de belles perspectives d'avenir.

Je m'explique.

*Les élections, sénatoriales le 14 avril, législatives et municipales le 30 septembre, se sont tenues dans le calme et la transparence. Tous les observateurs l'ont confirmé. Je crois qu'il faut y voir l'expression de la maturité du peuple camerounais qui a compris qu'il faut des institutions stables et des politiques avisées pour réaliser le progrès social. Les quelques dysfonctionnements signalés **n'étaient pas** de nature à remettre en cause la validité de ces scrutins. Il convient à ce propos de rendre hommage à ELECAM. La crédibilité renforcée des législatives et des municipales a amplement justifié les délais nécessaires à l'introduction de la biométrie dans notre dispositif électoral.*

*Je **pense donc que** nous avons toutes les raisons de nous montrer satisfaits de cette nouvelle avancée de notre processus démocratique. L'accroissement notable du nombre de femmes au Parlement et dans les conseils municipaux est aussi un signe de progrès.*

Quoi qu'il en soit, après la mise en place du Sénat et des collectivités territoriales décentralisées, la création dans un délai raisonnable du Conseil Constitutionnel va parachever l'édifice institutionnel prévu par notre Loi fondamentale.

*Notre horizon politique est désormais bien dégagé. L'heure est **aujourd'hui** aux débats sérieux et objectifs sur les problèmes qui tiennent les Camerounais à cœur. Ces problèmes sont, **vous le savez** : le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de vie. **En d'autres termes**, il s'agit de ce que nos populations sont en droit d'attendre d'une économie prospère et équitable, d'une société juste et solidaire.*

*Bien entendu, pour nous, cela **n'est pas** une révélation. Au cours des dernières décennies, nous **n'avons ménagé** aucun effort pour améliorer le quotidien des Camerounais. Nous l'avons fait, **en dépit d'un** contexte politique parfois tendu, de la crise économique et des menaces à la paix. Des progrès sensibles – **peut-être** encore inégalement répartis – ont été enregistrés.*

*Je ne prendrai **que** deux exemples : la santé et nos grands projets.*

Devant la recrudescence du paludisme, et de sa forme la plus grave qui touche les jeunes enfants, nous avons négocié l'assistance de divers partenaires internationaux. Grâce à leur aide, nous pourrions rendre gratuit le traitement de cette pandémie chez les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, je suis heureux de pouvoir annoncer que la carte sanitaire de notre pays va prochainement s'enrichir de l'ouverture de trois hôpitaux de référence : le Centre National des Urgences de Yaoundé, l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala et l'Hôpital de Référence de Sangmélina.

*En ce qui concerne nos grands projets, ceux de première génération sont, **comme vous le savez**, en cours d'exécution ou en phase de démarrage.*

Pour ce qui est des projets de seconde génération dont l'exécution est prévue à partir de 2015, les études et la recherche de financements font actuellement l'objet de négociations. Il s'agit notamment d'infrastructures de production d'énergie, de transport, d'approvisionnement en eau, de routes et d'autoroutes, ainsi que d'équipements industriels et miniers.

PP2 [La situation économique du pays]

*Comme on peut le constater, notre économie reprend des couleurs et une sorte de consensus national est perceptible sur l'objectif de l'émergence. Je crois que nous devons mobiliser toutes nos énergies au service de cette cause et jeter toutes nos forces dans le combat pour la croissance. Il **semble** en effet que nos efforts, **aussi louables soient-ils, ne suffiront pas**, à leur rythme actuel, pour que le Cameroun devienne un pays émergent en 2035.*

*Cet avertissement amical nous a été adressé par les institutions financières internationales. Il est de notre intérêt d'en tenir compte. En 2013, notre taux de croissance est de 4,8 %, donc en deçà de nos prévisions qui étaient de 6,1 %. Il **n'y a certes là rien** de dramatique **mais** il est clair que nous devons redoubler d'efforts.*

*Notre croissance est actuellement soutenue par la bonne tenue des recettes pétrolières et les crédits publics. L'investissement privé demeure quant à lui insuffisant. Nous devons encore améliorer le climat des affaires. Cela **ne** nous dispense **pas, évidemment**, de poursuivre les réformes structurelles en cours et de continuer à renforcer la discipline budgétaire.*

*Nous avons encore **sans aucun doute** des marges de progression pour améliorer l'efficacité de notre politique économique. Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs. **Mais** d'où vient-il **donc** que l'action de l'Etat, dans certains secteurs de notre économie, paraisse parfois manquer de cohérence et de lisibilité? Pourquoi, dans bien des cas, les délais de prise de décision constituent-ils encore des goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets ? Comment expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50 % ? Enfin, il est permis de*

*s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, **qui ne débouchent sur aucune décision.***

PP3 [Les perspectives pour la nouvelle année]

Ce dont nous avons besoin pour les prochaines années, c'est d'un véritable plan d'urgence. Avec le DSCE, nous avons le tableau de bord. Il nous faut maintenant agir.

Nos priorités à court terme sont connues, à savoir : redresser la courbe de notre croissance en créant des emplois et maintenir un niveau élevé de performances sur plusieurs années d'affilée. Nous devons pour cela fixer, à partir des feuilles de route, des échéances à respecter absolument.

***Sans doute faudra-t-il impérativement** s'attaquer aux causes de nos insuffisances en supprimant les points de blocage, les zones de dispersion et les doublons.*

Serions-nous** incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire ? Je **ne** le crois **pas**. Nous avons des hommes, des femmes et des jeunes talentueux, ingénieurs, bien formés et entreprenants, capables de relever ces défis. Nous avons des ressources naturelles, abondantes et variées. Nous avons des institutions, modernes et démocratiques. Notre pays connaît la paix et la stabilité. **Alors que nous manque-t-il ?

*Je **crois** que nous avons des progrès à faire sur deux points importants : la primauté de l'intérêt général et la coordination de nos efforts.*

***Bien qu'**attachés à nos communautés d'origine – ce qui **ne** nous empêche **pas** d'être de fervents patriotes lorsque l'honneur national est en jeu – nous sommes un peuple d'individualistes, plus préoccupés de réussite personnelle que d'intérêt général. Notre Administration reste perméable à l'intérêt particulier. Ce dernier est le plus souvent incompatible avec l'intérêt de la communauté nationale. Dans un Etat moderne, cette dérive **ne doit pas** être tolérée.*

*La plupart de nos grands projets mettent en jeu, à un stade ou à un autre de leur mise en œuvre, les compétences de divers services. Je **ne** suis **pas** sûr que l'indispensable coordination entre ceux-ci ait toujours lieu. Il nous faudra **sans aucun doute** améliorer les choses de ce point de vue.*

PP4 [La sécurité du pays]

Mes chers compatriotes,

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur un problème qui, au cours des derniers mois, a pris une dimension préoccupante. Celui de notre sécurité.

Il y a peu encore, nous devons faire face, en quelque sorte, à une insécurité « classique ». En simplifiant, on pourrait dire que dans les zones urbaines, nous devons lutter contre le

petit et le grand banditisme et dans les zones rurales éloignées, contre les « coupeurs de route ».

Depuis quelques temps, une autre forme de criminalité, la criminalité transfrontalière, s'est développée de façon inquiétante, en particulier au nord et à l'est de notre pays.

*Elle s'explique par la présence à proximité de nos frontières de bandes armées, motivées par des idéologies extrémistes et par l'appât du gain. Elles n'hésitent pas à s'introduire sur notre territoire pour y commettre leurs forfaits. Le phénomène **n'est pas** absolument nouveau. **Cependant**, il a connu récemment une nette recrudescence, comme l'a montré, il y a peu, une attaque dans l'arrondissement de Kette à l'est de notre territoire national. Nous avons déployé des unités d'élite dans la zone pour faire échec à ces intrusions.*

Depuis quelques mois, à l'Extrême-Nord, ces hors-la-loi se livrent à des enlèvements, notamment d'étrangers, dans le but d'obtenir des rançons. Nous avons tous encore à l'esprit la capture d'une famille française, les MOULIN-FOURNIER. Nous avons réussi à obtenir leur libération grâce à la coopération avec les autorités du Nigeria et les services français. Plus récemment encore, c'est un prêtre français qui a été emmené de force au Nigeria. Je condamne avec la plus grande fermeté ces actes inqualifiables qui visent des personnes sans défense, y compris des enfants, dans le but d'en tirer profit.

Il va de soi que nous faisons tout ce qui est possible pour prévenir et contrer de tels agissements, et nous continuerons à le faire.

C'est le lieu pour moi de féliciter les unités d'élite qui veillent à la sécurité dans ces zones et de demander à la population locale de leur accorder toute la collaboration nécessaire.

*Le terrorisme sévit également sur l'Océan depuis un certain temps. Ses motivations sont principalement financières. **Mais** les méthodes sont les mêmes. Il s'agit d'arraisonner des navires pour en piller le contenu et d'enlever les équipages pour réclamer une rançon. Le Cameroun en a fait l'expérience dans son espace maritime.*

Le phénomène s'est étendu à l'ensemble du golfe de Guinée au point de compromettre le commerce maritime des pays situés dans cette zone. Une première réponse a été apportée lors du sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, tenu à Yaoundé les 25 et 26 juin dernier.

*On le voit, que ce soit sur terre ou en mer, la sécurité, **qui est en premier lieu une affaire nationale**, a aussi une dimension collective, pour ne pas dire internationale. Elle ne doit pas être sous-estimée. Là où elle n'est pas garantie, l'anarchie s'installe, les excès se multiplient, le progrès économique et social s'interrompt. Les exemples de cette dégradation de la société **ne manquent pas**, malheureusement sur notre continent et même dans notre environnement extérieur le plus proche.*

***Bien sûr**, les zones concernées de notre territoire restent très marginales. **Mais** nous restons sur nos gardes. Nos forces de sécurité présentes sur le terrain peuvent intervenir à tout moment. C'est l'occasion pour moi de **dire** que chacun d'entre nous doit être conscient*

de l'avantage qu'il y a de vivre dans un pays stable où les institutions fonctionnent normalement, où la sécurité des hommes et des biens est assurée et où tout citoyen peut nourrir l'espoir d'une vie meilleure.

La situation actuelle en RCA permet de voir où peuvent mener l'instabilité et le désordre. Massacres, pillages, déplacements de populations, sont devenus le quotidien de ce pays frère et ami. C'était le devoir, et c'est l'honneur, des soldats camerounais, de participer aux opérations de la force internationale qui visent à restaurer la sécurité et à protéger les populations chez notre voisin immédiat.

PP5 [Rappel à l'ordre pour la réussite du plan de l'émergence]

Mes chers compatriotes,

Nous sommes en quelque sorte à la croisée des chemins. La croissance est à notre portée, notre budget est viable, notre dette publique soutenable, bref notre situation économique et financière autorise tous les espoirs de prospérité.

–Ou nous empruntons le chemin de la facilité, en reportant à plus tard les réformes. Et alors, dans 10 ou 20 ans, nous aurons accumulé un retard tel que nous pourrions difficilement satisfaire les besoins de notre population.

–Ou nous nous fixons des objectifs élevés, en nous imposant une discipline collective rigoureuse. Et nous serons résolument sur le chemin de l'émergence.

C'est ce dernier choix que je vous suggère. Celui de l'effort et du courage.

Au moment où les signes concrets de nos avancées démocratiques, économiques et sociales se multiplient, je vous invite à un nouveau sursaut patriotique. J'ai la conviction que nous pouvons faire mieux encore.

*Je **ne** vous demande ni sueur, ni sang, ni larmes, **mais** seulement de vous engager sans réserve dans cette nouvelle phase de notre grand dessein national.*

A l'aube de cette année nouvelle, je voudrais, en votre nom à tous, m'adresser à nos Lions Indomptables.

Chers Lions Indomptables, vous vous êtes qualifiés pour la phase finale de la Coupe du Monde de Football 2014 au Brésil. Nous vous souhaitons de suivre les pas de vos illustres devanciers des campagnes glorieuses d'Espagne en 1982 et d'Italie en 1990. Faites-nous vibrer encore. Le peuple camerounais est avec vous.

Pour terminer, je suis heureux de vous annoncer la libération du Père Georges Vandenbeusch.

Grâce à l'action de nos services, épaulés par les autorités nigérianes et françaises, ce religieux, dévoué à sa mission, a retrouvé aujourd'hui la liberté.

Et maintenant, chers compatriotes, qu'il me soit permis de vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la Nouvelle Année.

Bonne et heureuse Année 2014 !

Yaoundé, le 31 décembre 2013

6.3.2. Analyses linguistique et discursive

Le discours ci-dessus est bâti sur cinq PP.

- Le premier passage polyphonique (PP1)

PP1 étale les mérites et les réussites de l'année 2013

Mes chers compatriotes,

L'année 2013 aura apporté au Cameroun de réels motifs de satisfaction, ouvrant ainsi la voie à de belles perspectives d'avenir.

Je m'explique.

Les élections, sénatoriales le 14 avril, législatives et municipales le 30 septembre, se sont tenues dans le calme et la transparence. Tous les observateurs l'ont confirmé. Je crois qu'il faut y voir l'expression de la maturité du peuple camerounais qui a compris qu'il faut des institutions stables et des politiques avisées pour réaliser le progrès social. Les quelques dysfonctionnements signalés n'étaient pas de nature à remettre en cause la validité de ces scrutins. Il convient à ce propos de rendre hommage à ELECAM. La crédibilité renforcée des législatives et des municipales a amplement justifié les délais nécessaires à l'introduction de la biométrie dans notre dispositif électoral.

Je pense donc que nous avons toutes les raisons de nous montrer satisfaits de cette nouvelle avancée de notre processus démocratique. L'accroissement notable du nombre de femmes au Parlement et dans les conseils municipaux est aussi un signe de progrès.

Quoi qu'il en soit, après la mise en place du Sénat et des collectivités territoriales décentralisées, la création dans un délai raisonnable du Conseil Constitutionnel va parachever l'édifice institutionnel prévu par notre Loi fondamentale.

*Notre horizon politique est désormais bien dégagé. L'heure est **aujourd'hui** aux débats sérieux et objectifs sur les problèmes qui tiennent les Camerounais à cœur. Ces problèmes sont, **vous le savez** : le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de vie. **En d'autres termes**, il s'agit de ce que nos populations sont en droit d'attendre d'une économie prospère et équitable, d'une société juste et solidaire.*

*Bien entendu, **pour nous**, cela n'est pas une révélation. Au cours des dernières décennies, nous n'avons ménagé aucun effort pour améliorer le quotidien des Camerounais. Nous*

*l'avons fait, **en dépit d'un** contexte politique parfois tendu, de la crise économique et des menaces à la paix. Des progrès sensibles – **peut-être** encore inégalement répartis – ont été enregistrés.*

*Je **ne** prendrai **que** deux exemples : la santé et nos grands projets.*

Devant la recrudescence du paludisme, et de sa forme la plus grave qui touche les jeunes enfants, nous avons négocié l'assistance de divers partenaires internationaux. Grâce à leur aide, nous pourrions rendre gratuit le traitement de cette pandémie chez les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, je suis heureux de pouvoir annoncer que la carte sanitaire de notre pays va prochainement s'enrichir de l'ouverture de trois hôpitaux de référence : le Centre National des Urgences de Yaoundé, l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala et l'Hôpital de Référence de Sangmélima.

*En ce qui concerne nos grands projets, ceux de première génération sont, **comme vous le savez**, en cours d'exécution ou en phase de démarrage.*

Pour ce qui est des projets de seconde génération dont l'exécution est prévue à partir de 2015, les études et la recherche de financements font actuellement l'objet de négociations. Il s'agit notamment d'infrastructures de production d'énergie, de transport, d'approvisionnement en eau, de routes et d'autoroutes, ainsi que d'équipements industriels et miniers.

Ce PP dresse le bilan positif de l'année 2013. Une réussite qui est autant celle du domaine politico-institutionnel que du domaine socio-économique.

La première occurrence à analyser est un cas de polyphonie interne :

(1) Mes chers compatriotes,

L'année 2013 aura apporté au Cameroun de réels motifs de satisfaction, ouvrant ainsi la voie à de belles perspectives d'avenir.

Je m'explique.

Les élections, sénatoriales le 14 avril, législatives et municipales le 30 septembre, se sont tenues dans le calme et la transparence. Tous les observateurs l'ont confirmé. Je crois qu'il faut y voir l'expression de la maturité du peuple camerounais qui a compris qu'il faut des institutions stables et des politiques avisées pour réaliser le progrès social.

Dès l'entame, le locuteur marque son souci d'expliquer – pour se faire entendre mieux – en quoi l'année s'achevant constitue une réussite. De ce fait, dans une perspective polyphonique, l'emploi pronominal du verbe *expliquer* dénote une auto-mise-scène-énonciative renvoyant au discours autophonique (autocitation). *Expliquer* remplit ainsi la fonction d'un *verba dicendi*, dont se sert *je* pour signaler la mise en scène de son propre

discours. En nous référant à des descriptions des autocitations dans les analyses précédentes (Cf. section 6.2.2), nous arrivons à la configuration polyphonique suivante:

vx_1 : p est une explication sur ce qui précède

vx_2 : (p) Les élections, sénatoriales le 14 avril, législatives et municipales le 30 septembre, se sont tenues dans le calme et la transparence. Tous les observateurs l'ont confirmé. Je crois qu'il faut y voir l'expression de la maturité du peuple camerounais qui a compris qu'il faut des institutions stables et des politiques avisées pour réaliser le progrès social.

La saturation des sources en contexte de (1) semble évidente : vx_1 et 2 sont des voix du locuteur de l'énoncé, qui correspond à Paul Biya.

Nous passons à l'occurrence suivante :

(2) Les quelques dysfonctionnements signalés **n'étaient pas** de nature à remettre en cause la validité de ces scrutins.

Cette négation, comme celles que nous avons analysées précédemment, présuppose l'existence d'un point de vue positif sous-jacent s'opposant à la voix du locuteur de l'énoncé :

pdv_1 : Les quelques dysfonctionnements signalés étaient de nature à remettre en cause la validité de ces scrutins.

vx_3 : pdv_1 injustifié.

Nous avons vu que le contexte politique qui a généré ce discours de fin d'année 2013 est celui d'une année électorale inédite, où les Camerounais étaient appelés à élire à la fois les conseillers municipaux, les députés et les sénateurs. Les dysfonctionnements dont parle pdv_1 étaient liés, entre autres, à l'élection des sénateurs. En effet, le mandat des conseillers municipaux chargés de voter les soixante dix sénateurs (parmi cent sénateurs au total) était arrivé à échéance. Ce qui signifie que ces conseillers n'avaient plus de légitimité ; ils n'existaient plus que par l'effet d'un acte de prolongation de leur mandat, qui par ailleurs avait suscité de vives controverses au sein de la classe politique.

Au regard de cet état de choses, il est logique de voir pdv_1 comme l'expression des partis d'opposition (Pop) et de certains acteurs de la société civile qui, à l'époque, avaient contesté la prolongation du mandat des conseillers municipaux, et avaient estimé qu'avant les sénatoriales il fallait préalablement régler la question de la légitimité de ces conseillers. Récapitulons :

$pdv_1 = \text{Pop}$

$vx_3 = \text{Biya}$.

L'occurrence suivante semble complexe, en raison du fait qu'elle combine le phénomène d'autocitation à l'expression de la conséquence sous-tendue par le connecteur *donc*:

(3) **Je pense donc que** nous avons toutes les raisons de nous montrer satisfaits de cette nouvelle avancée de notre processus démocratique.

Pour une bonne lecture polyphonique de cette occurrence, il nous revient d'établir les instructions logico-sémantiques de *donc* dans la séquence syntaxique *X donc Y*. En effet, dans les analyses de la ScaPoLine (2004 : 88), « l'argument véhiculé par *Y* est présenté comme la conséquence de l'argument véhiculé par *X*, conséquence qui est déduite par un raisonnement s'appuyant sur une logique d'inférences. »

Reformulons l'occurrence :

(3)' Il convient à ce propos de rendre hommage à ELECAM (Elections Cameroon). La crédibilité renforcée des législatives et des municipales a amplement justifié les délais nécessaires à l'introduction de la biométrie dans notre dispositif électoral (**X**), je **pense donc** que nous avons toutes les raisons de nous montrer satisfaits de cette nouvelle avancée de notre processus démocratique(**Y**).

À cet effet, dans la relation *p donc q*, où les arguments *p* et *q* découlent respectivement des positions syntaxiques *X* et *Y*, la portée de *q* tient du processus d'inférence émanant de l'énonciation de *p*. Ce raisonnement du locuteur est motivé par sa connaissance doxique sur les questions électorales, où le recours à la biométrie s'accommode des avancées de la démocratie.

Mais la complexité de cette occurrence est due au fait que l'argument *q* porte une autocitation initiée par le verbe d'opinion *penser*. Ainsi avons-nous la configuration polyphonique ci-dessous :

vx_4 : Il convient à ce propos de rendre hommage à ELECAM. La crédibilité renforcée des législatives et des municipales a amplement justifié les délais nécessaires à l'introduction de la biométrie dans notre dispositif électoral (*p*)

vx_5 : Je pense *q*

vx_6 : (*q*) Nous avons toutes les raisons de nous montrer satisfaits de cette nouvelle avancée de notre processus démocratique.

pdv_2 : si *p* alors *q*

$Vx_4, 5$ et 6 sont des voix de Biya. Il reste la saturation de pdv_2 , dont la forme révèle qu'il s'agit d'un *topos*, une croyance générale comprenant ici l'allocutaire et les acteurs de la société civile et citoyenne (SCC). Pdv_2 : $ON_+ SCC$.

Le cas suivant prête au présupposé :

(4) Notre horizon politique est désormais bien dégagé. L'heure est **aujourd'hui** aux débats sérieux et objectifs sur les problèmes qui tiennent les Camerounais à cœur.

Avec l'emploi du déictique temporel *aujourd'hui*, le locuteur situe le procès de son énoncé dans un cadre faisant écho à ce qui est supposé avoir été fait *hier*. On peut ainsi lire le souci d'établir une ligne de démarcation entre les mœurs politiques actuelles et celles d'avant. Il y a donc un dialogisme entre l'énoncé réel et le contenu supposé.

L'analyse linguistique ci-dessus démontre que le déictique temporel *aujourd'hui* suppose un avant, dont l'énoncé serait: *avant, les débats portaient sur autre chose que les problèmes sérieux qui tiennent les Camerounais à cœur*. Ce contenu porté par pdv_3 relève du *nous*, et pourrait avoir comme source l'opinion générale (ON) incluant l'allocutaire et Biya. En récapitulant, nous avons :

$pdv_3 = ON_+ a_0 + Biya$

$vx_7 = Biya$.

Nous poursuivons les analyses :

(5) Ces problèmes sont, **vous le savez** : le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de vie.

En d'autres termes, il s'agit de ce que nos populations sont en droit d'attendre d'une économie prospère et équitable, d'une société juste et solidaire. Bien entendu, pour nous, cela **n'est pas** une révélation.

Nous analysons indépendamment les trois phénomènes portés par cette occurrence. Pour le premier, *vous le savez*, nous nous inspirons du travail de Norén (dans Nølke et *al.* 2004 : 129-146) sur l'argumentation par autorité et autorité polyphonique. Il s'ensuit que, pour des besoins de persuasion, le locuteur peut construire l'image de l'allocutaire (a_0) dans son discours par des formes linguistiques, des pronoms *tu* ou *vous*. Dans notre cas, la proposition parenthétique *vous le savez*, montre un lien de responsabilité entre l'allocutaire et le pdv selon lequel *les problèmes qui tiennent les Camerounais à cœur sont le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de vie*. En même temps, ce pdv est asserté par le locuteur de l'énoncé.

Il pourrait donc se poser un problème de responsabilité effective de ce cette assertion, ici pdv₄. Mais pour Norén (*ibid.* : 138), a_0 ne fait pas partie du pdv posé, « il fait [plutôt] partie du jugement qui porte sur ce pdv et c'est le cas notamment où a_0 est représenté dans une proposition parenthétique. » Ainsi « le raisonnement par autorité se présente comme un excellent moyen rhétorique, puisque l'argumentation est renforcée, en même temps que la responsabilité de l_0 [le locuteur] est affaiblie. » (*ibid.* : 136). Ce qui revient à dire que l_0 et a_0 pourraient partager la responsabilité d'un tel pdv. En somme, l'interaction entre la voix du locuteur de l'énoncée réel et pdv₄ du raisonnement par autorité donne le résultat de saturation des sources suivant :

$$\text{pdv}_4 = a_0 + \text{Biya}$$

$$\text{vx}_8 = \text{Biya}$$

Le deuxième phénomène à analyser, la locution adverbiale *en d'autres termes*, opère comme un marqueur de dialogisme. En effet, ce groupe de mots sert à reformuler de manière différente une assertion antérieure. Dans notre occurrence, le dialogisme créé par la locution tient de ce que celle-ci préfigure une demande virtuelle d'éclaircissement de l'allocutaire, qui souhaiterait être renseigné plus précisément sur les problèmes liés au pouvoir d'achat, les conditions de vie et l'emploi. *En d'autres termes* joue ainsi une fonction métalinguistique, d'explication suite à la demande virtuelle: à quoi cela

correspond-il concrètement ? Nous contenons cette demande dans pdv_5 , qui interagit avec vx_9 de l'énonciation réelle.

L'analyse linguistique ci-dessus détermine clairement les êtres réels responsables des entités sémantiques en interaction : $pdv_5 = a_0$ et $vx_9 = Biya$.

Pour ce qui est de la négation, troisième phénomène de l'occurrence (5), *a priori*, au niveau linguistique, nous pouvons dire que son caractère polémique est renforcé par l'expression *pour nous*, qui marque une exclusion et / ou une exclusivité :

pdv_6 : Cela est une révélation

vx_{10} : pdv_6 injustifié

Le point de vue qui pense que les attentes de l'économie prospère et équitable dont parle Paul Biya sont une « révélation » est celui de l'opposition (Pop). En effet, les partis d'opposition, dont le rôle principal est de jouer le contre-pouvoir, penseraient que demander au peuple de s'attendre aux retombées d'une économie qualifiée subjectivement et partialement de *prospère* et d'*équitable* relèverait de l'utopie, et en cela il s'agit bien d'une *révélation* – au sens ironique du terme – que Biya leur fait. En sorte que $Pdv_6 = Pop$; $vx_{10} = Biya$.

Le cas suivant porte sur une autre négation :

(6) Au cours des dernières décennies, nous **n'**avons ménagé aucun effort pour améliorer le quotidien des Camerounais.

Partant des descriptions des négations précédentes, nous passons directement à la configuration polyphonique de la semi-négation de (6) :

pdv_7 : Nous avons ménagé des efforts pour améliorer le quotidien des Camerounais

vx_{11} : pdv_7 injustifié

Nous bénéficions de la situation précédente, où le point de vue de l'opposition s'inscrit en faux contre l'optimisme et l'autosatisfaction complaisants de Biya quant aux conditions de vie des Camerounais. Ainsi, dans la même lancée, pdv_7 est des partis d'opposition. $Pdv_7 = Pop$; $vx_{11} = Biya$.

Prenons l'occurrence suivante :

- (7) Nous l'avons fait [améliorer le quotidien des Camerounais], **en dépit d'**un contexte politique parfois tendu, de la crise économique et des menaces à la paix.

La locution prépositive de concession *en dépit de* (Morel 1996) nous impose de considérer (7) comme une occurrence de dialogisme. L'argumentation concessive induite par cet élément met en exergue le dialogue entre l'énoncé du locuteur et un savoir doxique. Le locuteur concède ainsi ce savoir, afin de donner plus de poids à sa position argumentative.

Pour une interprétation en contexte, disons que le discours implicite est en interaction avec l'ensemble de l'énoncé du locuteur. Reformulons ce qui pourrait être cet énoncé antérieur concédé : *l'amélioration des conditions de vie des hommes n'est pas évidente dans un contexte politique tendu de la crise économique et des menaces à la paix*. Ce p_{dv8} a comme source ON-homogène, la doxa. $V_{X_{12}} = \text{Biya}$.

Prenons l'occurrence suivante :

- (8) Des progrès sensibles – **peut-être** encore inégalement répartis – ont été enregistrés.

Notre analyse de cette occurrence de modalité épistémique s'inspire de celle de la ScaPoLine (Nølke et al. 2004 : 41). L'adverbe *peut-être* modifie le syntagme nominal *des progrès sensibles*. L'adverbe *peut-être* modifie l'assertion selon laquelle *des progrès sensibles encore inégalement répartis ont été enregistrés*. Nous configurons comme suit :

$v_{X_{13}}$: Des progrès sensibles encore inégalement répartis ont été enregistrés

$v_{X_{14}}$: peut-être $v_{X_{13}}$

Ces deux voix tiennent de ce que Biya, dans son autosatisfaction de départ, affirme premièrement que des *progrès sensibles*, visibles, palpables, ont été faits, et par la suite, décide de modaliser son propos pour ne pas paraître prétentieux aux yeux de l'opposition et de la société civile qui connaissent la situation du pays. *Peut-être* vient donc mettre un bémol au discours « auto-laudateur ». $V_{X_{13}}$ et $v_{X_{14}}$: Biya.

Prenons l'occurrence (9) :

(9) Je **ne** prendrai **que** deux exemples : la santé et nos grands projets.

Étant donné que nous avons eu à analyser des cas de restrictions (*ne...que*) dans les sections précédentes, nous pouvons nous dispenser des descriptions de la présente occurrence, que nous configurons comme suit:

$v_{x_{15}}$: Je prendrai deux exemples : *la santé et nos grands projets*.

pdv_9 : D'autres exemples sont considérables

$v_{x_{16}}$: pdv_9 injustifié

Dans une logique de restriction au sein d'un ensemble relativement vaste, le point de vue généralisant émane d'une interprétation générale. Ainsi, pdv_9 est l'apanage d'un ON-homogène. En somme :

$pdv_9 = ON$

$v_{x_{15}}$ et $v_{x_{16}} = Biya$

Analysons la dernière occurrence de PP1 :

(10) En ce qui concerne nos grands projets, ceux de première génération sont, **comme vous le savez**, en cours d'exécution ou en phase de démarrage.

Nous avons analysé des cas similaires dans les sections antérieures. Le groupe de mots *comme vous le savez* indique que l'assertion du locuteur est un savoir dont disposait déjà l'allocutaire dans une autre situation. Ce savoir antérieur repris est : *les projets de première de génération sont en cours d'exécution ou en phase de démarrage*. Il est contenu dans pdv_8 (contexte antérieur), ayant comme source l'allocutaire et le locuteur textuel (L) renvoyant à Paul Biya à un autre moment. Nous récapitulons comme suit :

$pdv_{10} = a_{0+L}$

$v_{x_{17}} = Biya$

- Le deuxième passage polyphonique (PP2)

Thème : la situation économique du pays

*Comme on peut le constater, notre économie reprend des couleurs et une sorte de consensus national est perceptible sur l'objectif de l'émergence. Je crois que nous devons mobiliser toutes nos énergies au service de cette cause et jeter toutes nos forces dans le combat pour la croissance. Il **semble** en effet que nos efforts, **aussi louables soient-ils, ne suffiront pas**, à leur rythme actuel, pour que le Cameroun devienne un pays émergent en 2035.*

*Cet avertissement amical nous a été adressé par les institutions financières internationales. Il est de notre intérêt d'en tenir compte. En 2013, notre taux de croissance est de 4,8 %, donc en deçà de nos prévisions qui étaient de 6,1 %. Il **n'y a certes** là **rien** de dramatique **mais** il est clair que nous devons redoubler d'efforts.*

*Notre croissance est actuellement soutenue par la bonne tenue des recettes pétrolières et les crédits publics. L'investissement privé demeure quant à lui insuffisant. Nous devons encore améliorer le climat des affaires. Cela **ne** nous dispense **pas, évidemment**, de poursuivre les réformes structurelles en cours et de continuer à renforcer la discipline budgétaire.*

*Nous avons encore **sans aucun doute** des marges de progression pour améliorer l'efficacité de notre politique économique. Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs. **Mais** d'où vient-il **donc** que l'action de l'Etat, dans certains secteurs de notre économie, **paraît** parfois manquer de cohérence et de lisibilité? Pourquoi, dans bien des cas, les délais de prise de décision constituent-ils encore des goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets? Comment expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50 %? Enfin, il est permis de s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, **qui ne débouchent sur aucune décision**.*

Prenons la première occurrence de PP2. La polyphonie de celle-ci est régie par plusieurs marqueurs:

- (11) Il **semble** en effet que nos efforts, **aussi louables soient-ils, ne suffiront pas**, à leur rythme actuel, pour que le Cameroun devienne un pays émergent en 2035.

La complexité de cette occurrence est due à la combinaison de trois marqueurs d'hétérogénéité énonciative, à savoir la modalité épistémique, la structure concessive et la négation syntaxique. Pour une bonne configuration polyphonique de ce cas, nous entendons procéder à une reconstruction du groupe concessif *aussi... soit-il*, que nous pouvons substituer au groupe conjonctif *même si* antéposé (Morel 1996) :

(11)' **Même si** nos efforts sont louables, il **semble** en effet qu'ils **ne** suffiront **pas**, à leur rythme actuel, pour que le Cameroun devienne émergent en 2035.

La commutation de *aussi...soit-il* avec *même si*, dans ce cadre, n'altère pas le sens de l'énoncé de départ, au contraire cela facilite la lecture du passage. Nous partons ainsi des descriptions de la concession, de la modalité épistémique (*sembler*) et de la négation syntaxique *ne...pas* que nous avons faites dans les analyses précédentes. Une fois le point de vue concessif sous-jacent découlant de *même si* établi, il conviendra d'y adjoindre les pdv / vx résultant de la modalité et de la négation.

En effet, le point de vue implicite généré par la concession s'apparente à un *topos* argumentant que *lorsque les efforts fournis pour l'accomplissement d'une tâche quelconque sont louables, la réussite est envisageable*. Configurons :

pdv₁₁ : Lorsque les efforts fournis pour l'accomplissement d'une tâche quelconque sont louables, la réussite est envisageable

vx₁₈ : Nos efforts pour faire du Cameroun un pays émergent en 2035 sont louables

pdv₁₂ : Nos efforts suffiront, à leur rythme actuel, pour que le Cameroun devienne émergent en 2035.

vx₁₉ : pdv₁₂ injustifié

vx₂₀ : Il semble vx₁₉

Le raisonnement qu'initie la concession permet de voir que pdv₁₁ est l'apanage de l'opinion générale qui sait que *lorsque les efforts fournis pour l'accomplissement d'une tâche quelconque sont louables, la réussite est envisageable*. Le contenu de pdv₁₂ peut bien être celui des membres du parti politique du Paul Biya (RDPC) qui sont parfois plus optimistes que leur président.

Synthétisons :

pdv₁₁ = ON

vx₁₈ = Biya

pdv₁₂ = Certains membres du RDPC

vx₁₉ = Biya

vx₂₀ = Biya

Le cas suivant porte sur une des structures du connecteur *mais* :

- (12) Cet avertissement amical nous a été adressé par les institutions financières internationales. Il est de notre intérêt d'en tenir compte. En 2013, notre taux de croissance est de 4,8 %, donc en deçà de nos prévisions qui étaient de 6,1 %. Il **n'y a certes là rien** de dramatique **mais** il est clair que nous devons redoubler d'efforts.

Cette occurrence porte sur trois phénomènes: la négation, le morphème *certes* et le connecteur *mais*. La combinaison des trois favoriserait, *a priori*, une lecture de *mais* en emploi adversatif. Toutefois, après examen, l'interprétation adversative (*maisSN*) du connecteur semble impossible, étant donné que notre occurrence ne satisfait pas à tous les critères d'un tel emploi, tels que nous les avons présentés dans l'analyse exemplaire et dans les sections précédentes (Anscombe et Ducrot 1977 ; Ducrot 1972 ; Ducrot et *al.* 1980 ; Birkelund 2009). En effet, la présence de la prédication à droite de *mais* évacue toute possibilité de structure adversative. Par ailleurs, la semi-négation ne se prête pas à une lecture descriptive parce qu'elle fait partie de l'argument concédé.

Quant à la polyphonie de l'adverbe *certes*, nous nous référons aux travaux de Ducrot (1984) et ceux de Garnier et Sitri (2009). Les derniers dénombrent trois emplois de *certes*: un emploi absolu, où le marqueur jouit d'un statut autonome de mot-phrase; un emploi seul et un emploi lié. Dans l'exemple que nous analysons, *certes* est en emploi lié, « il est suivi d'un marqueur d'opposition ou de concession » (Garnier et Sitri 2009 : 122). Cet emploi lié correspond aux travaux de Ducrot (*ibid.*), où, à partir de l'exemple construit *Certes il fait beau mais j'ai mal aux pieds*, il avance que *certes* met en scène deux instances énonciatives successives argumentant dans des sens opposés. Le locuteur s'assimile ainsi à la deuxième instance, et assimile son allocutaire à la première. Ainsi pouvons-nous arriver à la configuration polyphonique ci-dessous (*Il n'y a certes là rien de dramatique mais il est clair que nous devons redoubler d'efforts*):

pdv₁₃ : Il n'y a rien de dramatique (*p*)

pdv₁₄ : Si *p* alors *r*

vx₂₁ : Il est clair que nous devons redoubler d'efforts (*q*)

vx₂₂ : Si *q* alors *non-r*

Étant donné que le deuxième PP2 porte sur la situation économique du pays, et puisque le président Biya est dans la position de celui qui dresse le bilan annuel, on lit le point de vue des sympathisants et militants de sa famille politique en pdv₁₃.

La conclusion *r* qui émane du contenu de pdv₁₃ pourrait être que : «On peut se dispenser de tout effort supplémentaire ». Ainsi peut-on formuler le topos en pdv₁₄ comme suit : « s'il n'y a rien de dramatique dans les chiffres liés au taux de croissance, on peut se dispenser de tout effort supplémentaire. » Ce contenu a comme source le ON. En somme :

pdv₁₃ = Pop

pdv₁₄ = ON

vx₂₁ = Biya

vx₂₂ = Biya

Prenons la négation syntaxique suivante :

- (13) Notre croissance est actuellement soutenue par la bonne tenue des recettes pétrolières et les crédits publics. L'investissement privé demeure quant à lui insuffisant. Nous devons encore améliorer le climat des affaires. Cela **ne** nous dispense **pas, évidemment**, de poursuivre les réformes structurelles en cours et de continuer à renforcer la discipline budgétaire.

Deux marqueurs polyphoniques nous intéressent dans cette occurrence : la négation syntaxique *ne...pas* et l'adverbe *évidemment*. Le dernier mérite une attention particulière. Nous le décrivons comme marqueur d'évidentialité, en raison du fait qu'il donne à questionner la source, la provenance de l'information véhiculée par le locuteur. Dans certains travaux sur l'évidentialité (Dendale & Tasmowski 1994; Dendale & Coltier 2003; Dendale & Van Bogaert 2012), il ressort que les informations délivrées par des locuteurs dans leurs différents énoncés proviennent de sources variées. Ainsi, lors du processus d'énonciation, il arrive au locuteur d'inscrire linguistiquement la « provenance de l'information transmise ».

Dans notre cas, l'adverbe *évidemment* semble indiquer la source de l'assertion suivante : *Cela ne nous dispense pas de poursuivre les réformes structurelles en cours et de continuer à renforcer la discipline budgétaire*. Cette information, puisqu'une évidence, proviendrait

donc de l'opinion générale au Cameroun. Il y a à cet effet un dialogisme, une interaction entre le discours du locuteur et le point de vue de l'opinion générale.

Configurons (13) en articulant l'évidentialité à la négation

pdv₁₅ : Cela nous dispense de poursuivre les réformes structurelles en cours et de continuer à renforcer la discipline budgétaire.

pdv₁₆ : pdv₁₅ injustifié

vx₂₃ : Évidemment pdv₁₆

Pour saturer les variables linguistiques ci-dessus, nous faisons la lecture suivante : lorsque le taux de croissance souhaité n'a pas été atteint (6,1 %), lorsque l'investissement privé demeure insuffisant, et qu'il faut encore améliorer le climat des affaires, selon le propre constat du président de la République, il semble logique de dire, en pdv₁₅, que tout cela peut amener à s'exempter de la poursuite des réformes structurelle et budgétaire en cours, afin de chercher à atteindre les objectifs manqués au cours de l'année qui s'achève. Ce point de vue est l'interprétation logique que peut faire l'allocutaire de l'énoncé (a₀). L'adverbe *évidemment*, employé par Paul Biya, montre que le contenu que cet adverbe modifie est de l'opinion générale (ON). En somme :

pdv₁₅ = a₀

pdv₁₆ : ON

vx₂₃ = Paul Biya.

Nous poursuivons les analyses :

(14) Nous avons encore **sans aucun doute** des marges de progression pour améliorer l'efficacité de notre politique économique

Le locuteur, par le recours à la locution adverbale *sans aucun doute* entend modaliser fortement un point de vue affirmatif sous-jacent. Ainsi peut-on lire cette locution comme un marqueur d'évidentialité indiquant la source de l'information transmise : celle-ci ne souffre

d'aucun doute, selon le locuteur, parce qu'elle serait de source générale, elle va de soi. Nous obtenons la configuration polyphonique ci-dessous :

pdv₁₇ : Nous avons encore des marges de progression pour améliorer l'efficacité de notre politique économique

vx₂₄ : Sans aucun doute pdv₁₇

La saturation des sources est telle que pdv₁₇ est de ON, et vx₂₄ : Biya.

(15) Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs. **Mais** d'où vient-il **donc** que l'action de l'Etat, dans certains secteurs de notre économie, **paraisse** parfois manquer de cohérence et de lisibilité?

Quatre phénomènes polyphoniques / dialogiques nous interpellent dans ce passage : les connecteurs *mais* et *donc*, l'interrogation partielle rhétorique et le verbe *paraître*, dont le contenu sémantique est proche de *sembler*. Établissons d'abord les arguments du connecteur *mais* :

p : Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs

q : D'où vient-il donc que l'action de l'Etat, dans certains secteurs de notre économie, paraisse parfois manquer de cohérence et de lisibilité?

r : (À déterminer en contexte)

Avant de configurer cette occurrence, nous relevons que l'interrogation rhétorique contenue dans l'argument *q* favorise une orientation argumentative négative (Anscombe et Ducrot 1981). En sorte que dans *d'où vient-il donc que l'action de l'Etat, dans certains secteurs de notre économie, paraisse parfois manquer de cohérence et de lisibilité ?*, le locuteur soutient implicitement que : *dans certains secteurs de notre économie, l'action de l'État ne devrait pas manquer de cohérence et de lisibilité.*

À partir de cette argumentation, nous pouvons reconstituer les instructions logico-sémantiques du connecteur *donc* (*X donc Y*) comme suit :

X : Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs.

Y : dans certains secteurs de notre économie, l'action de l'État ne devrait pas manquer de cohérence et de lisibilité.

Dans nos analyses précédentes, s'inspirant de la ScaPoLine (2004), nous avons vu que les contenus propositionnels *X* et *Y* véhiculent respectivement les arguments *p* et *q* dans la structure consécutive *p* donc *q*, où les rapports entre les deux arguments peuvent être celles d'explication ou de justification.

Configurons l'ensemble de l'occurrence :

$v_{x_{25}}$: Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs (*p*)

pdv_{18} : Si *p* alors *r*

pdv_{19} : Dans certains secteurs de notre économie, l'action de l'État manque parfois de cohérence et de lisibilité

$v_{x_{26}}$: *Paraît* pdv_{19} ? (*q*)

$v_{x_{27}}$: Dans certains secteurs de notre économie, l'action de l'État ne devrait pas manquer de cohérence et de lisibilité. (*q'*)

pdv_{20} : Si *p* alors *q'*

$v_{x_{28}}$: Si $v_{x_{26}}$ alors *non-r*

La complexité de cette configuration tient également de la complexité de l'occurrence (15). Les sept (07) entités sémantiques ci-dessus marquent la polyphonie des quatre marqueurs identifiés. Pour la saturation des sources, trouvons premièrement le contenu sémantique de la conclusion *r*, résultant du raisonnement argumentatif de la structure *p* MAIS *q*. *r* découle de la position argumentative de $v_{x_{24}}$, où le président Biya affirme que le pays dispose d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre des objectifs fixés. Ainsi, une telle disposition conduit logiquement à cette conclusion (*r*) : « notre politique économique se porte bien ». La conclusion non-*r* est que « notre politique économique ne se porte pas bien. »

En sorte que le *topos* en pdv_{18} est : « si nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs, alors notre politique économique se porte bien ». Ce *pdv*, tout comme pdv_{19} , est celui de ON.

Pdv₂₀ fait l'écho aux positions générales du peuple camerounais (PC) qui pense que l'économie du pays manque parfois de lisibilité et de cohérence, dans certains secteurs. Biya semble y souscrire, mais tient tout de même à édulcorer cette perception en recourant à *paraître*, qui modalise en vx₂₅. Synthétisons la saturation des sources:

pdv₁₉ = ON

pdv₁₈ = PC

pdv₂₀ = ON

vx_{25, 26, 27 et 28} = Paul Biya

Nous continuons l'analyse de PP2 avec deux autres interrogations :

- (16) Pourquoi, dans bien des cas, les délais de prise de décision constituent-ils encore des goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets? Comment expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50 % ?

Avec ces deux séries d'interrogations à caractère rhétorique, le locuteur adopte une position argumentative où, en s'interrogeant, il ne s'attend pas forcément à une réponse, mais plutôt à un consentement de l'allocutaire à réfuter une position bien précise. Cette approche peut être soutenue par le propos d'Anscombe et Ducrot (1981), pour qui les questions rhétoriques favorisent une orientation argumentative négative. Décrivons les orientations argumentatives des deux interrogations ci-dessus :

- *Pourquoi, dans bien des cas, les délais de prise de décision constituent-ils encore des goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets? = les délais de prise de décision ne devraient plus constituer des goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets.*
- *Comment expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50 % ? = On ne peut pas expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50 %.*

Ainsi avons-nous, en gras, les différentes orientations argumentatives négatives des deux énoncés interrogatifs.

Convoquons les données contextuelles pour lier des êtres réels aux différents contenus ci-dessus. La lecture semble évidente en effet : en posant ces questions, Paul Biya n'est pas dans l'ignorance des réponses, au contraire il les oriente négativement, car elles vont de soi aussi bien pour lui que pour l'allocutaire. Ce processus rhétorique explique davantage comment le locuteur cherche à inscrire l'allocutaire de son message – même sans le consentement de celui-ci – dans la logique de ses idées. Ainsi avons-nous ces deux plans de saturation des sources des contenus :

Première interrogation :

$$vx_{29} = \text{Biya}$$

$$pdv_{21} = \text{Biya} + a_0$$

Seconde interrogation :

$$vx_{30} = \text{Biya}$$

$$pdv_{22} = \text{Biya} + a_0$$

Nous terminons l'analyse de PP2 par le dialogisme de la subordonnée relative explicative :

- (17) Enfin, il est permis de s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, **qui ne débouchent sur aucune décision.**

Comme dans les sections précédentes, nous sommes en présence de l'interaction entre un énoncé enchâssant (E) et un énoncé enchâssé (e) :

- *Enfin, il est permis de s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, qui ne débouchent sur aucune décision* (E)
- *Les commissions de suivi de projets ne débouchent sur aucune décision* (e)

La tâche principale consiste à saturer la source dont le discours est porté par la subordonnée relative explicative, qui dialogue avec l'énoncé de la proposition principale. Ainsi arrivons-nous à ce plan :

- *Enfin, il est permis de s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, qui ne débouchent sur aucune décision* (E = $vx_{31} = \text{Biya}$)

- Les commissions de suivi de projets ne débouchent sur aucune décision (e = vx₃₂=
Biya)

- Le troisième passage polyphonique (PP3)

Ce PP concerne les perspectives pour la nouvelle année (2014) :

Ce dont nous avons besoin pour les prochaines années, c'est d'un véritable plan d'urgence. Avec le DSCE, nous avons le tableau de bord. Il nous faut maintenant agir.

Nos priorités à court terme sont connues, à savoir : redresser la courbe de notre croissance en créant des emplois et maintenir un niveau élevé de performances sur plusieurs années d'affilée. Nous devons pour cela fixer, à partir des feuilles de route, des échéances à respecter absolument.

Sans doute faudra-t-il impérativement s'attaquer aux causes de nos insuffisances en supprimant les points de blocage, les zones de dispersion et les doublons.

Serions-nous incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire ? Je **ne** le crois **pas**. Nous avons des hommes, des femmes et des jeunes talentueux, ingénieurs, bien formés et entreprenants, capables de relever ces défis. Nous avons des ressources naturelles, abondantes et variées. Nous avons des institutions, modernes et démocratiques. Notre pays connaît la paix et la stabilité. **Alors que nous manque-t-il ?**

Je **crois** que nous avons des progrès à faire sur deux points importants : la primauté de l'intérêt général et la coordination de nos efforts.

Bien qu'attachés à nos communautés d'origine – ce qui **ne** nous empêche **pas** d'être de fervents patriotes lorsque l'honneur national est en jeu – nous sommes un peuple d'individualistes, plus préoccupés de réussite personnelle que d'intérêt général. Notre Administration reste perméable à l'intérêt particulier. Ce dernier est le plus souvent incompatible avec l'intérêt de la communauté nationale. Dans un Etat moderne, cette dérive **ne** doit **pas** être tolérée. La plupart de nos grands projets mettent en jeu, à un stade ou à un autre de leur mise en œuvre, les compétences de divers services. Je **ne** suis **pas** sûr que l'indispensable coordination entre ceux-ci ait toujours lieu. Il nous faudra **sans aucun doute** améliorer les choses de ce point de vue.

Analysons la première occurrence de PP3:

(18) Nous devons pour cela fixer, à partir des feuilles de route, des échéances à respecter absolument.

Sans doute faudra-t-il impérativement s'attaquer aux causes de nos insuffisances en supprimant les points de blocage, les zones de dispersion et les doublons.

Le modalisateur *sans doute*, combiné avec le verbe *falloir* et le modificateur *impérativement*, décrit l'attitude du locuteur par rapport au contenu de son énoncé. Ce marqueur exprime en effet non pas l'incertitude – au sens de *vraisemblablement*, *peut-être* –, mais la certitude vis-à-vis de l'assertion. Ainsi, le rapport du dictum au modus conduit à la configuration polyphonique ci-dessous :

pdv₂₃ : Il y a lieu de s'attaquer aux causes de nos insuffisances en supprimant les points de blocage, les zones de dispersion et les doublons

vx₃₃ : Sans doute faudra-t-il impérativement pdv₂₃

Analysons l'occurrence suivante :

(19) **Serions-nous** incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire ? Je **ne** le crois **pas**.

Nous avons inclus la négation dans cette analyse parce qu'elle est liée à l'interrogation précédente, elle en est la réponse. De ce fait, la réponse à la négative permet de comprendre la valeur de l'interrogation, qui est rhétorique. *Je ne le crois pas* est une réponse qu'on pourrait juger superfétatoire, étant donné qu'elle va de soi : elle est portée par l'interrogation elle-même. En posant la question, le locuteur orientait ainsi son argumentation vers la négation (Anscombe & Ducrot 1981).

Quant au conditionnel, nous bénéficions des descriptions faites dans les analyses précédentes (Section 6.2.2). En effet, avec Haillet (2002), nous analysons le conditionnel d'altérité énonciative comme le lieu de superposition d'énoncés, où le locuteur se distancie d'un autre point de vue. Lequel point de vue, dans notre cas, serait que *nous sommes incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire*.

Nous proposons une configuration polyphonique qui articule les trois phénomènes (conditionnel, interrogation, négation) (**Serions-nous** incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire ? Je **ne** le crois **pas**.) :

vx₃₄ : Serions-nous incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire ?

pdv₂₄ : Nous sommes incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire.

pdv₂₅ : pdv₂₅ injustifié

pdv₂₆ : Il est à croire que nous sommes incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire

vx₃₅ : pdv₂₆ injustifié

Avant d'arriver à la saturation proprement dite des sources, il est important d'expliquer cette configuration, notamment les positions de pdv₂₄ et pdv₂₅. Le premier renvoie au contenu implicite généré par le conditionnel. Quant à pdv₂₅, il correspond à la réponse à l'interrogation, laquelle réponse va de soi aussi bien pour le locuteur, Biya, que pour l'allocutaire. Pdv₂₆ et vx₃₅ découlent de l'énoncé négatif : *Je ne le crois pas*.

Avec l'aide du contexte, pdv₂₄ est donc la position des opposants (Pop) qui pensent que le Cameroun est incapable de faire ce que les autres pays « ont fait ou sont en train de faire ». Pdv₂₅ a comme source une partie de l'allocutaire (a₀) en complicité avec Biya et favorable à la réponse évidente de la question rhétorique. Avec le dernier énoncé *Je ne le crois pas*, Paul Biya a réitéré ce qu'il avait déjà laissé entendre dans l'interrogation ; pdv₂₆, qui en résulte, est ainsi le lieu où les opposants (Pop) réitérent aussi leur position.

Récapitulons :

vx₃₄ = Biya

pdv₂₄ = Pop

pdv₂₅ = a₀+L

pdv₂₆ = Pop

vx₃₅ = Biya

Prenons l'occurrence suivante :

- (20) Nous avons des hommes, des femmes et des jeunes talentueux, ingénieux, bien formés et entreprenants, capables de relever ces défis. Nous avons des ressources naturelles, abondantes et variées. Nous avons des institutions, modernes et démocratiques. Notre pays connaît la paix et la stabilité. **Alors que nous manque-t-il ?**

Comme dans les cas qui précèdent, nous voyons, dans cette interrogation, la figuration d'une réponse qui va de soi aussi bien pour le locuteur que pour l'allocutaire : *il ne nous manque rien*. Le locuteur, par cette tournure, amène son allocutaire à admettre la réponse à

la négation comme une évidence ; ainsi s'installe davantage la complicité entre les deux protagonistes. En sorte que $v_{x_{36}} = \text{Alors que nous manque-t-il ?}$ Et $pdv_{27} = \text{il ne nous manque rien}$.

Dans la saturation des sources, pdv_{27} a pour source l'allocutaire et le locuteur textuel (L), correspondant à Paul Biya à un autre moment. $V_{x_{36}} = \text{Biya}$.

Nous analysons l'occurrence suivante comme une autocitation, en raison de la portée sémantique du verbe *croire*. Celui-ci peut être commuté avec *penser*, qui est un verbe d'opinion :

(21) Je **crois** que nous avons des progrès à faire sur deux points importants : la primauté de l'intérêt général et la coordination de nos efforts.

Configurons (21):

$v_{x_{37}}$: Je crois *p*

$v_{x_{38}}$: (*p*) Nous avons des progrès à faire sur deux points importants : la primauté de l'intérêt général et la coordination de nos efforts.

Les deux voix ($v_{x_{37}}$ et $v_{x_{38}}$) sont celles de Paul Biya.

Le cas suivant concerne une concession logique initiée par *bien que* :

(22) **Bien qu'**attachés à nos communautés d'origine – ce qui **ne** nous empêche **pas** d'être de fervents patriotes lorsque l'honneur national est en jeu – nous sommes un peuple d'individualistes, plus préoccupés de réussite personnelle que d'intérêt général.

Dans les travaux de Morel (1996 : 9), la locution conjonctive *bien que* – subordonnant idéal de la concession logique – présente la subordonnée concessive « comme ayant fait l'objet d'une assertion préalable par un autre énonciateur, à laquelle l'énonciateur de l'ensemble de la phrase souscrit. » Dans le mouvement concessif de *bien que*, le processus argumentatif frise celui du raisonnement syllogistique, qui va de la majeure à la conclusion en passant par la mineure.

Dans notre cas, il y a lieu d'identifier l'argument majeur présupposé par *bien que* : *l'idéologie communautariste africaine veut qu'un individu qui appartient à une communauté œuvre pour l'intérêt commun*. L'enjeu de la configuration polyphonique que nous aimerions proposer repose sur l'articulation de la concession logique à la négation incluse dans l'incise : *ce qui **ne** nous empêche **pas** d'être de fervents patriotes lorsque l'honneur national est en jeu* :

pdv₂₈ : L'idéologie communautariste africaine veut qu'un individu qui appartient à une communauté œuvre pour l'intérêt commun.

pdv₂₉ : Nous sommes attachés à nos communautés d'origine

pdv₃₀ : Le fait que nous sommes attachés à nos communautés nous empêche d'être de fervents patriotes lorsque l'honneur national est un enjeu.

vx₃₉ : pdv₃₀ injustifié

pdv₃₁ : Si pdv₂₉ alors nous sommes préoccupés par l'intérêt général (la communauté)

vx₄₀ : Nous sommes un peuple d'individualistes, plus préoccupés de réussite personnelle que d'intérêt général.

Dans cette structure concessive mêlée à la négation, pdv₂₈ est le point de vue général (ON) de tous les Camerounais qui connaissent (ou sont censés connaître) l'idéologie communautariste qui régent la société africaine. Pdv₂₉ quant à lui, dans le raisonnement concessif, est l'argument concédé par le locuteur, lequel argument mobilise à la fois le locuteur textuel et l'allocutaire textuel⁴⁵ (A+L). Pdv₃₀ est le point de vue positif de la négation. Les données contextuelles ne permettent pas d'attribuer ce contenu à une source concrète. En effet, selon Gjerstad (2011), la saturation de toutes les variables linguistiques en contexte n'est pas toujours garantie, notamment pour ce qui est de la négation, dont l'emploi, parfois, ne répond qu'à des besoins de rhétorique. Pdv₃₁ est un *topos* découlant de la logique argumentative des pdv₂₈ et 29. Sa source est donc ON. Nous pouvons récapituler comme suit :

pdv₂₈ = ON

pdv₂₉ = A+L

⁴⁵ L'allocutaire à un autre moment de son histoire ou de sa vie. Celui-ci diffère de l'allocutaire de lenience (a₀).

$v_{x_{39}} = \text{Biya}$

$pdv_{31} = \text{ON}$

$v_{x_{40}} = \text{Biya}$

Analysons les deux négations ci-dessous :

- (23) Dans un Etat moderne, cette dérive **ne** doit **pas** être tolérée. La plupart de nos grands projets mettent en jeu, à un stade ou à un autre de leur mise en œuvre, les compétences de divers services. Je **ne** suis **pas** sûr que l'indispensable coordination entre ceux-ci ait toujours lieu.

En dépit l'absence de contexte déclencheur précis de l'interprétation descriptive de ces négations (Nølke1993), nous prenons néanmoins le soin de les commenter pour expliquer l'impossibilité d'identifier un pdv positif que réfuterait le locuteur de l'énoncé. Cette lecture est renforcée par la prise en compte des données contextuelles. En effet, à regarder le co(n)texte des deux négations, on se rend compte que le locuteur décrit une situation déplorable qui a cours dans le pays. Étant donné que le fait de déplorer le manque de sens de l'intérêt général pourrait faire l'unanimité, il serait illogique de voir dans *cette dérive ne doit pas être tolérée* un pdv sous-jacent positif.

Il en va de même avec *Je ne suis pas sûr*, qui s'inscrit dans le même processus de description.

Prenons la dernière occurrence de PP3 :

- (24) Il nous faudra **sans aucun doute** améliorer les choses de ce point de vue.

Dans les passages polyphoniques précédents, nous avons eu à analyser les locutions *sans doute* et *sans aucun doute*. Bien que les deux soient des modalisateurs parce que décrivant l'appréciation ou l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé, nous leur avons réservé des analyses distinctes. En effet, nous avons rangé *sans aucun doute* dans le tiroir des marqueurs de certitude forte, pouvant aussi servir de marqueur d'évidentialité qui indique la source de l'assertion.

Pour ce qui est de l'occurrence que nous étudions, la considération des données co(n)textuelles peut renforcer l'approche de l'évidentialité : le verbe *améliorer* qui suit la locution adverbiale montre que le locuteur partage le point de vue général selon lequel il faut améliorer quelque chose. Point de vue qui serait donc de sa famille politique, des opposants, de la société civile, bref *sans aucun doute* cristallise l'opinion camerounaise sur l'amélioration de la politique de réalisation des grands projets. Configurons :

pdv₃₂ : Il faudra améliorer les choses de ce point de vue

vx₄₁ : Sans aucun doute pdv₃₂

L'analyse linguistique renseigne suffisamment sur les sources des différentes variables ci-dessus: pdv₃₂ = ON ; vx₄₁ = Biya.

- Le quatrième passage polyphonique (PP4)

Le thème central qui structure PP4 est la sécurité du pays

Mes chers compatriotes,

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur un problème qui, au cours des derniers mois, a pris une dimension préoccupante. Celui de notre sécurité.

Il y a peu encore, nous devons faire face, en quelque sorte, à une insécurité « classique ». En simplifiant, on pourrait dire que dans les zones urbaines, nous devons lutter contre le petit et le grand banditisme et dans les zones rurales éloignées, contre les « coupeurs de route ».

Depuis quelques temps, une autre forme de criminalité, la criminalité transfrontalière, s'est développée de façon inquiétante, en particulier au nord et à l'est de notre pays.

*Elle s'explique par la présence à proximité de nos frontières de bandes armées, motivées par des idéologies extrémistes et par l'appât du gain. Elles n'hésitent pas à s'introduire sur notre territoire pour y commettre leurs forfaits. Le phénomène **n'est pas** absolument nouveau. **Cependant**, il a connu récemment une nette recrudescence, comme l'a montré, il y a peu, une attaque dans l'arrondissement de Kette à l'est de notre territoire national. Nous avons déployé des unités d'élite dans la zone pour faire échec à ces intrusions.*

Depuis quelques mois, à l'Extrême-Nord, ces hors-la-loi se livrent à des enlèvements, notamment d'étrangers, dans le but d'obtenir des rançons. Nous avons tous encore à l'esprit la capture d'une famille française, les MOULIN-FOURNIER. Nous avons réussi à obtenir leur libération grâce à la coopération avec les autorités du Nigeria et les services français. Plus récemment encore, c'est un prêtre français qui a été emmené de force au

Nigeria. Je condamne avec la plus grande fermeté ces actes inqualifiables qui visent des personnes sans défense, y compris des enfants, dans le but d'en tirer profit.

Il va de soi que nous faisons tout ce qui est possible pour prévenir et contrer de tels agissements, et nous continuerons à le faire.

C'est le lieu pour moi de féliciter les unités d'élite qui veillent à la sécurité dans ces zones et de demander à la population locale de leur accorder toute la collaboration nécessaire.

*Le terrorisme sévit également sur l'Océan depuis un certain temps. Ses motivations sont principalement financières. **Mais** les méthodes sont les mêmes. Il s'agit d'arraisonner des navires pour en piller le contenu et d'enlever les équipages pour réclamer une rançon. Le Cameroun en a fait l'expérience dans son espace maritime.*

Le phénomène s'est étendu à l'ensemble du Golfe de Guinée au point de compromettre le commerce maritime des pays situés dans cette zone. Une première réponse a été apportée lors du sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, tenu à Yaoundé les 25 et 26 juin dernier.

*On le voit, que ce soit sur terre ou en mer, la sécurité, **qui est en premier lieu une affaire nationale**, a aussi une dimension collective, pour ne pas dire internationale. Elle **ne doit pas** être sous-estimée. Là où elle n'est pas garantie, l'anarchie s'installe, les excès se multiplient, le progrès économique et social s'interrompt. Les exemples de cette dégradation de la société **ne manquent pas**, malheureusement sur notre continent et même dans notre environnement extérieur le plus proche.*

***Bien sûr**, les zones concernées de notre territoire restent très marginales. **Mais** nous restons sur nos gardes. Nos forces de sécurité présentes sur le terrain peuvent intervenir à tout moment. C'est l'occasion pour moi de **dire** que chacun d'entre nous doit être conscient de l'avantage qu'il y a de vivre dans un pays stable où les institutions fonctionnent normalement, où la sécurité des hommes et des biens est assurée et où tout citoyen peut nourrir l'espoir d'une vie meilleure.*

La situation actuelle en RCA permet de voir où peuvent mener l'instabilité et le désordre. Massacres, pillages, déplacements de populations, sont devenus le quotidien de ce pays frère et ami. C'était le devoir, et c'est l'honneur, des soldats camerounais, de participer aux opérations de la force internationale qui visent à restaurer la sécurité et à protéger les populations chez notre voisin immédiat.

Le premier cas à considérer se rapporte à l'adverbe *cependant* :

(25) Depuis quelques temps, une autre forme de criminalité, la criminalité transfrontalière, s'est développée de façon inquiétante, en particulier au nord et à l'est de notre pays.

Elle s'explique par la présence à proximité de nos frontières de bandes armées, motivées par des idéologies extrémistes et par l'appât du gain. Elles n'hésitent pas à s'introduire sur notre territoire pour y commettre leurs forfaits. Le phénomène **n'est pas** absolument nouveau. **Cependant**, il a connu récemment une nette recrudescence,

comme l'a montré, il y a peu, une attaque dans l'arrondissement de Kette à l'est de notre territoire national. Nous avons déployé des unités d'élite dans la zone pour faire échec à ces intrusions.

Nous considérons la négation syntaxique *ne... pas* et la conjonction⁴⁶ *cependant*. Nous les prenons simultanément, en raison de leur corrélation sémantique qui induit que la proposition à gauche de *cependant* soit tributaire de l'énoncé à la forme négative. Aussi faut-il, avant de poursuivre l'analyse, justifier notre choix de la conjonction *cependant* comme marqueur polyphonique. En effet, il peut être commuté avec le connecteur *mais* en emploi concessif (cf. Anscombe & Ducrot 1977, Birkelund 2009).

Toutefois, il n'est pas possible d'analyser l'occurrence ci-dessus sous le prisme de *mais*SN, étant donné que nous avons une prédication à droite de *cependant*, et que la négation qui précède n'est pas polémique, mais descriptive. Déterminons les arguments de la structure *p* CEPENDANT *q* :

p : Le phénomène n'est pas absolument nouveau

q : Le phénomène a connu récemment une nette recrudescence, comme l'a montré, il y a peu, une attaque dans l'arrondissement de Kette à l'est de notre territoire national.

r : (À déterminer en contexte)

Configurons :

pdv₃₃ : Le phénomène n'est pas absolument nouveau (*p*)

pdv₃₄ : Si *p* alors *r*

vx₄₂ : Le phénomène a connu récemment une nette recrudescence, comme l'a montré, il y a peu, une attaque dans l'arrondissement de Kette à l'est de notre territoire national. (*q*)

vx₄₃ : Si *q* alors *non-r*

Cherchons premièrement l'argument *r* dans la relation *p* CEPENDANT *q*, qui tient de *p* mais *q*, générant trois arguments: *p*, *q* et *r*. Dans notre cas, à partir de pdv₃₃ et des données contextuelles, l'argument *r* sous-entend que « Le phénomène ne devrait plus mériter une

⁴⁶ Cependant est un mot qui, selon les contextes d'utilisation, peut être adverbe ou conjonction.

grande attention ». Ainsi peut-on formuler le *topos* en pdv_{34} : « si le phénomène de criminalité transfrontalière n'est pas nouveau, alors il ne mérite pas une attention ou qu'on en parle ». Celui-ci est le point de vue de l'opinion générale, qui englobe ainsi l'opposition. Le contenu de pdv_{33} est celui du peuple camerounais en général, qui connaît « l'hydre » de l'insécurité. Faisons la synthèse:

pdv_{33} = Peuple camerounais (PC)

pdv_{34} = ON+ Pop

vx_{42} = Biya

vx_{43} = Biya

Prenons l'occurrence suivante :

(26) Le terrorisme sévit également sur l'Océan depuis un certain temps. Ses motivations sont principalement financières. **Mais** les méthodes sont les mêmes.

Trouvons les arguments de *mais* :

p : Les motivations du terrorisme sont principalement financières

q : Les méthodes sont les mêmes

r : (À déterminer en contexte)

Nous configurons :

pdv_{35} : Les motivations du terrorisme sont principalement financières (p)

pdv_{36} : Si p alors r

vx_{44} : Les méthodes sont les mêmes (q)

vx_{45} : Si q alors *non-r*

Trouvons l'argument r . Celui-ci serait : « c'est un autre type de terrorisme que celui des islamistes. » La conclusion *non-r* serait : « c'est le même type de terrorisme que celui des islamistes. » Formulons le *topos* porté par pdv_{36} : « si les motivations des terroristes sont principalement financières, alors c'est un autre type de terrorisme que celui des islamistes. » La source de ce pdv est l'opinion générale (ON). Pdv_{35} relèverait de l'opinion des membres du gouvernement (MG) et d'une partie des acteurs de la société civile (SC).

Le *topos* « si q alors *non-r* » en vx_{45} est à cet effet : « si les méthodes sont les mêmes, alors c'est le même type de terrorisme que celui des islamistes. »

En somme :

pdv₃₅ = MG et SC

pdv₃₆ = ON

vx₄₄ et ₄₅ = Biya.

L'occurrence (27) est une subordonnée relative :

(27) On le voit, que ce soit sur terre ou en mer, la sécurité, **qui est en premier lieu une affaire nationale**, a aussi une dimension collective, pour ne pas dire internationale

La subordonnée relative explicative crée une situation de dialogisme. Elle constitue à cet effet l'énoncé enchâssé (e) correspondant à pdv₃₇ : *la sécurité est en premier lieu une affaire nationale*. Le reste de l'occurrence est vx₄₆ ou l'énoncé enchâssant (E) : *On le voit, que ce soit sur terre ou en mer, la sécurité a aussi une dimension collective, pour ne pas dire internationale*.

En contexte, nous rattachons l'énoncé enchâssé de pdv₃₇ à la LOI, la doxa, qui sait que quel que soit le contexte, la sécurité est une affaire nationale. vx₄₆ est évidemment de Paul Biya.

Étudions la relation entre le marqueur de concession *bien sûr* et le connecteur *mais* dans l'occurrence suivante :

(28) Les exemples de cette dégradation de la société **ne** manquent **pas**, malheureusement sur notre continent et même dans notre environnement extérieur le plus proche.

Les données co(n)textuelles peuvent être des contextes déclencheurs de l'interprétation descriptive de cette négation. En effet, le locuteur décrit de manière objective une situation connue de toutes les couches de la société tant au niveau national qu'international : l'insécurité et ses conséquences économiques désastreuses.

Prenons l'occurrence suivante :

(29) **Bien sûr**, les zones concernées de notre territoire restent très marginales. **Mais** nous restons sur nos gardes.

La locution adverbiale *bien sûr* est un élément d'appui à l'argument concessif *p* dans la structure *p* MAIS *q*. L'argument *q* quant à lui semble restreindre la portée de ce qui précède. Configurons :

pdv₃₈ : [Concernant le terrorisme] Les zones concernées de notre territoire restent très marginales (*p*)

pdv₃₉ : Si *p* alors *r*

vx₄₇ : Nous restons sur nos gardes (*q*)

vx₄₈ : Si *q* alors *non-r*

La conclusion *r* – découlant de pdv₃₈ – est qu’«il y a lieu de s’inquiéter. » Et *non-r* est qu’« il n’ y a pas lieu de s’inquiéter. » Ainsi avons-nous le *topos* en pdv₃₉ suivant : « si les zones concernées par le terrorisme sont marginales, il y a lieu de s’inquiétude. » Pdv qui revient à l’opinion générale et logique (ON).

Pdv₃₈ est ainsi le point de vue du peuple camerounais (PC). En effet, par la locution *bien sûr*, Paul Biya concède ou reconnaît comme admissible pdv₃₈. Le dernier *topos* porté par vx₄₈ (si *q* alors *non-r*) serait : « si nous restons sur nos gardes, alors il n’ y a pas lieu de s’inquiéter. »

En somme :

pdv₃₈ = PC

pdv₃₉ = ON

vx₄₇ = Biya

vx₄₈ = Biya

Prenons la dernière occurrence de PP4

(30) C’est l’occasion pour moi de **dire** que chacun d’entre nous doit être conscient de l’avantage qu’il y a de vivre dans un pays stable où les institutions fonctionnent normalement, où la sécurité des hommes et des biens est assurée et où tout citoyen peut nourrir l’espoir d’une vie meilleure.

Il s’agit d’un cas d’autocitation. La variation à l’infinitif du *dicendi* (dire) favorise une interprétation en dédoublement énonciatif du locuteur au mode performatif (*je dis que*). Configurons :

vx₄₉ : C’est l’occasion de dire *p*

vx₅₀ : (*p*) Chacun d’entre nous doit être conscient de l’avantage qu’il y a de vivre dans un pays stable où les institutions fonctionnent normalement, où la sécurité des

hommes et des biens est assurée et où tout citoyen peut nourrir l'espoir d'une vie meilleure.

- Le cinquième passage polyphonique (PP5)

PP5 est un rappel à l'ordre pour la réussite du plan de l'émergence

Mes chers compatriotes,

Nous sommes en quelque sorte à la croisée des chemins. La croissance est à notre portée, notre budget est viable, notre dette publique soutenable, bref notre situation économique et financière autorise tous les espoirs de prospérité.

–Ou nous empruntons le chemin de la facilité, en reportant à plus tard les réformes. Et alors, dans 10 ou 20 ans, nous aurons accumulé un retard tel que nous pourrions difficilement satisfaire les besoins de notre population.

–Ou nous nous fixons des objectifs élevés, en nous imposant une discipline collective rigoureuse. Et nous serons résolument sur le chemin de l'émergence.

C'est ce dernier choix que je vous suggère. Celui de l'effort et du courage.

Au moment où les signes concrets de nos avancées démocratiques, économiques et sociales se multiplient, je vous invite à un nouveau sursaut patriotique. J'ai la conviction que nous pouvons faire mieux encore.

*Je **ne** vous demande ni sueur, ni sang, ni larmes, **mais** seulement de vous engager sans réserve dans cette nouvelle phase de notre grand dessein national.*

A l'aube de cette année nouvelle, je voudrais, en votre nom à tous, m'adresser à nos Lions Indomptables.

Chers Lions Indomptables, vous vous êtes qualifiés pour la phase finale de la Coupe du Monde de Football 2014 au Brésil. Nous vous souhaitons de suivre les pas de vos illustres devanciers des campagnes glorieuses d'Espagne en 1982 et d'Italie en 1990. Faites-nous vibrer encore. Le peuple camerounais est avec vous.

Pour terminer, je suis heureux de vous annoncer la libération du Père Georges Vandenbeusch.

Grâce à l'action de nos services, épaulés par les autorités nigérianes et françaises, ce religieux, dévoué à sa mission, a retrouvé aujourd'hui la liberté.

Et maintenant, chers compatriotes, qu'il me soit permis de vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la Nouvelle Année.

Bonne et heureuse Année 2014 !

Yaoundé, le 31 décembre 2013

Le premier cas de PP5 est une clivée :

(31) –Ou nous empruntons le chemin de la facilité, en reportant à plus tard les réformes. Et alors, dans 10 ou 20 ans, nous aurons accumulé un retard tel que nous pourrions difficilement satisfaire les besoins de notre population.

–Ou nous nous fixons des objectifs élevés, en nous imposant une discipline collective rigoureuse. Et nous serons résolument sur le chemin de l'émergence.

C'est ce dernier choix que je vous suggère. Celui de l'effort et du courage.

Concernant le dialogisme de la phrase clivée, nous en avons fait une description dans le chapitre consacré à l'analyse exemplaire (chapitre 5). En effet, nous avons vu avec les chercheurs de Montpellier (Nowakowska 2004a, b) que le clivage est un marqueur dialogique à la forme canonique: *c'est y qu-z*. L'élément focalisé (*y*) interagit implicitement ou explicitement avec une autre énonciation.

Pour notre cas, cet élément *y* mis en relief est *ce dernier choix*. Celui-ci fonctionne comme une réponse à une question virtuelle de l'allocutaire : *quel serait le bon choix parmi les deux possibilités évoquées ?*

Dans ce dialogisme, nous avons pdv_{40} : *quel serait le bon choix parmi les deux possibilités évoquées ?* Et vx_{51} : *C'est ce dernier choix que je vous suggère*

En contexte, vx_{51} est la voix de Paul Biya, qui dialogue avec l'interrogation virtuelle de pdv_{40} , dont la source est l'allocutaire de l'énoncé (a_0).

Analysons la dernière occurrence de PP5:

(32) Je **ne** vous demande ni sueur, ni sang, ni larmes, **mais** seulement de vous engager sans réserve dans cette nouvelle phase de notre grand dessein national.

L'environnement syntaxique des phénomènes marqués nous impose une analyse polyphonique de *mais* en emploi adversatif. Vérifions donc la distribution de *mais*_{SN} selon l'approche de Birkelund (2009). La présence de la négation à gauche se prêtant à une lecture polémique, et l'absence de prédication à droite nous conduisent à la conclusion que « la relation adversative est établie par *mais* entre un argument réfuté et un argument positif rectificatif à l'intérieur d'une seule prédication. » (ibid.: 134)

Il ressort de ce qui précède que l'occurrence (30) satisfait aux critères de la structure *negA MAIS B*, où A correspond à : *sueur, sang, larmes* ; et B : *vous engager sans réserve dans cette nouvelle phase de notre grand dessein national*.

Configurons:

pdv₄₁: « Le locuteur » demande quelque chose

pdv₄₂ : « Le locuteur » demande sueur, sang, larmes

vx₅₂: pdv₄₂ injustifié

vx₅₃ : Je vous demande de vous engager sans réserve dans cette nouvelle phase de notre grand dessein national.

La saturation des sources dans cette configuration porte essentiellement sur pdv₄₁ et 42, étant donné que les autres contenus sémantiques sont des voix de Paul Biya. En effet, pdv₄₁ revient à la doxa ou l'opinion générale (ON). Pdv₄₂ quant à lui concerne l'allocutaire à un autre moment de son histoire (A). Ce dernier est celui à qui le locuteur semble attribuer le raisonnement selon lequel un engagement nécessite le sacrifice du sang, de la sueur et des larmes ; pdv qu'il réfute par la suite en vx₅₂, et en vx₅₃ il précise la forme d'engagement qu'il préconise. Somme toute :

pdv₄₁ = ON

pdv₄₂ = A

vx₅₂ et 53 = Biya

6.4. Bilan général

En clôturant l'analyse du quatrième septennat discursif, nous arrivons également au terme de ce sixième chapitre. Nous avons tenté d'éprouver notre hypothèse générale de travail. À l'issue des analyses linguistique et discursive du dernier septennat discursif (2013- 2015), le rapport du nombre de mots que compte le discours étudié (2107 mots) au nombre de phénomènes d'hétérogénéité énonciative (44) donne un pourcentage polyphonique de 2,08 %. Les points de vue de l'altérité quant à eux s'élèvent à 42 (pdv₄₂).

Pour une vue d'ensemble de l'évolution du paysage polyphonique de la période étudiée, nous proposons le tableau synoptique des quatre septennats discursifs étudiés :

Tableau 4 : Résultats des analyses

Période étudiée (1992 - 2015)	Pourcentage polyphonique	Représentation de l'altérité
Premier septennat discursif (1992- 1998)	4,38	36 pdv
Deuxième septennat discursif (1999- 2005)	1,63	32 pdv
Troisième septennat discursif (2006- 2012)	1,62	18 pdv
Quatrième septennat discursif (2013- 2015)	2,08	42 pdv

Dans le chapitre suivant, nous essayerons une interprétation générale de ces résultats.

7. Le discours de Paul Biya et la scène politique camerounaise

7.0 Introduction

Qu'est-ce que la politique ? C'est la vie commune et conflictuelle, sous la domination de l'État et pour son contrôle : c'est l'art de prendre, de garder et d'utiliser le pouvoir. C'est aussi l'art de le partager [...]. (Compte-Sponville 2000 : 37)

L'évidence que nous rappelle Compte-Sponville ci-dessus soulève quelques interrogations en rapport avec la scène politique camerounaise, ses mœurs et le type de discours qui y est produit. Dans ce chapitre, nous partons du postulat que certes « le discours politique n'est pas le tout du politique, mais il n'est pas de politique sans discours politique. Celui-ci est constitutif de celui-là. » (Charaudeau 2005 : 29) Ce qui revient à dire que l'on peut lire et interpréter une scène politique à partir du type de discours qui en émerge. À l'issue des analyses de l'hypothèse générale avancée dans cette recherche, nous pouvons confirmer que le paysage polyphonique de l'énoncé politique de Paul Biya, dans l'intervalle délimité, se schématise par une courbe allant d'un discours à tendance polyphonique ou conflictuel vers un autre aux relents de consensus.

Pour comprendre un tel état de choses, nous comparerons, premièrement, les résultats des quatre moments étudiés dans notre corpus (7.1). Par la suite, pour une interprétation générale, nous inscrirons chaque moment dans son contexte politique (7.2). À la fin, nous tenterons de comprendre les rapports entre l'instance politique et l'instance citoyenne dans l'action politique au Cameroun (7.3).

7.1. Lecture comparative des résultats des analyses

Le travail mené dans les chapitres cinq et six a donné les résultats contenus dans le tableau ci-dessous. La vocation principale de ce tableau est de révéler les pourcentages polyphoniques et le niveau de représentation de l'altérité dans chaque discours étudié. Pour effectuer ces calculs, notamment les pourcentages polyphoniques, nous multiplions par cent (100) le nombre de phénomènes polyphoniques sélectionnés, ensuite nous divisons le résultat obtenu par le nombre total de mots que compte chaque communication. La

représentation de l'altérité, quant à elle, provient de la distinction *voix* et *point de vue* (pdv) manifestée par nos différentes configurations polyphoniques. Ainsi avons-nous vu que *voix* correspond au locuteur, ici Paul Biya, et *point de vue* à l'altérité (l'opposition, les organisations de la société civile, les volontés / vérités générales, la *doxa*.)

Tableau 5 : Comparaison des résultats des analyses

	Discours analysé	Nombre de mots du discours analysé	Nombre de phénomènes polyphoniques sélectionnés	Pourcentage polyphonique (%)	Représentation de l'altérité
Premier septennat discursif (1992-1998)	Discours de campagne électorale de 1992 (Monatélé)	935	41	4,38	36 pdv
Deuxième septennat discursif (1999-2005)	Discours de campagne électorale de 2004 (Maroua)	2448	40	1,63	32 pdv
Troisième septennat discursif (2006-2012)	Discours de fin d'année 2008	1662	27	1,62	18 pdv
Quatrième septennat discursif (2013-2015)	Discours de fin d'année 2013	2107	44	2,08	42 pdv

Nous tenons à souligner que l'objectif de notre étude n'était pas d'aboutir à un résultat quantitatif, même si le support a trait à la quantité. Le rapport des chiffres ici n'est que le résultat des analyses, que nous entendons interpréter. De plus, dans une démarche comme celle que nous avons entreprise, il serait illusoire d'espérer un résultat strictement quantitatif, étant donné que la réalité discursive varie d'un contexte à un autre. Le tableau ci-dessus n'est donc qu'un indicateur de la tendance polyphonique de notre matériau.

Il s'ensuit, d'une manière générale, que le premier septennat discursif est plus polyphonique que les trois autres. En dépit de son nombre de mots inférieur, le discours représentatif de cet intervalle tient le haut du pavé du pourcentage polyphonique : 4,38%. En termes de phénomènes polyphoniques sélectionnés, ce discours compte quarante (41) marqueurs ; et un chiffre de représentation de l'altérité qui s'élève à trente-six (36) points de vue.

Partant de cette borne, on constate une baisse de la polyphonie et de l'altérité dès le deuxième septennat discursif – représenté par le discours de campagne électorale présidentielle de 2004. Celui-ci contient certes le plus grand nombre de mots, mais pour un pourcentage polyphonique (1,63%) qui clive manifestement avec celui du discours précédent. *A priori*, tout porterait à croire que plus un discours a un grand nombre de mots, plus il peut recéler un grand nombre de phénomènes d'hétérogénéité énonciative, et donc une forte représentation de l'altérité. L'intervalle dont nous commentons l'hétérogénéité énonciative ou la polyphonie prouve le contraire : s'il est grand par rapport au premier, il a cependant moins de marqueurs (40) que lui, et une représentation de l'altérité inférieure (32). En somme, l'écart polyphonique entre le premier septennat discursif et le deuxième est de l'ordre de 2,75%.

Le processus de baisse de la polyphonie se poursuit dans le troisième septennat discursif, qui est très proche du deuxième, en termes de pourcentage polyphonique. L'écart entre les deux est de 0,01%. Toutefois, au niveau de la représentation de l'altérité, le deuxième septennat est de 14 points de vue supérieur au troisième.

Enfin, la quatrième période apporte une légère modification à la lecture générale de la courbe. Que ce soit le pourcentage polyphonique (2,08 %) ou la représentation de l'altérité (42), on note une petite évolution par rapport au processus de diminution engagé. Mais il est important de noter que, malgré cette augmentation, nous restons toujours sur la pente descendante de la polyphonie par rapport au ton donné par le premier intervalle (4,38%). Même si la représentation de l'altérité dans ce dernier discours est supérieure au premier ; ce qui est pertinent c'est le pourcentage polyphonique d'un discours, car en ce qui concerne les points de vue de l'altérité, il y en a parmi eux qui comportent l'adhésion du locuteur, donc Paul Biya. C'est le cas des points de vue ayant, par exemple, comme sources ON+L (ou L est Paul Biya à un moment de son histoire) ou PC (Peuple Camerounais, donc Biya inclus).

En tout état de cause, le regard comparatif que nous venons de jeter montre que l'énoncé du chef de l'État s'achemine graduellement vers le consensus, l'irénisme. Or nous savons que la politique, tout comme le discours politique, suppose le désaccord, le conflit, la contradiction. Bien plus, c'est par des stratégies de parole que les hommes politiques, dans des situations opportunes et bien définies,

se différencient : en interpellant les futures [ou potentiels] électeurs selon leur catégorie sociale ; en attaquant les adversaires pour s'en démarquer et les disqualifier ; en s'adressant à leurs propres partisans qui ont tendance à se diviser et qu'il faut rassembler derrière soi. (Charaudeau 2013 : 10)

Ce passage souligne en filigrane que la communication politique est fondamentalement le lieu où foisonnent le pluriel et le duel des « voix ». Nous sommes donc dans la curiosité de comprendre le caractère diachroniquement irénique, calme des pratiques communicationnelles de Paul Biya, dans un contexte qui, depuis le retour au pluralisme des années 1990, compte à peu près trois-cents (300) partis politiques et près de quarante mille (40 000) organisations de la société civile (Talla et al. 2015 : 49).

Dans ce qui va suivre, nous tentons de nous conformer aux fondamentaux de l'analyse du discours (Pêcheux 1969 ; 1975 ; 1981 ; 1984 ; Pêcheux & Fuchs 1975 ; Courtine 1981 ; 1991 ; Maingueneau 1976 ; 1984 ; 2005a ; 2005b ; 2007 ; 2010b ; 2011), à savoir qu'elle étudie les formes discursives de divers secteurs d'activité sociale dans une perspective d'interaction entre celles-ci et leurs conditions de production. C'est ainsi que le discours politique est « le plus propre à une lecture en termes d'idéologie » (Maingueneau 1976 : 19). Ainsi, pour comprendre les résultats comparés ci-dessus, il sied d'entreprendre un va-et-vient entre la période de communication étudiée et son cadre de production.

7.2. Inscription des septennats discursifs dans le contexte politique camerounais

Dans cette section, nous essayerons de comprendre chaque communication étudiée dans son rapport avec les mœurs politiques du cadre qui l'a générée. Prenons la première période.

7.2.1. Le premier septennat discursif : 1992 – 1998

Le contexte du discours qui représente cet intervalle est chargé d'histoire, qu'il faut un tant soit peu revisiter. Lorsque le candidat-sortant prononce, à Monatéle, son discours de campagne électorale pour la présidentielle d'octobre 1992, le pays tout entier est dans l'euphorie, la mouvance et la curiosité de vivre ses deux premiers scrutins multipartites (élections législatives et présidentielles). Euphorie et curiosité ici tenaient de ce que le peuple camerounais, du moins les aspirants à la démocratie, vivaient ainsi les retombées d'une longue lutte pour le retour au multipartisme, qui avait pris fin en 1966, sous le président Ahmadou Ahidjo. L'histoire (Bayart 1985 ; Séhou 2012) rappelle que lorsque Biya arrive au pouvoir le 06 novembre 1982, après la démission de son prédécesseur, c'est un peuple assoiffé de libertés, de démocratie qui l'accueille comme le messie, l'homme providentiel. Le nouveau venu portait alors sur ses épaules les lourds espoirs de ses compatriotes, dont les aspirations se cristallisaient dans la libération du contexte politique d'alors.

Mais très vite, le discours du « messie » d'hier est entré en déphasage avec la volonté du peuple qui a exulté lorsqu'il avait accédé à la magistrature suprême. Si en arrivant au pouvoir Paul Biya avait donné l'impression qu'il incarnait l'idéal d'une autre façon de faire la politique, ses actes, peu de temps après, ne s'y sont guère conformés : il n'était pas favorable au pluralisme ; l'état antérieur, celui du monolithisme, semblait lui plaire, d'autant plus que cet état confortait son pouvoir et sa quiétude.

Cependant, certains événements tant endogènes qu'exogènes, comme la crise économique, les soulèvements contre les dictatures dans les démocraties populaires de l'Europe de l'Est, la chute du mur de Berlin, ont servi de levier à une forte contestation sociale au Cameroun. La tension était telle que les uns et les autres devenaient nostalgiques du régime précédent qui, malgré le fait qu'il était aussi rédhibitoire pour le pluralisme, faisait prospérer le pays au plan économique. Durant ces « années de braise », selon l'expression commune au Cameroun pour qualifier les années 90, les fonctionnaires feront par ailleurs l'expérience amère de la baisse des salaires. Par l'action répressive du pouvoir, on assistera aux arrestations de plusieurs hommes politiques.

En somme, la pression au niveau national et international a finalement été favorable à l'avènement de la démocratie, des libertés politiques, par la promulgation des lois du 19

décembre 1990 portant sur des réunions, des manifestations publiques et la création des partis politiques (Cf. chapitre 2, section 2.2.3).

Lorsqu'on a fait ce petit recul historique nécessaire, on pourrait comprendre le fait que le premier septennat discursif est plus polyphonique, alors que le discours qui le représente est le moins dense en termes de mots. Celui-ci cristalliserait donc la forte contestation de ces années de braises, les points de vue divers et diversifiés de toutes les couches sociales, notamment les radicaux de l'époque, et surtout la pléthore de formations politiques qui étaient nés après la promulgation des lois sur la liberté d'association.

Par ailleurs, étant donné que dans la scénographie politique l'un des moments capitaux est l'élection des représentants du peuple, il convient donc de mettre en parallèle la réalité polyphonique des pratiques discursives de l'intervalle 1992-1998 avec les différents résultats des élections qu'a abritées cette période. Celle-ci a connu en effet deux types de scrutins couplés, législatifs et présidentiels de 1992 et de 1997. Il est important d'y voir, de manière significative, l'évolution de la présence de l'altérité ou l'opposition. Observons et interprétons les résultats de ces scrutins (Séhou 2012 : 90-97) :

Tableau 6 : Résultats des législatives anticipées du 1er mars 1992

Partis	Nombre de députés / 180	Rang
RDPC (parti de Paul Biya)	88	1er
UNDP	68	2e
UPC	18	3e
MDR	06	4e

Tableau 7 : Résultats des législatives anticipées du 17 mai 1997

Partis	Nombre de députés / 180	Rang	+ /-
RDPC (parti de Paul Biya)	116	1er	+28
SDF	43	2e	
UNDP	13	3e	-55
UDC	05	4e	
UPC	01		-17
MDR	01		-5

Tableau 8 : Résultats de la présidentielle anticipée du 11 octobre 1992

Candidats	Suffrages obtenus (%)	Rang
Paul Biya (RDPC)	39,67	1er
Fru Ndi (SDF)	35,96	2e
Bello Bouba (UNDP)	19,21	3e
Ndam Njoya (UDC)	03,62	4e

Tableau 9 : Résultats de la présidentielle anticipée du 11 octobre 1997

Paul Biya (RDPC)	92,57	1er	+52,9
Henri Hogbe Nlend (UPC)	02,49	2e	
Samuel Eboua (MDR)	02,44	3e	
Albert Dzongang (LD)	01,19	4e	

Les résultats des législatives de 1992 dessinent en arrière-plan les rapports équilibrés, « conflictuels » entre le parti au pouvoir et les partis d'opposition. Ceux-ci ont occupé au total quatre vingt-douze (92) sièges à l'assemblée nationale contre quatre vingt-huit (88) des élus du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti de Paul Biya. Dans le tableau des législatives de 1997, on assiste à une baisse considérable de la présence des formations politiques de l'opposition au parlement, alors que le parti de Paul de Biya gagne vingt-huit (28) places de plus par rapport à l'élection précédente.

C'est la même réalité concernant les présidentielles de 1992, où les chiffres mettent quasiment au coude à coude le premier (Biya) et le deuxième (Fru Ndi). L'écart entre les deux n'est que de trois pour cent et demi. Ce qui décrit donc un contexte politique reposant valablement sur deux jambes, le pouvoir et le contre-pouvoir. Cependant, ce jeu d'équilibre ou de rapport de force perd de sa vitalité à partir de l'élection présidentielle de 1997.

En somme, le discours du premier septennat discursif porte ainsi la teneur, les habitudes et la structure politiques des années de braise. La plupart des partis d'opposition étaient jeunes ; ils étaient nés en effet avec la promulgation des lois sur les libertés politiques. C'est ce qui explique l'énergie débordante et ardente de la scène politique que l'on peut observer à partir des scores ci-dessus. Le fait que cela se fait ressentir dans la communication analysée est un indice que le locuteur, Paul Biya, était conscient ou préoccupé par les réalités socio-politiques de cette époque ; il considérait la « menace » que constituait les formations politiques adverses. Les résultats de l'année 1997 – qui est située presque à la sortie du premier septennat – déclenchent le changement, la baisse brutale du contre-pouvoir au parlement et dans l'opinion. Et cela peut s'observer dans le paysage polyphonique de la deuxième période de notre matériau.

7.2.2. Le deuxième septennat discursif : 1999 – 2005

Deux élections encadrent le contexte socio-politique de cette période : les législatives de 2002 et les présidentielles de 2004. Le processus de consolidation du pouvoir en place et d'affaiblissement de l'opposition enclenché dès 1997 prend corps effectivement dans la période que nous étudions ici. En effet, les résultats de l'élection des députés (2002) et du président de la République (2004) ont démontré la perte de vitesse ou de représentativité de l'instance citoyenne (l'altérité) dans la gestion de la chose politique. Tout semble avoir basculé, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) a mis les

bouchées doubles pour une meilleure conquête de l'espace politique. Prenons les résultats de ces deux scrutins (Séhou 2012 : 99-102) :

Tableau 10 : Résultats des législatives du 30 juin 2002

Partis politiques	Nombre de députés / 180	Rang
RDPC (parti de Paul Biya)	149	1 ^{er}
SDF	22	2 ^e
UDC	05	3 ^e
UPC	03	4 ^e
UNDP	01	5 ^e

Tableau 11 : Résultats de la présidentielle du 11 octobre 2004

Candidats	Suffrages (%)	Rang
Paul Biya (RDPC)	70,92	1 ^{er}
Ni John Fru Ndi (SDF)	17,40	2 ^e
Adamou Ndam Njoya (UDC)	04,47	3 ^e
Garga Haman Adji (ADD)	03,73	4 ^e
Justin Mouafo (NPC / BUSH)	00,39	5 ^e
Black Yondo M. (MSND)	00,36	6 ^e
Anicet Ekane (MANIDEM)	00,35	7 ^e

Avec les résultats des législatives de 2002, nous nous rendons compte que, contrairement à l'époque précédente (1992) où les chiffres étaient serrés entre les deux

maillons de l'action politique, le parti politique de Biya est en extrême majorité – 149 sièges sur 180 – par rapport aux autres partis, qui, réunis, totalisent 31 sièges.

Il en va de même pour le scrutin présidentiel, où Biya est vainqueur avec un pourcentage de suffrages de 70,92 quand le deuxième totalise 17,40.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons déduire que les résultats des différentes échéances électorales ont installé le président Paul Biya dans la quiétude et l'assurance absolue au point de parler comme s'il était seul dans la scène politique.

Bien plus, il est à noter un autre fait important qui pourrait davantage justifier la réalité décrite. L'attitude impavide qui transparait au travers du discours de Paul Biya est le résultat, entre autres, des alliances entre son parti avec certains partis phares de l'opposition à cette période. En effet, plusieurs alliances se sont nouées entre le RDPC et certaines formations politiques au lendemain de l'élection présidentielle de 1997. Ainsi cette plateforme gouvernante a-t-elle eu pour incidence directe la fragmentation et la fragilisation de l'opposition, et donc la consolidation du pouvoir. C'est ainsi que, par exemple, l'Union des populations du Cameroun (UPC), l'un des grands partis d'opposition, deuxième au scrutin présidentiel de 1997, a rejoint les rangs du parti au pouvoir ; par la suite ce seront l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) ; l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (ANDP) ; le Mouvement pour la défense de la République (MDR) et le Front national pour le salut (FNSC)⁴⁷. La plupart des leaders de ces formations occupent de hautes fonctions dans le gouvernement, en guise de récompense à ces actions coopératives.

En tout état de cause, tout semble s'être mis en place pour que le leader de l'instance politique soit davantage rassuré : pas d'inquiétude, peut-on dire, étant donné que les partis susceptibles de lui « ravir » la place qu'il occupe dans l'arène politique se sont ralliés à sa cause.

7.2.3. Le troisième septennat discursif : 2006 – 2012

Pour expliquer la baisse de la polyphonie (1,62%) et celle de la représentation de l'altérité, qui passe de 32 à 18, dans le discours du 31 décembre 2008, nous ferons également la lecture de la vie politique de toute la période analysée sous le prisme des deux scrutins qu'elle a abrités.

⁴⁷ Ce parti, contrairement aux autres cités, a obtenu sa légalisation un peu tard, en 2007.

La première élection, les législatives, s'est tenue le 22 juillet 2007, et les résultats donnent le RDPC vainqueur. Sur 180 sièges, le parti de Paul Biya a gagné 153 sièges contre 27 pour tous les autres partis. Ainsi, constate-t-on, concernant le parti de la majorité présidentielle, une augmentation de quatre sièges, par rapport aux législatives de 2004 où 149 députés avaient été élus. La même évolution est visible dans les résultats des présidentielles d'octobre 2011. Considérons le tableau des résultats de cette échéance électorale pour mieux lire l'évolution d'un côté et la baisse de l'autre (Séhou 2012 : 111) :

Tableau 12 : Résultats de la présidentielle du 09 octobre 2011

Candidats	Suffrages (%)	Rang
Paul Biya (RDPC)	77,98	1 ^{er}
John Fru Ndi (SDF)	10,12	2 ^e
Garga Haman Adjii (ADD)	3,21	3 ^e
Adamou Ndam Njoya (UDC)	1,53	4 ^e
Paul Ayah Abine (PAP)	1,26	5 ^e

Nous lisons une évolution des voix de Paul Biya par rapport à l'élection de 2004 où il avait remporté avec 70,92 %. L'autre fait pertinent est que le candidat ayant occupé le deuxième rang avec 17,40 % lors de la présidentielle précédente, s'en sort ici avec 10,12 %, soit une baisse de 7%.

7.2.4. Le quatrième septennat discursif : 2013 – 2015

Cette période a connu une augmentation par rapport à la deuxième et la troisième. En effet, en ce qui concerne l'augmentation en termes de pourcentage polyphonique, on passe de 1,62 % pour le troisième septennat discursif à 2,08% pour celui-ci. On observe la même augmentation pour la représentation de l'altérité, on part de 18 pdv à 42.

Toutefois, nous sommes toujours dans la pente descendante de la polyphonie, si l'on s'en tient au chiffre de la première période, qui détient le plus grand pourcentage polyphonique (4,38).

Les résultats du quatrième septennat sont intéressants, dans la mesure où ils cadrent avec les évènements politiques qui se sont produits en 2013. Rappelons que cette année a abrité trois types de scrutins : les municipales, les législatives et les sénatoriales. Étant donné que cela relevait de l'inédit sur la scène politique camerounaise, notamment avec l'élection des sénateurs, on peut comprendre l'adhésion massive suscitée. Un autre fait qui pourrait justifier la hausse de la présence de l'altérité dans le discours analysé est lié à la prorogation du mandat des conseillers municipaux. En effet, au Cameroun, l'élection des conseillers municipaux, tout comme celle des députés, a lieu, en principe, tous les cinq ans, mais celles qui auraient dû se tenir en 2012 avaient été reportées au 30 septembre 2013. Ce qui posait un problème de légitimité des conseillers appelés à élire les sénateurs le 14 avril de la même année.

La période étudiée, au regard de ce que nous venons de relever, avait donc redynamisé la vie politique en suscitant un intérêt chez les plus sceptiques, qui, depuis les victoires à forts pourcentages de Biya, s'étaient emmurés dans le défaitisme parce que voyant les réélections du leader du RDPC inéluctables. Tous ces éléments semblent avoir été déterminants dans l'implication de l'instance adversaire dans la vie politique. Les résultats des législatives du 30 septembre 2013 en sont une illustration :

Tableau 13 : Résultats des législatives du 30 septembre 2013

Partis politiques	Rang	Nombre de députés / 180	+ ou – par rapport à l'élection précédente
RDPC (Parti de Biya)	1 ^{er}	148	-5
SDF	2 ^e	18	+2
UNDP	3 ^e	5	-1
UDC	4 ^e	4	0
UPC	5 ^e	3	+3

Le tableau fait observer une amélioration dans la représentativité du contre-pouvoir à l'assemblée nationale. Le RDPC perd cinq sièges, tandis que le parti de Ni John Fru Ndi, le

SDF, en gagne deux. Preuve supplémentaire que le discours de Biya est à l'image de la configuration sociopolitique.

Une fois que nous avons tenté l'insertion de la période étudiée dans le cadre politique, il convient d'étudier les rapports et l'implication des instances politique et citoyenne dans l'action politique au Cameroun.

7.3. Instances politique et citoyenne dans l'action politique au Cameroun

La politique est née du désir d'organiser la vie sociale des individus. Elle régit à cet effet la vie en communauté par un certain nombre de lois adoptées de façon consensuelle et concertée. L'espace politique est ainsi un espace d'action qui dépend des logiques de discussion et de persuasion. Ces logiques constituent des piliers et des conditions déterminant ce qu'on nomme habituellement *action politique*. Celle-ci est

idéalement, ce qui détermine la vie sociale en l'organisant en vue de l'obtention d'un bien commun, et en même temps elle est ce qui permet à une communauté de prendre des décisions collectives du fait qu'elle serait mue par un « vouloir vivre ensemble » (Charaudeau 2005 : 12-13).

Dans cette section, nous tentons d'expliquer les résultats issus des analyses de notre corpus, au gré des rapports qu'entretiennent les instances politique et citoyenne dans l'action politique au Cameroun. Nous partons des développements de Charaudeau (2005) (Cf. chapitre 3) sur la définition des instances impliquées dans toute action politique, à savoir l'instance politique et l'instance citoyenne. Rappelons que la première instance est celle déléguée, qui a en charge la réalisation de l'action politique ; c'est l'instance de décision, le lieu de la gouvernance. Quant à l'instance citoyenne, elle est à l'origine du choix des représentants du pouvoir ; elle revendique, interpelle, critique et sanctionne, bref c'est le lieu où se construit l'opinion hors gouvernance. Dans les descriptions de Charaudeau (ibid.), l'instance citoyenne comprend deux sous-ensembles : la société civile et la société citoyenne. La première concerne des individus qui agissent de façon individuelle et conjoncturelle sans projet de société, tandis que la société citoyenne existe de façon organique et regroupe des êtres qui estiment avoir un rôle à jouer dans l'organisation de la vie sociale. Elle ne regroupe pas des personnes physiques, mais des personnes de droit ; c'est donc le cadre des associations, des syndicats, des partis politiques.

Ce rappel sur la structuration des instances impliquées dans une action politique nous amène à questionner le contexte camerounais. Lorsque nous regardons les résultats des différents scrutins qui jalonnent la période délimitée dans cette étude, nous remarquons une évolution et une consolidation considérables de la position du pouvoir au détriment du contre-pouvoir.

Afin de lever toute équivoque concernant l'orientation de ce travail, il convient de préciser que notre lecture de la scène politique camerounaise n'a pas pour objet de proposer des clés ou des solutions au contre-pouvoir afin que celui-ci « vienne à bout » du pouvoir en place. Tels ne sont pas les objectifs que nous nous sommes assignés dans cette recherche ; nous entendons, toutefois comprendre les résultats de l'étude linguistique que nous avons menée par la réalité sociopolitique camerounaise. Nous tentons, du mieux que nous pouvons, de procéder à des analyses aussi objectives que non partisans.

Nous disons, en effet, que si le discours du chef de l'État camerounais a une apparence de consensus, de quiétude, cela est peut-être dû au type de rapports que le pouvoir entretient avec la société civile et la société citoyenne. On pourrait donc questionner le rôle, le poids de l'instance adverse, en relevant les tares de celle-ci dans l'action politique.

7.3.1. Un contre-pouvoir atonique

Dans un contexte qui compte respectivement des centaines et des milliers de partis et d'organisations de la société civile, on peut regretter la désaffection politique, l'apolitisme de certaines structures devant jouer un rôle important dans la vie politique.

En ce qui concerne l'absence de poids ou l'inefficacité de ces associations, plusieurs problèmes et réalités sont à relever. On peut citer, entre autres, le manque de vision, l'absence de ressources financières, la méconnaissance des procédures électorales et le jeu des puissances étrangères.

La première défaillance a comme cause le fait que la plupart des leaders des partis considèrent les structures qu'ils dirigent comme des entreprises privées qu'ils gèrent avec des membres de la famille, des amis, des proches. Dans une telle situation, ce n'est pas le peuple et ses aspirations qui sont au centre des préoccupations, mais des intérêts des individus ou du clan. À cet effet, les formations faisant office de partis politiques ne sont en réalité que des structures ethniques ou de cloisonnement ethnique avec une connotation de tribalisme : on crée le parti X, par exemple, parce qu'on estime que le leader au pouvoir

n'est pas de notre région, et qu'il gouverne en privilégiant des personnes de sa localité d'origine. On est ainsi dans une réaction politique ethnico-nombriliste, où de telles structures manquent de vision politique pouvant intéresser tous les Camerounais. Tout cela démontre la méconnaissance de l'espace politique national, vu que les concernés font la politique du coin, du département ou de la région. Or

[s]i la politique est l'art de gérer la cité, il importe donc de connaître profondément la cité pour laquelle l'on voudrait incarner les ambitions. Le pragmatisme et le réalisme politiques, qui se distancent de tout réalisme béat, voudraient que tout homme politique, dans la définition de ses actions, prenne en considération les aléas spatio-temporels et mesure le rapport des forces en présence. Il doit ainsi tenir compte du contexte géographique et historique de déploiement de ses initiatives, en adoptant des stratégies adéquates ; en même temps il doit identifier les écueils dressés sur son chemin par des adversaires parfois plus soucieux de leurs intérêts immédiats que de la justesse des combats qui sont menés. (Séhou 2012 : 117)

Séhou, dans son « autopsie critique et proposition de relance » de l'opposition camerounaise « en panne », relevait ce problème d'absence de vision politique large et nationale de la plupart des partis de l'opposition.

Bien plus, l'autre goulot d'étranglement dans le fonctionnement des partis politiques hors gouvernance au Cameroun est le financement. Il va sans dire qu'un parti, pour son épanouissement et la bonne marche de ses activités, a besoin, en plus des ressources humaines, des ressources financières. Nous avons présenté les problèmes économiques que connaissent les formations politiques de l'instance adversaire au Cameroun au chapitre sur le contexte (chapitre 2). Nous avons relevé que le financement de celles-ci provient de deux sources : l'autofinancement à partir des cotisations des membres et adhérents et les subventions de l'État. Mais ces dernières dépendent d'un certain nombre de conditions assez difficiles. La conséquence de ce qui précède est parfois telle que l'activisme de certains leaders n'est souvent visible qu'à la veille des échéances électorales, période florissante de l'aide publique aux formations répondant aux critères établis.

La liste de ces dysfonctionnements, loin d'être exhaustive, peut aussi comprendre la méconnaissance des procédures et des textes électoraux, les luttes internes, l'insuffisance de

ressources humaines, le jeu trouble des puissances étrangères – qui, très souvent, consolident le pouvoir en place qui sert leurs intérêts tout en contribuant à la fragilisation de l’opposition.

Le tableau sombre que nous venons de peindre concerne uniquement l’un des sous-ensembles de l’instance citoyenne, à savoir les partis politiques. Mais nous avons vu que cette instance comprend aussi la société civile, dont le rôle dans le jeu politique est aussi important, notamment en contexte de démocratie. Nous entendons à cet effet souligner le rôle des organisations de la société civile (désormais OSC) dans le champ politique camerounais.

Comme les partis de l’opposition, l’action des OSC est plombée pour des raisons internes et externes. Les raisons internes concernent le fonctionnement et l’orientation des activités. Quant aux raisons externes, elles renvoient aux rapports que les OSC entretiennent avec l’instance politique. Nous essayons de les décrire simultanément. Depuis les lois encadrant les libertés d’association des années 1990, on a assisté à l’émergence considérable des OSC au Cameroun. Toutefois, celles-ci semblent dans la même léthargie politique que les partis décrits précédemment. Il existe un paradoxe frappant entre leur nombre colossal sur la scène politique et l’action veule, atonique qu’elles mènent. En effet, la plupart de ces organisations ont des rapports de désamour avec la politique. Dans une étude menée par Talla et *al.* (2015) sur la « société civile et engagement politique au Cameroun », toutes les organisations interrogées (99, 18%), dans les dix régions du pays, « soutiennent qu’elles sont apolitiques. Une seule parmi celles-ci affirme qu’elle oscille entre l’apolitisme et la politisation et/ou s’intéresse à la politique et au fait politique. » (ibid. : 52) Ce manque d’intérêt vis-à-vis de la chose politique pourrait avoir plusieurs explications. Ainsi, quoique les lois sur les libertés d’association n’interdisent pas la politisation des OSC, il y a cependant comme une épée de Damoclès du ministère de l’administration territoriale sur leur tête ; ce ministère peut « dissoudre toute association qui s’écarte de son objet et dont les activités portent gravement atteinte à l’ordre public et à la sécurité de l’État. » (ibid.)

Cette absence d’engagement politique peut également s’observer dans les rapports entre ces organisations et les partis politiques. Les travaux de Talla et ses collègues (ibid.) révèlent que les OSC n’entendent pas coopérer avec les partis politiques pour constituer un front commun efficace susceptible de faire face au pouvoir. Pour ces structures, en effet, les partis d’opposition, tout comme le RDPC, ne sont pas crédibles. Ajoutés à cela les

problèmes de financement, élément important pour le fonctionnement des organisations. Au Cameroun, les budgets dérisoires que gèrent ces structures ne peuvent pas leur permettre de supporter les charges liées à leur fonctionnement optimal aussi bien au niveau régional que national.

Toutes ces raisons montrent la marge de manœuvre limitée, faible des OSC ; elles ne peuvent pas se constituer en de véritables contre-pouvoirs avec une grande capacité de mobilisation. La réalité bénéficie ainsi à l'instance au pouvoir, qui peut se mouvoir dans l'espace politique en étant conscient de l'inefficacité des structures de l'instance citoyenne. En tout état de cause, l'action politique au Cameroun est largement sous l'emprise de l'instance de décision à cause d'une instance citoyenne atonique.

7.3.2. Les alliances gouvernantes et le système électoral

Dans cette section, nous tentons de montrer la défaillance des partis politiques de l'opposition due à leur incapacité à s'unir pour constituer une plate-forme crédible. Nous avons précédemment relevé les alliances gouvernantes entre le parti du président de la République et certains autres partis. Nous avons vu qu'après l'élection présidentielle de 1992, ayant mesuré le poids des adversaires, Biya, qui avait remporté ce scrutin seulement avec un écart de 4% de plus que son suivant, avait noué des alliances avec certains partis forts de l'opposition en vue de consolider et d'élargir son électorat. Les retombées de cette plate-forme seront visibles dès l'élection de 1997 où le candidat-sortant s'en était tiré avec 92,57 % de suffrages, tandis que les partis d'opposition réunis se partageaient les 7,43 % restants : on n'était pas très loin du plébiscite, il s'en était fallu de peu.

Nous avons relevé cela pour souligner que si l'instance citoyenne n'en finit pas de s'affaiblir, et donc de rendre le contexte politique camerounais veule, c'est parce qu'elle ne sait pas imiter les mouvements de coalition qui ont porté des fruits tant au niveau national qu'international. Les problèmes de leadership, d'égoïsme ou recherche d'intérêt personnel sont autant d'entraves au processus de coalition entre les partis, les syndicats et autres associations. Plusieurs observateurs et acteurs politiques camerounais ont mis en relief ce problème :

L'opposition camerounaise doit additionner ses forces pour réduire ses faiblesses ou alors elle serait condamnée à s'antagoniser éternellement et à végéter en marge de la scène politique nationale. Cette union n'est possible que sous certaines conditions : se

fixer des objectifs autres que la satisfaction des intérêts individuels des chefs de factions, définir un cadre de concertation et élaborer des stratégies d'action à la hauteur des obstacles à surmonter. (Séhou 2012 : 293)

On peut dire que les OSC et l'opposition camerounaise ne sont pas en mesure de copier les exemples de certains pays comme le Sénégal. En effet, au Sénégal, en 2012, l'on a assisté à la coalition entre des groupes sociaux et des partis politiques ; ce qui a donné naissance à des mouvements comme le *M23*, le mouvement *Y en a marre*. Ce fut aussi le cas au Burkina Faso où certains partis et groupes se sont associés pour former le mouvement *Balai citoyen*. Des exemples de coalitions similaires sont légion dans le monde, on pourrait également citer la Bolivie, où Evo Morales a joué un rôle important sur la scène politique en s'appuyant sur les partis politiques et les mouvements indigènes.

En somme, la scène politique camerounaise connaît un déficit d'antagonisme sérieux à cause de l'émiettement des formations politiques et du refus des leaders de s'unir pour constituer un contre-pouvoir crédible.

Mais au-delà de l'attitude passive de l'instance citoyenne, nous pouvons souligner la marge de manœuvre, relativement réduite, offerte par le code électoral. Dans certaines dispositions de celui-ci, on peut regretter que les OSC n'aient pas des coudées franches pour tout engagement politique. En effet, par exemple, la loi n° 2012 /001 du 19 avril 2012 portant code électoral, n'autorise pas les candidatures indépendantes aux élections municipales et législatives. Toutefois, la candidature indépendante est acceptée à l'élection présidentielle à condition qu'elle soit parrainée par trois cents (300) signatures de personnes originaires de toutes les régions. Ce qui revient à trente (30) signatures par région sur les dix que compte le pays. Il s'ensuit que cette loi porte son lot de découragement, car réunir ce nombre de signatures n'est pas chose aisée, mais très ardue, d'autant plus qu'elle semble très exigeante : « une même personnalité ne peut apposer qu'une seule signature et pour un seul candidat. » (Art. 121-2) C'est dire qu'autant il serait difficile pour un seul acteur de la société civile de réunir le nombre de signatures requis, autant il serait illusoire pour deux acteurs de se lancer dans cette même course, étant donné que les personnalités habilitées à offrir ces signatures n'en offrent qu'une seule fois : deux acteurs politiques ne peuvent donc pas recevoir les signatures d'une même personnalité. C'est encore plus compliqué lorsqu'on sait que la plupart de ces personnalités sont membres du parti au pouvoir, qui a une forte majorité au parlement.

Ceci permet de voir, dans une certaine mesure, l'espace où évoluent certains acteurs de la société civile ; cet espace peut être vecteur de désaffection politique.

7.4. Bilan

Au terme de ce chapitre, nous retenons en général que le rapport entre les pratiques discursives de Paul Biya et le contexte politique camerounais semble être celui de cause à effet. La scène politique est un fait préexistant dont les effets se font sentir dans le discours du président de la République. Il s'ensuit que ce lien indéfectible entre faits et effets, dans l'intervalle de notre étude, est tel que le pouvoir de l'instance politique va *crescendo*, tandis que la polyphonie de son discours va *decrecendo*. Autrement dit, cette polyphonie baisse ou oscille à mesure que les mœurs politiques changent, que le contre-pouvoir n'en finit pas de s'étioler, que le pouvoir du chef de l'État s'enracine et s'implante. Ce qui donne à comprendre que l'*autre*, l'altérité politique ou le contre-pouvoir meurt deux fois : de sa « mort » dans l'action politique camerounaise où il joue le rôle de figurant passif, inactif, et de sa « mort discursive » où le locuteur-Biya produit un énoncé à caractère manifestement consensuel laissant lire ataraxie, confiance absolue et impavidité. Pour parvenir à cette interprétation, nous avons mis en parallèle les résultats obtenus de nos analyses linguistiques et la vie politique du Cameroun depuis le retour au pluralisme.

8. Conclusion générale

8.1. Synthèse

Le point de départ de notre travail se trouve dans le rapport entre les communications du chef de l'État camerounais et leur cadre d'énonciation. En effet, dans tout espace d'action politique, les discours des politiques sont généralement de véritables lieux de « violence symbolique » (Bourdieu 1982) où chaque protagoniste, défendant son idéologie, s'évertue en même temps à discréditer celles de ses potentiels adversaires. Paul Biya, homme politique et président de la République du Cameroun, mène une activité discursive qu'on peut classer dans les catégories de discours ordinaires et de campagne. Mais dans ces différentes communications, on note manifestement, concernant notre période d'étude, l'absence d'antagonisme.

Il s'est ainsi posé le problème de la présence des voix de l'altérité dans l'énoncé du chef de l'État, sur une scène politique animée par une pléthore de partis. Nous avons abordé ce problème à partir de la problématique suivante (cf. chapitre 1, section 1.1) :

- Comment se caractérise l'évolution du paysage polyphonique du discours du chef de l'État camerounais?
- Comment l'*autre-politique* y est-il représenté ?
- Cette représentation reflète-t-elle les réalités socio-politiques du pays ?

Notre objectif était de démontrer que la surface polyphonique du discours de Paul Biya cache la profondeur de la sociopolitique camerounaise. Une polyphonie qui baisse tandis que l'hégémonie de l'homme au pouvoir s'implante davantage. Pour le démontrer, nous avons bâti cette thèse sur sept chapitres.

Au chapitre introductif, nous avons relevé le problème qui a motivé notre orientation scientifique, posé des questions de recherches et présenté des réponses anticipées. Aussi y avons-nous indiqué les défis liés au cadre théorique que nous avons convoqué.

L'essentiel du deuxième chapitre a été consacré au contexte politique camerounais. Celui-ci est construit autour de trois phases majeures, à savoir la phase du multipartisme originel, celle du parti unique et la phase des libertés politiques. D'une manière générale, il était question de montrer le cheminement de la scène politique, qui est indissociable de l'histoire du pays. Dans la première phase (2.2.1), le Cameroun sous administration

coloniale a vécu la première polarisation de son paysage politique après la seconde guerre mondiale. Moment au cours duquel, l'on a pu noter l'opposition entre le courant modéré et celui nationaliste, ce dernier ayant été incarné par l'Union des populations du Cameroun (UPC). À partir de cette époque, surtout après l'indépendance de la partie francophone en 1960, on a assisté à la naissance de plusieurs formations idéologiques, tant en zone anglophone que francophone. L'antagonisme idéologique qui avait commencé dès 1947 portait sur l'orientation des indépendances. Pendant que l'UPC voulait l'autonomie totale et la réunification des deux parties du pays, les leaders des autres formations, notamment Ahmadou Ahidjo, étaient pour une indépendance progressive et une administration franco-camerounaise.

La deuxième phase du chapitre 2 (2.2.2), celui du parti unique, présente la période qui débute en 1966, lorsque le président de la République lance le projet d'un grand parti unifié. C'est la fin des clivages idéologiques ; la vie politique était désormais dominée par un seul parti, l'Union nationale camerounaise (UNC).

La troisième phase de l'histoire du contexte politique camerounais (2.2.3) concerne le retour au pluralisme. Plusieurs événements endogènes et exogènes ont favorisé ce retour, à savoir la crise économique, les mouvements dans les démocraties populaires de l'Europe de l'Est, les tensions sociales internes dues, entre autres, à la baisse des salaires des fonctionnaires. Ces événements vont conduire à la promulgation des lois sur les libertés politiques, le 19 décembre 1990, marquant la fin du monolithisme et le début du pluralisme.

Le troisième chapitre a été consacré à la présentation du cadre théorique et à la définition de l'objet d'étude. La théorie convoquée pour analyser le corpus est la polyphonie discursive de Gjerstad (2011). L'idéal de cheminement préconisé par l'auteur commence par l'identification et la délimitation de l'unité d'analyse, à savoir le passage polyphonique. Celui-ci est ainsi le lieu d'analyse des marqueurs polyphoniques.

La polyphonie discursive se trouve ainsi à un carrefour disciplinaire de trois autres théories, à savoir la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine), le dialogisme de la praxématique et l'approche modulaire et interactionniste de l'analyse du discours de Genève. À ce niveau, il a surtout été question de montrer que la polyphonie discursive se veut un cadre unifié d'analyse du phénomène d'hétérogénéité énonciative, où cette dernière est appréhendée tant au gré des marques linguistiques que par des relations interdiscursives.

Toutefois, dans l'autre versant de la présentation de cet appareil, nous avons relevé quelques problèmes liés à l'identification et à la délimitation du PP, et au fait que la théorie combine trois écoles avec des conceptions quelque peu divergentes des notions de polyphonie et de dialogisme. Les problèmes ainsi relevés sont d'ordre terminologique et épistémologique. Au niveau terminologique, l'appareil développé par Gjerstad (2011) n'a pas eu comme but de régler la question de l'harmonisation ou du choix terminologique décisif liée à sa position de théorie carrefour. Ainsi peut-on y osciller entre les termes d'*énonciateur* de la praxématique (Bres 1999a, b ; 2005 ; 2007) et celui de *locuteur* de Ducrot (1984) et de la ScaPoLine (Nølke *et al.* 2004). Au niveau épistémologique, la polyphonie discursive, dans ses descriptions théoriques, a soulevé la question de *voix* et *point de vue*. Une question qui a été au centre de la « querelle » entre la praxématique – fidèle aux développements de Bakhtine – et la tradition ducrotienne dont a hérité la ScaPoLine. Mais bien que Gjerstad (2011) ait pris part à la discussion concernant le clivage *voix* et *point de vue* dans son travail, il n'en a pas proposé un essai de résolution concret, car la configuration polyphonique de son appareil est restée fidèle à l'idéal des travaux de Nølke et ces collègues (Nølke *et al.* 2004).

Tenant compte de ces différents problèmes, l'un des apports de notre travail a consisté, à la deuxième partie du chapitre 3, à proposer un essai de polyphonie discursive revisitée. Ainsi avons-nous premièrement élaboré un cadre d'identification et de délimitation du PP ; ce cadre part du module référentiel de l'approche modulaire développée par Roulet et ses collègues (Roulet *et al.* 2001). Nous avons mis la thématique au centre de l'identification du PP, en procédant par dérivation conceptuelle, respectivement, entre ce que nous avons appelé hyperonymes et hyponymes thématiques.

En ce qui concerne le fonctionnement interne de l'appareil théorique, nous avons opéré d'une part un choix terminologique entre les notions de locuteur et d'énonciateur. D'autre part, partant des définitions rigoureuses des entités sémantiques *voix* et *points de vue*, nous avons postulé une nouvelle configuration polyphonique à partir du modèle de la ScaPoLine Nølke *et al.* 2004) repris par Gjerstad (2011). Dans cette nouvelle configuration polyphonique, le clivage *voix* et *point de vue* est d'autant plus visible qu'il permet de distinguer deux types de contenus. Ceux imputables au locuteur – au sens de Ducrot – en tant que responsable de l'énonciation (appelés *voix*), et les contenus que ce locuteur met en scène ou qui traversent sans le savoir et sans le vouloir son discours. Les contenus mis en

scène dans le discours du locuteur sont des *points de vue*, qui ont comme sources des êtres discursifs plus ou moins connus.

Par ailleurs, d'une manière générale, le travail mené a aussi consisté à simplifier la configuration polyphonique avec l'élimination des entités telles que les sources et les jugements. Précisons que, bien que ces entités ne soient plus représentées dans nos propositions, elles subsistent de façon latente, car il va de soi qu'une voix, un point de vue repose sur une source. Il en va de même pour les jugements ; nous n'en ignorons pas l'apport dans la description polyphonique, mais pour des besoins de plus clarté et de lisibilité, nous avons opté de ne pas les représenter dans la configuration polyphonique. Un tel choix peut se justifier par le fait que, bien que nous ne réfutions pas la distinction *dictum / modus*, nous la jugeons superfétatoire dans la configuration polyphonique.

Dans la troisième partie de ce chapitre, nous avons essayé de comprendre et de définir le discours politique à la lumière des travaux de Charaudeau (2005) et Mayaffre (2012). Avec le premier, nous avons exploré la sémantique de notre objet d'étude en rapport avec son cadre de production. Il s'ensuit que la communication politique puisqu'énoncée dans un cadre d'action politique – qui est celui d'arguments contradictoires et de concertation – est régie par les principes d'altérité et d'influence aux fins d'agir sur l'autre. Dans le canevas de l'analyse du discours, l'énoncé politique n'a rien de politique lorsqu'on l'isole de son contexte ; ce n'est pas le contenu d'un discours qui est politique, mais l'articulation de celui-ci à son milieu de production. Ainsi, c'est le cadre qui est préalablement favorable à la politique, selon ce que Charaudeau (ibid.) appelle « lieux de fabrication du discours politique ». Selon l'auteur, il en existe trois : le lieu de l'instance de gouvernance, l'instance citoyenne et l'instance médiatique. Cette dernière joue la fonction médiane entre les deux premières qui sont antagonistes.

Dans cette même optique, le travail de Mayaffre nous aura permis de comprendre les ressources lexicales dont peuvent se servir les hommes politiques pour plaire et convaincre l'auditoire.

Le chapitre 4 de ce travail décrit le matériau et présente la méthode d'analyse. Nous avons travaillé sur un corpus composé de discours ordinaires et de campagne. Les discours ordinaires concernent le message de fin d'année (le 31 décembre), le discours de vœux aux membres du corps diplomatique (entre les 5, 6, et 7 janvier) et celui tenu lors de la fête de la jeunesse (le 10 février). Les discours de campagne sont ceux prononcés dans certaines

régions du pays lors des élections présidentielles. Précisément, c'est un corpus de plus de soixante-dix discours regroupés par septennat discursif. Ainsi avons-nous étudié quatre discours représentatifs de tout l'intervalle circonscrit.

La méthode de recherche s'est voulue qualitative, mais avec un support quantitatif. Pour ce qui est de la méthode d'analyse du corpus, nous avons respecté le schéma du cadre théorique. En effet, nous avons entamé l'étude de chaque discours par l'identification et la délimitation des passages polyphoniques, où nous avons fait une sélection de marqueurs d'hétérogénéité énonciative, lesquelles ont été soumises aux analyses linguistique et discursive. Précisément, nous avons simultanément abordé les deux niveaux : il s'agissait de décrire le mécanisme de fonctionnement morphosyntaxique et polyphonique / dialogique de chaque phénomène ; ces derniers pouvant, selon les cas, faire ou non l'objet d'une configuration polyphonique, que nous interprétons par la suite au gré du contexte de production.

Le chapitre 5 nous a servi de cadre d'analyse exemplaire pour expérimenter les propositions théoriques faites dans le chapitre précédent. Ce fut l'occasion de mettre en pratique notre cadre d'identification du passage polyphonique ; le fonctionnement et l'impact analytique du clivage voix/point de vue dans la configuration postulée. Pour y parvenir, nous nous sommes servi de la communication du premier septennat discursif, représentée par le discours de campagne électorale prononcé à Monatéle pour l'élection présidentielle de 1992. Somme toute, ce chapitre avait un double objectif : celui d'éprouver notre polyphonie discursive revisitée, et l'analyse du premier intervalle de notre matériau.

Ce travail d'expérimentation et de test des concepts théoriques a eu pour conséquence, au chapitre 6, l'analyse systématique des trois autres septennats. Il s'est agi de l'étude des différents discours représentatifs des périodes du matériau. À la fin de l'étude de chaque période, nous avons calculé le pourcentage polyphonique et relevé la représentation de l'altérité. Ainsi l'issue des analyses a-t-elle conduit à un tableau récapitulatif des pourcentages polyphoniques suivants : 4,38% ; 1,63% ; 1,62% ; 2,08%. Ces chiffres montrent la pente descendante de la polyphonie dans l'intervalle compris entre 1992 et 2015.

Pour une meilleure compréhension de ces résultats, nous avons procédé à leur inscription dans le contexte sociopolitique ; ce qui a été l'objet du chapitre 7. Celui-ci est structuré en trois sections : la lecture comparative des résultats des analyses, l'inscription

des septennats discursifs dans le contexte politique camerounais et le rapport entre les instances politique et citoyenne dans l'action politique au Cameroun.

La lecture comparative des résultats des analyses a consisté à observer l'évolution du paysage polyphonique dans les différentes communications de Paul Biya. Par ailleurs, il était question de faire le rapport des pourcentages polyphoniques obtenus dans les quatre périodes étudiées. Dans la deuxième section de ce chapitre, nous avons entrepris d'inscrire les résultats polyphoniques de chaque période étudiée dans son contexte, afin de lier le résultat obtenu par la réalité sociopolitique. En effet, il ressort que le premier septennat discursif (1992 – 1998) est le plus polyphonique, en raison du fait qu'il est le reflet de son cadre spatio-temporel politique, qui a été marqué par de vives contestations et revendications sociales : c'est la période de ce qu'on a appelé « villes mortes » caractérisée par un boycott général; c'est l'époque de la crise économique, et surtout celle de l'avènement des lois sur les libertés d'association et de création de partis politiques. Nous avons démontré que la polyphonie du discours de cet intervalle se dessinait aussi dans les résultats des élections législatives et présidentielles de 1992 et 1997.

Nous avons procédé de la même façon pour ce qui est des autres trois septennats discursifs (1999 – 2005 ; 2006 – 2012 ; 2013 – 2015). En effet, la polyphonie de chacun est à l'image de son contexte politique, et des résultats à l'issue des scrutins présidentiels et législatifs. Dans le dernier point du chapitre, nous avons questionné le rapport entre l'instance au pouvoir et l'instance citoyenne. Il en est résulté que la scène politique est dominée par le parti du président Paul Biya parce que le contre-pouvoir est faible, et aussi à cause du fait que le RDPC a su créer une plate-forme gouvernante regroupant certains partis de l'opposition, historiquement influents. Par ailleurs, à cause d'un système électoral quelque peu arbitraire, l'instance citoyenne n'a pas de coudées franches et une marge de manœuvre assez grande pour mener démocratiquement ses activités.

En somme, dans ce travail, nous pouvons relever notre apport scientifique à deux niveaux : l'apport au niveau de l'appareil théorique et dans la vérification de notre hypothèse de recherche. Nous avons présenté le premier type d'apport en résumant le chapitre 3. En ce qui concerne l'apport lié à l'hypothèse de travail, nos analyses linguistiques nous ont permis de décrire et de mieux comprendre la situation sociopolitique du Camerounais. Par ailleurs, avec la polyphonie linguistique, nous avons réussi à monter et

à expliquer la raison qui justifie le caractère polyphonique particulier des sorties discursives de Paul Biya, relativement aux descriptions fondamentales de l'énoncé politique.

Toutefois, nous sommes conscient des manquements de ce travail. Ceux-ci concernent les propositions théoriques que nous avons faites, le choix de la méthode de recherche et la sélection des marqueurs polyphoniques. Au niveau théorique, notre version de la polyphonie discursive, puisqu'elle vise essentiellement la simplification du travail de Gjerstad (2011) et par implication celui de Nølke et ses collègues, pourrait poser le problème de perte d'un certain nombre d'informations dans la configuration polyphonique. En effet, le fait que nous avons éliminé les entités sémantiques telles que les sources et les jugements pourrait avoir des conséquences sur la lecture polyphonique globale.

Par ailleurs, nous restons dubitatif quant à la précision de notre méthode de recherche: les deux parties qualitative et quantitative semblent ne pas présenter de différences fondamentales. Quant à la sélection des marqueurs polyphoniques, dans le souci d'étudier le phénomène d'hétérogénéité énonciative dans sa globalité, nous n'avons pas défini le (s) type(s) de phénomènes à analyser. Notre sélection prétend ainsi tenir compte de tout ce qui est vecteur de polyphonie dans les discours, or cela semble impossible, dans la mesure où ce qui constitue un marqueur polyphonique peut varier d'un chercheur à un autre, d'une école à une autre. À cet effet, dans nos matériaux, l'on pourrait relever d'autres marqueurs qui auraient pu faire l'objet d'analyse polyphonique.

8.2. Pistes pour des travaux futurs

La présentation que nous venons de faire pouvait prendre diverses autres orientations pertinentes. Celles-ci peuvent porter aussi bien sur la théorie que sur l'hypothèse générale de recherche. Étant donné que nous avons observé que la polyphonie des communications politiques du chef de l'État camerounais est fonction des réalités sociopolitiques, il serait intéressant de mener une étude similaire des discours de ces deux dernières années, qui ont été marquées par deux types de menaces : le groupe terroriste Boko Haram et les vellétés sécessionnistes et indépendantistes dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays. Le dernier problème étant plus préoccupant actuellement, et étant donné que la question du dialogue se pose entre les sécessionnistes et le pouvoir, l'on pourrait mener une étude polyphonique des discours politiques des membres du gouvernement pour y voir la place du désaccord et du consensus. Une telle étude, puisque placée dans le *continuum* de celle que

nous avons menée dans cette thèse, permettrait d'évaluer le niveau d'antagonisme des discours concernés, et ainsi de comparer le caractère tendu du contexte des années 1990 et le contexte actuel.

Par ailleurs, la recherche que nous avons menée, dans un autre cadre, peut s'effectuer dans une comparaison entre la polyphonie du discours du pouvoir, et celle du discours d'un acteur de l'opposition, afin de voir la façon dont les deux instances représentent l'altérité et les réalités sociopolitiques du pays.

Bibliographie

- Abesso Zambo, E., 2011, *L'interdiscursivité juridique et socioculturelle dans le discours jurisprudentiel francophone*. Thèse de doctorat Ph D : Université de Bergen.
- Adam, J.-M., 1990, *Éléments de Linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : Margaga.
- Adam, J.-M., 1999, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris : Editions Nathan.
- Adam, J.-M., 2005, *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Colin.
- Anscombre, J-C. & Ducrot, O., 1977, Deux *mais* en français. *Lingua*, 43 : 23-40.
- Anscombre, J-C. & Ducrot, O., 1981, Interrogation et argumentation. *Langue française*, 52 : 5-22.
- Anscombre, J-C. & Ducrot, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- Authier-Revuz, J., 1982, Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive ; éléments pour une approche de l'autre en discours. *D.R.L.A.V*, 26 : 91-151.
- Authier-Revuz, J., 1984, Hétérogénéité énonciative. *Langages*, 73 : 98-111.
- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- Bakhtine, M., 1970 [1963], *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. Lausanne : L'âge d'homme.
- Bakhtine, M., 1977 [1929], *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Seuil.
- Bakhtine, M., 1978 [1935], « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard : 83- 233.
- Bakhtine, M., 1984 [1953], « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*. Gallimard, Paris : 265- 308.
- Bally, C., 1965[1934], *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- Barreteau, D., (éd.), Hedinger, R., 1989, *Description des langues camerounaises*. Paris : Orstom.
- Banga-Amvene, J. D., 2010, *Polyphonie et identité du roman africain dit de la rupture. Discours paternaliste et hétérogénéité constitutive de quatre romans de Bolya*,

- Calixthe Beyala et Ahmadou Kourouma. Thèse de doctorat Ph D : Université de Bergen.
- Baudouin, J., 2012, *Introduction à la science politique*. Paris : Éditions Dalloz (10^e édition).
- Bayart, J.F., 1985, *L'Etat au Cameroun*. Paris : presses de la fondation nationale des sciences politiques (2^{ème} édition).
- Belibi, A.-B., 2012, « Modèles de gestion pédagogique du plurilinguisme au Cameroun », in *Arena Romanistica*, 11 : 166-1980.
- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale* (Tome1). Paris : Gallimard.
- Benveniste, E., 1974, *Problèmes de linguistique générale* (Tome2). Paris : Gallimard.
- Berrendonner, A., 1981, *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- Berrendonner, A., 1983, Connecteurs pragmatiques et anaphore. *Cahiers de linguistique française*, 5 : 215-246.
- Berrendonner, A., 1993, La phrase et les articulations du discours. *Le français dans le monde*.
- Biloua, E., 2004, *La langue française au Cameroun : Analyse linguistique et didactique*, Berne : Peter Lang.
- Birkelund, M., 2009, Pierre n'est pas français mais danois. Une structure polyphonique à part. *Langue française*, 164 :123-135.
- Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B. & Norén, C. (éds.), 2008, *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Berne : Peter Lang.
- Biya, P., 2002, *Anthologie des discours et interviews du Président de la République du Cameroun 1982-2002*, Volume 2 et 3.
- Biya, P., 1987, *Pour le libéralisme communautaire*. Lausanne : Pierre-Marcel Favre.
- Bourdieu, P., 1982, *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P., 2000, *Propos sur le champ politique*. Lyon : PUL.
- Bracops, M., 2006, *Introduction à la pragmatique – Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Bres, J., 1988, Bakhtine, une paternité rétrospective pour la praxématique ? *Cahiers de praxématique*, 10 : 33-55.

- Bres, J., 1999a, « Entendre des voix: de quelques marqueurs dialogiques en français. », in Bres J., R. Delamotte, M. Madray & P. Siblot (éds.). *L'autre en discours*, Montpellier: Université Paul Valéry.
- Bres, J., 1999b, Vous les entendez? Analyse du discours et dialogisme. *Modèles linguistiques*, 2 : 31-44.
- Bres, J., 2005, « Savoir de quoi on parle: dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie... », in Bres, J., Haillet, P. P., Mellet, S., Nølke, N. & Rosier, L. (éds.). *Dialogisme et polyphonie*, Brussel: De Boeck & Larcier : 47-61.
- Bres, J., 2007, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé », in Therkelsen, R., Andersen, N. M. & Nølke, H. (éds.), *Sproglig polyfoni: Tekster om Bachtin og ScaPoLine*, Aarhus universitetsforlag : Århus : 37-54.
- Bres, J., 2010, « Alors comme ça, le conditionnel serait une forme dialogique... », in Colas-Blaise, M., Kara, M., Perrin, L. & Petit Jean, A. (éds.) *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz: Université Paul Verlaine : 201-225.
- Bres, J., Delamotte, R., Madray, M. & Siblot, P. (éds.), 1999, *L'autre en discours*, Montpellier : Université Paul Valéry.
- Bres, J. & Nowakowska, A., 2005, Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours. *Marges linguistiques*, 9 : 58- 76.
- Bres, J. & Nowakowska, A., 2006, « Dialogisme: du principe à la matérialité discursive. », in Perrin, L. (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz: Université Paul Verlaine : 21-48.
- Bres, J. & Nowakowska, A., 2007, Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore. *Cahiers de praxématique*, 49: 103-132.
- Bres, J. & Nowakowska, A., 2008, «J'exagère ?... Du dialogisme interlocutif », in Birkelund, M., M.-B. Mosegaard Hansen & C. Norén (éds.) : 1-27.
- Bronckart, J-P., 1985, *Le fonctionnement des discours*, Paris: Neuchâtel, Dalachaux & Niestlé.
- Bronckart, J-P., 1987, Itération, discours, signification. *Langue française*, 74 : 29-50.
- Bronckart, J.-P., 1997, *Activité langagière, textes et discours*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

- Bronckart, J-P., 2008, Genres de textes, types de discours et « degrés » de langue. *Texto!*, 1-2 : 96.
- Burger, M., 1997, Positions d'interaction : une approche modulaire. *Cahiers de linguistique française*, 19 : 11-46.
- Burger, M., 1999, Identités de statut, identités de rôle. *Cahiers de linguistique française*, 21 : 35-59.
- Burger, M., 2001, « La dimension interactionnelle. », in Roulet, E., Filliettaz, L., Grobet, A. & Burger, M., 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne : Peter Lang : 139-163.
- Burger, M., 2004, La gestions des activités : pratiques sociales, rôles interactionnels et actes de discours. *Cahiers de linguistique française*, 26 : 177-196.
Cameroun, Paris : ABC.
- Charaudeau, P., 1989, Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers. *Verbum*, 12 : 13-25.
- Charaudeau, P., 1995, Une analyse sémiolinguistique du discours. *Langages*, 17 : 96-111.
- Charaudeau, P., 2001, « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle. », in Ballabriga, M. (éd.). *Analyse des discours – Types et genres: Communication et Interprétation*, Toulouse : Editions Universitaires du Sud : 45-73.
- Charaudeau, P., 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Charaudeau, P., 2013, *La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique*. Paris : L'Harmattan.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Colas-Blaise, M., Kara, M., Perrin, L., Petitjean, A. (éds.), 2010, *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz: Université Paul Verlaine.
- Coltier, D. & Dendale, P., 2005, « La notion de prise en charge ou responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique. », in Bres, J., Haillet, P. P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (éds.). *Dialogisme et polyphonie*, Brussel: De Boeck & Larcier : 125-140.
- Combettes, B., 1998, *Les constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.
- Compte-Sponville, A., 2000, *Présentations de la philosophie*. Paris : Albin Michel.
- Courtine, J-J., 1981, Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens. *Langages*, 62:9-128.

- Courtine, J-J., 1991, Le discours introuvable. Marxisme et linguistique. *Histoire Epistémologie Langage*, 13 : 153-171.
- Danes, F., 1964, A Three-Level Approach to syntax. *Travaux linguistiques de Prague* 1 : 225-240.
- Dendale, P. & Tasmowski, L., 1994, Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. *Langue française*, 102 : 3-7.
- Dendale, P. & Coltier, D., 2003, Point de vue et évidentialité. *Cahiers de praxématique*, 41:105-129.
- Dendale, P. & Coltier, D., 2006, « Eléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme. », in Perrin, L. (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz : Université Paul Verlaine : 271- 299.
- Dendale, P. & Van Bogaert, J., 2012, Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français. *Langue française*, 173 : 13-29.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B., 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Didriksen, A. A. (2004) : *DONC et autres connecteurs argumentatifs dans les articles de recherche français*. Thèse de mémoire : Université de Bergen.
- Dijk Teun, A., 2006, Ideology and discourse analysis. *Journal of Political Ideologies*, 11 : 115-140.
- Ducrot, O., 1972, *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- Ducrot, O., 1983, Puisque : essai de description polyphonique. *Revue Romane*, 24 :166-185.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Editions de Minuit.
- Ducrot, O., 1993, « À quoi sert le concept de modalité ? », in *Dittmar & Reich, A.* (éds) *Modalité et acquisition des langues*, Berlin : Walter de Gruyter : 111-129.
- Ducrot, O. et al., 1980, *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Fairclough, N., 1988, Discourse representation in media. *Sociolinguistics*, 17 : 125-1939.
- Filliettaz, L., 2001, « La dimension référentielle », in Roulet, E. et al., 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne : Peter Lang : 97- 137.
- Filliettaz, L., 2002, *La parole en action. Eléments de pragmatique psycho-sociale*. Québec: Editions Nota bene.

- Fløttum, K., 1999, *Polyphonie et typologie : quelques questions*. Bergen : Université de Bergen, Institut d'études romanes : 81-96.
- Fløttum, K., 2000, Note sur la problématique des niveaux de l'analyse polyphonique – de la phrase au texte. *Polyphonie – linguistique et littéraire II*, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde : 19-31.
- Fløttum, K., 2001, Les liens énonciatifs : tentative d'une nouvelle typologie. *Polyphonie – linguistique et littéraire III*, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde : 67-86.
- Fløttum, K., 2002, Polyphonie et typologie revisitées. *Polyphonie – linguistique et littéraire V*, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde : 1-38.
- Fløttum, K., 2003, Polyphonie dans les textes scientifiques. Étude de deux cas français. *Polyphonie – linguistique et littéraire VII*, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde : 111-129.
- Fløttum, K., 2004, « Îlots textuels dans Le temps retrouvé de Marcel Proust », in Lopez-Muños, J.-M., Marnette, S. & Rosier, L. (éds.) : 121-130.
- Fløttum, K., 2005, « Moi et autrui dans le discours scientifique : l'exemple de la négation ne... pas. », in *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Paris : De Boeck Supérieur.
- Fløttum, K. & Stenvoll, D., 2009, Blair speeches in a polyphonic perspective. NOTs and BUTs in visions on Europe. *Journal of Language and Politics*, 8: 269-286.
- Garnier, S., Sitri, F., 2009, Certes, un marqueur dialogique ? *Langue française*, 163 : 121-136.
- Gjerstad, Ø., 2007, The Polyphony of Politics: Finding Voices in French Political Discourse. *Critical Approaches to Discourse Analysis Across Disciplines*, 2 : 61–78.
- Gjerstad, Ø., 2011, *La polyphonie discursive. Pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*. Thèse de doctorat PhD : Université de Bergen.
- Goffman, E., 1974, *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Goffman, E., 1988, « L'ordre de l'interaction. », in Goffman, E. & Y. Winkin. *Les moments et leurs hommes*, Paris : Seuil : 186-230.
- Goffman, E. & Winkin, Y., 1988, *Les moments et leurs hommes*. Paris : Seuil.
- Grobet, A., 1999, La continuité topicale dans un dialogue radiophonique : quelques relations de discours. *Cahiers de linguistique française*, 21 : 101-120.

- Grobet, A., 2001, « L'organisation informationnelle et l'organisation topicale. », in Roulet, E., Fillettaz, L. & Grobet, A., 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Frankfurt : Peter Lang : 249-275.
- Grobet, A., 2002, *L'identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles : Editions Duculot.
- Habermas, J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. Fr. Paris : Fayard.
- Habermas, J., 1993, « Action, actes de parole, interactions médiatisées par le langage et monde vécu. », in *La pensée postmétaphysique : essais philosophiques*, Paris : Armand Colin : 65-83.
- Haillet, P-P., 1992, *Emplois journalistiques du conditionnel en français contemporain. Essai de linguistique descriptive*. Thèse de doctorat : Université de Toronto.
- Haillet, P-P., 1995, *Le conditionnel dans le discours journalistique. Essai de linguistique descriptive*. Neuville : Bref.
- Haillet, P-P., 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Ophrys.
- Harris, Z., 1952, Discourse analysis. *Language*, 28 : 30. Trad. 1969, Analyse du discours. *Langages*, 13 : 8-45.
- Hjelmslev, L., 1968 [1943], *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- Hybertie, C., 1996, *La conséquence en français*. Paris : Ophrys.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1986, *L'Implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1990, *Les interactions verbales*. Tome 1. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1992, *Les interactions verbales*. Tome 2. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1994, *Les interactions verbales*. Tome 3. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2002, « Présupposé, présupposition. », in Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (éds.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil : 467-469.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2006, *L'Enonciation*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G., 1994, Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche Cognitive. *Langue française*, 103 : 9-22.
- Kronning, H., 1996, *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.

- Kronning, H., 2001a, « Au-delà du déontique et de l'épistémique. », in Prandi, M. et Ramat, P. (éds) : *Semiotica e linguistica. Per ricordare Maria-Elisabeth Conte*. Milano : FrancoAngeli (Materiali Linguistici 32, Università di Pavia) : 97-121.
- Kronning, H., 2001b, Nécessité et hypothèse : devoir non déontique au conditionnel. In Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds): 251-276.
- Kronning, H., 2001c, « Pour une tripartition des emplois du modal 'devoir'. », in Dendale, P. et Van der Auwera, J. (éds). *Cahiers Chronos*, 8 : 67- 84.
- Kronning, H., 2002, « Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémiques. », in *Romansk forum*, 16 : 561-575. Version électronique disponible en ligne (consulté le 20 janvier 2017). <http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/fra/Kronning.pdf>.
- Kronning, H., 2005, « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique. », in Bres, J., P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.). *Dialogisme et polyphonie*, Brussel : De Boeck & Larcier.
- Kronning, H., 2009, Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté. *Langue française*, 164: 97-111.
- Lambrecht, K., 2001, A framework for the analysis of cleft constructions. *Linguistics*, 39 : 469-516.
- Le congrès du renouveau. Bamenda 21-24 mars 1985*, réalisé en octobre 1986 par le groupe média international.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Levinson, S. C., 1983, *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Libii, C., 2015, « Les organisations des jeunes et l'ordre politique au Cameroun », in Talla, J-B., Ngnépi, G-H. & Owona Nguini, M.E. *Société civile et engagement politique au Cameroun. Enquêtes, analyses, enjeux et perspectives*, Yaoundé : Éditions Samory : 324-338.
- Longhi, J., 2008, *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*. Paris: L'harmattan.
- Lopez-Muñoz, J.-M., Marnette, S. & Rosier, L. (éds.), 2004, *Le discours rapporté dans tous ses états: question de frontières ?*, L'Harmattan : Paris.
- Maingueneau, D., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D., 1984, *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris : Hachette.

- Maingueneau, D., 2003, *Linguistique pour le texte littéraire* (4^{ème} édition). Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D., 2005a, L'analyse du discours et ses frontières. *Marges linguistiques*, 9 : 64-75.
- Maingueneau, D., 2005b, Philologie et analyse du discours. *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève : Slaktine Erudition : 37-50.
- Maingueneau, D., 2007, L'analyse du discours et l'étude de la littérature. *Analyse du discours et SHS*, Les chemins du discours. Paris : Ophrys : 109-120.
- Maingueneau, D., 2010a, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D., 2010b, Le discours politique et son environnement. *Mots. Les langages du politique*, 94 : 85-90.
- Maingueneau, D., 2011, Pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours. *Langage et société*, 135 : 87-99.
- Maingueneau, D., 2014, *Analyse des textes de communication*. Paris : Armand colin (nouvelle édition revue et augmentée).
- Manga, C., 2017, Identité et altérité politique à l'aune du connecteur « mais » dans le discours de campagne électorale de Paul Biya. *Syllabus Review*, 7 (1) : 106-124.
- Manga, C., (À paraître), « L'autocitation dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine) », in *Actes de la XX^e conférence des romanistes scandinaves*, Bergen : Bells.
- Marnette, 2006, Je vous dis que l'autocitation c'est du discours rapporté. *Travaux de linguistique*, 52 : 25-40.
- Marx Karl, 1969, *Le capital. Critique de l'économie politique*, Paris : Editions sociales.
- Mattei, F., 2009, *Le code Biya*. Paris : Balland.
- Mayaffre, D., 2012, *Le discours présidentiel sous la cinquième République*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Mazière, F., 2005, *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*. Paris : PUF.
- Mebenga, J-F., 2004, *La pensée politique de Paul Biya*. Yaoundé : Edi-Action.
- Mendo zé, G., 2009, *Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue*. Paris : L'Harmattan.

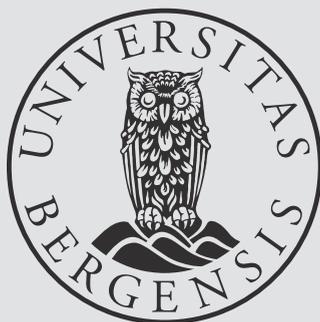
- Monville-Burston, M., 1993, Les *verba dicendi* dans la presse d'information. *Langue française* 1 : 48-66.
- Morel, M-A., 1996, *La concession en français*. Paris : Ophrys.
- Muller, C., 1991, *La négation en français*. Genève : Droz.
- Muñoz, L. J. M. et al., 2006, Autocitation et genres de discours, quelques balises. *Travaux de linguistique*, 52 : 7-23.
- Ngalasso-Mwatha, M., 2012, « Le français et la francophonie en Afrique », in *Arena Romanisca*, 11 : 108-137.
- Norén, C., 1999, Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles, Uppsala : *Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Romanica Upsaliensia 60)*.
- Norén, C., 2000, Remarques sur la notion de point de vue. *Polyphonie – linguistique et littéraire II*, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde : 33-44.
- Nowakowska A., 2004a, La production de la phrase clivée (*c'est y qu-z*) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique. *Modèles linguistiques*, 25 : 211-221.
- Nowakowska A., 2004b, Syntaxe, textualité et dialogisme : de quelques opérations syntaxiques apparentées au clivage. *Cahiers de praxématique*, 43 : 25-56.
- Nølke, H., 1983, Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne. *Modèles linguistiques*, 1 : 117-140.
- Nølke, H., 1990, Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification. *Langue française*, 88 : 117-127.
- Nølke, H., 1992, Ne... pas : négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation. *Langue française*, 94 : 49-67.
- Nølke, H., 1993, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris : Kimé.
- Nølke, H., 2009, Types d'êtres discursifs dans la ScaPoLine. *Langue française*, 164 : 81-96.
- Nølke, H. et Olsen, M., 2000, Polyphonie : théorie et terminologie. *Polyphonie – linguistique et littéraire II*, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde : 45-171.
- Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C., 2004, *La ScaPoLine : la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Editions kimé.
- Onana, H-F., 2011, *Pratique de la gouvernance au Cameroun. Entre désétatisation et démocratisation*. Paris : Harmattan.

- Onguéné Essono, L.M., 2012, Innovation morphosyntaxique en presse écrite francophone: analyse de quelques emplois de la préposition dans les médias camerounais. *Le français en Afrique*, 27 :137-151.
- Pêcheux, M., 1969, *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.
- Pêcheux, M., 1975, *Les vérités de la Palice*. Paris : Maspéro.
- Pêcheux, M., 1981, L'étrange miroir de l'analyse de discours. *Langages*, 62 : 5-8.
- Pêcheux, M., 1984, Sur le contexte épistémologique de l'analyse de discours. *Mots. Les langages du politique*, 9 : 7-17.
- Pêcheux, M. & Fuchs, C., 1975, Mises au point et perspectives autour de l'analyse automatique du discours. *Langages*, 37 : 7-80.
- Perrin, L. (éd.), 2006a, *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz : Université Paul Verlaine.
- Perrin, P., 2006b, Autophonie et formules modales. Verbes de parole et d'opinion à la première personne. *Travaux de linguistique*, 52 : 41-55.
- Rabatel, A., 1997, *Une histoire du point de vue*. Paris : Klincksieck.
- Rabatel, A., 2001, Fondus enchaînés énonciatifs. Scénographie énonciative et points de vue. *Poétique*, 126 :151-173.
- Rabatel, A., 2003, Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés*. *Travaux de linguistique*, 46 : 49-88.
- Rabatel, A., 2006, Les auto-citations et leurs reformulations : des surassertions surénoncées ou sousénoncées. *Travaux de linguistique*, 52 : 71-84.
- Rabatel, A., 2016, L'énonciation problématisante : en dialogue avec Le Royaume d'Emmanuel Carrère. *Arborescences : revue d'études françaises*, 6: 13-38.
- Rastier, F., 1989, *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Reboul, A., & Moeschler, J., 1998, *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*. Paris : Seuil.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté ; Histoire, théories, pratiques*. Paris / Bruxelles : DeBoeck-Duculot.
- Rosier, L., 2005, L'analyse de discours et ses corpus. À travers le prisme du discours

- rapporté. *Marges linguistiques*, 9:154-164.
- Rosier, L., 2008, *Le discours rapporté en français*. Paris : Editions Ophrys.
- Roulet, E., 1999, *La description de l'organisation du discours*. Paris : Didier.
- Roulet, E., 2001, « L'organisation relationnelle », in Roulet, E., Fillietaz, L., Grobet, A., & Burger, M., 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne : Peter Lang : 165- 199.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Rubattel, C., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- Roulet, E., Fillietaz, L., Grobet, A., Burger, M., 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne : Peter Lang.
- Rousseau, J-J., 1762, *Du Contrat social*. Amsterdam : Marc-Michel Rey.
- Séhou, A. 2012. *Cameroun. L'opposition en panne. Autopsie critique et propositions de relance*. Yaoundé : Editions Lupeppo.
- Simon, H.A., 1962, The architecture of complexity. *Proceedings of the American Philosophical Society*, 6: 467-482.
- Talla, J.B., Ngnépi, G-H. & Owona Nguini, M.E., 2015. *Société civile et engagement politique au Cameroun. Enquêtes, analyses, enjeux et perspectives*. Yaoundé : Éditions Samory.
- Tisset, C., 2002, Les îlots textuels dans Sodome et Gomorrhe de Proust. *Linx*, 12 : 1-12.
- Todorov, T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi des Écrits Du Cercle de Bakhtine*. Paris : Seuil.
- Tsofack, J-B., 2006, Le camfranglais ou la norme du français en péril au Cameroun? *Analyses: langues, textes et société*, 11 : 4-13.
- Vernant, D., 1997, *Du discours à l'action*. Paris : PUF.
- Vion, R., 2004, Modalités, modalisations et discours représentés. *Langages*, 156 : 96-110.



Graphic design: Communication Division, UIB / Print: Skjipes Kommunikasjon AS



uib.no

ISBN: 978-82-308-3667-5